CONSULTATIONS

CHOISIES

DE PLUSIEURS MEDECINS CÉLEBRES.

TOME QUATRIEME.

CONSULTATIONS
CHOISIES
DE PLUSIEURS MEDECINS CÉLEBRES
DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTPELLIER,
SUR
DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.

TOME QUATRIE'ME.



A PARIS,

Chez
DURAND, rue saint Jacques, à saint Landri & au Griffon.
PISSOT fils, Quai des Augustins, à la Sagesse.

M. DCC. XLVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

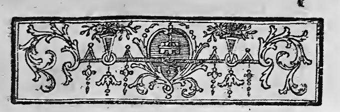
TABLE

Des Consultations contenues dans le quatriéme Volume.

CONSILIUM PRIMUM.

Fin de la Table du quatriéme Volume.

CONSULTATIONS.



CONSULTATIONS CHOISIES DE MEDECINE.

CONSILIUM PRIMUM.

Gonorrhœa per annum totum fluens; adhibitis licet efficacissimis remediis, catharticis, antivenereis, balsamicis, opiatis, & injectionibus astringentibus oppugnata.

Nota. *Il faut remarquer que le malade avoit depuis sa tendre jeunesse, sans avoir contracté aucun mal vénérien, un écoulement involontaire de semence, sur-tout dans le tems qu'il alloit à la selle, & que les excrémens étoient durs.*

Il faut aussi remarquer que le malade n'a

point eu d'autre symptôme de la chaudepisse, qu'une ardeur assez modérée, & l'écoulement d'une matiere qui a presque toujours été depuis le commencement de la gonorrhée d'une couleur plus ou moins verdâtre.

» Efficaciora quidem, & se-
» lectiora remedia in gonor-
» rhœæ virulentæ cura a cla-
» rissimo doctore adhibita
» fuere, etsi constans, perennis, ma-
» teriæ, modo albo, viridi colore tinc-
» tæ fluxus, illorum auxiliorum vim,
» & energiam eluserit; nec mirum vide-
» ri debet, cum ante gonorrhœæ insul-
» tum, machinæ coercendo semini
» intra propria vasa dicatæ, laxæ, &
» debiles naturaliter fuerint, ut invo-
» luntaria seminis excretione, quam
» patiebatur æger clarissimus ab adoles-
» centia, fœcum induratarum dejectio-
» nis tempore, evidenter demonstra-
» tur.

» Alia etiam contumacis hujusce
» symptomatis se offert causa, lenta
» scilicet, resinosa, & salsa lymphæ
» totiusque massæ sanguineæ constitu-
» tio, quæ mirifice contagii vene-
» rei intra sanguinem miscela adaucta

» fuit, ut ex materiæ purulentæ, a
» principio usque ad finem æruginosa,
» & vitriolica indole evincitur.

» Totus jam curationis scopus eo dirigendus est, ut crassa, resinosa, & muriatica sanguinis crasis corrigatur longo diluentium, & balsamicorum remediorum usu, solidarumque partium, semen intra destinata conceptacula retinentium, laxatus tonus restituatur. Talibus autem indicationibus medicaminum subsequentium auxilio satisfactum iri speramus.

» Vocabitur primo in usum pharmacum purgans sub hac formula.

CATHARTICUM.

» ♃. Tamarind. ping. & pulp. cass. recenter extract ana ʒ vj. rhabarb. contus. ℈ ij. sal. vegetal. ʒ j. bull. in aqu. fontan. ad ℥ viij. deinde infunde fol. sennæ ʒ iv. in colatur. dissol. mann. ℥ ij. f. potio.

» Bibet postea per sesquimensem singulo mane, cyathum amplum lactis asinini, aut illius defectu, caprini, quod sit recenter ab ubere mulctum, addendo cuique dosi aquæ calcis

» ℥ iij. & , post aliquot dies , si lactis » matutini usu non gravetur stomachus , » hora cœnæ , offam , aut cremorem » orisæ cum eodem lacte caprino co- » medet clarissimus Dominus.

» Eodem tempore , bis in hebdo- » mada fient in perinæo , & scroto » unctiones cum drachma una , aut » scrupulis quatuor , unguenti Neapoli- » tani ; involventur partes inunctæ » linteo convenienti quod suspensoria » fascia continebitur. Iterabitur in fine » catharticum.

» His absolutis remediis , per alium » mensem sumet lac asininum , aut ca- » prinum , miscendo anaticas partes » lactis , & aquæ calcis , debite per de- » cantationem triplicem paratæ. Finito » mense ad catharticum recurretur.

» Eodem lactis hujusce tempore ad- » hibebuntur mane & vespere injec- » tiones sequentes.

INJECTIO.

» ℞. Rasur. lign. lentiscin. ℥ j. hor- » dei integri p. ij. rosar. rubrar. p. iv. » bull. in aqu. fontan. ad ℔ j. in colatur. » dissol. mell. & syrup. de ros. siccis

» ana ℥j. collyr. Lanfranc. ad gratam, » & levem aciditatem ; fiat injectio.

» Vocabitur in usum hæc injectio per » x aut xij. dies, & deinde substituetur » sequens.

INJECTIO.

» ℞. Folior. agrimon. & equiseti ana » m. ſ. balaustior. p. ij. bull. in aqua » fontan. ad ℥xij. quibus dissol. aqu. » calcis ℥iij. syrup. cydonior. ℥iv. bal- » sami Præfecti Pernensis gutt. xx. f. » injectio.

» Potest augeri, aut imminui quan- » titas balsami pro rei exigentia.

» Demum aquarum Spadanarum usus, » commodo tempore non est negligen- » dus.

» Si gonorrhœæ fluxus omnibus hisce » auxiliis resistat, sumet per duodecim » dies clarissimus Dominus balneum do- » mesticum, in eoque manebit singulo » mane per horam integram. Demum » poterit se conferre ad balnea therma- » lia, immergendo intra aquam ther- » malem partes contentas intra os sa- » crum, & pubim, globosamque femo- » rum portionem.

» Opiatas astringentes, & absorbentes
» non præscribimus, cum inutiliter, aut
» cum parvo successu, earum fuerit
» continuatus usus.

» Præscribendo remedia supra dicta
» supponimus nobilissimum ægrum,
» nec verrucis, nec cancris, nec bu-
» bonibus venereis fuisse affectum; in
» illo enim casu frictiones mercuriales
» debita methodo dispensatæ, talia me-
» dicamina antecedere deberent.

» Vitæ regimen silentio de industria
» prætermittimus, utpote a sagacissi-
» mo, & experientissimo Doctore cli-
» nico præscribendum.

Datum Monspelii die 19. mensis januarii 1736.



TRADUCTION
DE LA CONSULTATION PRECEDENTE.

Sur une gonorrhée opiniâtre pendant un an malgré l'usage des remedes convenables.

IL paroît que le Médecin du malade a emploïé contre la gonorrhée des remedes très-efficaces & appropriés, & que ce n'est point à eux qu'il faut s'en prendre de l'opiniâtreté de l'écoulement tantôt blanc, & tantôt verdâtre, dont parle le mémoire. Cette opiniâtreté même n'a rien d'étonnant, puisqu'avant l'attaque de la gonorrhée virulente les organes destinés à retenir la semence dans ses propres réservoirs, étoient relâchés & affoiblis, comme il paroît évidemment par la sortie involontaire de la semence qui se faisoit chez le malade depuis le tems de l'adolescence toutes les fois qu'il rendoit avec peine les excremens grossiers.

Je vois encore une cause de ce symptôme opiniâtre, sçavoir la disposition épaisse, résineuse, & saline, de la lym-

phe & de toute la masse du sang que le mélange du virus vénérien dans ces liqueurs a considérablement augmentée ; comme on le doit conclurre du caractere érugineux & vitriolique que la matiere purulente a conservé depuis le commencement de l'attaque jusqu'à présent.

Tout l'objet qu'on doit présentement se proposer est donc de corriger la disposition épaisse, résineuse, & saumurée de la masse du sang, par un long usage des délaïans & des balsamiques, & de rendre la tension nécessaire aux parties solides destinées à retenir la semence dans ses réservoirs. Nous nous flattons que ces indications seront remplies par l'usage des remedes suivans.

On commencera par purger le malade suivant la formule suivante.

PURGATION.

Prenez pulpes de tamarins & de casse, récemment extraites, de chacune six drachmes ; rhubarbe concassée deux scrupules ; sel végétal une drachme ; faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, & infuser dans

huit onces de colature une drachme & demie de feuilles de ſenné ; diſſolvez deux onces de manne dans la liqueur coulée une ſeconde fois, & faites une potion.

Le malade ſe mettra enſuite à l'uſage du lait d'âneſſe, ou à ſon défaut du lait de chevre, dont il prendra tous les matins pendant quinze jours, un demi-ſeptier, mettant dans chaque priſe trois onces de la troiſiéme eau de chaux ; & quelques jours après, ſi le lait du matin paſſe bien ; il prendra à ſouper une ſoupe ou une crême de ris au même lait.

En même tems on lui fera deux fois la ſemaine ſur le périnée & le ſcrotum des frictions avec une drachme, ou quatre ſcrupules, d'onguent Napolitain, & l'on enveloppera les parties de linges convenables qui ſeront contenus avec un ſuſpenſoire. A la fin le malade reprendra la médecine ci-deſſus preſcrite.

Les remedes finis, le malade prendra pendant un mois le lait d'âneſſe ou de chevre coupé de partie égale de la troiſiéme eau de chaux qu'on aura purifiée autant qu'il eſt poſſible en la décantant trois fois. Le mois fini on reviendra au purgatif.

Pendant l'uſage du lait le malade ſe fera le matin & le ſoir une injection avec la liqueur ſuivante.

INJECTION.

Prenez rapure de bois de lentiſque une once; orge entier deux pincées; roſes rouges une pincée & demie; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & diſſolvez dans une livre de colature miel de Narbonne, & ſyrop de roſes ſeiches, de chacun une once; collyre de Lanfranc, juſqu'à une douce & agréable acidité. Faites une injection.

On ſe ſervira de cette injection pendant dix ou douze jours, après leſquels on uſera de la ſuivante.

INJECTION.

Prenez feuilles d'aigremoine & de queue de cheval de chacunes une demi-poignée; balauſtes deux pincées; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & diſſolvez dans douze onces de colature trois onces d'une troiſiéme eau de chaux; ſyrop de coings une once & demie; baume du Commandeur de Per-

ne vingt gouttes ; faites une injection.

On peut augmenter ou diminuer la quantité de baume suivant l'exigence des cas.

Enfin il ne faudra pas négliger en tems convenable l'usage des eaux de Spa.

Si l'écoulement gonorrhoïque résiste à tous ces secours, le malade prendra pendant douze jours le bain domestique, où il restera une heure chaque jour au matin. Enfin il pourra se transporter dans quelques païs où coulent des eaux minérales chaudes, où il se baignera les os sacrum & pubis, & les fesses.

Nous ne parlons d'aucune opiate astringente, parce qu'on en a continué long-tems l'usage sans fruit, ou du moins sans en tirer beaucoup.

En ordonnant les remedes ci-dessus, nous supposons que le malade n'a point été attaqué de verrues, de chancres, ni de bubons vénériens. Car dans ces cas il faudroit faire précéder les remedes que nous venons de prescrire par des frictions mercurielles administrées d'une maniere convenable.

Nous ne parlons point du régime de vie convenable, nous reposant à cet égard

ſur la prudence conſommée de Monſieur le Médecin ordinaire.

Délibéré à Montpellier le 19. janvier 1736.

CONSULTATION II.

Sur un ulcere à la cuiſſe précédé de tumeurs lymphatiques à la mammelle.

IL s'agit ici d'une religieuſe agée de cinquante ans, dont les humeurs, & ſur-tout la lymphe, ſont d'une conſtitution réſineuſe, ſalée, épaiſſe, & d'un tempérament cacochymique, comme le prouvent les différens ſymptômes dont elle eſt attaquée depuis vingt ans, mais ſur-tout les tumeurs lymphatiques ſurvenues autrefois à la mammelle, & un ulcere qu'elle porte depuis ſix ans à une cuiſſe, lequel fait aujourd'hui le principal ſujet de cette Conſultation.

Pour remedier à cette diſpoſition du ſang & des humeurs, après une purgation convenable, la malade prendra pendant dix ou douze matins les bouillons avec les écreviſſes, les cloportes, quel-

ques plantes apéritives, & les sommités d'hypéricon.

La malade aïant été repurgée après les bouillons, prendra pendant quinze jours un bol fait avec vingt grains d'antimoine diaphoretique, & quinze grains de poudre de cloportes, avalant par dessus une écuellée de petit lait, auquel on ajoutera une once & demie de suc de cresson d'eau bien dépuré.

Au commencement de mars la malade aïant été purgée, reprendra les mêmes bouillons, & le même bol avec le petit lait. A ces préparations succedera l'usage du lait d'ânesse pendant un mois & demi. Et si ce lait, pris le matin pendant dix jours, passe bien, la malade prendra pour-lors le soir à son souper, une soupe, ou un ris au lait de vache, ou de chevre. Pendant l'usage du lait d'ânesse la malade prendra de deux en deux jours en se couchant le bol déja prescrit, & sera purgée au milieu, & à la fin.

Pendant les chaleurs de l'été la malade usera pour boisson ordinaire d'eaux acidules légeres, telles que sont celles de Spa, choisissant le tems des plus grandes chaleurs. Elle en boira six,

ou huit verres pendant douze matins ; elle se reposera une dixaine de jours, pour prendre ensuite le bain, ou le demi-bain domestique tiéde pendant cinq ou six matins, après lesquels, s'étant reposée quatre ou cinq jours, elle reprendra cinq ou six autres bains, ou demi-bains ; enfin une, ou deux semaines après, elle prendra pendant une douzaine de matins, les eaux de Spa tiédes, à la dose de huit, ou dix verres, dissolvant le premier jour dans le premier verre, & le dernier jour dans le dernier verre, deux onces de manne.

Pendant tout le tems de l'administration des remedes internes proposés, on ne doit point négliger les topiques pour parvenir à la cure de l'ulcere. Mais comme le baume d'acier, l'escharotique d'Alliot, le cautere actuel, & les autres remedes propres à consumer les chairs fongueuses, & étrangeres, ont été emploiés sans aucun succès, & que l'opération chirurgicale, c'est-à-dire l'incision des chairs étrangeres infiltrées de mauvais suc, faite avec le rasoir, ou le scalpel, ne paroît point convenir à cause de la foiblesse, & de la cacochymie dominante de la malade, on doit

avoir recours à des remedes plus doux, & qui conviennent à la cure palliative, & en même tems à la radicale, si elle est possible. A cette fin on doit avoir en vue d'emporter des bords de l'ulcere les mauvais sucs qui s'y ramassent, & qui s'y colent; de séparer par une louable suppuration les chairs molasses, & trop élevées, d'empêcher qu'il ne s'en forme de nouvelles, & enfin de procurer une louable cicatrice par la végétation, & la production de chairs vives, & rouges. On satisfera ces indications par la méthode suivante.

On commencera par panser l'ulcere avec des plumaceaux couverts de ce digestif.

DIGESTIF.

Prenez basilicum & baume d'Arceus, de chacun deux onces; huile de millepertuis autant qu'il en faut pour lui donner la consistence convenable.

Après un certain tems, s'il pousse de mauvaises chairs, on les consumera plus ou moins avec la pierre caustique ordinaire. On ne doit point négliger, selon le besoin, les lotions avec les eaux ther-

males de Lucques, ou autres de la même espece, ou les décoctions de bois de gaïac, ou des plantes vulneraires, ajoutant à chaque livre de décoction une once & demie de bon miel.

On substituera ensuite au digestif ci-dessus, l'onguent de pompholyx, ajoutant à chaque once de cet onguent une drachme ou une drachme & demie d'amalgame de plomb & de mercure, ou la même quantité d'ethiops minéral, préparé selon la méthode de Lemery.

Si l'ulcere résiste à la force de ces remedes, on le détergera avec les décoctions de geranium, de solanum vulgaire, & de plantin, ou avec les sucs extraits de ces mêmes plantes, & on le pansera en même tems avec les baumes de *Ranis aquaticis*, *vel ran. viridibus*, ou de crapaux. On prépare ces onguens au bain-marie avec le beurre frais. On peut mêler avec ces onguens différentes poudres anodynes, & absorbentes, comme sont les poudres de grenouilles vertes desseichées, d'écrevisses, la poudre de coquilles d'huitres calcinées, & les différentes préparations de plomb.... On peut saupoudrer l'ulcere avec ces poudres; les mê-

ler avec le cerat de galien, récent & bien lavé avec l'eau rose. On peut aussi panser l'ulcere avec ce même cerat, comme on l'a dit de l'onguent de grenouille.

Enfin si l'ulcere devenoit carcinomateux, on y appliqueroit les feuilles de bardane, de *solanum vulgare*, de *taxus barbatus*, la chair bouillie de tortue, & d'écrevisses; des tranches de chair de veau; la crême du lait, & autres anodins de cette espece.

On composera de tous les remedes rapportés, différemment mêlés, & combinés, plusieurs especes de remedes, comme différens nutritums, & autres onguens.

Délibéré à Montpellier le 2. novembre 1736.



CONSULTATION III.

Pour un malade auquel, après avoir passé deux fois par le grand remede, les mêmes accidens (qui étoient principalement des ulceres au palais & une fievre lente) reparurent quelque mois après, de sorte que ces ulceres qui n'attaquoient que le palais se sont communiqués au gosier, & à la langue.

Les Praticiens les plus expérimentés de ces derniers tems conviennent unanimement que les frictions mercurielles fournissent le secours le plus solide pour le traitement de la vérole, mais ils conviennent aussi que les succès favorables de ce remede dépendent de la maniere méthodique de l'administrer, & des dispositions particulieres, soit originaires, soit acquises, que le virus vénérien rencontre dans les sujets, en s'insinuant dans la masse de leur sang. Comme Monsieur a déja passé deux fois par les frictions, sans qu'elles lui aient procuré ni sa guérison, ni même aucun soulagement, il est naturel de penser que l'inutilité de ce se-

cours doit être rapportée ou à la mauvaise maniere de s'en servir, ou à des dispositions qui étoient cachées dans son sang, & qui en travestissant le caractere du virus qui s'y est mêlé, ont rendu inefficace l'action du mercure. Il paroît donc très-important de développer laquelle de ces deux causes on doit accuser.

On passe sous silence l'examen du premier traitement, parce que le seul exposé du malade le fera assez connoître.

Pour ce qui regarde le second traitement, on croit n'avoir rien négligé pour le rendre avantageux. En effet, on a emploïé des préparations très-longues, & telles que la fievre lente accompagnée de redoublemens, & qui avoit jetté Monsieur dans l'épuisement, pouvoit l'exiger. On lui fit prendre des bouillons d'écrevisses, avec le jeune poulet, & les amers. Ces bouillons furent suivis de l'usage des eaux minérales acidules pendant le tems ordinaire. Le nombre des bains fut porté jusqu'à celui de vingt, ou vingt-cinq, & dans le même tems on eut aussi recours au lait de vache écrêmé, & on a eu soin

d'entremêler les purgatifs néceſſaires en pareils cas, & les gargariſmes vulnéraires, & déterſifs.

Ces préparations redonnerent de la force, & de l'appétit au malade, auſſibien que la liberté d'avaler, de ſorte qu'on remarquoit à peine le moindre veſtige d'ulcere dans le fond de la gorge.

La quantité de la pommade, qui a ſervi à couvrir tout le corps a été de près de ſept onces. Dans ſa compoſition il y entroit le tiers de mercure revivifié du cinnabre. Dans le cours des frictions l'évacuation des urines a été très-abondante, & s'eſt ſoutenue de même depuis le commencement juſqu'à la fin. Il eſt ſurvenu de tems en tems des moiteurs, & même des crachotemens. Le ſéjour dans les linges a été de plus de trente jours. Le malade a ſenti vivement les effets du mercure; il y a eu différentes fois des révolutions de fievre, & l'on n'a pris le parti de finir le remede que lorſque les accidens fâcheux qui commençoient à ſe terminer ont engagé de le faire. On a d'ailleurs pouſſé l'action du mercure juſqu'au point de procurer une ſalivation

abondante, si cette évacuation n'avoit été croisée, & remplacée par le flux d'urine qui avoit pris le dessus ; ce qui est démontré par les ulceres qui parurent à la gorge, & desquels on devoit attendre la salivation. Les circonstances que l'on vient de détailler, caracterisent le traitement méthodique, & conforme aux régles de la bonne pratique ; il semble donc que ses évenemens devoient être heureux.

Sur ce qui vient d'être avancé, on a lieu de soupçonner que le levain vénérien qui a été communiqué au sang de Monsieur y en a rencontré quelqu'autre d'une nature singuliere, & avec lequel il a formé un alliage bizarre, qu'on doit regarder comme la cause de sa dégénération. Ce soupçon est d'autant plus fondé que l'on remarque très-communément cette métamorphose dans les personnes d'un tempérament scorbutique, scrophuleux, gouteux, cachectique, cancereux, &c. lorsqu'elles viennent à prendre la vérole. Il arrive même dans ces sortes de cas que le mercure perd sa propriété spécifique pour développer les dispositions cachées dans la masse du sang, & aug-

menter la violence des ſymptômes, qui avoient déja paru. L'état où Monſieur ſe trouve préſentement ſemble autoriſer cette idée, puiſque le faux calme, causé par le dernier remede, eſt ſuivi d'un renouvellement d'accidens plus fâcheux.

Pour prendre un parti qui mette le malade à l'abri des faux jugemens qu'on pourroit porter ſur la nature, & ſur la cauſe, de ſa maladie, il ſemble qu'on doit ſe ſervir de tous les moïens qui peuvent éclaircir le doute où l'on ſe trouve, en variant un peu la méthode du traitement.

Pour ſuivre ce projet, on aura recours à des remedes qui rempliſſent l'indication d'une guériſon radicale, ou qui du moins puiſſent empêcher le progrès de la maladie, & tenir lieu de préparations à d'autres ſecours, ſi l'on eſt convaincu par de nouveaux faits, que la diſpenſation du mercure a été défectueuſe. Dans cette vue, on donneroit la préférence aux remedes ſuivans.

On commencera par purger le malade; & il prendra enſuite pendant un mois chaque matin, une écuellée de lait d'â-

neſſe entier. Il dînera à midi avec une ſoupe à la viande, une couple d'œufs frais, & un morceau de pain ; il avalera vers les quatre ou cinq heures de l'après midi, une écuellée de lait de vache écrêmé, & coupé avec parties égales d'une légere décoction de ſalſepareille, ou de ſquine, & vers les huit ou neuf heures du ſoir, il boira une autre écuellée de lait de vache préparé, & coupé, comme il vient d'être dit, mangeant un morceau de pain, ou quelques biſcuits par deſſus. Il ſera purgé avec ſa médecine à la fin du mois.

Il uſera enſuite pendant une quinzaine de jours d'une ptiſanne ſudorifique ordinaire, dont il prendra un verre le matin, l'autre vers les quatre ou cinq heures de l'après midi, & le troiſiéme à l'heure de ſon coucher. Il pourroit, au lieu de cette ptiſanne, prendre celle de Munié-Calat, qui ſe débitoit autrefois à Paris dans la rue Traverſine. On croit même devoir donner la préférence à cette ptiſanne, par les heureuſes expériences, qui en ont été faites dans cette ville, dans cette province, & dans d'autres endroits plus

éloignés, sur plusieurs personnes de différens âges, de différent sexe, attaquées d'ulceres à la bouche, au nez, aux aines, &c. & de pustules ulcerées à la tête, au fondement, &c. qui avoient résisté aux frictions mercurielles réitérées jusqu'à deux ou trois fois, & qui disparurent par l'usage de cette prisanne.

Si l'on remarquoit des effets avantageux de ce remede pendant les quinze premiers jours, on le continueroit pendant une seconde quinzaine, observant les précautions convenables en pareil cas, & après l'avoir finie, on pourroit encore recourir au lait d'ânesse, ou au lait de vache, & à ses préparations.

Si la prisanne prise pendant une semaine, ou les quinze premiers jours, produisoit quelque mauvais effet, on en abandonneroit l'usage pour reprendre celui du lait d'ânesse entier, ou du lait de vache écrêmé, qu'il faudroit boire deux fois par jour, sans la décoction de salsepareille, pendant un mois, ou un mois & demi, purgeant suivant le besoin; & enfin, si l'on étoit pleinement convaincu de l'inutilité des autres anti-vénériens, & que l'existence du virus

se démontrât de plus en plus, on donneroit un grand nombre de bains, on feroit continuer le lait, & après une très-longue préparation, on se détermineroit à un troisiéme essai des frictions mercurielles, dont la dispensation demande l'attention d'un homme extrêmement expérimenté. On remarquera pourtant que s'il paroissoit quelque signe d'une disposition cancereuse dans les ulceres, il faudroit s'en tenir aux seuls adoucissemens; les remedes mercuriels étant très-contraires à cette constitution du sang.

Les gargarismes légérement detersifs, & anodyns, ou bien vulneraires, & antiscorbutiques peuvent être d'un grand secours pendant l'usage des remedes ci-dessus.

Délibéré à Montpellier le 20. décembre 1736.



CONSULTATION IV.

Sur une complication de levain scrophuleux, scorbutique, & peut être vénérien.

LEs différens accidens dont Madame a été fatiguée depuis longtems, malgré leur complication dependent d'une même cause, c'est-à-dire de la grossiereté, & de la saumure de la masse de son sang. Il faut pourtant convenir que la portion blanche ou lymphatique a reçu des impressions plus marquées du vice général des liqueurs. En effet les fréquentes migraines & les accès de fievre auxquels Madame a été sujette avant l'âge de quatorze ans, ont été les productions de la lymphe digestive mal conditionnée ; le petit ulcere fistuleux placé à l'articulation du gros doigt du pied, & qui s'ouvre & se ferme de tems en tems ; l'enflure du bas des jambes qui ne fut que passagere ; le gonflement survenu aux glandes du col & qui subsiste encore, doivent leur origine à la constitution vicieuse de la lymphe qui roule

dans les différentes parties du corps, mais sur-tout dans les vaisseaux lymphatiques de Bartholin; les pertes blanches qui ont paru après le mariage, supposent l'épaississement & l'acreté de la lymphe uterine; enfin les fréquentes fluxions qui attaquent les dents, les jouës, les gencives & les autres parties intérieures de la bouche, reconnoissent pour cause le desordre de la lymphe salivale, & les douleurs de rhumatisme vagues; les oppressions & les rhumes de poitrine ne sauroient être raisonnablement rapportés qu'au mauvais caractere de la lymphe musculaire & de la lymphe tracheale.

Il n'est pas si aisé de déterminer lesquelles sont les causes qui ont agi par préférence sur la partie lymphatique du sang. Cependant si l'on fait attention à l'ulcere fistuleux du gros orteil, aux tumeurs lymphatiques du col, & à la disposition scrophuleuse de quelque parent de Madame, l'on a lieu de soupçonner que son sang a reçu des atteintes du levain des tumeurs froides. Les fluxions fréquentes sur les dents, le gonflement des gencives, la carie des dents & leur tremblement, ne permet-

tent guéres de douter qu'il n'y ait une humeur scorbutique propre à causer ces derniers accidens.

Les maladies de galanterie dont le pere de Madame avoit été attaqué avant son mariage, semblent ne meriter aucune attention, puisqu'elles avoient été traitées par le remede spécifique antérieurement. Il n'est guéres permis de rien décider sur cette matiere, mais on a lieu de présumer qu'on peut se tranquilliser de ce côté là.

Comme les pertes blanches qui ont suivi le mariage de Madame ont duré long-tems, & qu'elles ont été accompagnées d'ardeur d'urine, il s'agit de sçavoir si Monsieur son époux doit compter qu'il n'y a rien de sa part qui influe dans le developement des pertes blanches.

Pour traiter méthodiquement les accidens qui font le sujet de cette Consult tion, l on doit se proposer de soutenir les fonctions de l'estomac, de diviser & d'affiner la portion lymphatique & le reste de la masse du sang, d'en tempérer l'acrimonie trop exaltée, d'en rétablir la douceur & le baume, & de detruire le levain scrophuleux &

ſcorbutique, que l'on ſoupçonne dans la maſſe des liqueurs. Nous eſperons que ces indications ſeront remplies par le moïen des remedes ſuivans.

On commencera par une ſaignée du bras, dans laquelle on tirera deux paletes de ſang, & le lendemain on purgera ſuivant cette formule, retranchant le ſenné, s'il eſt contraire à la malade.

PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins ſix drachmes; rhubarbe concaſſée une drachme; fleurs de pêcher une demi-poignée; faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine. Infuſez à froid dans huit onces de cette liqueur une drachme de feuilles de ſenné mondées fleurs de mauve une pincée; diſſolvez dans la colature deux onces de manne de Calabre; faites une potion qui ſera priſe le matin avec les attentions convenables.

Immédiatement après Madame boira pendant dix matins un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, ou un jeune poulet; une drachme de

racine d'énula campana ſeiche & concaſſée ; les cuiſſes écorchées & écraſées de quatre ou cinq grenouilles, & une demi-poignée des feuilles de creſſon d fontaine. On jettera dans le pot ſur la fin de la coction une pincée des ſommités ſeiches & fleuries d'hypericon ; & on repurgera à la fin avec la même médecine.

Pendant les dix matins ſuivans, Madame uſera de l'opiate ci-jointe, avalant par-deſſus chaque doſe deux taſſes d'infuſion de feuilles de méliſſe ſeiche préparée à la maniere du thé, réitérant la purgation à la fin.

OPIATE.

Prenez conſerves d'énula campana & kynorrhodon, de chacune une demi-once ; cloportes préparés quatre ſcrupules ; extrait de rhubarbe une drachme ; faites avec le ſyrop de capillaire une opiate qui ſera diviſée en dix parties égales pour autant de matins.

Madame prendra enſuite pendant douze matins un grand verre, ou une écuellée médiocre, de petit lait, qu'on tirera du lait de chevre ou de vache,

caillé avec la presure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage, en le laissant égouter à travers un linge, pour le clarifier d'abord après avec le blanc de deux œufs. On éteindra dans ce petit lait quelques cloux rouillés & rougis au feu, & on y dissoudra deux ou trois bonnes cuillerées de suc de cresson de fontaine bien dépuré, finissant par la même médecine.

Après ces remedes on verra lequel aura le mieux réussi, &, si les bouillons ont bien passé, on les redonnera pendant une seconde neuvaine ; & on pourroit même y ajouter une ou deux écrevisses de riviere, recommençant de suite la même opiate, & repurgeant après la dixaine de son usage.

On a lieu d'esperer après ces précautions que le lait d'ânesse passera ; ainsi Madame le prendra le matin, & le continuera pendant cinq ou six semaines, commençant par un grand verre, & montant peu à peu à la quantité de l'écuellée ; &, si ce lait a produit de bons effets pendant une dixaine de matins, on en donnera une seconde prise à l'heure du coucher, commençant par un bon verre. On purgera à la fin,

& même au milieu, si on le juge nécessaire; observant, lorsque Madame usera du lait le soir, de la faire souper très-légérement, & vers les six heures. Durant tout le tems du lait on fera prendre à la malade dans la premiere cuillerée de soupe, à l'heure du dîner, huit grains de saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, & cela d'abord de deux en deux, & ensuite de trois en trois jours.

Pendant le cours de ces remedes, Madame se servira de tems en tems pour sa boisson d'une legere infusion de limaille de fer rouillée dans l'eau de fontaine.

Les chaleurs de l'été étant arrivées, on fera tenter à la malade quelques demi-bains domestiques tiédes, où elle demeurera une heure ou environ chaque fois; &, si elle les supporte bien, elle les continuera pendant une neuvaine de matins, avalant à la sortie un bouillon de poulet altéré avec les feuilles de cresson de fontaine. On pourroit même essaïer d'y mettre deux écrevisses. Aïant été repurgée à la fin, Madame boira pendant douze matins une écuellée de petit lait préparé

comme il a été dit ci-dessus. On finira par le purgatif, si on le juge nécessaire.

Au commencement de septembre prochain Madame reviendra aux mêmes bouillons, à la même opiate, au petit lait, & enfin au lait d'ânesse entier, le continuant pendant deux mois, & gardant en tout les précautions marquées ci-dessus.

Madame doit se nourrir avec des potages à la viande, du bouilli & du rôti, se privant des ragouts, des salades, des fruits cruds, des alimens maigres, & de tous ceux qui sont venteux, indigestes, ou échauffans.

Déliberé à Montpellier le 13. mars 1739. *signé*, MONTAGNE.



CONSULTATION V.

Sur le traitement des végétations de l'urethre, communément carnosités.

LA maladie pour laquelle Monsieur se rendit en cette Ville l'année passée a été traitée depuis long-tems, & les remedes qui la regardoient précisément l'ont terminée d'une maniere aussi gracieuse qu'on pouvoit le souhaiter; mais une maladie qui n'a été découverte qu'ici, & à laquelle on donne vulgairement le nom de carnosité, a donné lieu au long séjour que Monsieur a été obligé de faire à Montpellier. Cette carnosité, ou embarras du canal qui existoit depuis les injections qu'on avoit emploïées dans la cure de sa gonorrhée virulente, se manifesta seulement par le dérangement qu'elle produisoit dans la sortie de l'urine, pendant l'usage des eaux minérales rafraichissantes que l'on avoit trouvé à propos de conseiller, dans la vue de préparer au grand remede. Durant tout le cours des onctions, on n'a point songé au trai-

tement de la carnosité, & même les onctions finies, on a cru devoir travailler à adoucir l'acrimonie naturelle du sang, & à calmer la fougue que le remede spécifique avoit excitée dans les liqueurs. On a eu intention par le moïen de ces préparations de prévenir les orages que le jeu de la sonde a accoutumé de causer dans ceux qui ont le canal embarrassé, & qui ont besoin qu'on le moule, & qu'on entretiene son calibre dans une dilatation convenable, pour que l'évacuation de l'urine s'exécute. Pendant le tems qui s'est écoulé depuis la fin des onctions jusqu'à l'emploi de la sonde, on s'est servi du lait d'ânesse le matin, & on a donné le soir une soupe au lait de vache.

Après avoir continué pendant plusieurs mois ce régime de vivre adoucissant, Monsieur a été fatigué familierement par des ardeurs d'urine, par des gonflemens douloureux dans toute la verge, par une chaleur très-vive dans le col de la vessie & dans le canal de l'urethre, par des épreintes ou fréquentes envies d'uriner, & par la sortie de l'urine plus ou moins difficile, longue, & laborieuse. Tous ces acci-

dens déterminerent Monſieur à ſe laiſſer ſonder, ou plutôt à ſe ſonder lui-même avec des ſondes de plomb de différentes groſſeurs, commençant par celles qui étoient les moins groſſes, pour monter par gradation à celles qui le ſeroient le plus.

On voulut commencer l'uſage de la ſonde par des injections d'huile d'amandes douces dans le canal de l'urethre, mais on les abandonna à cauſe des grandes irritations qu'elles produiſoient, & on ſe contenta d'huiler la ſonde avant de l'introduire. Ce fut le malade lui-même qui fit la manœuvre; & les progrès qui la ſuivirent pour avancer vers le col de la veſſie, furent très-lents. Cependant on a été convaincu par le chemin de la ſonde qu'il y avoit pluſieurs gonflemens ou obſtacles dans le canal, dont les deux premiers n'ont pas été conſiderables, mais le troiſiéme a donné beaucoup de peine, & a ſouvent arrêté l'action de la ſonde.

Malgré la douceur avec laquelle Monſieur procédoit à l'introduction de la ſonde, on a été forcé de l'interrompre deux ou trois différentes fois, & il eſt ſurvenu des mouvemens de fievre,

des ſtranguries, des ſuppreſſions d'urine qui ont duré quelques heures, des gonflemens douloureux dans le bas-ventre, des douleurs plus ou moins fortes dans le col de la veſſie, dans ſon col & dans tout le canal. Pour calmer ces accidens, on a eu recours aux remedes qui ſeront propoſés ci-après, & quand la force des ſymptômes a été un peu tombée, on a voulu tenter de ſoigner le canal en dedans, & en dehors, par des injections avec le lait, ou avec les liqueurs les plus adouciſſantes, par les cataplâmes les plus relâchans & les plus anodins, par les fomentations de la même eſpece, par les bains particuliers faits avec les plantes les plus aſſoupliſſantes & les plus anodynes, dans leſquelles le malade trempoit les parties affectées; enfin on n'a pas négligé les demi-bains domeſtiques; mais tous ces ſecours ont été non-ſeulement inutiles, mais encore déſavantageux, & ont aigri les accidens, de ſorte que Monſieur étoit rebuté de toutes ſortes de remedes.

On eſt pourtant revenu pluſieurs fois à la manœuvre de la ſonde, & on l'a interrompue de même, ſoit par l'arri-

vée de nouveaux ſymptômes, ſoit par la grande ſenſibilité du malade, qui ſe décourageoit dès que quelque nouvel orage ſe préparoit. Il s'écoula une longue tréve, pendant laquelle il ne fut point queſtion de ſonde, & durant tout ce tems-là les ſymptômes étoient très-inquiétans, & il ſe faiſoit des écoulemens d'urine très-abondans. Elles étoient d'abord très claires, elles furent enſuite chargées d'une grande quantité de glaires. On ſoupçonna un corps étranger dans la veſſie, c'eſt à-dire le calcul. On annonça à Monſieur ſans aucun ſigne démonſtratif, & ſans beaucoup de ménagement, qu'il avoit un ulcere dans la veſſie; mais on a eu le tems de convaincre de fauſſeté ces prétendues prophéties, & après de mûres réflexions, il a fallu revenir aux premiers ſentimens qui avoient été portés par le Médecin & le Chirurgien ordinaires, & ceux qui avoient voulu décrier l'uſage de la ſonde ſont convenus qu'elle fourniſſoit le ſeul ſecours efficace, & qu'on ne pouvoit ſans ſe tromper groſſierement en emploïer d'autre. Il a été d'ailleurs établi que ni les bougies ordinaires, ni les cordes

de boïau, ne devoient pas l'emporter sur les sondes de plomb, que les praticiens les plus habiles & les plus expérimentés dans le traitement de la carnosité, ont adoptées après une foule d'observations qui démontrent l'inutilité, ou pour le moins le peu de succès & des bougies ordinaires, & des cordes de boïaux.

Monsieur a éprouvé lui-même l'avantage des sondes de plomb, & s'il avoit pû surmonter sa grande sensibilité, il seroit arrivé dans la vessie il y a plus de trois mois; &, quoiqu'il soit parvenu à uriner très-librement, il ne s'est pas procuré la consolation de se rendre entierement maître du canal en entrant dans la vessie chaque fois qu'il se sonde.

La conduite que Monsieur doit tenir présentement est toujours la même, c'est-à-dire qu'il ne doit point se négliger, & qu'il est absolument necessaire que le canal soit entretenu dans sa liberté, & dans sa dilatation, par le moïen de la sonde. Il convient même que pendant le voïage il se repose deux ou trois fois, & que durant cet intervalle il use de la sonde, pour éviter que

le canal ne se retrecisse, & que les gonflemens ne prennent le dessus. Mais après son arrivée chez lui, & après avoir laissé tomber la fatigue du voiage, il aura la bonté de reprendre la sonde, & de ne rien négliger, non seulement pour passer le grand obstacle, mais encore pour parvenir dans la vessie, parce que sans cette précaution, il ne pourra jamais s'assurer d'une sortie libre de l'urine jusqu'à la fin de ses jours. On se croit de plus obligé de lui représenter qu'il seroit très-dangereux pour lui d'abandonner l'usage de la sonde, & qu'il se rendroit encore plus malheureux, si par avanture il se laissoit persuader l'application des bougies qui portent des remedes consomptifs, ou rongeants, débitée par certaines gens de mauvaise foi, comme propres à détruire la carnosité. On a bien des expériences & des observations sur le mauvais succès de ces sortes de remedes, dont les habiles gens sont rebutés en France, & dans tous les Païs où l'on est instruit sur le traitement de la carnosité, ou des végétations qui se forment dans le canal de l'urethre. C'est aussi sur ces fondemens que l'on prend la liberté de-

donner de pareils avis, auxquels on joindra celui de plier, ou de couder la sonde dont le malade se servira.

On espere qu'il ne surviendra point d'accidens fâcheux dans le voïage, ni dans la suite; cependant on aime mieux donner dans une précaution outrée, & proposer des secours inutiles, que de manquer à la moindre circonstance qui peut tendre à l'avantage du malade.

Supposé que pendant la route, ou dans la suite du tems, il arrivât quelque nouvelle attaque d'irritation extraordinaire dans le canal, des rétentions d'urine, ou d'autres accidens detaillés ci-dessus, l'on examinera d'abord si un frisson plus ou moins grand précéde, & dans ce cas il conviendroit de laisser finir le frisson, de le rendre même plus court par l'application des linges chauds sur les extremités supérieures & inférieures. On couvriroit davantage le malade, & dès que le développement de la fievre & de la chaleur se feroient bien remarquer, on auroit recours à la saignée du bras. Mais si l'attaque commençoit par la fievre, on emploïeroit d'abord la saignée; on obligeroit

le malade de boire fréquemment d'une ptisanne faite avec la racine de nymphea, deux drachmes de graine de lin enfermée dans un linge, & deux bonnes pincées de fleurs de mauve ou de violette.

Si malgré ces secours le malade souffroit beaucoup, & sur-tout si le bas-ventre étoit tendu & douloureux, on réitéreroit la saignée quatre ou cinq heures après la premiere, & une heure & demie après on donneroit cette émulsion.

EMULSION.

Prenez semences de pavots blancs concassée deux drachmes; une demi-once des quatre semences froides majeures mondées; pilez dans le mortier de marbre, versant à mesure sur les semences autant d'eau d'orge qu'il en faudra. Dissolvez dans huit once de colature une once de syrop de guimauve de Fernel; un grain & demi de laudanum; faites une émulsion qui sera prise dans les circonstances convenables, ou en se couchant, si l'on n'est pas déterminé par la necessité à le donner dans un autre tems.

Durant tout ce tems on appliqueroit sur le bas-ventre un linge trempé dans une décoction faite avec les feuilles de mauve, de violettes, & de branche ursine, sur chaque trois livres de laquelle on ajouteroit quatre onces de bon vinaigre; on observeroit d'exprimer le linge trempé dans la décoction qui doit être tiéde; on observeroit aussi de couvrir avec le même linge le scrotum, la verge, & le périnée. Mais, comme la préparation de cette fomentation demanderoit quelque tems, on pourroit à sa place ajouter à trois livres d'eau de fontaine tiéde quatre onces de bon vinaigre, & on tremperoit le linge dans ce mélange, afin de pouvoir sur le champ secourir le malade, & fomenter le bas-ventre, les bourses, & le périnée. On continueroit ce remede vingt-quatre ou trente heures, plus ou moins; on resaigneroit, s'il étoit nécessaire; on se serviroit d'une boisson abondante de la prisanne, & enfin on auroit recours au lavement suivant.

LAVEMENT.

Prenez feuilles de mauve & de vio-

letes, de chacune une demi-poignée; fleurs de mauve & de nénuphar, de chacune deux pincées; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & dissolvez dans dix onces de colature une once de moëlle de casse récemment extraite, & deux onces d'huile d'amandes douces; faites un lavement.

On réitéreroit ce lavement & les autres remedes ci-dessus suivant le besoin, & si malgré tous ses secours les urines ne couloient point, il faudroit sonder le malade, & entrer dans la vessie. Dans une pareille circonstance, il feroit absolument necessaire qu'une personne adroite & expérimentée introduisît la sonde, ou que le malade lui-même le fît, s'il avoit la force de l'exécuter.

Les accidens aïant été calmés on viendroit à l'usage de cette purgation.

PURGATION.

Prenez fleurs de pêcher une poignée; pulpe de tamarins une once; pulpe de casse récemment extraite dix drachmes; sel d'Epsom deux drachmes; faites bouillir dans l'eau de fontaine,

& dissolvez dans huit onces de colature deux onces de manne de Calabre; faites une potion.

On pourroit quelques heures avant la médecine faire avaler trois onces d'huile d'amandes douces.

Les remedes qu'on vient de proposer, ont été emploïés ici avec succès dans les attaques de suppression, ou de rétention, survenues deux ou trois fois, ainsi on a été bien aise d'en donner le detail.

Monsieur, étant arrivé chez lui, s'y reposera pendant quelque tems, & quand les grandes chaleurs seront passées il reprendra le lait d'ânesse, dont il avalera une écuellée le matin; & le soir à son souper il mangera une soupe ou un ris au lait de vache, continuant de même jusqu'au froid de l'hiver, & se purgeant avec la médecine marquée ci dessus au commencement & à la fin du lait.

A l'égard de la sonde on exhorte Monsieur de nouveau à en continuer l'usage, & il doit même observer scrupuleusement ce qu'on a l'honneur de lui conseiller la-dessus, & gagner sur soi de mépriser les petites douleurs que la

ſonde peut produire dans les commencemens, parce que le canal s'accoutume peu à peu au paſſage de la ſonde ; & qu'avec le tems l'introduction en eſt ſimple, & ſans incommodité. Il doit de plus faire tous ſes efforts pour pouſſer la ſonde dans la veſſie, &, quand il y ſera parvenu, il conviendra de la laiſſer ſejourner pendant pluſieurs heures dans le canal ; ce qu'il eſt encore bon de faire toutes les fois que l'introduction de la ſonde s'exécutera, principalement après avoir paſſé le grand obſtacle. Sans cette précaution il ſera difficile que Monſieur reçoive tous les grands avantages qu'il doit attendre de la ſonde. Il doit au reſte ſe nourrir avec des potages à la viande, du bouilli & du rôti, même les jours prohibés par l'Egliſe. Il évitera toute ſorte d'exercices fatiguans, comme les courſes à cheval ou à pied, l'abus des plaiſirs de Cythere, les veilles exceſſives, & autres fatigues, dont le détail eſt inutile. Il doit auſſi être extrêmement modéré dans la boiſſon du vin, ou même s'en paſſer abſolument dans les cas d'ardeur d'urine.

A Montpellier le 18. juillet 1738. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION IV.

Sur une palpitation de cœur.

LA palpitation habituelle à laquelle le jeune malade est sujet depuis quelques mois, & l'oppression qui se met de la partie, apres de legers mouvemens, doivent être rapportés à la constitution engluée & résineuse de la masse du sang. Il est difficile de déterminer avec solidité s'il se trouve quelque vice local dans les gros vaisseaux voisins du cœur, ou dans les oreilles ou dans le cœur même ; mais on est presque en droit d'assurer qu'il y a des concrétions tuberculeuses établies dans la substance des poulmons, dès qu'on fera attention que le jeune malade a eu des glandes au col, & que dans la famille on y a la poitrine assez délicate.

La fievre lente qui se remarque même dans des distances éloignées du repas, & les petits redoublemens qui surviennent le soir, supposent que les digestions sont dérangées, & que les

premieres voies fournissent au sang des matieres mal travaillées, & propres à l'épaissir d'abord, & à y produire dans la suite des mouvemens tumultueux; ce qui est confirmé par l'appétit peu réglé du jeune malade.

Quoique le volume du foie ne soit pas considerablement augmenté, l'on juge que la sécrétion de la bile n'est pas libre, & qu'il y a de légéres obstructions dans ce viscere, puisqu'en le touchant on distingue un rénitence dans le lobe extérieur. On ne peut pas assurer précisément s'il y a beaucoup de glandes gorgées dans le mésentere, mais il est constant qu'il y en a quelques-unes qui souffrent des obstructions, qui sont une suite necessaire du caractere vicieux de la lymphe, demontré par les glandes qui ont paru au col, comme il a été dit.

Pour tirer tout le parti possible de l'état présent de Monsieur, on doit se proposer de mettre les digestions en régle, de diviser & d'affiner la masse du sang, mais sur-tout la portion lymphatique; d'en tempérer l'acrimonie; & de dégager les différens couloirs qui souffrent des embarras. Nous esperons

que

que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

Le malade aïant été purgé, boira pendant dix matins un bouillon de poulet avec un nouet de limaille de fer rouillée; deux écrevisses; le cerfeuil ou les sommités d'api, & six cloportes frais. Aïant été repurgé à la fin de la dixaine, il prendra pendant les douze matins suivans un grand verre de petit lait de vache avec les cloportes, y éteignant une couple de cloux rouillés & rougis au feu. On finira par le purgatif.

On donnera durant le cours de ces remedes, pour boisson ordinaire, une infusion de limaille de fer rouillée dans l'eau de fontaine.

Pendant l'hiver on nourrira le malade aussi régulierement qu'on le pourra, & on lui fera prendre trois fois la semaine, dans la premiere cuillerée de soupe, à l'heure du diner, six grains de saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai.

Le printems prochain, on tirera une palete de sang au malade, si on le juge nécessaire, &, après l'avoir purgé, on lui donnera les mêmes bouillons & le

même petit lait, pour avoir recours ensuite au lait de chevre entier, dont le malade boira un verre médiocre pendant un mois ou cinq ſemaines, & pendant ſon uſage, il prendra de deux en deux, & enſuite de trois en trois jours, ſix grains de ſaffran de mars apéritif. On pourroit même ſi le lait du matin paſſoit bien, faire prendre au malade une petite ſoupe au lait de vache.

Délibéré à Montpellier.

CONSULTATION VII.

Sur des vents avec gonflement du ventre; inquiétudes, oppreſſion de poitrine, perte de ſommeil.

IL eſt conſtant par le mémoire que le malade a dreſſé lui-même que pendant la journée il jouit d'une aſſez bonne ſanté, mais que le ſoir avant & après avoir ſoupé il ſent des grouillemens dans le ventre plus ou moins violens, qui ſont ſuivis de vents qui s'échapent &

par la bouche & par le fondement. Il est constant de plus que lorsqu'il est couché son ventre se trouve gonflé & tendu ; & que la région de son estomac est gênée circulairement. A ces circonstances se joignent des inquiétudes, des douleurs qui affectent l'estomac, & la poitrine avec les reins, & une oppression inquiétante, qui à peine permet au malade de garder une situation fixe, & croise même le sommeil.

De ces faits on croit pouvoir conclurre que tous les accidens que l'on vient de détailler dependent de l'action fougueuse, & du météorisme des matieres contenues dans l'estomac, & qui par cette raréfaction tumultueuse distendent ce viscere, & jettent dans un jeu spasmodique le diaphragme, & les muscles de la poitrine avec les nerfs qui se distribuent dans les poulmons ; ce qui paroît démontré par le gonflement de l'estomac, par les grouillemens qui s'y passent, & par la sortie des vents qui se fait par en haut & par en bas, précisément dans le tems qui précéde les heures du coucher.

La formation d'une grande quantité de vents dans l'estomac est une suite de

la grosſereté & de la ſaumure des liqueurs digeſtives ; de la diviſion imparfaite des alimens qui doivent être travaillés ; & enfin du jeu ſpaſmodique, & de la chaleur exceſſive de l'eſtomac. Mais le caractere des liqueurs digeſtives détermine celui de la maſſe du ſang ; l'on doit donc conclure que toute la maſſe des liqueurs péche par une trop grande conſiſtence, par une ſaumure trop exaltée, & par une chaleur vicieuſe, dont l'eſtomac participe. Le genre nerveux d'ailleurs doit avoir perdu ſa ſoupleſſe, & avoir contracté une tenſion approchante du ſpaſme. La lymphe nourriciere qui arroſe & entretient les parties aïant acquis une conſiſtence engluée, ou étant devenue propre à ſe racornir, il ſemble que les fondans & diviſans qui ont été conſeillés au malade, confirment ce que l'on vient d'avancer.

Pour traiter méthodiquement les accidens qui font le ſujet de cette conſultation, on doit ſe propoſer de mettre les digeſtions en régle, de diviſer la maſſe du ſang ſans l'incendier, d'en temperer le feu & l'acrimonie en lui redonnant ſa douceur & ſon baume,

& de corriger la roideur, & la tension vicieuse du genre nerveux. Nous esperons que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

Monsieur aïant été saigné, & purgé, il prendra pendant dix matins un bouillon fait avec le jarret de veau, une drachme de racine d'énula campana concassée, deux ou trois écrevisses, les cuisses écorchées de quatre ou cinq grenouilles, une demi-poignée des feuilles de chicorée amere de jardin, & une pincée de sommités fleuries d'hypéricon, se repurgeant à la fin.

Pendant les douze ou les quinze matins suivans, Monsieur boira une écuellée de petit lait de vache ; on y éteindra quelques morceaux de fer rougis au feu, & on y dissoudra quatre cuillerées de suc de fumeterre bien dépuré, réitérant le purgatif à la fin.

Si les bouillons ont produit un bon effet, on y aura encore recours pendant une seconde dixaine, & de suite au petit lait, observant ce qui a déja été marqué pour le premier usage de ces remedes. Vers le commencement de juillet, Monsieur prendra le bain, ou le

demi-bain domeſtique tiéde, buvant à la ſortie un bouillon ordinaire altéré avec les feuilles de quelque plante rafraichiſſante, &, après huit ou neuf jours de repos, Monſieur ira à Amphion pour y faire boire les eaux pendant quinze ou dix-huit matins, commençant par ſept ou huit verres, & montant peu à peu à la quantité de quinze ou ſeize. Si on jugeoit que les eaux de Vals fuſſent plus convenables, on pourroit les faire venir, & les prendre pendant une dixaine de matins.

Il eſt bon d'obſerver que ſi les accidens de Monſieur dépendent de l'action de quelque levain vénérien dans le ſang, il tireroit très - peu d'avantage des remedes ci-deſſus pour une cure radicale. Il gardera un bon régime de vivre boira très-peu de vin, ſe nourrira avec des potages à la viande, du bouilli, & du roti; mais il doit ſouper très-frugalement, évitant tous les alimens de haut goût, & tous ceux qui ſont cruds, indigeſtes, ou échauffans. Il ſera bon qu'il ſe diſſipe par la promenade à pied, & à cheval, & par des occupations, qui ſans le fatiguer,

puissent l'amuser, & l'éloigner des contentions d'esprit.

Délibéré à Montpellier le 18. avril 1739.

CONSULTATION VIII.

Sur des pertes blanches.

MAdame a fait huit ou neuf enfans. Il y a environ six ou sept ans qu'elle n'en fait plus, & depuis deux ou trois ans, elle a des pertes blanches presque continuelles, & quelquefois mêlées de rouge; elle est pourtant bien réglée, elle est maigre, & a le visage rempli de boutons, & un grand dégoût depuis six mois.

On doit rapporter les pertes blanches presque habituelles, mais quelquefois mêlées de sang, dont Madame est attaquée depuis deux ou trois ans, aux obstructions que la lymphe utérine a formées dans le couloir destiné à sa séparation. Il y a même lieu de croire que ce couloir a été forcé, & rendu propre à recevoir une matiere lympha-

tique plus grossiere, & propre à en déterminer par son âcreté une séparation plus abondante. Mais le caractére de la lymphe utérine détermine celui de toute la portion blanche, & du reste de la masse du sang ; on doit donc conclurre que toute la masse pêche par une trop grande consistence, & par une saumure trop exaltée. Cet état des liqueurs est démontré par le tempérament maigre de Madame, & par le grand nombre de boutons qu'elle a à la face, & que l'on doit regarder comme les productions d'un sang échauffé. Le dégoût qui la fatigue depuis six mois étant une suite de la disposition engluée de la lymphe digestive, confirme ce que l'on a avancé.

Pour guérir les pertes blanches qui font le principal objet de cette Consultation, l'on doit avoir en vûe de rectifier les fonctions de l'estomac ; de procurer une division douce, & ménagée à la masse du sang ; d'en modérer la saumure trop exaltée ; de retrancher les embarras du couloir utérin, & de lui redonner son ressort. Nous esperons que ces indications seront remplies par le moïen des secours suivans.

Madame aïant été saignée, & purgée, prendra pendant dix matins un bouillon fait avec le collet de mouton, une drachme de racine d'énula campana, deux ou trois écrevisses, les cuisses écorchées de quatre ou cinq grenouilles, & deux pincées des feuilles de cerfeuil, dissolvant dans deux ou trois cuillerées de ce bouillon coulé, dix-huit ou vingt grains de tartre chalybé soluble.

Pendant les dix matins suivans, elle usera de l'opiate ci-jointe, avalant par dessus chaque dose une couple de tasses d'infusion des feuilles de mélisse seiches, préparée à la maniere du thé.

OPIATE.

Prenez conserves de kynorrhodon & de petite absynthe, de chacune trois drachmes; antimoine diaphorétique, cachou brut, & tartre martial, de chacun deux drachmes; cloportes préparés & extrait de rhubarbe, de chacun une drachme; faites avec le syrop de capillaire une opiate, qui sera partagée en dix prises égales.

Madame boira ensuite pendant douze

matins une écuellée de petit lait, y éteignant quelques morceaux de fer rougis au feu, y dissolvant deux ou trois cuillerées de suc de cerfeuil.

Supposé que les bouillons eussent échauffé Madame, on lui feroit prendre le petit lait avant l'opiate, & elle le réitéreroit encore après l'avoir finie.

Après ces préparations, Madame boira pendant un mois ou cinq semaines, le matin dans son lit, le lait d'ânesse entier, commençant par un grand verre, & montant peu à peu jusqu'à la quantité de l'écuellée; &, si ce lait a bien passé pendant une dixaine de jours, elle mangera le soir une soupe au lait de vache. Pendant tout le tems du lait, on ajoutera à la première cuillerée de celui d'ânesse, de deux en deux jours, une poudre faite avec quinze grains de corail, & dix grains de cachou brut réduit en poudre. On repurgera à la fin.

Les chaleurs de l'été étant arrivées, Madame prendra pendant dix ou douze matins le bain, ou le demi-bain domestique tiéde, & vers la fin de juillet elle prendra pendant quinze ou dix-huit matins, les eaux d'Amphion, ou telles au-

tres eaux minérales acidules, dont les propriétés soient semblables, qu'elle pourra recouvrer le plus aisément.

Il sera nécessaire que Madame n'habite point avec Monsieur son époux durant tout le cours de ces remedes, & qu'elle garde un bon régime de vivre.

Délibéré à Montpellier le 18. avril 1739. *signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION IX.

Sur une épilepsie.

LES mouvemens involontaires qui se passent dans les bras du malade pendant les attaques; les troubles, ou plutôt l'interruption des fonctions de la raison; les cris, ou violens efforts de la voix, & le grincement des dents qui se mettent de la partie; & enfin l'oubli de tous ces accidens qui succede à la fin des paroxysmes, ne permettent gueres de méconnoître la maladie, & démontrent en quelque maniere qu'on doit la mettre dans la classe des vapeurs convulsives.

On doit rapporter ces vapeurs à l'épaississement de la masse du sang, & à son séjour dans les vaisseaux du cerveau; mais il est aussi naturel de penser qu'il se trouve dans ce viscere quelque obstacle, ou vice local, qui gêne la distribution du sang dans ses tuïaux de conduite. Quoique l'on ne puisse pas précisément déterminer en quoi consiste ce vice local, on a lieu de soupçonner, ou des concrétions lymphatiques, ou des varices, ou des tumeurs anévrismales dans quelques endroits du cerveau. Le sang qui sort par la bouche, ou par les oreilles, dans le fort des attaques, semble confirmer ce que l'on vient d'avancer, par la dérivation que souffrent les liqueurs dans la division de la carotide externe, à mesure que la circulation est dérangée dans celles de l'interne. Il n'y a cependant que les seuls évenemens qui puissent développer cette espece de problême.

Comme les attaques des vapeurs arrivent par paroxysmes, on doit convenir que la masse du sang passe de tems en tems sous differens degrés d'épaississement, ce qui suppose une miniere dans laquelle se ramassent les matieres

propres à épaissir & à lier, & qui les fournit à la masse du sang dans certaines circonstances dans une quantité suffisante pour augmenter tout-à-coup la consistence des liqueurs, & produire le paroxysmes. On doit naturellement placer cette miniere dans les premieres voies, qui par les routes de la chylification envoïent dans le sang des fluides mal travaillés, & très-disposés à l'engluer. Le vomissement plus ou moins abondant qui suit, ou qui précéde, les paroxysmes, prouve le desordre des digestions, & l'éxistence de la miniere dans les premieres voies. On ne connoît pas exactement le régime de vivre du malade, ni ce qui a précédé ses accidens, ni les dispositions de sa famille, ainsi on n'entre point dans le détail des causes antecedentes.

Pour tirer tout le parti possible de l'état présent de Monsieur, on doit avoir en vûe de mettre les digestions en régle, de diviser la masse du sang sans l'incendier, de lui fournir une abondante détrempe, de corriger le vice local, que l'on a lieu de soupçonner dans le cerveau, & de redonner aux solides de ce viscere le ressort qu'ils

peuvent avoir perdu. Nous espérons que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

On commencera par une saignée du pied dans laquelle on tirera neuf onces de sang, & le surlendemain de cette saignée, on en fera une autre, ou de l'autre pied, ou de la jugulaire. Le lendemain, ou le surlendemain de cette seconde saignée, on purgera suivant cette formule.

PURGATION.

Prenez de rhubarbe concassée & de sel d'Epsom, de chacun une drachme; des fleurs de pêcher deux bonnes pincées; dont on fera une décoction, dans huit ou neuf onces de laquelle on laissera infuser pendant la nuit à froid une drachme & demie de sénné; dissolvant le matin dans l'infusion coulée deux onces de manne, & dix-huit grains d'ipecacuanha en poudre. On soutiendra le vomissement par des tasses d'eau dégourdie.

Immédiatement après Monsieur boira pendant dix matins un bouillon fait avec un morceau de jarret de veau, une

drachme de racine d'énula campana concassée, & autant de celle de pivoine mâle; deux ou trois écrevisses de riviere, & deux pincées des feuilles de cerfeuil. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une douzaine de cloportes frais, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes, pour couler d'abord après le bouillon avec expression: on purgera à la fin avec la même médecine, mais sans vomitif.

Pendant les dix matins suivans, Monsieur usera de l'opiate ci-jointe, avalant par dessus chaque dose un couple de tasses d'infusion des feuilles de mélisse, & réitérant le même purgatif simple après la dixaine.

OPIATE.

Prenez des conserves de kynorrhodon & d'énula campana, de chacune trois drachmes; de saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, & de racine de valeriane réduite en poudre, de chacun deux onces & demie; de cinnabre d'antimoine, & d'extrait de rhubarbe; de chacun une drachme, dont on formera une opiate avec tant soit

peu de ſyrop de capillaire, pour la partager en dix priſes égales.

Le malade boira enſuite pendant douze matins un grand verre, ou une écuellée médiocre, de petit lait qu'on tirera du lait de vache ; on y éteindra quelques morceaux de fer rougis au feu, & on y diſſoudra trois cuillerées de ſuc de fumeterre, ou de cerfeuil bien dépuré, finiſſant par le purgatif ſimple, pour revenir d'abord après aux mêmes bouillons, à la même opiate, & enſuite au petit lait, obſervant ce qui a déja été marqué pour le premier uſage de ces remedes ; & continuant le petit lait, pendant vingt ou vingt-cinq jours.

On pourroit auſſi dans la réitération de l'opiate varier un peu ſon uſage, & donner l'opiate pendant cinq matins, le petit lait durant les ſix matins ſuivans, revenir à cinq priſes d'opiate ; & enfin à ſix priſes de petit lait, qui ſeroient ſuivies du purgatif, de telle façon pourtant qu'on pourroit étendre davantage l'uſage du petit lait.

Les chaleurs de l'été étant arrivées, on fera prendre le matin au malade une dixaine de demi-bains domeſtiques, &

il boira à la sortie un bouillon fait avec un jeune poulet, une drachme de racine de valeriane concassée, & demi-poignée des feuilles de chicorée amere de jardin, & aïant emploïé le purgatif à la fin, Monsieur boira pendant quinze ou dix-huit matins, une écuellée de petit lait de vache, & durant le même tems, il avalera le soir en se couchant un bol fait avec quinze grains de poudre de guttete, & quelques gouttes de syrop de capillaire, réitérant la médecine ordinaire après le terme marqué.

A l'entrée de l'automne on aura recours à la saignée du pied, aux bouillons, à l'opiate, & ensuite au petit lait, s'en tenant aux précautions pour le purgatif qui ont été établies pour ces mêmes remedes pris la premiere fois au printems; & d'abord après on fera prendre au malade le lait d'ânesse entier, qu'il continuera chaque matin, pendant un mois & demi. On purgera au milieu & à la fin, & on se servira deux ou trois fois la semaine durant ce même tems, le soir à l'heure du coucher, de l'opiate prescrite ci-dessus, à la dose d'une drachme, ou de quatre scrupules. S'il survient des attaques dans le cours de

ces remedes, on réitérera les saignées ; & les purgatifs, aiguisés suivant le besoin.

Monsieur doit éviter toutes les violentes passions de l'ame, s'abstenir absolument du vin, au moins pendant quelque tems, souper avec beaucoup de frugalité, & de fort bonne heure, & se nourrir avec des potages à la viande, un peu de bouilli, ou de roti, se privant des ragouts, des salades, des fruits cruds, des légumes, des alimens maigres, & de tous ceux qui sont venteux, indigestes, ou échauffans.

Délibéré à Montpellier le 22. avril 1735. *Signé*, MONTAGNE.



CONSULTATION X.

Sur un bourdonnement, & une dureté d'oreille.

POur découvrir les causes du bourdonnement, & de la dureté d'oreille, qui font le sujet de cette Consultation, on aura recours aux réflexions suivantes.

Il est constant par le rapport qui a été fait par Madame des circonstances qui ont précédé son état présent, que dans sa tendre jeunesse elle a été sujette à des obstructions, à la migraine plus ou moins violente, & même à des bourdonnemens d'oreille, & que dans le même tems, la couleur de son visage tiroit sur un blanc pâle & verdâtre. Ces accidens d'ailleurs étoient accompagnés d'un tempérament plein de feu, & de vivacité. De ces faits on doit conclurre que la masse du sang de Madame a péché de très-bonne heure par un trop grand épaississement, & par une saumure trop exaltée. Il est naturel de penser qu'outre ces dispositions dans les liqueurs, il s'est trouvé une foiblesse naturelle dans les solides qui composent l'organe interne de l'ouie, & qu'en conséquence il s'y est formé quelques légers embarras, qui, en gênant la libre circulation du sang dans les capillaires, ont déterminé des battemens plus ou moins violens dans les arteres qui les fournissent. La constitution engluée du sang s'étant augmentée par les déperditions continuelles que souffrent les liqueurs, en entretenant

les fonctions de la vie, les embarras établis dans l'organe interne de l'ouïe se sont fortifiés, & le battement des arteres non-seulement est devenu plus considérable, & plus propre à communiquer des secousses à l'air implanté, mais encore les tuïaux nerveux ont été légérement comprimés, & ainsi au bourdonnement il s'est joint peu à peu une dureté d'oreille.

Pour prévenir les effets que pourroient avoir les accidens qui engagent à demander conseil, l'on doit se proposer de soutenir les fonctions de l'estomac, & de la digestion, de diviser la masse du sang sans l'incendier, de la détremper, & de l'adoucir, & de redonner aux solides qui entrent dans la composition de l'organe de l'ouie le ressort qu'ils ont perdu. Nous esperons que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

Madame aïant été saignée du pied, & purgée, boira ensuite pendant dix matins un bouillon fait d'un jeune poulet, de deux écrevisses de riviere, demi-poignée des feuilles de chicorée amere de jardin, & de deux pincées de cerfeuil. On aura soin de repurger à la fin.

Pendant les douze matins suivans, elle prendra une écuellée médiocre de petit lait, où on éteindra quelque cloux rouillés, & rougis au feu, & on dissoudra deux cuillerées de suc de cerfeuil bien dépuré, pour revenir d'abord après, même sans purgatif, aux mêmes bouillons pendant une seconde dixaine, qui sera suivie du purgatif, après laquelle on aura encore recours au même petit lait, qui sera continué pendant une quinzaine de matins.

Vers le dix de juillet Madame usera pendant dix matins du demi-bain, ou du bain domestique tiéde, avalant à la sortie, un bouillon de poulet altéré avec les feuilles de chicorée amere de jardin, ou un peu de blanc de laitue.

Vers le commencement d'août, si Madame est dans les Cevenes, elle boira les eaux de Pomaret pendant une douzaine de matins, ou bien à leur place celles d'Yeuzet; mais si dans ce tems-là, elle se trouve à Aix elle prendra les eaux de Camaretz pendant dix matins. Quelque espece d'eaux que Madame boive, elle les rendra purgatives le premier & le dernier jour de la boisson.

Vers le quinze de ſeptembre Madame reprendra une fois les mêmes bouillons, & le même petit lait, obſervant ce qui a déja été marqué pour le premier uſage de ces remedes, à l'égard de la ſaignée & du purgatif; & d'abord après elle boira pendant un mois ou un mois & demi, chaque matin, le lait d'âneſſe entier. Pendant le tems de ce lait elle uſera de deux en deux jours, dans la premiere cuillerée de ſoupe, à l'heure du dîner, du ſaffran de mars apéritif, à la doſe de huit ou dix grains, & on repurgera à la fin.

On fera couler dans les deux oreilles de tems en tems de l'eau de frêne tirée en brûlant par un bout une branche de ce bois vert. On ajoutera à cette eau, un tiers, ou un quart d'eau-de-vie ordinaire, ſoit pour la rendre capable d'une plus grande action, ſoit pour en prévenir la corruption, ſi on veut la conſerver quelque tems. On peut boucher l'ouverture du canal de l'oreille avec un peu de coton filé, & pendant le ſéjour de l'eau de frêne, & hors de ce même ſéjour.

Madame doit tenir ſa tête médiocrement couverte, & éviter le ſerein, le

grand froid, & l'humidité. Elle se nourrira pendant le cours de ces remedes avec des potages à la viande, du bouilli, & du roti.

Déliberé à Montpellier le 25. avril 1739. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XI.

Sur un Diabètes occasionné par un cholera-morbus.

LA grande quantité des matieres séreuses, & bilieuses, rendues par-haut & par-bas, démontre clairement que les differentes attaques de *cholera-morbus*, dont Madame a été fatiguée, sont les productions des sucs âcres contenus dans les premieres voies. Les grandes évacuations, & la nature de ces derniers supposent l'acrimonie, & l'épaississement de toute la masse sanguine.

On a faussement cru avoir tari le mal par les stomachiques, & les remedes propres à fortifier les organes de la digestion; car les humeurs morbifiques répandues sourdement dans le sang,

jettant tous les jours de plus profondes racines, & s'alliant avec les matieres de la sueur, & de la transpiration, ont perverti l'évacuation cutanée, & inondé la masse des liqueurs de matieres âcres & stimulantes. Les parties salines les plus développées ont agi sur la partie fibreuse du sang, & ont changé toute la masse en une colliquation séreuse, impregnée de parties âcres & irritantes, ou de la nature des diurétiques âcres & piquans. A présent il sera aisé de développer la cause de Diabetes, & des symptômes qui l'accompagnent, de la génération copieuse, & continuelle du fluide urineux, de l'augmentation de la masse, & du stimulus des contenus de l'urine, & de la dilatation augmentée des tuiaux secrétoires de cette liqueur.

Toute la cure paroît se réduire à rétablir & à conserver l'œconomie des digestions; à corriger la dissolution de la masse sanguine; à en adoucir l'acrimonie trop exaltée; & à rétablir les sécretoires des reins dans leur premier état. On espere de satisfaire à ces indications par l'usage des remedes suivans.

Madame

Madame aïant été saignée, si son état le permet, elle prendra le lendemain la médecine suivante.

PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins, & pulpe de casse fraichement mondée, de chacune six drachmes; fleurs de pêcher une demi-poignée; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & dissolvez dans huit onces de colature deux onces de manne de Calabre. Faites une potion.

Pendant les dix matins suivans Madame boira le bouillon suivant, réitérant la même médecine à la fin.

BOUILLON.

Prenez racines de grande consoude une demi-once; racines de squine coupée par tranches minces, une drachme; les cuisses de six grenouilles de riviere; feuilles de millefeuille & d'aigremoine, de chacunes une demi-poignée; fleurs de mauve une pincée; faites avec un poulet, ou un morceau de veau, un bouillon pour l'usage susdit.

Madame prendra enſuite pendant dix matins une priſe de l'opiate ſuivante, avalant par deſſus chaque doſe un grand verre de teinture de roſes, & ſe repurgeant à la fin.

OPIATE.

Prenez conſerves d'énula campana; de kynorrhodon, & de roſes rouges, de chacune trois drachmes; antihectique de Poterius; & corne de cerf préparée philoſophiquement, de chacun deux drachmes; blanc de baleine une drachme; faites avec le ſyrop de guimauve de Fernel une opiate qui ſera diviſée en dix priſes égales.

Madame boira enſuite pendant deux mois chaque matin le lait d'âneſſe entier. La doſe qui ſera d'abord d'un verre s'étendra par degrés à l'écuellée.

Si ce lait paſſe bien, Madame prendra le ſoir à huit heures un ris, ou une ſoupe au lait de vache, ou de chevre. Le lait pris pendant dix jours avec ſuccès, la malade ſe nourrira à l'avenir en buvant à ſix heures du matin ſon lait d'âneſſe, mangeant à midi une ſoupe à la viande avec un morceau de pain, &

un œuf à la coque ; à quatre heures du soir un écuellée de lait de vache ou de chevre, tiéde ; & à huit heures une soupe, une crême de ris ou d'orge au lait de vache, réitérant le purgatif au milieu & à la fin.

On ajoutera chaque matin au lait d'ânesse trois ou quatre cuillerées de la seconde eau de chaux bien dépurée *per subsidentiam.*

La boisson ordinaire sera une ptisanne faite avec la racine de nymphea ou de grande consoude, & un nouet de trois drachmes de saffran de mars astringent, ajoutant sur la fin une pincée de roses rouges.

Si l'estomac ne s'accommodoit point du lait d'ânesse, on y substitueroit pendant dix matins le bouillon suivant, pour en venir pendant dix autres matins à la même opiate, & reprendre pourlors durant un mois ou un mois & demi le lait d'ânesse, & les autres préparations de lait, suivant la méthode détaillée.

BOUILLON.

Prenez graine de pavots blancs con-

caſſée & enfermée dans un nouet, trois drachmes ; racines d'énula campana concaſſée, une drachme ; une trotue de médiocre grandeur coupée par morceaux & pilée dans le mortier de marbre ; feuilles de pimpinelle une demi-poignée ; ſommités d'hypericon ſeiches une pincée ; faites un bouillon avec un petit poulet. On le continuera pendant dix jours.

Le mois de juillet prochain Madame prendra pendant neuf matins le demi-bain domeſtique tiéde, buvant à la ſortie l'un des deux bouillons preſcrits ci-deſſus. S'étant repoſée une ou deux ſemaines, elle reprendra le demi-bain une ſeconde neuvaine, avalant à la ſortie un grand verre de petit lait de chevre, réitérant le purgatif à la fin.

L'automne prochain Madame reprendra les mêmes bouillons de tortue, ou de grenouilles ; la même opiate, le lait d'âneſſe, & les autres préparations, ſuivant la méthode déja décrite.

La boiſſon ordinaire ſera une ptiſanne faite avec la racine de régliſſe contuſe, & l'orge entier ; ou avec le ris, & les roſes rouges. On pourra ajouter de

tems en tems à ces ptiſannes la ſeconde eau de chaux. La doſe ſera de quatre onces ſur deux livres de ptiſanne. On pourra faire la même addition aux ptiſannes preſcrites pour le printems.

Si les nuits ſont inquiétes, on donnera un des juleps ſuivans.

JULEP.

Prenez eau de fleurs de nénuphar quatre cuillerées; ſyrop de pavot blanc une demi-once, ou ſix drachmes; mêlez, & faites un julep.

AUTRE.

Prenez eau de plantin quatre cuillerées, ſyrop de nénuphar ſix drachmes; teinture anodyne dix-huit ou vingt gouttes. Faites un julep.

Madame obſervera un exact régime de vie, & ſe nourrira avec des potages à la viande, des crêmes de ris, ou d'orge préparées au bouillon, ou à l'eau; de viandes bouillies ou roties de digeſtion aiſée, s'abſtenant des fruits cruds,

de légumes, & de tous les alimens ſalés, épicés, & échauffans.

Délibéré à Montpellier le 8. mars 1739.

CONSULTATION XII.

Sur un vomiſſement habituel.

ON a déja détaillé dans une autre Conſultation les différentes cauſes qui peuvent avoir contribué à produire le vomiſſement dont Monſieur étoit attaqué en arrivant dans cette ville. Le Conſeil avoit jugé que les deſordres des liqueurs y avoit beaucoup part, mais il avoit compté que les ſolides étoient principalement en faute. Dans cette vûe on s'eſt déterminé à travailler dès le commencement ſur l'eſtomac même qui ſe trouvoit dans un état de ſpaſme, & d'éréthiſme, & qui prenoit des mouvemens irréguliers & contre les alimens, & contre les remedes. Il a même paru par le ſuccès de cette maniere de pratiquer, que les ſolides devoient être mis en regle par préférence avant de ſonger

à corriger la mauvaiſe conſtitution des fluides. On va donc préſentement décrire avec exactitude la diſpenſation des remedes qui ont été faits ici, & ceux qui pourroient convenir dans la ſuite pour entretenir Monſieur dans une bonne ſanté, & prévenir le retour des attaques de ſon ancien vomiſſement.

On a commencé par une ſaignée du bras, & pendant quatre ſoirs conſécutifs on a fait prendre au malade à l'heure du coucher un petit julep compoſé comme il ſuit.

JULEP.

Prenez eau de menthe trois cuillerées; ſel d'abſynthe dix grains; ſyrop de pavots blancs une demi-once; teinture anodyne de Sydenham quinze gouttes; mêlez; faites un julep.

Les quatre jours d'uſage de ce julep s'étant écoulés, on purgea le malade comme il ſuit.

PURGATION.

Prenez manne de Calabre deux onces; rhubarbe en poudre vingt grains;

diſſolvez-les dans un grand verre d'eau de Camarets, buvant par deſſus cinq ou ſix verres des mêmes eaux dans l'eſpace de deux heures.

Deux jours après on eut recours encore à la même médecine, continuant tous les ſoirs le julep calmant; enfin après une tréve de trois jours, on redonna la même médecine toujours avec ſix ou ſept verres d'eau de Camarets tiéde, & avec la précaution d'uſer du julep anti-émétique ou anodyn le ſoir. Le malade ſe nourriſſant toujours avec des potages à la viande, & des bouillons, ſe privant de vin.

Immédiatement après Monſieur a uſé pendant cinq matins d'un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, ou de collet de mouton; une drachme de racine d'énula campana concaſſée; deux ou trois écreviſſes, ajoutant ſur la fin de la coction une pincée des ſommités ſeiches d'hypericon, réitérant le julep anodyn chaque ſoir.

Pendant les cinq jours ſuivans on a emploïé chaque matin une doſe de l'opiate ci-jointe, par deſſus laquelle Monſieur avaloit un bouillon ordi-

naire. Les cinq jours de l'opiate finis, on a repurgé avec les eaux de Camarets comme il a été dit.

OPIATE.

Prenez conſerves d'énula campana & de kynorrhodon, de chacune une drachme & demie; antimoine diaphoretique, craie de Briançon, de chacun quatre ſcrupules; extrait de rhubarbe deux ſcrupules; faites avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de roſes ſeiches une opiate qui ſera diviſée en cinq doſes égales, pour prendre le matin pendant un nombre égal de jours.

On revint enſuite aux mêmes bouillons pendant cinq jours, & à l'opiate durant cinq autres matins, après leſquels Monſieur fut purgé à l'ordinaire; mais comme il étoit inquieté par l'appétit, il mangeoit pendant l'uſage de ces remedes de la viande au dîner avec ſa ſoupe, & ſeulement un potage à ſon ſouper avec un biſcuit.

On crut après ces préparations que le petit lait paſſeroit, & on en donna pendant trois, ou quatre matins un grand verre; mais il cauſa des co-

liques, & le dévoïement, & on fut obligé de l'abandonner, & de purger avec la médecine ordinaire.

Après avoir usé pendant trois ou quatre jours de la même opiate, Monsieur prit pendant une douzaine de matins le bouillon déja prescrit, auquel on ajouta les cuisses de trois ou quatre grenouilles écorchées, & écrasées dans un mortier. On eut soin de purger à la fin.

Pendant le cours de ces remedes, on s'est servi, par rapport à la constipation ou des coliques venteuses qui s'étoient quelquefois mises de la partie, de quelques lavemens composés avec le son lavé, deux drachmes de réglisse concassée, & trois drachmes de graine de lin; on ajoutoit à la colature une once & demie de syrop de coing, & quelquefois un jaune d'œuf.

Comme le tatonement des préparations de lait n'avoit pas réussi, on n'a pas trouvé à propos d'en faire de nouveaux, mais on a voulu essayer le bain domestique, qu'il a fallu quitter dans trois ou quatre jours, parce qu'il ne produisoit pas de bons effets.

Monsieur se plaignant toujours qu'il

étoit inquiété par des rapports aigres, on lui a conseillé de boire les eaux de Camarets dégourdies, ce qu'il a éxécuté pendant dix matins, en avalant chaque matinée huit grands gobelets, ou environ, qui emportoient la moitié d'une des bouteilles ordinaires. On a eu soin le premier jour de la boisson de dissoudre dans le premier verre deux onces de manne, & vingt grains de rhubarbe en poudre, & d'en faire de même le dernier jour dans le dernier, ou pénultiéme gobelet.

Il a paru que l'usage de ces eaux a été avantageux à Monsieur, & que sa santé ne demandoit pas un plus long séjour dans ce païs; convenant lui-même qu'il n'a plus aucune incommodité qui dût l'y engager; ainsi, s'il ne survient rien de nouveau, il attendra l'arrivée des chaleurs, sans faire aucun remede; si cependant il avoit besoin d'être purgé dans cet intervalle, il s'en tiendroit absolument à sa purgation ordinaire.

Vers le quinze de juillet, Monsieur prendra neuf matins le bain domestique tiéde, avalant à la sortie, une ou deux tasses d'infusion des feuilles de mélisse seiches, préparée à la maniere

du thé, & s'étant reposé une semaine; il boira pendant dix matins les eaux de Camarets dégourdies, avec la précaution ordinaire du purgatif.

Si le premier essai des bains a été favorable, huit jours après la boisson des eaux Monsieur reviendra aux mêmes bains pendant une seconde neuvaine, & enfin après une semaine de trêve, il reboira les eaux de Camarets durant une dixaine de matins. Mais si les premiers bains n'avoient pas réussi, il ne reprendroit pas ceux de la seconde neuvaine, & à leur place, il auroit recours aux eaux de Camarets.

Supposé que dans la suite il survint de nouvelles attaques de vomissement, on auroit recours aux mêmes remedes dont on s'est déja bien trouvé, c'est-à-dire, qu'on auroit recours à la saignée du bras, au julep calmant pendant quelques soirs, à la diette déja observée, & après cela aux purgatifs avec les eaux de Camarets; les réïtérant même une ou deux fois après trois ou quatre jours d'intervalle, aïant soin de donner le julep chaque soir.

Ces précautions aïant précédé, Monsieur prendroit pendant cinq matins les

bouillons, & ensuite l'opiate durant cinq autres matins, & aïant fait passer un purgatif, on reviendra aux bouillons, & à l'opiate de la même maniere.

Le Conseil avoit jugé que le lait & ses préparations convenoient parfaitement pour redonner au sang du malade & sa douceur, & sa fluidité, mais les évenemens n'ont pas répondu au projet qui avoit été fait; cependant on pourroit se flatter qu'après toutes les préparations dont on vient de parler, le lait réussiroit mieux, ainsi on pourroit essayer d'abord après l'opiate le lait d'ânesse entier qu'on donneroit le matin à la dose d'un grand verre, & qu'on continueroit pendant un mois, ou cinq semaines, purgeant à la fin, sans changer absolument la purgation marquée. On pourroit durant l'usage du lait faire prendre de deux en deux jours le soir, à l'heure du coucher, une drachme de l'opiate prescrite ci-dessus, ou bien à l'heure du dîner ajouter de deux en deux jours à la premiere cuillerée de soupe, huit ou dix grains de saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai.

Il est absolument nécessaire que Mon-

ſieur garde pendant long-tems un bon régime de vie, qu'il ſe nourriſſe avec des potages à la viande, du bouilli & du roti. On compte que la privation du vin lui ſera utile, & qu'il eſt bon qu'il ſoupe de bonne heure, & avec frugalité.

Délibéré à Montpellier le 8. mai 1738.

CONSULTATION XIII.

Sur des éblouiſſemens avec migraine, ſuivis de diarrhée.

LES éblouiſſemens, ou confuſion de la vue, le trouble dans les idées, la viſion apparente de quelques corps voltigeants, placés entre l'œil & les objets viſibles, & enfin la migraine qui ſe met de la partie, ſont les productions d'un ſang épais, qui manque de détrempe, & qui ſe trouve dépouillé de ſon baume. Mais comme ces ſymptômes arrivent par paroxyſmes, & après des intervalles plus ou moins conſidérables, l'on doit conclurre que

la masse sanguine passe sous différens degrés d'épaississement, & que quelque matiere liante s'y mêle, étant fournie par une miniere qu'on ne sçauroit chercher que dans les premieres voies. Il faut par conséquent que depuis long-tems, les digestions aïent été dérangées, & que les crudités qui se sont formées dans les premieres voies engluent par intervalle les différentes liqueurs qui composent la masse, & la rendent de tems en tems plus propre à s'arrêter dans la tête, & à y causer des compressions, desquelles on doit déduire les accidens dont il a été fait mention. Ce que l'on vient d'avancer est prouvé par la grande quantité de vents que Monsieur rend par la bouche vers la fin de ses attaques, & qui lui procurent un soulagement manifeste. Le cours de ventre dysentérique dont il a été attaqué en Corse, & qui, après avoir résisté à une grande quantité de remedes, a dégeneré en cours de ventre, ou diarrhée ordinaire, ajoute une espece de démonstration à cette preuve, sur-tout si l'on fait attention qu'il subsiste encore avec beaucoup d'opiniâtreté, & demande absolument de nouveaux secours.

Pour traiter méthodiquement le cours de ventre, & les autres accidens, qui font le ſujet de cette Conſultation, on doit ſe propoſer de rectifier les digeſtions, & d'en rétablir l'œconomie, de diviſer la maſſe du ſang ſans l'incendier, de lui redonner ſon baume, & ſa douceur, & de lui procurer une libre circulation dans toute l'habitude du corps, mais ſur-tout dans la tête. Nous eſperons que ces indications ſeront remplies par le moïen des remedes ſuivans.

Après avoir fait précéder la ſaignée du bras, & une purgation avec la pulpe tirée de trois onces de caſſe en bâton ſans la paſſer, une demie-drachme de rhubarbe concaſſée, une pincée de ſommités de petit chêne, une once & demie de manne, & une once de ſyrop de chicorée compoſé, on emploïera pendant neuf matins l'opiate ci-jointe avalant par deſſus chaque priſe, ou un bouillon ordinaire, ou une grande taſſe d'infuſion des feuilles de méliſſe ſeiches.

OPIATE.

Prenez des conſerves de kynorrho-

don, d'énula campana, & de roses, de chacune trois drachmes; de cachou brut réduit en poudre deux drachmes; d'extrait de rhubarbe une drachme; de laudanum en extrait quatre grains, que l'on mêlera exactement, & dont on formera une opiate avec tant soit peu de syrop de roses seiches, s'il est nécessaire, pour la partager en dix prises égales. On finira par le purgatif.

Pendant les neuf matins suivans, Monsieur prendra un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton, une drachme de saffran de mars astringent enfermée dans un petit nouet, une drachme de racine d'énula campana concassée, deux écrevisses de riviere, & une pincée des sommités fleuries d'hypericon, réitérant la médecine à la fin.

Si pendant ce tems-là Monsieur étoit fatigué de la diarrhée, il avaleroit le soir en se couchant ce julep.

JULEP.

Prenez deux cuillerées d'eau de plantin, demi-once de syrop de coing, & quinze ou dix-huit gouttes de teinture anodyne.

Si malgré ces remedes la diarrhée

s'opiniâtre, on reviendra à la même opiate, & ensuite aux mêmes bouillons.

On aura recours ensuite au petit lait pendant dix matins, y éteignant un morceau de brique rougie au feu, & y ajoutant deux cuillerées de suc de menthe bien dépuré.

Si le petit lait a bien passé, on prendra pendant un mois & demi le lait d'ânesse entier; &, si ce lait passe bien pendant dix à douze jours, le malade mangera le soir une soupe, un ris, ou un avenat au lait de vache; il sera purgé au milieu, & à la fin de l'usage du lait, & durant ce même tems on lui donnera, d'abord de deux en deux, & ensuite de trois en trois jours, à l'heure du dîner, dans la premiere cuillerée de soupe, huit ou dix grains de saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai.

Dans le mois de juillet Monsieur prendra une dixaine de matins le bain domestique tiéde, avalant à la sortie une écuellée de l'infusion des feuilles de mélisse seiches; & enfin, si les éblouissemens persistent, il boira pendant une douzaine de matins, quelques jours

après avoir fini les bains, les eaux de Camarets tiédes; la dose sera par chaque matinée, d'une pinte & demie, ou de deux pintes tout au plus, mesure de Paris.

Monsieur doit se nourrir pendant quelque tems avec des potages à la viande, des crêmes de ris au bouillon ou à l'eau, des crêmes de gruau à l'eau & quelques bouillons clairs avec une couple d'œufs frais, & mollets, & un morceau de pain au dîner. On lui donnera ensuite un morceau de bouilli, ou de roti au dîner, mais point de viande au souper, tant que la diarrhée durera. La boisson ordinaire sera une infusion de limaille de fer rouillée, enfermée dans une nouet.

Délibéré à Montpellie.



CONSULTATION XIV.

Sur une insensibilité du vagin.

IL est constant par le mémoire qui nous a été communiqué que Madame a fait autrefois des enfans, & que par conséquent elle a eu les dispositions nécessaires à la fécondité. On ne détermine d'ailleurs aucune cause particuliere qui ait pû déranger le tissu de la matrice dans le dernier accouchement, & il y a tout lieu de croire que, s'il avoit été extrêmement laborieux, & capable de produire des déchirures dans le vagin, on n'auroit pas manqué de nous l'apprendre.

Comme depuis ce tems-là Madame a eu le sang infecté du levain vénérien, & même des ulceres très-marqués aux parties extérieures de la génération, il semble qu'on peut soupçonner que le dedans du vagin n'a pas été exempt de pareils ulceres, ou que pour le moins il s'y est formé des callosités, par l'épaississement, & le séjour de la liqueur lymphatique qui roule dans

le tiſſu intérieur de cette partie. Le manque de ſentiment ou de chatouillement qui arrive communément dans les approches amoureuſes devant être regardé comme la ſuite de la réſolution, ou paralyſie imparfaite, des nerfs qui préſident au ſentiment de ces parties, il eſt naturel de préſumer que ces nerfs ſont relâchés, ou qu'ils ont contracté un état de calloſité qui ſuſpend leur fonction. L'on déduira très-facilement de ce deſordre, pourquoi Madame ne reſſent aucun plaiſir dans le commerce qu'elle a avec Monſieur ſon époux. L'examen des parties interieures du vagin ſera très-propre à fixer le jugement que l'on doit porter ou pour le racorniſſement, ou pour le relâchement des nerfs, ſuivant que l'on trouvera des duretés ſenſibles, ou le contraire. On ne compte pas d'ailleurs que l'obliquité de la matrice, ou plutôt du vagin ſoit une obſtacle à la fécondité, ſi l'on fait attention que cette obliquité eſt anterieure à la derniere maladie, ou pour mieux dire naturelle, & que par le paſſé Madame étoit devenue enceinte malgré ce dérangement, & que même, ſelon toutes les apparences, elle avoit accouché heureuſement.

Il faut pourtant convenir que le myſtere qui enveloppe le méchaniſme inſenſible de la génération ne permet pas de développer toutes les cauſes qui ſont en état de la favoriſer, ou de la troubler. On ne ſçauroit gueres avancer que des conjectures, ſi l'on vouloit trop s'étendre ſur cette matiere; mais aïant une cauſe ſenſible dans la diſpoſition vicieuſe des nerfs qui ſe diſtribuent dans le dedans du vagin, on croit être diſpenſé d'en chercher quelqu'autre, qui ſera véritablement problématique. On n'eſt point informé de plus ſi le tiſſu du corps de la matrice n'a point ſouffert dans ſa ſtructure, parce que dans le mémoire on ne détaille rien là-deſſus.

Pour ſuivre les régles de la bonne pratique dans le traitement de l'accident qui fait le ſujet de cette Conſultation, on doit ſe propoſer d'entretenir l'œconomie reguliere des digeſtions, de procurer une louable fluidité à la maſſe du ſang, de dégager le couloir utérin, & de corriger le vice local que l'on ſoupçonne être établi depuis quelque tems dans les filets nerveux, que l'on doit regarder comme la cauſe de la ſenſibilité du vagin, & des parties exté-

rieures de la génération, naturellement susceptibles d'un vif chatouillement. On espere que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

On pourra commencer par une saignée du pied dans laquelle on tirera deux bonnes palettes de sang, & le lendemain on purgera avec une médecine ordinaire, qui sera composée avec les tamarins, le senné, la manne, la rhubarbe. On pourroit ajouter quatre ou cinq grains de tartre stibié, si on le jugeoit nécessaire.

Immédiatement après Madame boira pendant dix matins, un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton, six drachmes de racine de *rubia-tinctorum*, deux ou trois écrevisses de riviere, & une demi-poignée des feuilles de chicorée amere de jardin, ou de cresson de fontaine. On jettera dans le pot sur la fin de la coction dix ou douze cloportes frais, lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquels on donnera seulement une ébullition de quelques minutes. On dissoudra dans deux ou trois cuillerées de ce bouillon coulé vingt grains de tartre chalybé soluble, & on

fera boire le reste du bouillon par dessus, réitérant la même médecine à la fin, mais sans vomitif.

Pendant les dix matins suivans, Madame usera de l'opiate ci-jointe, avalant par dessus chaque dose une ou deux tasses d'infusion des feuilles de mélisse, & se purgeant à la fin.

OPIATE.

Prenez racines de satyrion & de chardon roland confites, de chacunes cinq drachmes ; extrait de genievre deux drachmes ; myrrhe en poudre & borax purifié de chacun une drachme & demie ; fleurs de sel ammoniac martiales, extrait de rhubarbe, de chacun une drachme ; faites avec le syrop des cinq racines une opiate pour douze doses égales, que l'on prendra en un égal nombre de jours au matin.

Si l'opiate échauffoit on laisseroit quelques jours d'intervalle d'une prise à l'autre.

Madame prendra ensuite pendant une quinzaine de matins, un grand verre de petit lait, avec huit cloportes frais, y éteignant quelques morceaux de fer

fer rougis au feu, & y dissolvant du suc de cresson de fontaine bien dépuré, finissant par la médecine ordinaire.

Pendant le tems du petit lait, on fera deux fois par jour, ou une seulement, des injections avec la décoction légére d'écorce de gaïac, ou bien avec des eaux thermales, qu'on aura soin de faire chauffer, & dont la nature approchera de celle de nos eaux de Balaruc; on suspendroit de tems en tems les injections, si elles échauffoient. On pourroit enfin faire tremper dans ces eaux thermales chaudes la rondeur des fesses, & les parties extérieures de la génération, jusqu'à la hauteur du pubis; ou bien si les bains de ces eaux thermales étoient proches, Madame prendroit quelques demi-bains, dans la cuve seulement. On pourroit enfin dans le printems, ou l'été, avoir recours aux eaux acidules telles que sont celles de Quintos, dont la réputation est fort étendue.

Délibéré à Montpellier le 1. janvier 1739. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XV.

Sur un épaississement de la cornée transparente.

LE dérangement survenu dans la fonction de l'œil gauche ne paroît pas dépendre du seul vice des lames qui composent la cornée transparente. Il est plus naturel de penser que la fluxion arrivée à cet œil vers la fin de la petite vérole a porté son impression sur le fond de l'organe, & par conséquent ou sur la rétine, ou sur le nerf optique; de sorte que, pour corriger ce désordre, il faut se proposer de procurer une division douce & ménagée à la masse du sang, d'en temperer l'acrimonie trop exaltée, de fondre les petites concrétions lymphatiques qui se trouvent dans les lames de la cornée, & enfin de redonner au nerf visuel le ressort qui paroît lui manquer. Nous esperons que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

On commencera par une saignée au pied, & le lendemain on purgera suivant cette formule.

PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins six drachmes ; rhubarbe concassée une demi-drachme ; sel végétal deux scrupules faites bouillir dans l'eau de fontaine, & faites infuser dans six onces de colature une drachme & demie de feuilles de senné mondées ; dissolvez dans la liqueur coulée une seconde fois une once & demie de manne de Calabre. Faites une potion qui sera prise le matin.

Il prendra ensuite pendant dix matins un bouillon fait avec un morceau de jarret de veau, ou de collet d'agneau, les cuisses de quatre grenouilles écorchées, trois écrevisses de riviere étouffées dans l'eau bouillante & écrasées dans un mortier, & une bonne demi-poignée de feuille de chicorée amere de jardin. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une dixaine de cloportes frais lavés & étouffés dans le vin blanc, auxqueles on donnera une ébullition de quelques minutes, aïant soin de repurger à la fin avec la même médecine.

Pendant les douze matins suivans

Monſieur boira le petit lait de vache préparé avec le jus de citron & clarifié avec le blanc d'œufs. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes frais, lavés & étouffés dans le vin blanc, que l'on fera bouillir quelques minutes avec le blanc d'œuf. On diſſoudra dans un bon verre de ce petit lait, trois ou quatre cuillerées de ſuc de creſſon de fontaine bien dépuré, & on finira par le purgatif.

On aura recours enſuite au lait d'âneſſe entier que le jeune Monſieur boira le matin pendant un mois & demi, d'abord à la doſe d'un grand verre, & enſuite à celle d'une écuellée ordinaire, & ſi le lait du matin paſſe bien, on donnera le ſoir un ris ou une ſoupe de lait de vache.

Pendant tout le tems du lait le malade uſera de deux en deux jours dans le commencement, & enſuite de trois en trois, à l'heure du dîner dans la premiere cuillerée de ſoupe du ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée de mai à la doſe de douze grains. On terminera l'uſage du lait par la purgation.

Pendant ces remedes, on ſe ſervira d'une infuſion de feuilles de rhue dans

le vin blanc, dont on fera tomber quelques gouttes deux fois par jour sur l'œil malade, en y appliquant le soir à l'heure du coucher une compresse trempée dans cette même infusion tiéde. On aura recours aussi dans quelques jours à l'eau de Balaruc que l'on fera chauffer, & avec laquelle on douchera l'œil malade, à la faveur d'une éponge bien fine & bien nette, pendant un demi-quart d'heure, recevant l'eau de la douche à mesure qu'elle tombera dans un bassin à barbe & continuant de faire tomber la même eau sur l'œil du malade pendant le tems déja marqué. Cette douche se continuera pendant sept ou huit jours, le soir à l'heure du coucher, changeant d'eau à toutes les douches.

Au mois de juillet le malade prendra les eaux de Vals pendant dix jours.

Délibéré à Montpellier, *signé*, MONTAGNE.



CONSULTATION XVI.

Sur une enflure des pieds & des jambes, avec difficulté de respirer, soif, dégout, & fievre.

LEs enflures des pieds, des jambes, la difficulté de respirer, la soif, le dégout & la fievre dont Monsieur est atteint, sont les suites de la goute dont il est travaillé depuis long-tems; mais outre l'humeur de la goute, la pourriture marquée par les vomissemens qu'il a eus s'est mise de la partie. D'ailleurs la situation que le malade est obligé de garder, ne pouvant se tenir que le tronc un peu élevé, & la soif ardente dont il est tourmenté, font soupçonner quelque épanchement d'eau dans la poitrine, déja fait ou prêt à se faire. Il est vrai que ces accidens pourroient dépendre d'une disposition rhumatique des muscles de la poitrine; mais quoiqu'il en puisse être les indications qui se présentent pour prévenir les suites de cette maladie sont de vuider les mauvais levains des premieres voies, & de donner un

cours libre aux humeurs qui s'arrêtent en différentes parties menacées d'épanchement. Il y a apparence qu'on a déja détourné les menaces d'inflammation par deux saignées du bras & une saignée du pied ; on a déja vuidé efficacement, & avec apparence de succès, la pourriture qui résidoit dans les premieres voies ; de sorte qu'il semble que la principale vue qu'on doit avoir à présent, c'est de détourner les sérosités par la voie des urines. Pour cet effet on préparera les apozêmes suivans.

APOZÊMES.

Prenez des racines de chiendent, de *bruscus*, & de *rubia tinctorum*, une demi-once de chacunes ; de feuilles d'aigremoine, de pimprenelle, & de chicorée sauvage, une demi-poignée de chacunes ; de cloportes vivans lavés dans le vin blanc, & écrasés dans le mortier de marbre une quinzaine ; du sel admirable de Glauber un scrupule ; de l'acier préparé à la rosée renfermé dans un nouet une demi-once ; faites bouillir le tout dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, pour en faire

une priſe d'apozême, que l'on clarifiera, & aromatizera, & auquel on ajoutera une once de ſyrop de chicorée composé. On prendra ces apozêmes pendant quatre jours, après leſquels on ſe purgera avec la médecine ordinaire.

Enſuite on préparera les bouillons ſuivans.

BOUILLONS.

Prenez deux livres de maigre de veau coupé par tranches, que vous ſaupoudrerez avec une demi-drachme de rhubarbe en poudre, une demi-drachme de tartre martial ſoluble & dix grains de ſel d'abſynthe; vous placerez ces tranches ainſi ſaupoudrées dans un pot verniſſé, couche par couche avec les feuilles de chicorée, d'api ſauvage, & de cerfeuil haché menu, de maniere que la couche ſupérieure & l'inferieure ſoient des herbes hachées; vous y ajouterez deux à trois cuillerées d'eau; vous luterez le pot, & vous le poſerez au bain-marie, ou à un petit feu moderé. Après que ces drogues auront ſuffiſamment bouilli, vous coulerez & exprimerez pour faire un bouillon, que le

malade prendra le matin à jeun, & qu'il continuera pendant dix jours. On le purgera au milieu & à la fin avec sa médecine ordinaire.

Il usera pour sa boisson ordinaire d'une ptisanne faite avec les capillaires, ou le fruit de kynorrhodon, ou le crystal minéral, ou l'eau ferrée. Cependant on continuera à lui faire prendre le soir en se couchant le julep fait avec l'eau de chardon bénit, la confection d'hyacinthe, l'antimoine diaphorétique & la poudre de vipere.

Si le malade se dégoûtoit de ce remede, on substitueroit à sa place un vin préparé de la maniere suivante.

VIN.

Prenez du saffran de mars apéritif préparé à la rosée, renfermé dans un nouet lâchement lié, une once; de la rhubarbe en poudre aussi renfermée dans un nouet une drachme; des sommités d'absynthe une pincée, de cloportes vivans lavés, & écrasés, renfermés aussi dans un nouet, une trentaine; faites infuser le tout dans une chopine de bon vin pendant vingt-

quatre heures. Le malade prendra à jeun un demi verre de ce vin.

Délibéré à Montpellier, *signé*, MONTAGNE, VENET.

CONSULTATION XVII.

Sur une paralysie ancienne précédée d'apoplexie.

IL ne paroît gueres possible de guérir la paralysie dont Monsieur est attaqué depuis le premier août 1717 en conséquence d'un accident d'apopléxie, & qui affecte le côté gauche, sur-tout après avoir mis en usage les remedes les plus spécifiques pour ce genre de mal, tels que sont les émétiques, les purgatifs réitérés, les opiates apéritives, fortifiantes & purgatives, les eaux, bains, & douches de Balaruc. Cependant il est naturel de croire, & même certain, que sans tous ces secours le mal auroit empiré, ou que le malade auroit éprouvé quelqu'autre accident d'apopléxie plus funeste que le premier; de sorte qu'on doit toujours avoir en

vue d'empêcher le progrès de la paralysie, & de prévenir le retour de l'apopléxie par les mêmes secours.

Je serois donc d'avis que Monsieur se purgeât de quinze en quinze jours; pour détourner les sérosités qui se trouvent sur les nerfs, & fomentent leur relâchement. Le purgatif suivant me paroît très-propre pour remplir cette indication.

PURGATION.

Prenez antimoine diaphorétique dix grains; crême de tartre un scrupule; diagrede souffré quinze grains; faites une poudre qui sera prise dans un peu de bouillon, ou une cuillerée de potage.

Après la premiere purgation, il seroit à propos d'user pendant quinze jours de la prisanne sudorifique composée comme il s'ensuit.

PTISANNE.

Prenez racines de squine coupées par tranches minces, & de salsepareille coupée menue, de chacunes quatre onces;

bois de gaïac & de ſaſſafras, de chacun deux onces; antimoine crud concaſſé groſſierement, & enfermé dans un nouet, quatre onces; mercure crud bien purifié, & auſſi enfermé dans un nouet quatre onces; faites infuſer pendant vingt-quatre heures ſur les cendres chaudes dans dix-huit livres d'eau de fontaine; puis bouillir juſqu'à conſomption du tiers; ajoutant ſur la fin une once & demie de feuilles de ſenné mondées; une once de turbith gommeux; une demi-once de crême de tartre; & un morceau de régliſſe. Faites une priſanne dont la colature ſera gardée pour l'uſage dans des bouteilles bien bouchées.

Monſieur boira dans le jour un pot de cette priſanne en quatre verres, dont il prendra les deux premiers à jeun, à la diſtance de demi-heure l'un de l'autre, le troiſiéme entre le dîner & le ſouper, & le quatriéme en ſe couchant, ſe nourriſſant uniquement du potage & de roti à dîner. Le ſoir un ſimple potage bien trempé ſuffira, ajoutant pour boire un coup une croute ou un petit biſcuit.

Quant à la boiſſon ordinaire, on lui

fera uſer d'un bochet, c'eſt-à-dire qu'on verſera ſur les drogues reſtantes après la ptiſanne faite dix à douze livres d'eau, qu'on laiſſera bouillir pendant deux heures, & la colature ſervira de boiſſon.

Après les quinze jours, Monſieur ſe repurgera comme il a été dit, & de-là juſqu'au printems de quinze en quinze. Dans l'entre-deux l'uſage du vin de ſauge me paroît très-convenable, en prenant quatre travers de doigt le matin, &autant à la fin du dîner. Cependant on ne négligera pas les frictions de la partie affectée deux ou trois fois la ſemaine, frottant bien pendant un quart d'heure les parties paralytiques avec l'eſprit de vin camphré, ou avec de l'huile de térébenthine, & les enveloppant enſuite avec des linges bien chauds.

De tems en tems, pour peu que le ventre ſoit ſerré, on donnera des lavemens avec de l'urine, ou une légere décoction de fiente de vache ou de cheval.

Le régime conſiſtera à ne ſe nourrir que d'alimens aiſés à digérer tels que ſont le potage bien trempé, l'agneau

tendre, la bonne volaille, en un mot le bouilli & roti, rejettant toute sorte de ragouts & herbages cruds. La boisson sera d'un tiers du meilleur vin sur deux tiers d'eau.

On jugera par l'état où Monsieur se trouvera au printems, s'il doit retourner aux eaux de Balaruc.

Déliberé à Montpellier.

CONSULTATION XVIII.

Sur une complication de glacome & de goute sereine.

LA perte de la vûe du malade me paroît dépendre de deux causes. La premiere est l'épaississement des humeurs des ïeux qui sont glaucomatiques; mais comme cet épaississement n'est pas assez considérable pour refuser tout à fait l'entrée aux raïons de lumiére, & l'empêcher de voir un peu de clarté lorsque le malade tourne les ïeux vers le soleil, je panche à croire qu'il y a aussi quelque vice du côté du nerf optique qui donne occasion à la goute

ſereine. Ce vice doit être vraiſemblement rapporté à la compreſſion de ces nerfs. Les pertes de vûe momentanées que le malade avoit ſouffertes pluſieurs fois, & qui paſſoient vîte le font ſoupçonner ; puiſque dans certains momens ces nerfs ſe trouvant plus preſſés par quelque tumeur lymphatique placée auprès deux, les images des objets ne pouvoient pas être portées vers le cerveau, mais bien-tôt après le changement de ſituation du nerf ou de la tumeur, les nerfs ſe trouvant libres de compreſſion, la vûe revenoit. Je rapporte plutôt la cauſe de compreſſion du nerf à une tumeur lymphatique qu'à l'obſtruction ou à toute autre cauſe ; parce que l'on nous a aſſuré que le malade étoit ſujet depuis ſon enfance aux glandes ſcrophuleuſes ; il peut donc s'en être formé quelqu'une le long du nerf optique.

Cela ſuppoſé, il eſt aiſé de conclurre qu'il ſera très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, de redonner la vûe à cet enfant. On ne détruit pas les épaiſſiſſemens des humeurs des ïeux, lorſqu'ils ſont une fois formés ; on ne réſout point les tumeurs lymphatiques

ſcrophuleuſes par le moïen des remedes ; il faut pourtant en eſſayer quelques-uns, afin que, ſi on n'eſt pas aſſez heureux pour lui donner la vûe, on prévienne du moins des ſuites encore plus fâcheuſes, & que l'on lui conſerve la vie.

Ces remedes doivent tendre à donner de la fluidité aux humeurs, à les délayer, & à les affiner doucement. On le purgera avec une infuſion d'une drachme & demie de ſenné, d'une drachme de rhubarbe concaſſée d'une demi-drachme de ſel végétal dans laquelle on fera diſſoudre deux onces de manne choiſie.

Enſuite on lui préparera les bouillons ſuivans.

BOUILLONS.

Prenez ſix écreviſſes de riviere lavées dans l'eau bouillante, & écraſées dans le mortier de marbre, que vous ferez bouillir pendant cinq quarts d'heure dans un bouillon de poulet à demi fait, & ſur la fin de l'ébullition, vous y ajouterez un tiers de poignée de feuilles de chicorée ſauvage, de bourrache, & de creſſon d'eau ; coulez & expri-

mez, faites un bouillon dans lequel on délayera quinze grains de tartre martial soluble. Le malade prendra ces bouillons le matin à jeun, & il se purgera à la fin comme ci-dessus.

Après cela on lui préparera l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez de saffran de mars apéritif trois drachmes; de la rhubarbe en poudre, & des cloportes préparés, une drachme & demie de chacune; de l'éthiops minéral préparé sans feu, du sel ammoniac & du diagrede, deux scrupules de chacun; avec une suffisante quantité de syrop de chicorée composé; faites une opiate, de laquelle le malade prendra une drachme & demie le matin à jeun, avalant par dessus un bouillon altéré avec les feuilles de chicorée & de bourrache. Il continuera pendant dix à douze jours, & il se purgera à la fin comme dessus.

Ensuite on le mettra à l'usage du lait de vache coupé avec une légere infusion des herbes vulneraires de Suisse,

qu'il continuera pendant trois ſemaines ou un mois, ſi ſon eſtomac peut le ſupporter. On le purgera au milieu & à la fin avec le même remede ci-deſſus. On le nourrira avec des potages du bouilli & du roti. Il ſoupera légérement, il s'abſtiendra des alimens maigres, ſalés, épicés, des fruits, des ragouts, des légumes, des ſalades, &c.

Il uſera pour ſa boiſſon ordinaire d'une priſanne de capillaire. On empêchera qu'il ne s'expoſe au froid, au vent, au ſerein, à l'humidité, au ſoleil, en un mot aux injures de l'air.

On lui appliquera un cautere à la nuque du col ou au bras; on le tiendra ouvert pendant quelque tems. On réitérera les mêmes remedes l'automne prochain.

Pour collyre, quoique je ne le propoſe pas comme néceſſaire.

COLLYRE.

Prenez une pincée de feuilles de rhue, & de ſemences de fenouil, que vous ferez bouillir dans une ſuffiſante

quantité de vin blanc ; ajoutez à la colature une drachme d'eau-de-vie, & autant de vin émétique.

Délibéré à Montpellier le 11. avril 1731. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XIX.

Sur un Empyême.

ON ne sçauroit douter que le fils de Monsieur n'ait une suppuration dans la poitrine, si on fait attention à la maigreur, à la fievre lente, & à la nature de ses crachats qui sont purulens ; il reste à sçavoir si cette suppuration est un ulcere du poulmon, ou un abscès. Le pus que le malade rend en quantité par intervalles, le soulagement qu'il ressent après avoir rendu cette matiere purulente, semblent indiquer l'abscès du poulmon, plutôt qu'un ulcere ; mais d'un autre côté, si l'on fait attention à la nature de la fievre & à la maigreur du malade, on aura tout lieu de soupçonner un ulcere, & par conséquent on ne peut établir qu'un pronostic fâ-

cheux. Mais comme il y a plus de ressource dans un jeune malade, qu'il paroît même que le lait de femme l'a soulagé, on espere que les adoucissans & les balsamiques pourront apporter quelque changement favorable à cette maladie. Or il est certain que de tous les adoucissans nous n'en avons pas de meilleur, ni de plus analogue aux humeurs du corps humain, que le lait de femme; ainsi nous serions d'avis qu'on donnât au jeune malade une nourrice dont le lait fût frais, & que l'enfant ne vêcût d'autre chose pendant ce tems-là que du lait de femme, excepté une ou deux soupes à la viande, ou du ris ou bouillon, qu'on pourroit lui donner dans le jour. Il faut faire teter cet enfant pendant six mois, ou un an. Mais si l'enfant ne veut pas teter, ou qu'il ne sçache pas le faire, on le purgera de la maniere qu'il suit.

PURGATION.

Prenez manne de Calabre une once; dissolvez-la dans trois onces d'eau de lis blancs; délaïez dans la colature une once de syrop de chicorée composé,

faites une potion qui sera prise le matin.

Le lendemain on lui donnera au lit un petit verre de lait d'ânesse fraichement trait, & adouci avec un peu de sucre. Immédiatement avant le lait d'ânesse on lui fera avaler une goutte de baume de la Mecque qu'il prendra avec une cuillerée de lait, ou de syrop de capillaire. Quelques jours après, & dès qu'on connoîtra que son estomac soutient bien le lait, on lui en donnera une autre prise le soir en le mettant au lit, & il prendra aussi en même tems une autre goutte de baume de la Mecque.

Pendant l'usage du lait, on le nourrira avec des soupes à la viande, du ris, ou du gruau au bouillon, un peu de pain ou quelques biscuits.

Et comme le malade a sur le soir un redoublement qui commence par froid, on lui fera user de l'infusion qui suit.

INFUSION.

Prenez quinquina réduit en poudre subtile une once; racine d'énula campana une drachme; faites bouillir légérement dans une livre d'eau de fontaine, puis

infuser pendant une heure. Coulez & gardez laliqueur pour l'usage.

On lui donnera deux fois le jour de cette infusion, sçavoir sur les dix heures du matin, & sur les trois heures après midi; il en prendra trois ou quatre cuillerées chaque fois. Il faudra continuer l'usage du lait d'ânesse deux fois par jour, jusqu'aux chaleurs, & même, si l'estomac du jeune malade le soutient bien, on pourroit le faire souper avec du ris au lait, ou une soupe au lait.

Pendant l'usage du lait, on purgera le malade, lorsqu'on le jugera nécessaire, avec la médecine ordonnée ci-dessus. Si l'estomac du jeune malade ne peut pas soutenir le lait, on lui fera prendre pendant dix jours un bouillon fait avec un jeune poulet farci avec trois drachmes des quatre semences froides concassées, dans lequel on fera bouillir pendant une heure deux écrevisses de riviere lavées dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de marbre, y faisant bouillir sur la fin une petite poignée de cresson de fontaine. Après l'usage des bouillons d'écrevisse on repurgera le malade, & on le remettra au lait d'ânesse, lui

faisant avaler avant le lait dix grains de corail préparé, qu'il prendra avec le baume de la Mecque.

Pendant l'été on lui fera prendre, tantôt des bouillons de poulet, tantôt des crêmes de ris, ou du gruau; & si en automne il est en état de faire des remedes, on le remettra à l'usage du lait d'anesse, qu'il prendra jusqu'au mois de décembre. Cependant on croit devoir préférer avec juste raison le lait de femme; ainsi on conseille aux parens du malade de le persuader de teter, puisqu'on a vû revenir des malades du même mal que cet enfant par le seul lait de femme.

Délibéré à Montpellier le 16. mai 1731. *Signé*, MONTAGNE.



CONSULTATION XX.

Sur un flux hémorrhoïdal abondant depuis plusieurs années.

IL paroît par le mémoire qui nous a été envoïé que depuis trois ans Madame est sujette à un flux hémorrhoïdal très-abondant, & que l'on doit regarder comme la suite de l'épaississement, & de l'acrimonie du sang, & de la foiblesse de quelques veines hémorrhoïdales qui se crévent de tems en tems dans les endroits devenus variqueux. On ne sçait précisément ce qui a déterminé la formation des hémorrhoïdes, & si elles ont été les effets de quelques embarras dans les viscères du bas-ventre, & d'une constipation habituelle, ou enfin d'une disposition naturelle.

Pour calmer le flux hémorrhoïdal, & en prévenir les retours, on doit se proposer de procurer une division douce & ménagée à la masse du sang, & de la faire rouler avec uniformité dans toute la masse du corps, & sur-tout dans les vaisseaux

vaisseaux variqueux, de tempérer l'acrimonie des liqueurs, & de redonner au vaisseaux le ressort qu'ils ont perdu; nous esperons que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

On commencera par une saignée du bras; dans laquelle on tirera sept ou huit onces de sang, & le surlendemain on purgera avec une once de tamarins, une drachme de rhubarbe concassée, une poignée de fleurs de pêcher, & une drachme de sel végétal, dont on fera une décoction de sept ou huit onces, dans laquelle on dissoudra deux onces de manne, & dix-huit grains d'ipécacuanha en poudre. On lui donnera ensuite un bouillon fait avec un morceau de jarret de veau; trois écrevisses de riviere étouffées dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier; trois drachmes de graine de pavot blanc concassée & enfermée dans un nouet; un nouet d'une drachme & demie de saffran de mars astringent, & une petite poignée en tout d'ortie grièche, de feuilles de plantin, & de celles de céterach. On terminera l'usage de ces bouillons par la même médecine, dont on retranchera le vomitif, aïant soin de changer de

deux en deux jours la nouet de ſaffran de mars aſtringent.

Pendant le tems des bouillons, ſi le flux eſt fort abondant, la malade boira d'une ptiſanne faite avec la racine de grande conſoude, & une pincée de roſes rouges ; on lui donnera auſſi le ſoir une potion faite avec trois ou quatre cuillerées de ſuc d'ortie bien dépuré, & vingt grains de ſang dragon en larmes, quinze grains d'alun de roche ; on y ajoutera demi-once de pavot blanc, & huit ou dix gouttes de teinture anodyne.

Immédiatement après la malade uſera de l'opiate ci-jointe durant une dixaine de matins, avalant par deſſus une couple de taſſes d'infuſion de thé ou de feuilles de méliſſe ſeiche. On purgera à la fin, mais ſans émétique.

OPIATE.

Prenez de conſerves de kynorrhodon, de roſes rouges, & de racines de grande conſoude, de chacune trois drachmes ; de ſang dragon en larmes, d'antimoine diaphoretique, & de cachou brut, & de chacun deux drachmes ; de ſaffran de mars aſtringent

une drachme & demie; de rhubarbe une drachme, que l'on incorporera avec un peu de ſyrop de roſes ſeiches, pour en faire une opiate, dont on partagera la maſſe en dix priſes égales.

Après ces remedes on viendra à l'uſage du lait d'âneſſe entier, qui ſera donné le matin, d'abord à la doſe d'un grand verre, & enſuite d'une écuellée, le continuant pendant deux mois. On aura ſoin de purger au milieu & à la fin & on fera prendre, d'abord de deux en deux, & enſuite de trois en trois jours, dans la premiere cuillerée de lait quinze grains de cachou brut mis en poudre, & autant de corail rouge préparé. On pourra joindre le ſoir, ſi le lait du matin paſſe bien, une ſoupe, un ris, ou un gruau au lait de vache.

Le chaleurs de l'été étant arrivées, on aura recours au demi-bain domeſtique tiéde, dans lequel la malade demeurera une heure chaque fois, & qu'elle continuera pendant dix matins, buvant à la ſortie quelques taſſes d'infuſion de feuilles de méliſſe ſeiche.

S'étant repoſée une ſemaine ou plus, s'il le faut, elle prendra pendant dix matins les eaux d'Yeuzet. On diſſoudra

le premier jour de la boiſſon dans le premier verre deux onces de manne, & vingt grains de rhubarbe en poudre; on en fera de même le dernier jour dans le dernier verre. Après une intervalle d'une dixaine de jours elle reviendra aux demi-bains domeſtiques, & enſuite aux eaux minérales, obſervant les précautions déja énoncés.

L'automne prochain, Madame reviendra aux mêmes bouillons, enſuite au lait d'âneſſe, continuant ce dernier pendant un mois & demi, & ſuivant ce qui a été dit pour ſon premier uſage.

Madame doit garder un exact régime de vivre, faire gras toute l'année, & ſe nourrir avec des alimens doux & d'une digeſtion aiſée, ſe privant de tous ceux qui ſont ſalés, poivrés, épicés, chargés de haut gout, venteux, indigeſtes, & échauffans. On prie Monſieur le Médecin ordinaire de vouloir régler les changemens qu'il pourra convenir de faire dans la diſpenſation des remedes conſeillés.

Délibéré à Montpellier le 19. février 1736. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XXI.

Sur des vapeurs convulsives.

LEs vapeurs convulsives pour lesquelles on demande conseil sont les productions d'un sang épais, résineux, & susceptible d'un gonflement tumultueux. Il y a d'ailleurs tout lieu de juger qu'il se trouve dans le cerveau, ou des concrétions lymphatiques, ou des varices, ou des tumeurs anevrysmales, ou peut-être deux ou trois de ces dérangemens tout ensemble. Pendant que tous les solides en général, mais sur-tout le genre nerveux, sont dans une tension spasmodique, ou pour le moins trop élastique, il n'est pas surprenant qu'avec un appareil vicieux de la part des solides & des fluides, la malade tombe dans ses attaques ordinaires à mesure que la masse du sang passe sous certains degrés d'épaississement, & qu'elle roule dans cet état dans le cerveau, où elle trouve des obstacles fixes & constans. Le grand nombre de grossesses par lesquelles la malade a passé, ont

pu contribuer à déterminer une dérivation du ſang vers la tête, à meſure qu'elle gênoit ſa diſtribution vers le bas; elles ont de plus dérangé les fonctions de la digeſtion, comme l'expérience journaliere le démontre, & comme les renvois qui précédent les attaques, les friſſons, & les bouffées de chaleur qui ſe font ſentir fréquemment, le confirment.

Pour tirer tout le parti poſſible de l'état de Mademoiſelle, l'on doit ſe propoſer de mettre les digeſtions en régle, de procurer une diviſion douce & ménagée à la maſſe des liqueurs, de lui fournir une abondante détrempe, & enfin de détendre & aſſouplir le ſyſtême des ſolides, & principalement le genre nerveux. Nous eſperons que ces indications ſeront remplies par le moïen des remedes ſuivans.

On commencera par une ſaignée du pied, dans laquelle on tirera trois palettes de ſang ou environ, puis on purgera ſous cette formule.

PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins ſix drachmes; rhubarbe concaſſée & ſel végétal,

de chacun une drachme ; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & infuser pendant la nuit dans une livre de cette décoction deux drachmes de senné mondé ; dissolvez dans la colature deux onces de manne de Calabre ; partagez-la en deux prises qui seront avalées le matin en quatre heures ; ajoutant à la premiere prise cinq ou six grains de tartre stibié soluble.

Cette médecine deviendra ensuite la médecine ordinaire, en retranchant le tartre émétique.

Immédiatement après la malade boira pendant dix matins un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton ou de jarret de veau ; des racines de valerianne & de pivoine mâle écrasée, de chacune une drachme ; deux ou trois écrevisses de riviere étouffées dans l'eau bouillante & écrasées dans un mortier ; & une demi-poignée des feuilles de cresson de fontaine. On aura soin de réitérer la même purgation, mais sans vomitif.

Pendant les quinze matins suivans la malade prendra le bol ci-joint, avalant par-dessus un grand verre de petit lait de chevre préparé avec la presure ordinai-

re, & clarifié avec le blanc d'œuf, & dans lequel on aura jetté pendant la clarification une pincée de sommités fleuries & seiches d'hypericon, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf. On dissoudra dans le verre de petit lait coulé trois ou quatre cuillerées de suc de cresson de fontaine bien dépuré, repurgeant à la fin; mais sans émétique.

B O L.

Prenez poudre de guttete seize grains; saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, dix grains; extrait de rhubarbe huit grains; faites avec une suffisante quantité de syrop de capillaire un bol, qui sera partagé en trois ou quatre pilules.

On pourra, si l'on veut, faire boire le petit lait une heure après l'opiate, ou d'abord après, suivant que cela conviendra mieux à la malade.

On aura ensuite recours au lait d'ânesse entier que Mademoiselle avalera le matin, commençant par un grand verre, & montant peu à peu jusqu'à

la quantité d'une écuellée. Ce lait sera continué pendant un mois & demi, s'il passe bien; & après un essai favorable de dix à douze jours, on ajoutera le soir à l'heure du souper une soupe ou un ris au lait de vache ou de chevre; & pendant tout ce tems-là la malade usera, d'abord de deux, & ensuite de deux en trois jours, du bol ci-dessus, qui sera donné le soir à l'heure du coucher, observant de purger à la fin & au milieu.

Les chaleurs étant arrivées, on se servira du demi-bain domestique tiéde, que Mademoiselle prendra le matin, avalant à la sortie un bouillon fait avec un jeune poulet, une drachme de racine de valeriane écrasée, & une demi-poignée de feuilles de chicorée amere de jardin. Le séjour dans le bain doit être d'une heure, & l'usage du bouillon & du demi-bain sera continué pendant dix jours, après lesquels, la malade s'étant reposée pendant une quinzaine, elle viendra encore à une seconde dixaine des demi-bains & des bouillons, lesquels étant finis, elle se purgera avec la médecine ordinaire, pour boire ensuite pendant quinze matins une écuellée de

petit lait préparé comme il été a dit ci-dessus ; ce qui sera terminé par la même médecine.

L'automne prochain on reviendra aux mêmes bouillons, & ensuite au lait d'ânesse ; observant en tout les précautions déja marquées. On pourra même réitérer la saignée du pied dans le cours des remedes, si on le juge nécessaire.

Si la malade passe de mauvaises nuits, on peut se servir du *diascordium* à la dose de demi-drachme, & du syrop de pavot blanc à la dose de demi-once, qu'on dissoudra dans deux ou trois cuillerées d'eau de mélisse simple, qu'on donnera le soir. On dissoudra de même l'opiate ou *diascordium.*

Le régime de vie doit être très-exact, si la malade veut tirer parti des remedes proposés ci-dessus. Monsieur le Médecin ordinaire est prié de régler le régime suivant sa prudence consommée, & de bien exhorter la malade à éviter toute sorte d'agitation d'esprit ou de passions de l'ame.

Délibéré à Montpellier le 10. mars 1737. *signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XXII.

Sur une affection mélancholique, ou vaporeuse.

LEs tiraillemens que Madame reſſent de tems en tems dans les entrailles, ſuivis ordinairement de trémouſſemens dans tout le corps, les engourdiſſemens paſſagers dans une cuiſſe, les embarras & tenſions de tête, les pulſations des artéres temporales trop ſenſibles, les vents que l'on rend principalement par la bouche, la pulſation de l'artére méſentérique ſupérieure, joints à des changemens dans le pouls qui en impoſent quelquefois pour la fievre, à des changemens de couleur de la face, enfin à un caractere de triſteſſe & d'inquiétude vive, avec beaucoup de contention d'eſprit & de crainte pour des évenemens que l'on ne riſque point, établiſſent ce qu'on appelle dans le monde vapeur, & que les Médecins appellent affection mélancholique.

La cauſe de cette maladie doit être

rapportée au vice général des fluides, qui ſont épais, ſecs, & acrimonieux, & à celui des filets nerveux, qui, n'étant pas aſſez aſſouplis par défaut d'humidité, ſe trouvent trop roidis, trop tendus, & capables de s'ébranler outre meſure à la moindre occaſion venant ou de la part du corps ou de la part de l'ame.

La maſſe du ſang, telle que nous venons de l'établir, ne peut que fournir à l'eſtomac & aux inteſtins des ſucs digeſtifs épais & acrimonieux, d'où ſe produiſent des digeſtions laborieuſes avec des vents, des matieres âcres & piquantes, qui fatiguent les inteſtins, & les jettent dans des mouvemens convulſifs, avec un ſi grand ébranlement des filets nerveux trop tendus, que l'on reſſent comme des tiraillemens aux entrailles, & des ébranlemens ſympathiques dans tout le corps.

Cette maladie n'eſt accompagnée d'aucun danger, elle eſt cependant bien inquiétante, & cauſe beaucoup d'allarmes; de plus, elle eſt rebelle de ſa nature, & elle ne peut céder qu'au moïen des remedes convenables, longtems continués, avec un bon régime de

vie, à quoi l'on doit ajouter qu'il faut y concourir par la maniere de penser, sans quoi les contentions d'esprit & les émotions l'entretiendront malgré tous les remedes.

Les vûes que l'on doit avoir sont de réformer les digestions, de redonner la fluidité à la masse du sang, en l'incisant, mais doucement & sans fougue, la détrempant bien & l'humectant & l'adoucissant. C'est pourquoi, dès que Madame se sera reposée deux ou trois jours après son arrivée, elle se purgera avec une once de tamarins & quatre onces de bâtons de casse concassés, bouillis pendant une heure dans ce qu'il faut d'eau pour avoir deux verres de décoction où l'on dissoudra trois onces de manne. L'on prendra le second verre deux heures après le premier, & un bouillon fait simplement avec un jeune poulet deux heures après le second verre.

L'on prendra ensuite pendant quatre matins les eaux d'Yeuzet dégourdies à la dose de huit bons verres chaque matin, ajoutant au dernier verre du quatiéme jour deux onces de manne. On prendra ces huit verres dans l'espace

de deux heures, & une heure après on avalera un bouillon fait avec une demi-livre de collet de mouton.

L'on passera ensuite à l'usage de bouillons faits avec un jeune poulet, les cuisses de six grenouilles, deux écrevisses de riviere, & demi-poignée de chicorée amere de jardin. Aïant pris ces bouillons huit matins, on passera de suite au petit lait de vache ou de chevre, dont on prendra chaque matin douze onces. L'aïant fait avec la presure, l'on aura soin d'y éteindre trois clous rougis au feu, on le clarifiera avec le blanc de deux œufs, & on y ajoutera une cuillerée de suc de cerfeuil, & un peu de sucre.

Après dix jours de petit lait, on purgera comme ci-dessus pour passer de suite à l'usage du lait d'ânesse, que l'on prendra un mois, se purgeant à la fin.

Au commencement de juillet, on prendra neuf jours les eaux d'Yeuzet à la dose ordinaire, mais tant soit peu dégourdies, ajoutant au premier verre du premier jour deux onces & demie de manne, & tout autant au dernier verre du neuviéme jour.

Après six jours de repos, on passera à l'usage du bain entier. On se mettra dans le bain à huit heures du matin étant à jeun, on y demeurera une heure, & à la sortie on prendra un bouillon fait avec un jeune poulet, demi-poignée de chicorée amère de jardin, & quelques feuilles de citronelle.

Aïant pris ainsi les bains, on se reposera sept ou huit jours, après lesquels on reviendra aux eaux d'Yeuzet, comme ci-devant, mais sans les dégourdir, & sept ou huit jours après on reviendra encore à une dixaine de bains comme auparavant.

Au surplus on observera un bon régime de vivre, se tenant à la soupe, au bouilli & au roti. On ne boira que de l'eau, on mangera de la soupe au dîner & au souper. Le roti sera de jeune volaille. Principalement l'on évitera avec grand soin toute contention d'esprit, on en bannira toute crainte, on méprisera son mal qui n'est formidable qu'autant qu'on en fait cas, on se dissipera par des amusemens, quittant la solitude, tâchant de se trouver avec des personnes gaies; on ne s'entretiendra pas de ses incommodités ni de rien de

triste, on fera de l'exercice, soit par promenade, soit en allant à cheval à la maniere des hommes. Enfin on doit bien se persuader qu'il n'y a rien à craindre d'aucun côté, l'expérience nous aïant apris qu'il n'arrive aucun évenement fâcheux en semblable cas. Mettant tout cela en pratique, Madame redeviendra en parfaite santé.

Délibéré à Montpellier le 3. mai 1738. *Signé*, FIZES.

CONSULTATION XXIII.

Sur des vapeurs, ou affection hystérique.

QUoique les vapeurs de Madame n'aient pas cédé jusqu'à présent à bien des remedes convenables dont elle a usé, on ne doit pas pourtant desesperer d'en venir à bout, sur-tout si elle veut bien être persuadée, comme elle doit l'être que cette maladie n'est pas dangereuse pour la vie, & qu'elle veuille bien s'aider pour la guérison, en se tirant de la tête toutes les vaines craintes dont elle se travaille mal-à-propos.

La ſaiſon où nous allons entrer eſt très-favorable pour la réuſſite des remedes qui doivent être emploïés pour humecter & adoucir ſon ſang trop ſec & acrimonieux, & aſſouplir les filets nerveux trop roides & tendus.

C'eſt pourquoi elle ſe purgera d'entrée avec une once de tamarins, autant de pulpe de caſſe récemment tirée du bâton, ſix drachmes de polypode, & une demi-poignée de fleurs de violettes ou de fleurs de mauve, le tout bouilli enſemble pendant demi-heure dans ce qu'il faut d'eau pour avoir deux verres de décoction, diſſolvant au premier verre une once & demie de manne, & une once au ſecond.

Elle paſſera enſuite à l'uſage du petit lait de vache clarifié avec le blanc d'œuf, auquel on ajoutera un peu de ſucre.

Après dix jours de petit lait, elle paſſera ſans ſe purger à l'uſage du lait d'âneſſe, qu'elle prendra deux mois, ſe purgeant à la fin; mais lorſqu'elle aura commencé à prendre le lait d'âneſſe, elle changera ſon ſouper en une ſoupe de lait de vache, ou un ris au lait, mangeant un morceau de pain après, & même quelques jours après

elle essayera de se mettre au lait pour toute nourriture, continuant ainsi jusques à la fin de l'usage du lait d'ânesse. Au commencement du mois de juin, elle prendra dix ou douze bains domestiques de suite; elle se reposera quelques jours, elle reviendra aux bains; & ainsi de suite pendant les mois de juin, juillet & août, tâchant de prendre dans ces trois mois une cinquantaine de bains, observant d'avaler à la sortie du bain, ou une prise de petit lait, ou un bouillon de poulet farci d'une once de semences froides pilées.

Vers le milieu de l'été elle prendra pendant quinze jours des bains le matin à jeun, avalant une heure avant d'entrer dans le bain cinq ou six verres d'eau d'Yeuzet dégourdies, & deux verres des mêmes eaux à la sortie.

Au surplus, elle observera son régime de vie humectant; elle se dissipera l'esprit par des promenades, & autres amusemens honnêtes. Avec tout ces secours & le mépris que Madame doit faire de son mal, nous esperons qu'elle recouvrera la santé.

Délibéré à Pezenas le 14. février 1739. *Signés*, FIZES, VENEL.

CONSULTATION XXIV.

Sur un crachemement de sang habituel.

LE crachement de sang auquel Madame est sujette depuis cinq ou six ans, doit être rapporté à la seicheresse, à la fougue, & à l'acrimonie de la masse de son sang, & en même tems à la foiblesse de quelques vaisseaux sanguins placés dans la distribution des bronches ou des vésicules du poulmon. L'état des liqueurs que l'on vient d'établir, est démontré par le tempérament plein de feu & de vivacité de la malade, & par sa grande sensibilité ; il faut pourtant convenir que la lymphe ou portion blanche, a reçu des impressions plus marquées du désordre général des parties composantes du sang. En effet l'écoulement peu abondant des menstrues depuis leur premier développement jusqu'à présent est une suite de quelques légers embarras dans le couloir utérin, & de la constitution grossiere de la lymphe qu'il sépare. L'oppression à laquelle Madame est

sujette, quand elle monte ou qu'elle fatigue, suppose des concrétions tuberuleuses dans le poulmon ; & le dérangement de la lymphe dans ce viscere. Enfin les digestions fougueuses, & les vents qui fatiguent de tems en tems la malade reconnoissent pour cause, & la grossiereté, & l'action trop exaltée de la lymphe digestive. Il est évident de plus que le desordre des digestions a augmenté les dispositions vicieuses de la masse du sang attachées au tempérament par le mélange continuel d'un chyle mal travaillé. Les changemens qui se sont passés dans les liqueurs se sont nécessairement communiqués au systême des solides, & l'ont rendu trop tendue & trop élastique, de sorte que de l'appareil vicieux, tant des solides que des fluides l'on déduira très-simplement les différens accidens qui accompagnent le crachement de sang.

L'émotion fébrile qui paroît habituelle, les petits redoublemens qui arrivent sur le soir avec de médiocres sueurs quand ils finissent, & enfin la diminution de l'embonpoint, peuvent faire soupçonner quelque chose de sourd dans la poitrine de la part des tuber-

cules ; mais il faut attendre que les évenemens éclairciſſent ce qui eſt actuellement problématique.

Pour ſuivre les régles de la bonne pratique dans le crachement du ſang qui fait le ſujet de cette Conſultation, l'on doit ſe propoſer de mettre les digeſtions en régle ; de rendre la maſſe du ſang plus fluide, & plus coulante ; d'en tempérer l'acrimonie trop exaltée, en lui redonnant ſa douceur & ſon baume ; de fortifier les vaiſſeaux du poulmon devenus foibles ; & déterminer la fonte ſourde des tubercules, ſi elle eſt déja commencée, & de la prévenir ſi elle n'eſt pas déterminée. Nous eſperons que ces indications ſeront remplies par le moïen des remedes ſuivans.

Madame étant arrivée chez elle, & s'étant repoſée un ou deux jours, ſe fera ſaigner du bras, & on lui tirera au tour de neuf onces de ſang. Le lendemain de la ſaignée, on la purgera avec ſix drachmes de tamarins, demi-drachme de rhubarbe concaſſée, une pincée de fleurs de pêcher, & deux pincées de fleurs de violettes, dont on fera une décoction dans ſept ou huit onces de laquelle on diſſoudra deux onces de manne.

Immédiatement après Madame boira pendant dix matins un bouillon fait avec un jeune poulet, demi-drachme de racine d'énula campana concassée, les cuisses de trois ou quatre grenouilles écorchées & écrasées, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écrasées dans un mortier, & deux bonnes pincées des sommités d'ortie grièche. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une pincée de sommités seiches & fleuries d'hypericon, repurgeant à la fin avec la même médecine.

Pendant les douze matins suivans, Madame prendra un bouillon fait avec un jeune poulet, la chair d'une tortue de grosseur raisonnable, & dont on aura coupé la tête, la queue, & les pattes, retranché les boïaux, & conservé le cœur & le foie pour les mettre dans le bouillon, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier comme il a été dit, & demi-poignée de feuilles *d'hedera terrestris*, jettant dans le pot sur la fin de la coction une pincée de fleurs de tussilage. On terminera ces bouillons par la médecine ordinaire.

On donnera ensuite à Madame pendant douze ou quinze matins une écuellée de petit lait, qu'on tirera du lait de chevre ou de vache caillé avec la presure ordinaire, & qu'on separera de son fromage en le laissant égouter à travers un linge pour le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification une pincée de sommités fleuries d'hypericon, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf. On pourra dissoudre dans le petit lait coulé une drachme de sucre roïal ou candi, réitérant le purgatif à la fin, après lequel on pourra revenir aux premiers bouillons composés avec les écrevisses & les grenouilles, ou bien aux bouillons de tortue, suivant qu'on pourra plus facilement composer les uns ou les autres, observant de finir par le purgatif.

Pendant le cours de ces remedes, & même pendant les suivans, Madame usera le soir en se couchant d'un julep fait avec deux cuillerées d'eau de bourrache, trois drachmes de syrop de capillaire, & douze ou quinze gouttes de teinture anodyne de Sydenham, dont on augmentera le nombre suivant les

besoins, & jusqu'au point de calmer.

S'il survient des attaques de crachement de sang, on aura recours à la saignée du bras & du pied que l'on réitérera plus ou moins selon l'abondance & l'opiniâtreté des crachemens de sang. Madame se servira à son ordinaire d'une ptisanne faite avec la racine du grand symphitum, à laquelle on ajoutera une pincée de roses rouges sur la fin de la coction. On emploïera le soir à l'heure du coucher des juleps faits avec trois onces de sucs d'ortie, & de millefeuille dépurés, demi-once de syrop de roses seiches & les gouttes anodynes, à la dose de vingt ou vingt-cinq, se reglant par la quantité que la malade avoit accoutumé d'en prendre.

Vers le douze ou le quinze de septembre, Madame aura recours à la même purgation, & aux bouillons faits avec les grenouilles & les écrevisses pendant dix matins ; &, s'étant repurgée à la fin, elle prendra pendant dix autres matins une dose de l'opiate suivante, avalant une heure ou une heure & demie après une écuellée médiocre du petit lait préparé comme il a été marqué ci-dessus, & finissant par le même purgatif.

OPIATE.

OPIATE.

Prenez de conserves de kynorrhodon, d'énula campana, de roses rouges, & de grand symphytum, de chacune deux drachmes & demie ; d'antihectique de la Poterie, & de cachou brut réduit en poudre, de chacun deux drachmes ; de sang de bouquetin une drachme & demie ; dont on formera une opiate avec le syrop de lierre terrestre pour partager la masse en dix parties égales.

Madame prendra d'abord après le lait d'ânesse entier, & le continuera jusqu'au grand froid de l'hiver ; &, s'il a bien passé le matin pendant une dixaine de jours, on en donnera une seconde prise à l'heure du coucher, aïant soin de faire manger un morceau à la malade vers les six heures. On purgera au milieu & à la fin de l'usage du lait, ou suivant le besoin, & on ajoutera d'abord de deux en deux, & ensuite de trois en trois jours, à la premiere cuillerée du lait du matin une poudre faite avec quinze grains de corail rouge préparé, & dix grains de cachou brut réduit en poudre. On pourroit enfin

donner le lait trois fois par jour, mais on permettroit à la malade de manger à l'heure du dîner une soupe à la viande avec une couple d'œufs frais : d'ailleurs dans les autres tems on la nourrira avec des potages à la viande, du bouilli & du roti ; mais elle retranchera tous les alimens indigestes ou échauffans, & toutes les vives passions de l'ame.

Délibéré à Montpellier le 18. juin 1740. *Signé*, FIZES, MONTAGNE.

Le printemps prochain on réitérera les remedes de l'automne.

CONSULTATION XXV.

Sur des attaques de vapeurs habituelles depuis deux mois.

EN résumant l'essentiel qui se trouve dans les deux mémoires communiqués sur la maladie de Monsieur, l'on s'apperçoit clairement qu'il s'agit ici d'un état de l'estomac où il se fait de mauvaises digestions, se produisant de

mauvais ſucs, qui paſſant dans le ſang l'épaiſſiſſent, puiſque le malade pâlit dans l'accident, que le pouls eſt tantôt abbatu, tantôt intermittent, & qu'il ſe releve enſuite, le tout ſans fievre; & qu'une fois même il a été en ſyncope, où il n'eſt pas ſurprenant qu'il ait été ſans connoiſſance, comme on a ſoin de marquer. Il ſemble par un des mémoires que l'on ſent à l'eſtomac une douleur bien marquée, qui reſſent la colique, & par l'autre que ce n'eſt qu'une légere cardialgie qui annonce l'accident où le malade ſent, dit-on, quelque froid aux épaules, &c.

Quoiqu'il en ſoit, l'on voit par tout ce qui eſt rapporté que les digeſtions ſe font mal à l'occaſion de l'épaiſſiſſement & de la ſeichereſſe du ſang, qui fournit à l'eſtomac un ſuc digeſtif épais & viſqueux, peu en état de bien digerer les alimens, qui en conſéquence ſéjournent trop dans l'eſtomac, enſuite de quoi ils ſe gâtent & s'y aigriſſent; auſſi le malade étoit-il déja ſujet aux vers comme on le remarque. De telles digeſtions il ne peut que ſe former un chyle épais & mal travaillé, propre à ſoutenir journellement le mauvais état du ſang, &

à l'épaiſſir quelquefois au point d'exciter tous les ſymptômes énoncés dans les deux mémoires. D'ailleurs le ſang eſt d'autant plus expoſé à ſentir les grands effets de l'épaiſſiſſement, que ce Monſieur étant âgé de ſoixante-quatorze ans, comme porte un des mémoires, le ſang ne peut qu'être appauvri de parties fines & actives ; ainſi il réſiſte moins aux cauſes épaiſſiſſantes ; & ſurtout dans les froids, où le ſang des vieillards eſt engourdi, ce qui les fait plus riſquer par des maladies ſoporeuſes ou ſyncopales, comme on l'obſerve tous les hivers plus froids que de coutume.

Les vûes que l'on doit avoir ſont de ranimer les digeſtions, ſans donner rien de piquant, d'empêcher la production de l'aigre dans l'eſtomac, de rendre le ſang coulant & vif en l'inciſant, mais doucement, lui fourniſſant des parties ſpiritueuſes, & même une détrempe convenable. C'eſt pourquoi on purgera d'entrée le malade de cette maniere.

PURGATION.

Prenez polypode de chêne une on-

ce ; feuilles de bourrache une demi-poignée ; faites une décoction, dans douze onces de laquelle vous ferez infuser rhubarbe choisie & santal citrin réduit en poudre, de chacun une drachme ; cannelle fine dix grains ; graine de coriandre concassée deux scrupules ; coulez & partagez la liqueur en deux doses, dans la premiere desquelles vous dissoudrez deux onces de manne de Calabre, & dans la seconde une once de syrop de chicorée composé. Faites une potion qui sera prise le matin avec les précautions convenables.

Le lendemain de la purgation il passera à l'usage des bouillons, qui seront faits avec un morceau de collet de mouton, trois écrevisses de riviere, deux drachmes de racine d'énula campana, une drachme de racine de valerianne sauvage, & demi-poignée de chicorée amere.

Aïant pris six matins ces bouillons il prendra les six matins suivans de l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez conserve d'énula campana

trois drachmes ; extrait de genievre deux drachmes ; *cassia lignea* en poudre une drachme & demie; confection d'hyacinthe une drachme ; poudre de gutte deux drachmes & demie; cascarille en poudre une drachme ; antimoine diaphorétique deux drachmes ; faites une opiate pour l'usage avec une suffisante de quantité de syrop kermès.

La dose de cette opiate sera de deux drachmes à prendre le matin à jeun ; avalant une demi-heure après un bon bouillon ordinaire.

Après ces six jours d'opiate on reprendra les bouillons indiqués six autres jours, & encore après l'opiate six autres jours, ou jusques à ce qu'on l'aura achevée.

L'opiate finie, on se purgera comme auparavant.

Ensuite pendant le reste de l'hiver le malade prendra le matin à jeun pendant trois jours de suite deux cuillerées de bon vin d'Alicant, qui sera suivi une heure après d'un bon bouillon ordinaire. Les deux jours suivans il prendra une tasse d'infusion de citronnelle en guise de thé, avalant avec les deux ou trois premieres cuillerées vingt grains

de poudre de guttete. Les trois jours suivans il prendra du vin d'Alicant comme il a été dit, ensuite deux jours de de citronnelle avec la poudre de guttete; & ainsi alternativement pendant le reste de l'hiver.

Au reste dès à présent il prendra à la fin du dîner une tasse de caffé avec peu de sucre.

Si pendant le reste de l'hiver il survient quelque accident, pour-lors il faudra revenir à la purgation comme ci-devant, aux bouillons, & à l'opiate.

Si dans l'accident le pouls s'abbat, ou devient intermittent, il faut pour-lors secourir le malade avec cette potion.

POTION.

Prenez eau de chardon benie deux onces; eaux de fleurs d'oranges & de cannelle, de chacune une once; confection alkermé une drachme; lilium de Paracelse vingt-cinq gouttes, mêlez, faites une potion qui sera prise par cuillerées.

Mais si l'abattement alloit jusqu'à la syncope, en ce cas il faudroit lui

donner ſept ou huit grains de ſel volatil de vipere dans une ou deux cuillerées de cette potion, ou avec un peu de bon vin rouge, ſi l'on n'avoit pas cette potion à la main.

Au ſurplus le malade ſe nourrira de bons alimens & de facile digeſtion, comme de bonnes ſoupes, de bouilli, & de roti en volaille, perdreaux, tourterelles & autres petits oiſeaux, évitant la chair noire, la chair de cochon, & tout aliment groſſier & de difficile digeſtion. Il boira du vin vieux & bien choiſi, mêlé avec deux tiers d'eau; il fera deux repas ſobres & à des heures reglées; le ſouper ſera plus leger que le dîner, mais il y mangera auſſi un peu de ſoupe, & toujours en gras. Enfin il ſe tiendra chaudement, faiſant pourtant un peu d'exercice dans ſa maiſon, d'où il ne ſortira pour ſe promener, que lorſque le jour ſera très-beau.

Déliberé à Montpellier le 5. décembre 1740. *Signé*, FIZES.

CONSULTATION XXVI.

Pour la même maladie & le même malade.

LEs attaques de vapeurs auxquelles Monſieur eſt ſujet depuis environ deux mois, & qui depuis ſe ſont rendues plus ou moins violentes & plus ou moins fréquentes, doivent être rapportées à l'épaiſſiſſement & à l'acrimonie de la maſſe du ſang, & à la roideur ou tenſion ſpaſmodique du ſyſtême nerveux, & membraneux. Le peu de ſuccès qu'ont eu les remedes fondants, & les purgatifs, aiguiſés quelquefois par les émétiques, prouve l'état des fluides & des ſolides que l'on vient d'établir, & qui ſe trouve encore confirmé par l'âge du malade de ſoixante-quatorze ans, & par la vie laborieuſe qu'il a menée depuis très-long-tems. Il faut pourtant convenir que le dérangement des digeſtions, & leur caractere fougueux, a beaucoup contribué & contribue encore à développer, & à entretenir les accidens, comme les attaques

plus fortes qui arrivent lorſque le malade a plus mangé qu'à l'ordinaire ne permettent pas d'en douter ; d'ailleurs ce ſont les irritations qui ſe paſſent dans l'eſtomac devenu plus ſenſible, qui déterminent les cardialgies, ou les maux de cœur, auſſi-bien que les oppreſſions qui ſe mettent de la partie; & qui dépendent de l'action ſpaſmodique des nerfs ſympathiques diſtribués dans ces viſceres. Le froid qui ſe fait ſentir le long des épaules, & le long de l'épine, & qui eſt l'avancoureur des paroxyſmes, eſt néceſſairement une ſuite de la léſion des digeſtions ; & le trouble que le malade éprouve dans la tête, auſſi-bien que la perte de connoiſſance qui ſurvint le dernier jour de la boiſſon des eaux de Balaruc, reconnoît pour cauſe & l'épaiſſiſſement du ſang plus conſidérable par le mélange des crudités des premieres voies, & ſa circulation beaucoup plus gênée dans les vaiſſeaux du cerveau, à meſure que l'action du cœur, & de la reſpiration, eſt dans un plus grand deſordre.

Pour prévenir les ſuites de l'état préſent de Monſieur, l'on doit ſe propoſer de mettre les digeſtions en regle;

de diviſer la maſſe du ſang ſans l'incendier ; de la faire rouler avec uniformité & dans la poitrine , & dans le cerveau ; & de calmer l'action ſpaſmodique de tout le genre nerveux & membraneux , mais ſur-tout des nerfs qui préſident au jeu de l'eſtomac , du cœur & des poulmons. On eſpere que ces indications ſeront remplies par le moïen des remedes ſuivans.

Il eſt conſtant que l'âge du malade demande que l'on ménage les ſaignées ; mais , ſi le pouls eſt bon & vigoureux , & ſi la tête s'embarraſſe plus ou moins , on eſt d'avis qu'on faſſe une ſaignée du pied , dont la quantité de ſang ſera dirigée par Monſieur le Médecin ordinaire , & ſi cette ſaignée avoit un ſuccès favorable , & qu'on eût des marques de plethore , on pourroit réitérer la ſaignée du pied. On laiſſe le tout à la prudence des perſonnes qui voient de près le malade.

La ſaignée du pied aïant éte faite , ou laiſſée en arriere, on donnera au malade pendant neuf matins un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton , une drachme de racine de valeriane concaſſée , autant de celle de pivoi-

ne mâle aussi concassée, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une demi-poignée de feuilles de chicorée amere. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une douzaine de cloportes frais, lavés & étouffés dans le vin blanc, & une pincée de sommités seiches & fleuries d'hypericon, purgeant à la fin avec une once de tamarins, une drachme de rhubarbe concassée, deux pincées de fleurs de pêcher, & autant de celles de violettes, dont on fera une décoction, dans une livre de laquelle on laissera infuser pendant la nuit deux drachmes, ou deux drachmes & demie de senné, dissolvant le matin dans l'infusion coulée deux onces de manne. Cette médecine partagée en deux verres sera donnée dans l'espace de deux heures; &, si on le jugeoit à propos, on pourroit l'emploïer avant les bouillons.

Pendant les dix matins suivans, Monsieur usera d'un bol fait avec vingt grains de quinquina, quinze grains de poudre de guttete, douze grains d'antimoine diaphoretique, dix grains d'extrait de genievre, & six grains d'extrait

de rhubarbe, dont on formera un bol avec un peu de ſyrop de capillaire, pour le partager en deux ou trois pilules ; faiſant avaler par deſſus chaque priſe du bol, une ou deux taſſes d'infuſion de méliſſe préparée à la maniere du thé, & finiſſant par le purgatif preſcrit ci-deſſus.

L'eſtomac du malade aïant été ainſi préparé, on lui fera prendre pendant ſix matins un grand verre de petit lait qu'on tirera du lait de vache caillé avec la preſure ordinaire, & qu'on ſéparera de ſon fromage en le laiſſant égoutter à travers un linge pour le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification une pincée des ſommités ſeiches, & fleuries d'hypericon, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes, avec le blanc d'œuf. On diſſoudra dans le petit lait coulé deux cuillerées de ſuc de creſſon de fontaine bien dépuré, pour revenir d'abord après les ſix jours d'uſage du petit lait à celui du bol marqué ci-deſſus pendant ſix nouveaux matins avec l'infuſion des feuilles de méliſſe, & tout de ſuite à ſix autres jours de petit lait avec la précau-

tion de terminer ces remedes par la médecine.

On pourra tenter de faire prendre au malade le soir, s'il est inquiet, les pilules de cynoglosse, commençant par deux grains, dont on augmenteroit la quantité, si l'on s'en trouvoit bien, & que l'on abbandonneroit s'il y avoit des marques d'assoupissement.

Supposé qu'il survînt de nouvelles attaques où le malade perdît la connoissance, l'on se serviroit de la teinture de castor, & de l'eau des Carmes, mêlées avec une cuillerée ou deux d'eau de mélisse simple, & suivant l'état du pouls on continueroit l'usage de ce remede, ou on l'abandonneroit, observant avec attention si dans les attaques il se passe quelque chose de convulsif. On ne propose pas d'autres cordiaux & antispasmodiques, mais on croit que la thériaque & le diascordium peuvent avoir leur place dans le cas présent.

Il n'est pas permis dans l'état où Monsieur se trouve actuellement de proposer une plus longue suite de remedes; les évenemens, qui paroissent très-incertains, doivent servir de regle; mais si la maladie prenoit un bon train, on

emploïeroit pendant l'hiver deux ou trois fois la semaine dans la premiere cuillerée de soupe quelques grains de saffran de mars apéritif, ou bien de tems en tems on se serviroit de la poudre de guttete, aussi trois fois la semaine, à la dose de dix ou douze grains, qu'on incorporeroit avec quelques gouttes de syrop de capillaire, faisant boire par dessus l'infusion de petite sauge, ou de véronique, ou de mélisse préparée à la maniere du thé. On pourroit aussi avoir recours de tems en tems pour boisson à l'eau ferrée.

On ne s'étendra point sur le régime de vivre, que Monsieur le Médecin ordinaire aura la bonté de regler suivant ses lumieres & sa sagesse, ni sur l'usage des purgatifs, qui doivent être plus ou moins ménagés pour ne pas faire tomber les solides dans l'agacement.

Délibéré à Montpellier le 6. novembre 1740. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XXVII.

Sur une fievre continue avec redoublemens, toux, & crachement de ſang.

LA fievre continue accompagnée de redoublement, d'une toux plus ou moins fâcheuſe, & dans le commencement d'un crachement de ſang peu conſidérable, dont Madame eſt attaquée, peut être regardée comme une fievre catarrheuſe, & en même tems putride, & par conſéquent comme un redoublement de la même maladie qu'elle avoit eſſuïée vers le carnaval dernier.

Comme l'on voit depuis quelques mois les maladies de la même eſpece devenir populaires ou épidémiques, on ne ſçauroit diſconvenir qu'elles ne dépendent en partie d'une cauſe générale, & répandue dans l'air, qui agit en épaiſſiſſant toute la maſſe du ſang, mais ſur-tout la lymphe bronchiale & le reſte de la portion blanche.

Les ſuccès des purgatifs emploïés dans la premiere attaque & dans cette ſeconde, les envies de vomir qui ont pa-

vu en dernier lieu, les grouillemens dans le bas-ventre, & la déjection des matieres extrêmement puantes par les selles, démontrent clairement, sur-tout le redoublement se trouvant de la partie, qu'il y a un fond de pourriture qui entretient l'épaississement du sang, & les autres symptômes. Les coliques d'estomac auxquelles Madame étoit sujette, & qui étoient suivies d'une espece de diarrhée avant qu'elle tombât malade, confirment ce que l'on vient d'avancer sur l'existence de la pourriture.

Les vûes que l'on doit avoir pour terminer la maladie se réduisent à prévenir de nouvelles fluxions sur la poitrine, à procurer une expectoration convenable, à faire rouler la masse du sang dans les poulmons, à calmer la fievre avec les redoublemens, & à empêcher qu'il ne reste des impressions dans la poittine qui est menacée depuis long-tems.

On a déja eu recours à la saignée, & par ce moïen le crachement de sang a été suspendu ; ainsi, s'il ne survient pas de nouveau, on ne songera plus à la saignée, qu'on réitéreroit au contraire avec ménagement, si le crachement

de ſang reparoiſſoit. On ſe ſervira dans l'entredeux des bouillons de ce lohoc, qu'on donnera par cuillerées.

LOHOC.

Prenez blanc de baleine une drachme; diſſolvez-le dans l'huile d'amandes douces, & le ſyrop violat, de chacun deux drachmes; ajoutez ſix cuillerées d'eau de coquelicot, & une d'eau de canelle orgée; faites un lohoc pour l'uſage.

On pourroit faire prendre une ou deux fois par jour demi-drachme de blanc de baleine diſſout dans deux ou trois cuillerées de bouillon, donnant le reſte de la priſe par deſſus.

Madame aïant été purgée hier, ſera repurgée après demain avec une décoction de tamarins, demi-drachme de rhubarbe concaſſée, & deux pincées de fleurs de pêcher, avec autant de celles de violettes, dans huit onces de laquelle on diſſoudra trois onces de manne, ſur-tout ſi les redoublemens ſubſiſtent; & même, quand ils ſeront tombés, pour plus grande précaution, on continuera le ſoir d'emploïer le julep narcotique avec trois ou quatre cuillerées

d'eau de bourrache, & demi-once ou cinq drachmes de ſyrop de pavot blanc. La boiſſon ordinaire de Madame ſera une priſanne faite avec les fleurs de coquelicot, & celles de violettes & de tuſſilage.

Après la purgation dont on vient de faire mention, on examinera ſi les redoublemens continuent, & dans ce cas-là on fera une décoction d'une drachme ou de quatre ſcrupules de kina en poudre, d'une demi-poignée de feuilles de bourrache, & de deux pincées de fleurs de violettes, dans la quantité d'eau de fontaine convenable pour qu'il reſte trois verres de colature que Madame boira en trois fois dans l'intervalle des bouillons, & dans le tems du calme du redoublement.

Aïant uſé de cette décoction pendant dix jours de ſuite, on reviendra aux mêmes purgatifs, & on continuera ces alternatives de décoction de kina pendant deux jours de ſuite, & du purgatif le troiſiéme jour, ſi les redoublemens avoient réſiſté à l'action des premiers remedes, juſqu'à ce qu'on les vît diſparoître. On abandonneroit au contraire le kina s'il échauffoit la poi-

trine, & s'il n'étoit pas queſtion des redoublemens.

La fievre & les redoublemens aïant ceſſé, on donnera à Madame d'abord un pain lavé vers l'heure de midi, & dans la ſuite une ſoupe ; &, ſi cette nourriture ne cauſe aucun dérangement, on joindra à la ſoupe du midi une autre petite ſoupe vers les ſix heures du ſoir, ou une crême de ris, ou un bouillon bien clair ; mais on aura ſoin d'emploïer ces alimens avec une gradation très-ménagée, ne permettant l'uſage de la viande qu'après s'être aſſuré que l'eſtomac de Madame peut la ſoutenir.

On pourroit inceſſamment entremêler des crêmes de ris ou d'avenat extrêmement clair & fait à l'eau avec ſes bouillons, & ſe ſervir alternativement d'une crême & d'un bouillon, ajoutant aux crêmes un peu de ſucre.

Dans la ſuite, quand les forces de Madame ſeront rétablies juſqu'à un certain point, on pourra lui conſeiller les bouillons avec les grenouilles, & quelques écreviſſes ; & enſuite ceux de tortue, conformément à ce qui eſt marqué dans la premiere Conſultation, & avec les mêmes précautions. On au-

ra recours ensuite aux préparations du lait de chevre, & même au lait entier, si les préparations avoient bien réussi, emploïant la poudre prescrite, & même l'opiate, si la nécessité le demande. Ce sera à Monsieur le Médecin ordinaire à régler suivant sa prudence la combinaison de ces remedes, & le régime de vie suivant l'état où se trouvera Madame.

Délibéré à Montpellier le 19. Mars 1743. *signé* FIZES, MONTAGNE.

CONSULTATION XXVIII.

Sur des Loupes qui se sont formées sur plusieurs parties du corps.

LES différentes loupes qui ont paru depuis quelque tems dans plusieurs parties du corps de Monsieur, ont été produites dans le commencement, & sont actuellement entretenues, par la congestion & le séjour d'une lymphe seiche, épaisse, & acrimonieuse, dans les glandes conglobées affectées de ces sortes de tumeurs. Comme il y a beau-

coup de glandes de la même espece qui sont libres & exemptes de pareils engorgemens, on a droit de conclurre que celles qui sont tuméfiées, ont manqué de ressort, & ont souffert un vice organique qui a occasionné le séjour de la lymphe dans leur tissu.

Le caractere épais & acrimonieux de la portion blanche a été nécessairement communiqué aux autres parties integrantes du sang, qui péche pareillement par trop de consistence, & trop d'acrimonie.

On ne connoît point de dispositions héréditaires dans la famille de Monsieur; on ne sçauroit non plus en soupçonner d'acquises qui aient laissé des impressions sur la lymphe; on peut seulement assurer que l'état vicieux des liqueurs a été attaché au temperament plein d'ardeur, & de feu du malade, & qu'il a augmenté dans la suite par quelques excès de bouche & des fatigues de corps peu ménagées, comme les hémorrhoïdes qui paroissent de tems en tems, & qui se dégorgent communément par un écoulement de sang ne permettent pas d'en douter.

Pour prévenir les progrès des loupes

déja formées, & même la formation des nouvelles que l'on a lieu de craindre, l'on doit se proposer de rectifier les digestions, de procurer une division douce & ménagée à la lymphe, & aux autres parties integrantes du sang, d'en corriger l'acrimonie qui a pris le dessus, & de ménager une libre distribution de la portion lymphatique dans les glandes conglobées où elle s'est déja arrêtée, & dans celles qui pourroient devenir sujettes à de semblables engorgemens. On se flatte que ces indications seront remplies par le secours des remedes suivans.

On pourra commencer par une saignée du bras de deux petites palettes, pour purger le lendemain comme il s'ensuit.

PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins six drachmes; pulpe de casse récemment extraite, & non mondée de ses noïaux, deux onces; rhubarbe concassée une drachme; sommités d'hypericon une pincée; faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, & dissolvez dans

douze onces de colature deux onces & demie de manne de Calabre ; faites une potion de deux prises qui seront données le matin, laissant deux heures d'intervalle de l'une à l'autre.

Immédiatement après Monsieur prendra pendant dix matins un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, ou un jeune poulet, une drachme de squine coupée par tranches, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de cresson de fontaine & de chicorée blanche. On jettera sur la fin dans le pot une douzaine de cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, & on réitérera la même médecine à la fin.

Pendant les quinze matins suivans, Monsieur boira une écuellée de petit lait qu'on tirera du lait de vache caillé le soir avec la présure ordinaire, & qu'on séparera pendant la nuit de son fromage, en le laissant égouter à travers un linge pour le clarifier le matin avec un blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes

nutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems quelques clous rouillés, & rougis au feu. On dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre roïal, & on repurgera à la fin avec le même remede.

Monsieur passera son hiver en usant trois fois la semaine le matin d'un bol fait avec douze grains de cloportes en poudre & huit grains de saffran de mars apéritif préparé à la rosée de mai, que l'on incorporera avec quelques gouttes de syrop de capillaire pour former le bol, faisant avaler par dessus une couple de tasses d'infusion de feuilles seiches de citronelle en maniere de thé. On pourra purger une ou deux fois pendant le cours de l'hiver avec le même remede.

Le printems prochain on aura recours aux mêmes bouillons & au même petit lait, observant en tout ce qui vient d'être conseillé ci-dessus pour le premier usage de ces remedes; & d'abord après Monsieur boira pendant un mois & demi, ou même deux mois, chaque matin une écuellée de lait de chevre entier, à laquelle on ajoutera chaque fois deux ou trois cuillerées de

la ſeconde eau de chaux ; & , ſi le lait du matin a bien paſſé pendant une dixaine de jours, Monſieur mangera le ſoir à ſon ſouper une ſoupe au lait de chevre, réitérant la même médecine à la fin, & même au milieu, ſi on le juge néceſſaire.

Durant tout le tems du lait, Monſieur avalera de deux en deux jours le ſoir en ſe couchant un bol fait avec quinze grains de cloportes en poudre, douze grains d'antimoine diaphoretique, & huit grains de panacée violette avec le ſyrop de capillaire pour en former deux pilules. La manipulation de la panacée violette eſt décrite dans Lemery.

Suppoſé que le lait ne paſsât pas bien, Monſieur prendra pendant vingt ou vingt-cinq matins un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, la chair, le foie, le cœur, & le ſang, d'une tortue de groſſeur raiſonnable, avec une drachme de racine de ſalſepareille bien refendue, une ou deux écreviſſes, & une poignée de feuilles de chicorée amere, ſe purgeant au commencement & à la fin de ces bouillons.

Pendant l'été Monſieur pourra boire

les eaux de Camarets ou d'Yeuzet, mais tiédes ou dégourdies, pendant une dixaine de matins.

Supposé que quelques-unes de ces tumeurs deviennent douloureuſes, on appliquera par deſſus un cataplaſme fait avec le pain & l'eau, ou le lait, ou bien un cataplaſme avec la pulpe de la racine d'althea, & de feuilles de juſquiame, le pain & le lait. On pourroit emploïer enfin l'emplâtre de mucilage.

On prie Monſieur le Médecin ordinaire de vouloir bien ſe charger de preſcrire le régime de vie convenable ſelon ſes lumieres.

A Montpellier le 7. décembre 1743.
Signé, MONTAGNE.



CONSULTATION XXIX.

Sur une colique d'estomac, avec douleur au foie.

APrès avoir examiné avec attention le mémoire & les deux lettres envoïées par Monsieur, le Conseil soussigné estime qu'il est attaqué d'une colique d'estomac habituelle avec une complication de douleur dans la substance du foie. La cause de cette colique doit être non-seulement imputée aux mauvaises digestions qu'il fait depuis long-tems, mais encore à l'engorgement du couloir de l'estomac par un suc épais, & comme glaireux, doué même d'acrimonie.

Tous ces desordres sont entretenus par la mauvaise constitution du sang, qui est épais, sec, & acrimonieux, fournissant par conséquent des sucs digestifs de même nature, d'où il ne peut résulter qu'un appareil de mauvais sucs dans les premieres voies, & un chyle épais & mal travaillé, qni entretient à son tour le mauvais état du sang; &, comme le foie

souffre dans les attaques de colique, que d'ailleurs il y a eu une fois une attaque de jaunisse, & même une autre fois une attaque d'inflammation, il faut regarder ce viscere comme peu libre, la bile y coulant avec peine, & même le sang aussi, lorsqu'il vient à s'épaissir par le passage des sucs des premieres voies lors des attaques des coliques.

Cette maladie résistera long-tems aux remedes, aïant été contractée depuis long-tems, & se trouvant entretenue par des obstructions de l'estomac & du foie ; ainsi l'on n'en doit attendre la guérison, ou du moins un soulagement marqué, que d'un long régime de vie exactement observé, & d'une suite considérable de remedes.

Les vûes que l'on doit avoir sont de rétablir les digestions, d'incíser doucement & peu à peu la masse du sang, de la détremper, & de l'adoucir.

C'est pourquoi on fera une petite saignée du bras, si les forces le permettent ; mais, soit qu'on pratique la saignée ou non, on donnera au malade quatre fois de suite cette potion.

POTION.

Prenez ſyrop de limons une once ; ſel d'abſynthe un ſcrupule ; eau de menthe de jardin, trois onces ; laudanum liquide vingt gouttes ; mêlez, faites une potion qui ſera priſe le ſoir.

Après ces quatre jours, il paſſera à l'uſage des eaux de Balaruc en cette maniere. Il en boira trois matins ; chaque matin il en prendra un pot & demi, affoiblies par le mélange de trois turquettes d'eau de fontaine, le tout meſure de Montpellier. L'on obſervera d'ajouter au premier verre du premier jour deux onces & demie de manne, & autant au dernier verre du dernier jour.

Il paſſera enſuite à l'uſage d'apozêmes qui ſeront faits avec une poignée de chicorée amere de jardin, une poignée de pimprenelle de jardin, une pincée de cerfeuil, une pincée de menthe de jardin, une once de racine de *lapathum acutum*, une drachme de racine d'énula campana, deux écreviſſes de riviere pilées en vie, & dix cloportes écraſés en vie. Aïant fait bouillir le

tout une heure avec ce qu'il faut d'eau pour avoir deux verres de décoction, & l'aïant coulé, on ajoutera au premier verre d'apozême une once & demie de ſyrop de fleurs de pêcher, & au ſecond une once de celui des cinq racines apéritives. On prendra le premier apozême le matin à jeun, & le ſecond vers les quatre heures du ſoir.

Aïant pris cet apozême quatre jours de ſuite on ſe purgera comme il ſuit.

PURGATION.

Prenez racines de polypode de chêne une once; faites-en une décoction; infuſez dans douze onces de colature rhubarbe choiſie une drachme; fleurs de pêcher une demi-poignée; coulez pour deux doſes, dans la premiere deſquelles vous diſſoudrez deux onces de manne de Calabre, & dans la ſeconde une once & demie. Faites une potion qui ſera priſe le matin.

Le lendemain de la médecine, on paſſera à l'uſage de cette opiate.

OPIATE.

Prenez conſerves de kynorrhodon & d'énula campana, de chacune trois drachmes; extrait de genievre deux drachmes; cloportes préparés, antimoine diaphoretique, caſcarille en poudre, corail rouge préparé, de chacun une drachme & demie; faites avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de chicorée une opiate pour l'uſage. La doſe ſera de deux drachmes.

Aïant pris cette opiate quatre matins, avalant une heure après un bouillon à la chicorée, on reviendra à l'uſage des apozêmes; quatre jours après leſquels on prendra pendant ſix matins un verre de petit lait clarifié avec le blanc d'œuf, y aïant fait bouillir pendant la clarification dix cloportes écraſés en vie, & l'aïant coulé on y éteindra trois clous de la longueur du doigt, rougis au feu, & on y ajoutera deux cuillerées de ſuc de menthe de jardin, & un peu de ſucre. Après ces ſix jours de petit lait, on reviendra à l'opiate pendant quatre jours, enſuite au petit lait pendant ſix jours; après

lesquels on se purgera avec la médecine en deux verres ci-dessus prescrite.

S'étant reposé cinq ou six jours, Monsieur viendra à l'usage des eaux de Vals, avec les observations suivantes. 1°. On les coupera en y ajoutant un tiers d'eau de fontaine. 2°. On prendra chaque matin six ou sept livres de ce mélange. 3°. On le boira dégourdi. 4°. On en usera neuf matins de suite, ajoutant deux onces & demie de manne au premier verre du premier jour, & autant au dernier verre du dernier jour.

Ensuite s'étant reposé cinq ou six jours, Monsieur prendra quinze jours le petit lait déja ordonné, se purgeant à la fin.

On pourra à la fin de tous ces remedes faire sçavoir l'état du malade, pour examiner s'il pourra soutenir les adoucissans; au reste il faut secourir le malade dans l'attaque de colique par la boisson abondante de l'eau de poulet, le laudanum liquide, & les crêmes de ris ou d'avenat à l'eau.

Enfin, on ne sçauroit trop recommander le régime de vivre; ainsi les quatre premiers jours de ce traitement,

il ſera nourri de bouillons & de crêmes à l'eau pris alternativement : les dix jours ſuivans il ſe nourrira de ſoupes à la viande, de jaunes d'œufs, & de pain. Dans la ſuite il pourra manger de la viande rôtie ou bouillie, ſeulement au dîner ; la boiſſon ſera de l'eau pure, ou à laquelle on ajoutera un peu de vin ; l'on évitera de ſouper.

Délibéré à Montpellier le 11. juin 1744. *Signé*, LAZERME, FIZES, MONTAGNE.

CONSULTATION XXX.

Sur un danger de ſuppuration de poitrine enſuite d'un crachement de ſang.

APrès avoir examiné attentivement la rélation de la maladie du ſieur.... il paroît qu'il y a lieu d'appréhender que la derniere attaque d'hemoptyſie, ou de crachement de ſang vif, écumeux, abondant, accompagnée de la toux, de la fievre, de la douleur de poitrine, n'ait enfin dégénéré, ou du moins ne ſoit prête à ſe changer en ſuppuration

de la partie où les vaisseaux se sont ouverts, où le sang a séjourné, & suivant les apparences, où il a causé dans son séjour une espece de phlogose, ou d'inflammation.

Pour prononcer décisivement sur ce fait, il faudroit sçavoir positivement de quelle nature sont les crachats, c'est-à-dire déterminer s'ils sont purulens, simplement pituiteux, ou lymphati ques, & en même s'il n'y pas quelque petite impression de fievre lente avec de petits redoublemens après le repas, ou sur le soir, ce qui n'est pas bien nettement ou parfaitement expliqué dans les deux mémoires communiqués; & c'est aussi ce qui fait que nous suspendons notre jugement sur cet article.

Cependant, quoiqu'il en puisse être, il est certain que dans ce cas nous devons nous conduire comme si le mal étoit déja formé, ou qu'il fût prêt à se déclarer, & qu'il fallût le prévenir; les indications étant les mêmes dans ces deux circonstances, avec cette différence, que dans la premiere nous ne pourrions pas nous flatter que les remedes indiqués eussent un succès aussi heureux que dans la seconde; l'expérience jour-

naliere nous faiſant voir, que, quand une fois les ulceres du poulmon ſont formés, il n'eſt pas poſſible de les déterger & de les conſolider parfaitement.

Venant au fait, la principale indication qui ſe préſente, eſt de calmer, de rallentir le trop grand mouvement du ſang, d'adoucir cette liqueur, d'en temperer la trop grande âcreté; en un mot d'empêcher qu'il ne faſſe r'ouvrir les vaiſſeaux, ou qu'il n'en ronge le tiſſu. Les remedes qui ont été donnés juſqu'à préſent étant du genre des humectans, des adouciſſans, des incraſſans, des anodins, & ſomniféres, ont été ſans doute très-propres à remplir ces indications, & il eſt certain qu'ils ont arrêté le progrès du mal; mais dans l'état préſent ils ſeroient, ſuivant les apparences, inſuffiſans, & il faut ſelon mon avis avoir recours à quelque choſe de plus efficace; en un mot je ne vois que l'uſage du lait pour toute nourriture qui ſoit capable de procurer une parfaite guériſon, ou du moins un ſoulagement notable; enſorte qu'après une ſaignée médiocre du bras, ſi les forces le permettent, & un minoratif compoſé ſeulement avec une once de man-

ne, & un gros de rhubarbe dans un bouillon de poulet, je ferois prendre au malade le matin à jeun une écuellée de lait de vache coupé & écrêmé avec parties égales de ptisanne faite avec la racine de grande consoude ; à l'heure du dîner une soupe faite avec une écuellée du même lait, dans lequel on fera tremper chaudement la mie d'un pain d'un ou de deux sols ; à l'heure du gouter un grand verre du même lait entier, ou encore mieux coupé & écrêmé, comme celui du matin ; & enfin à l'heure du souper, une autre soupe comme celle du dîner, ou une crême de ris, ou de gruau avec du lait ; ajoutant à toutes ces préparations un peu de sucre rosat. Supposé que cela ne suffît point pour la nourriture on ajouteroit au dîner, ou au souper, ou à tous les deux une couple d'œufs frais avec quelques mouillettes, usant d'ailleurs pour boisson de la ptisanne faite avec la racine de grande consoude, ou avec les roses rouges, les fleurs de mauves, &c.

Il y a lieu de croire que cette nourriture suffira pour rétablir parfaitement le malade, supposant la curabilité du mal, entremêlant les lavemens simples

dans le cas de la conſtipation ; comme auſſi l'opiate abſorbente & ſtomachique pour empêcher le lait de s'aigrir ; & de tems en tems, par exemple de quinze en quinze jours, un leger purgatif ou minoratif pour nettoïer les premieres voies. Si la toux, les inſomnies, les inquiétudes, tourmentent le malade, on pourra lui donner à l'heure du ſommeil un ou deux grains de laudanum avec la conſerve de roſes ; & au cas de ſuppuration mettre en uſage quelque balſamique, comme le baume ſec du Perou, ou celui de Copahu.

Délibéré à Montpellier, *Signé* ;
CHICOYNEAU.

CONSULTATION XXXI.

Sur un Cancer au gland.

LA tumeur dure qui occupe toute l'étendue du gland, dont toute la ſurface eſt horriblement ulcérée avec des bords calleux, renverſés, inégaux, avec des enfoncemens irréguliers, d'où découle continuellement une ſanie puan-

te & rongeante, le tout accompagné de douleurs vives avec élancement, & de dilatations des vaisseaux sanguins qui fournissent par fois du sang avec abondance ; cette tumeur, dis-je, est un véritable cancer ulcéré qui occupe toute la substance du gland.

Les chagrins accablans, la mauvaise nourriture, enfin l'état pitoïable où le malade s'est trouvé pendant quelques mois, sont les véritables causes occasionnelles de cette maladie, puisque par-là son sang est venu à acquerir un degré d'épaississement qui a fait manquer les parties fines, & douces, tandis que les grossieres, & particulierement les salines, ont acquis beaucoup de masse ; en sorte que la lymphe, étant venue à s'arrêter dans la substance du gland, qui s'est trouvé molasse & plus foible chez lui qu'une autre partie, a occasionné au commencement une tumeur dure indolente de la nature du squirre qui paroissoit comme une féve, & qui étoit un véritable cancer occulte, puisque la matiere lymphatique arrêtée, étant venue à se mettre en mouvement, & étant devenue corrosive, a rompu enfin les petits tuïaux où elle étoit renfer-

mée, qu'elle les a déchirés de toute part, & qu'elle a produit cet ulcere horrible.

On ne doit pas hésiter à prendre son parti pour la curation de ce cancer ulcéré, de peur que le négligeant il ne vînt à s'étendre vers le corps de la verge, & particulierement vers la substance spongieuse de l'urethre, ensorte qu'on ne fût plus à tems pour y remedier.

Il ne faut pas se flatter d'en venir à bout par des topiques ; toute la substance du gland est abbreuvée & perdue, & l'on sçait que les cancers ulcérés ne peuvent point être guéris de cette maniere.

Il ne reste rien ici à attendre que du secours de la Chirurgie, c'est-à-dire qu'on est obligé d'en venir à l'extirpation, *ensseque resecandum immedicabile vulnus ne pars sincera trahatur.*

Il y a lieu d'attendre un bon succès de cette opération ; le sujet est encore en âge de consistence ; il est robuste & ferme.

Pour le disposer à cette préparation, on lui tirera de l'un des bras environ trois palettes de sang, après lui avoir donné quelques heures auparavant un lavement émollient & laxatif. Le len-

demain il ſera purgé avec un grand verre de décoction d'une poignée de fumeterre, de trois drachmes d'épithym ; & d'autant de polypode de chêne, dans laquelle on fera infuſer deux drachmes de ſenné & une drachme de rhubarbe, délaïant dans la colature deux onces de manne.

Après quoi il prendra pendant neuf matins des bouillons faits avec dix écreviſſes de riviere, une bonne poignée de creſſon d'eau, ou à ſon défaut de feuilles *de raphanus ruſticanus*, & un morceau de collet de mouton.

Après ces bouillons on le purgera comme ci-devant, pour en venir à l'uſage du petit lait qu'il continuera pendant une douzaine de jours. Il prendra le matin à jeun une écuellée de petit lait, auquel on mêlera une once & demie de ſuc de fumeterre fraichement tiré.

Après le petit lait on le repurgera, & pendant trois ou quatre jours, on le mettra à une diéte plus tenue, après quoi l'aïant ſaigné, le lendemain on fera l'opération, obſervant d'emporter radicalement tout le corps du gland, & de couper enſuite le prépuce, introduiſant après dans l'urethre une canule de plomb à la faveur d'un ſtilet d'argent.

Pour ce qui concerne l'hémorrhagie, si elle n'est pas considérable, on se contentera des poudres astringentes mêlées avec le blanc d'œuf, autrement on se servira d'un cautere actuel qui puisse s'appliquer d'un seul coup à toute la surface du bout de la verge. On commencera le pansement avec un digestif fait avec une once de térébenthine éteinte avec le jaune d'œuf, demi-once d'huile de millepertuis, une drachme de plomb brûlé, & autant de poudre d'écrevisses calcinées. Pendant les premiers jours, & même quelques jours avant l'opération, il sera bon d'appliquer sur les parties honteuses un cataplasme *de mica panis*.

Délibéré à Montpellier le 27. mai 1721. *Signé*, FIZES.



CONSULTATION XXXII.

Sur une ſuppreſſion de regles après le mariage, ſuivie d'un écoulement jaunâtre.

LEs accidens qui ſont ſurvenus à Mademoiſelle depuis ſon mariage, doivent être attribués à la ſuppreſſion & au dérangement de ſes régles. Il y a lieu même de ſoupçonner qu'une conception qui a mal tourné y a eu beaucoup de part.

Cette Demoiſelle, de tempérament ſanguin, avoit accoutumé étant fille de perdre beaucoup par les menſtrues; elles ont été ſupprimées pendant quelques mois; depuis elles ont coulé, mais en petite quantité, & avec peine, débutant par des fleurs blanches; tout cela marque un embarras conſidérable dans le tiſſu de la matrice, qui ne permet pas une iſſue libre à la matiere menſtruelle. C'eſt de ce ſang ſurabondant retenu, & ſurchargeant en conſéquence les vaiſſeaux, & en particulier ceux de certains viſceres qui ſe trouvent moins

en état de résister, que l'on doit déduire tous les symptômes, qui sont énoncés avec beaucoup d'exactitude dans le mémoire.

Il y a apparence que *l'Aura Seminalis* a supprimé du commencement les menstrues ; qu'elle a donné occasion à un engorgement des vaisseaux de la matrice, & à une ouverture des vaisseaux laiteux des mammelles. Les premiers ne se sont pas rétablis depuis, & se trouvent en état d'obstruction, d'où viennent les incommodités en question ; les seconds restent trop ouverts & séparent une maniere de lait jaunâtre.

L'on doit donc regarder cette Demoiselle comme dans un état de plethore en conséquence de l'embarras de la matrice, & aïant un sang épais & visqueux. Ce qui confirme dans cette idée, c'est le soulagement qu'elle a reçu des saignées, c'est encore le dérangement dans la digestion, mais sur-tout lorsqu'elle avoit la faim canine. De plus ces élévations & gonflemens passagers du bas-ventre marquent la viscosité des matieres contenues dans les premieres voies.

Quoiqu'il n'y ait pas lieu d'appréhender pour la vie, on ne doit pourtant négliger en aucune maniere cette maladie, puiſqu'outre qu'elle donneroit lieu à une ſtérilité continuelle, elle ne manqueroit pas à la longue d'occaſionner des incommodités fâcheuſes & difficiles à guerir.

Les indications qui ſe préſentent ſont, de diminuer le volume du ſang, de l'affiner, de le rendre plus coulant, de débarraſſer ainſi le couloir de la matrice, & de faire couler par conſéquent les menſtrues à la maniere accoutumée, c'eſt-à-dire en abondance & ſans douleur.

L'on commencera par une ſaignée ordinaire de l'un des bras.

On ſe purgera le lendemain de cette maniere.

PURGATION.

Prenez polypode de chêne ſix dracmes; faites-les bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau; faites infuſer dans une livre de colature deux drachmes de feuilles de ſenné mondées, une drachme de rhubarbe, & une pincée de fleurs

de pêcher. Coulez une seconde fois, & partagez la liqueur en deux doses, dans la premiere desquels vous dissoudrez une once & demie de manne de Calabre, dans la seconde une once de syrop de roses solutif. Faites une potion qui sera prise le matin avec les précautions convenables, prenant entre les deux doses un bouillon de chicorée sauvage.

L'on prendra ensuite les eaux de Camarets à la maniere ordinaire, c'est-à-dire pendant neuf matins, en prenant chaque matin la valeur de trois pots. La neuvaine finie on se purgera comme ci-dessus; après quoi on usera des bains domestiques pendant sept à huit jours. On prendra le bain d'eau douce tiéde vers les quatre heures du soir, observant de prendre un bouillon à la chicorée à la sortie du bain.

On demeurera en repos jusques vers la mi-septembre. Pour-lors l'on passera à l'usage des apéritifs de cette maniere.

L'on fera d'entrée une saignée de l'un des bras; le lendemain on se purgera avec la médecine ordinaire; ensuite on prendra pendant dix matins consé-

cutifs des bouillons faits avec une demi-poignée de chicorée, autant d'aigremoine, autant de pimprenelle & autant de capillaire; une demi-livre de collet de mouton, & vingt-cinq grains de tartre chalybé, que l'on ajoutera au bouillon dans l'écuelle.

Les bouillons finis, on se purgera comme ci-devant, pour passer de suite à l'usage de cette opiate.

OPIATE.

Prenez saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai une demi-once; rhubarbe choisie, & *cassia lignea*, de chacune deux drachmes; borax & myrrhe, de chacun une drachme; mettez le tout en poudre fine, & l'incorporez avec une quantité de syrop de fleurs de pêcher suffisante pour en faire une opiate, dans laquelle on mêlera quarante gouttes de teinture de castoreum. La dose de l'opiate sera d'une drachme & demie.

L'on prendra cette opiate le matin à jeun, avallant par-dessus un bouillon alteré avec la chicorée.

L'on usera de cette opiate pendant une dixaine de matins.

On la rendra purgative de deux jours l'un, en ajoutant à la prise huit ou dix grains de diagrede. Ce sera à Monsieur le Médecin ordinaire à augmenter ou diminuer la dose de l'opiate & du purgatif ajouté suivant les effets qu'il en observera.

L'opiate étant finie on se purgera avec la Médcine ordinaire.

Du reste, on observera un bon régime de vivre ; on évitera tous les alimens pesans, les ragouts, les herbages cruds, les fruits ; l'on pourra seulement manger des raisins noirs, mais en parfaite maturité, & sur-tout de ceux qu'on appelle dans ce païs espirans. L'on s'en tiendra à la soupe, au bouilli, au rôti, & principalement à la volaille. On prendra ses repas à des heures reglées, & avec modération. L'on tâchera de se dissiper & de se récréer l'esprit.

Enfin la premiere fois qu'on observera une disposition aux menstrues, l'on ne manquera pas de faire une saignée du pied.

Délibéré à Montpellier le 10. août 1724. *signé*, DEIDIER, FABRE, FIZES

CON-

CONSULTATION XXXIII.

Sur une palpitation de cœur.

QUoiqu'il semble que la palpitation dont Mademoiselle est attaquée demande des apéritifs, parce qu'elle suppose des embarras dans le cœur, cependant si on fait attention au temperament sec de la malade, à la chaleur qu'elle sent dans la poitrine, & à la délicatesse de cette partie, on conviendra aisément que les apéritifs pourroient lui être nuisibles, & qu'il est plus à propos d'emploïer les délaïans & les adoucissans. A cet effet nous sommes d'avis qu'elle se purge incessamment de la maniere suivante.

PURGATION.

Prenez manne de Calabre deux onces; dissolvez-les dans six onces de décoction de feuilles de chicorée sauvage; Délaïez dans la colature un demi gros de rhubarbe en poudre; faites une potion.

Deux heures après cette médecine,

on donnera à la malade un bouillon fait avec un jeune poulet, dans lequel on fera bouillir un moment une poignée de chicorée blanche.

Le lendemain la malade prendra le matin au lit un verre de lait de vache écrêmé avec l'eau d'orge, c'est-à-dire qu'on prendra un verre d'eau d'orge & une turquette de lait de vache, qu'on mettra ensemble sur un petit feu sans les faire bouillir ; on ôtera les peaux qui s'y feront, jusques à ce que le tout soit diminué de la moitié ; on passera ensuite à travers un linge, & on y ajoûtera un peu de sucre avant de le donner à la malade. Si son estomac ne souffre pas bien le lait, on lui donnera le soir une prise de l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez conserves de roses & de kynorrhodon, de chacune une demi-once ; corail rouge préparé, & ïeux d'écrevisses de riviere aussi préparés, de chacun deux drachmes ; antihectique de Poterius, & corne de cerf philosophiquement préparée, de chacun une drachme ; faites une opiate avec une suffisan-

te quantité de syrop de roses seiches. La dose sera de deux drachmes.

Et si elle tousse, ou qu'elle ne puisse pas dormir, on ajoutera à chaque prise d'opiate quinze à vingt gouttes anodynes.

Dès qu'on connoîtra que son estomac soutient le lait, on lui en donnera un autre verre le soir en se mettant au lit, & pour cet effet elle soupera sur les cinq à six heures, avec une soupe à la viande & un biscuit, ou un peu de quelque compote. A dîner elle mangera aussi une soupe à la viande avec un peu de bouilli ou de rôti.

Elle continuera l'usage du lait pendant trois semaines, après lesquelles elle se repurgera avec la médecine qui est ci-dessus, & ensuite elle se mettra au lait pour toute nourriture, c'est-à-dire qu'elle prendra le matin & le soir un verre de lait de vache, écrêmé comme il a été dit ci-dessus; à dîner elle mangera une soupe au lait, & un morceau de pain ou un biscuit après; à souper, c'est-à-dire à cinq heures du soir, elle prendra une autre soupe, ou un ris au lait avec un morceau de pain après. Elle continuera cette diette pendant un

mois, après quoi elle se repurgera.

Pendant l'usage du lait elle boira fort peu de vin & bien trempé ; & après qu'elle aura fini le lait, elle se nourrira avec du bouilli & du rôti, & se privera de tous les alimens salés, des salades, des fruits ; elle ne fera pas maigre, & nous fera sçavoir son état, afin de lui ordonner d'autres remedes, supposé qu'elle en aît besoin.

Déliberé à Montpellier ce 6. Octob. 1724. *Signé* LAZERME.

CONSULTATION XXXIV.

Sur une vieille dysenterie.

LEs déjections fréquentes, douloureuses, sanguinolentes & glaireuses, le manque d'appétit, l'abattement des forces, la maigreur, la couleur jaunâtre que le malade porte, la difficulté de respirer, les insomnies & l'enflure des jambes, sont des marques trop certaines d'une vieille dysenterie qui a jetté des racines très-profondes, & qui a résisté aux remedes convenables qui lui

ont été prescrits pendant l'hyver & le printems passé.

Cette cruelle maladie se trouve à présent entretenue non-seulement par le vice des digestions, mais encore par l'obstruction de la plûpart des viscéres. Ceux qui servent à la digestion, comme l'estomac, les intestins, le foie, le pancréas, fournissent des sucs grossiers, épuisés, acrimonieux, qui ne sçauroient bien travailler les alimens pour en extraire un chyle fin, épuré, & doux, mais qui le produisent au contraire grossier & piquant; le sang & toutes les liqueurs sont donc entretenues dans ce même caractere; par conséquent les embarras des viscéres augmentant de jour à autre, la fievre même s'allume par fois, & peut-être même qu'elle s'est emparée du malade depuis quelque tems. De plus des liqueurs de la nature dont nous venons de les établir ne peuvent pas fournir cette rosée douce & mucilagineuse qui est nécessaire pour l'entretien & la réparation des parties solides; ainsi elles dechoïent tous les jours, & la maigreur se fait appercevoir. Ces mêmes liqueurs aïant peine à passer par des petits tuïaux répandus dans

tout le corps les gênent, & ne se trouvant pas obéissantes à leurs mouvemens, l'on doit ressentir un accablement des forces avec un sentiment général & sourd d'inquiétude ; elles forcent le tissu des poulmons, d'où vient la peine de respirer au moindre mouvement ; elles lâchent la sérosité, sur-tout aux endroits d'où elles ont le plus de peine à revenir vers le cœur, ainsi les jambes commencent à enfler. L'inquiétude générale que nous venons de faire remarquer empêche cette douce tranquillité en quoi consiste le sommeil ; le sang peu affiné se trouve manquer d'une suffisante quantité de ces globules, qui donnent une couleur vermeille aux parties, elles doivent être donc jaunâtres, plombées, &c. Enfin, l'estomac & les boïaux se trouvant inquiétés continuellement par l'abord des mauvais sucs, & par ceux qui procédent des mauvaises digestions, ils sont dans un agacement continuel & douloureux, qui est d'autant plus fort que, le sang aïant de la peine à rouler dans le tissu des membres de ces viscéres, elles se trouvent comme trop bandées, & dans un état continuel d'une legére inflammation ; par là

l'on voit aisément que l'appétit doit être abattu, que les déjections doivent être promptes, & avec douleur, qu'il doit y avoir un mélange de matieres glaireuses, & même de quelque sang, lorsque quelque vaisseau sanguin trop gonflé vient à crever.

Cette maladie est dangereuse, & le malade s'ést avisé un peu trop tard de demander du secours à la Médecine, pour qu'on puisse lui promettre quelque chose de positif pour sa guérison. Il est aisé de voir par tout ce qui vient d'être rapporté que son corps est dans une décadence totale ; tous les viscéres du bas-ventre, & même ceux de la poitrine sont en souffrance ; enfin la saison ne nous aide pas.

Les indications qui se présentent sont, de rétablir les digestions, d'adoucir la masse du sang, & d'ouvrir légérement les obstructions ; l'on peut même ajouter de déterger quelque ulcére qui peut s'être formé dans les boïaux par la durée de cette dysenterie. Pour les remplir l'on fera les remedes qui suivent.

1°. L'on prendra pendant quatre matins de suite une once de syrop de chi-

corée composé avec vingt-cinq grains de rhubarbe en poudre, délaïés avec une once & demie d'eau de fleurs d'orange.

2°. L'on prendra le matin à jeun une écuellée de petit lait chalybé, & cela pendant dix jours. Pendant l'usage du petit lait l'on prendra le soir en se couchant une prise de l'opiate qui suit.

OPIATE.

Prenez conserve de kynorrhodon trois drachmes; extrait de rhubarbe une drachme & demie; mastic, rhubarbe rôtie, terre sigillée, corail rouge préparé, de chacun une drachme; racine d'ipecacuanha en poudre un scrupule; faites avec une suffisante quantité de syrop de roses seiches une opiate, dont la dose sera d'une drachme.

Une demi-heure après avoir pris cette opiate, l'on avalera un julep fait avec deux onces d'eau de plantin, & vingt-cinq ou trente gouttes de laudanum liquide de Sydenham. Monsieur le Médecin ordinaire aura soin d'augmenter ou de diminuer le narcotique suivant l'effet qu'il produira.

3°. Le petit lait étant fini, l'on pren-

dra une once & demie de ſyrop de chicorée compoſé avec dix grains de rhubarbe en poudre pendant trois matins.

4°. L'on uſera de l'opiate ſuivante matin & ſoir pendant ſix jours.

OPIATE.

Prenez ſang dragon, graines de kermes ſeches, alun de roche, & graine de ſumach ſeiche, de chacun une drachme & demie; faites avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de chicorée compoſé une opiate dont la doſe ſera d'une drachme.

L'on ajoutera à la doſe du ſoir environ trente gouttes de laudanum liquide.

5°. L'on prendra enſuite pendant ſix matins une drachme & demie de pain fait avec la farine d'orge pétrie avec le ſuc d'hiéble cuit & recuit au four juſqu'à ce qu'il ſoit devenu noir, & en état d'être mis en poudre pour pouvoir être pris dans la forme ſuſdite.

6°. L'on obſervera depuis l'uſage du lait chalybé, de faire uſer au malade tous les jours de deux à trois verres d'eau ferrée; de plus pendant l'uſage du pain d'hiéble l'on donnera le ſoir quinze ou vingt gouttes de baume de co-

pahu avec une demi-once de syrop de roses seiches, & vingt-cinq gouttes de laudanum.

7°. Enfin l'on observera un bon régime, & l'on ne mangera aucune sorte de chairs d'un bon mois.

Délibéré à Montpellier le 14. juillet 1725. *Signé*, FIZES.

CONSULTATION XXXV.

Sur un delire phrénétique.

COmme le délire phrénétique qu'a Monsieur dépend d'une tension trop grande du cerveau causée par l'effervessence du sang, il faut aussi emploïer des remedes propres à relâcher le cerveau trop tendu, & à diminuer la grande effervescence des liqueurs; &, comme on a déja emploïé les saignées, qu'on a vuidé les premieres voïes par un purgatif, & qu'enfin une dose de laudanum réïtérée qui fut donnée hier a procuré du calme, & diminué considérablement le délire, on a aussi tout lieu d'esperer qu'en suivant

la même route on pourra détruire cette maladie. Ainſi nous croïons qu'il faut nourrir le malade avec des bouillons & des crêmes de ris donnés alternativement, & qu'il lui faut faire boire beaucoup de ptiſanne.

Tantôt on lui donnera un lavement fait avec la décoction ordinaire, une once de moëlle de caſſe, & autant de catholicum.

Après qu'il aura rendu le lavement, on lui donnera un bouillon ou une crême de ris, & deux heures après on lui donnera quatre grains de laudanum diſſouts avec un peu de ſyrop de capillaire.

Cependant ſi la fievre augmentoit ſur le ſoir, que le délire devînt plus conſidérable, on reviendroit à la ſaignée ou du bras ou du pied.

Demain on fera la même choſe, & dimanche matin on purgera le malade de la maniere qui ſuit.

PURGATION.

Prenez feuilles de ſenné mondées une demi-once; crême de tartre deux drachmes; graine de lin une pincée; faites

bouillir dans une décoction de tamarins ; partagez en trois une livre & demie de colature faite avec expression, & dissolvez dans la premiere prise deux onces de manne de Calabre.

On donnera le soir une prise de laudanum, qu'on diminuera si on le juge nécessaire. Lundi matin on fera prendre au malade un bouillon fait avec un jeune poulet farci d'une poignée d'orge mondé, deux drachmes de semence de pavot, & demie-once des quatre semences froides concassées, qu'on fera bouillir pendant trois heures dans une grande écuellée d'eau de fontaine, pour en avoir un bouillon. On ajoutera sur la fin de la coction le cœur de deux laitues ; on passera à travers un linge, & on exprimera fortement.

Il faudra cesser l'usage du laudanum dès que le malade sera tranquille, & qu'il sera dans le bon sens ; &, s'il ne peut pas dormir, on lui donnera six drachmes de syrop de pavot ; enfin on le fera manger lorsqu'on le croira en état de soutenir la nourriture.

Délibéré à Montpellier le 12. octobre 1725. *Signé*, LAZERME.

CONSULTATION XXXVI.

Sur un rhumatisme gouteux.

Les douleurs que Mademoiselle ressent dans tout le bras sont rhumatiques ; celles qu'elle ressent à la main & aux jointures des doigts sur le soir semblent tenir de la goute, ainsi on doit traiter cette maladie comme un rhumatisme gouteux.

Si la maladie n'étoit pas épuisée, il faudroit la saigner & la purger ensuite avec l'infusion de deux drachmes de senné, & d'une drachme de sel végétal, dans laquelle on dissoudra deux onces de manne, & on y ajoutera vingt grains de rhubarbe en poudre. Ensuite on lui fera prendre quelques bouillons de poulet farci d'orge altérés avec les feuilles de bourrache & de chicorée sauvage ; faisant avaler auparavant une opiate composée avec vingt grains d'ieux d'écrevisses préparés avec autant d'antimoine diaphorétique, qu'on incorporera avec le syrop de chicorée composé.

Après avoir pris une dixaine de ces

bouillons & de prises de cette opiate, on la repurgera, comme il a été dit ci-dessus, & on lui donnera le matin à jeun deux ou trois tasses d'infusion de thé-bou, avec chacune desquelles on mettra trois ou quatre cuillerées de lait de vache écrêmé ; ce qu'elle continuera pendant un mois de suite, si son estomac peut le supporter, & elle se repurgera à la fin.

Il faudra même lui faire prendre le lait d'ânesse, si ses incommodités perseverent, & qu'on ne trouve pas facilement à Cette du lait de vache ; cependant on lui tiendra le ventre libre par de fréquens lavemens avec l'eau tiéde, & quelques cuillerées d'huile si elle est constipée. On aura soin aussi de lui donner le soir en se couchant quinze, dix-huit, ou vingt goutes, de laudanum liquide, suivant la violence des douleurs. Enfin elle se nourrira avec de bons potages, du bouilli & du roti, observant de souper légérement ; elle s'abstiendra des alimens maigres, des salades, des fruits, des légumes, des ragouts ; elle se tiendra chaudement, & se précautionnera contre le vent, le froid, & l'humidité.

Délibéré à Montpellier le 20. septembre 1728. *Signé*, MONTAGN .

CONSULTATION XXXVII.

Sur une colique de matrice.

IL n'y a aucun lieu de douter que la douleur de colique dont Madame est atteinte par intervalles depuis quatre années dans l'aine du côté gauche ne soit dans la matrice. La douleur que la malade sent dans les jambes, & dans la partie extérieure de la cuisse, sur-tout lorsqu'elle est dans l'accès de la colique, en sont des preuves certaines. Or comme la matrice est un tissu spongieux & assez large, qu'elle sépare tous les mois de la masse du sang des humeurs ; il paroît qu'on doit attribuer cette maladie au vice même de cet organe, & à celui des humeurs qui roulent dans sa substance. Il y a tout lieu de croire qu'il s'est fait dans ce côté-là un embarras qui arrête le cours du sang, sur-tout lorsque cette humeur est surchargée de plusieurs sucs grossiers & impurs ; car alors le cours du sang étant interrompu dans cette partie, il s'y arrête, la tend, & la gonfle, d'où naît la douleur de l'aine,

des lombes, & des cuisses, par le tiraillement que les ligamens de la matrice font à ces parties. Et, comme le sang est surchargé de mauvais sucs, il y a apparence que dans ce tems-là il s'en filtre quelques-uns dans cette partie de la matrice qui cause la demangeaison que la malade sent pendant quelque tems, la grande douleur étant discontinuée. On ne sçauroit disconvenir qu'il n'y ait quelque vice dans les solides de ce viscére, si l'on fait attention que la malade a eu ses régles dans un âge prématuré, & que cette évacuation étoit même très-abondante avant son mariage.

Comme cette maladie a résisté jusqu'ici à quelques remedes qu'on a faits, & qu'on a tout lieu de craindre qu'elle ne fasse quelque ravage dans la matrice si elle étoit négligée, il faut pour prévenir ses suites rectifier les digestions, rendre le sang plus doux & plus coulant, & éviter par là le dépôt qui pourroit se faire sur la partie malade, en détruisant les embarras qui sont dans les vaisseaux capillaires qui la composent. C'est ce que nous esperons de faire par l'usage des remedes suivans.

Dès que Madame ſera arrivée à Aix, & qu'elle aura pris quelques jours de repos pour ſe delaſſer du voyage, on la purgera avec la medecine ſuivante.

PURGATION.

Prenez feuilles de ſenné mondées une drachme & demie; rhubarbe coupée par petits morceaux & ſel végétal, de chacun une drachme; graine de lin concaſſée une pincée; ſommités de petite abſynthe une pincée. Faites infuſer doucement ſur les cendres chaudes pendant la nuit après une legére ébullition dans huit onces de décoction de feuilles de chicorée ſauvage. Faites-y bouillir légérement le lendemain une pincée de fleurs de violettes, & diſſolvez dans la liqueur coulée avec expreſſion deux onces de manne de Calabre; faites une potion qui ſera priſe le matin avec un régime convenable.

Si Madame n'avoit pas le ventre libre, on lui donneroit devant un lavement ordinaire.

Le lendemain à ſon lever elle prendra un bain domeſtique fait avec la décoction des plantes émollientes, telles

que sont la mauve, la guimauve, la violette, l'agrimoine; la branche ursine, & une poignée des feuilles de mélitot, & autant de celles de camomille. A la sortie du bain elle se mettra au lit, où elle restera pendant quelque tems, & y prendra un bouillon ordinaire. Elle continuera les bains pendant huit jours, après quoi elle se purgera comme ci-devant; & le jour d'après la médecine, elle prendra le matin à jeun les eaux de Vals. Mais comme Madame a l'estomac fort derangé, il est à craindre que la fraicheur de ces eaux ne l'incommode; nous lui conseillons pour cet effet de les prendre tiédes, afin qu'elles séjournent moins dans les premiéres voies. Elle continuera l'usage des eaux pendant neuf jours, & se repurgera ensuite avec la médecine ordinaire, & reprendra les bains domestiques de la même maniere que dessus pendant huit autres jours; après lesquels, s'étant repurgée, elle reprendra les eaux de Vals avec les mêmes précautions; &, comme alors nous serons arrivés à l'automne, la malade prendra les bouillons d'écrevisses préparés comme il suit.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet vuidé, & farci d'une poignée d'orge bien lavé dans l'eau bouillante; faites-le bouillir pendant cinq quarts-d'heure dans une écuellée d'eau de fontaine; ajoutez-y ensuite huit écrevisses de riviére que vous aurez fait rougir dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de marbre bien net: ajoutez-y une poignée en tout des feuilles de pimprenelle, de capillaire, de politric, avec un peu de cerfeuil; couvrez bien le pot, & faites-le bouillir pendant une demi-heure à petits bouillons; passez-le ensuite à travers un linge, & après l'avoir exprimé, vous y dissoudrez vingt grains de tartre chalybé, & le donnerez à la malade.

Il faut continuer les bouillons pendant huit jours de suite, après lesquels la malade prendra pendant huit autres la poudre suivante.

POUDRE.

Prenez tartre martial, rhubarbe en poudre, de chacun une demi-drachme

corail rouge préparé, ïeux d'écrevisses de riviere, de chacun un scrupule; *cassia lignea, aquila alba*; de chacun un demi scrupule; faites une poudre pour une prise.

La malade prendra par-dessus cette poudre un bouillon de poulet, dans lequel on fera bouillir une poignée de chicorée à côte rouge, & un peu de cerfeuil. On rendra la premiere, la troisiéme, & la sixiéme prises purgatives, en y ajoutant cinq à six grains de diagréde. Si après ces purgations la malade se sentoit échauffée par ces remedes, elle prendra un jour de repos après la troisiéme ou la quatriéme prise.

Après avoir fini cette poudre elle se purgera avec sa médecine ordinaire, & avec une décoction des fleurs de mauve; des feuilles de violettes; d'agrimoine, & de pariétaire; ou on trempera des linges qu'on appliquera chaudement sur la partie malade, & qu'on changera de tems en tems. On continuera pendant huit jours ces fomentations, après lesquels elle reprendra les bouillons d'écrevisses, & ensuite la poudre apéritive, de la même maniere que ci-devant; &, s'étant repurgée comme des-

ſus, elle repétera les fomentations pendant quelques jours; après quoi elle prendra le matin à jeun le bouillon ſuivant.

BOUILLON.

Prenez deux livres de maigre de veau que vous couperez par tranches, une poignée des feuilles de chicorée & autant de cerfeuil, que vous hacherez: trois onces de tronc de ſerpent écorché, & dont on aura ôté les entrailles, & partagé en trois ou quatre morceaux; mettez le tout dans un pot de terre verniſſé, verſez par-deſſus deux à trois cuillerées d'eau de fontaine; couvrez bien votre pot, & faites bouillir pendant ſix heures au bain marie; paſſez enſuite à travers un linge avec expreſſion pour le donner à la malade. Il faut prendre ces bouillons pendant quinze jours.

Mais comme ces remedes ſeroient inutiles ſi la malade n'obſervoit un régime de vie convenable à ſon état, puiſque les mauvais alimens qu'elle prendroit detruiroient l'effet des remedes, il faut que Madame garde exactement le régime que nous allons lui preſcrire.

Elle se privera de tout ce qui est crud, aigre, indigeste & salé, comme la pâtisserie, la salade, les fruits, les confitures, ragouts, jambon, & autres alimens de cette nature: le bouilli & le rôti sont les meilleures qu'elle puisse prendre; le gibier, la volaille, le veau, le mouton, & l'agneau, sont les viandes dont elle doit se nourrir; les lapins, les liévres, & les oiseaux aquatiques, ne peuvent point fournir d'assez bons sucs pour adoucir & réparer la masse du sang. Elle mangera à son dîner une soupe à la viande avec un peu de bouilli & quelque peu de rôti: elle soupera de bonne heure, prenant un potage à la viande avec du roti, comme poulets, pigeonneaux, perdreaux, & autres. Elle se couchera seulement trois heures après son repas; elle ne fera jamais maigre, & boira à son ordinaire un peu du meilleur vin bien trempé; elle se dissipera en fréquentant les bonnes compagnies; elle évitera les veilles, l'application, & tout ce qui pourra l'émouvoir.

Délibéré à Montpellier, *Signé*, BEZAC, CHYCOINEAU, LAZERME.

CONSULTATION XXXVIII.

Sur une colique d'estomac.

LEs douleurs d'estomac avec le gonflement de cette partie, & le gonflement de la machoire inférieure, & de ses parties voisines dont le malade est attaqué peu de tems après le repas depuis plusieurs années, sont les suites des mauvaises digestions, & d'une constitution de sang grossiere & catarrheuse. Ce sang ainsi constitué ne peut pas fournir à l'estomac un levain assez actif pour digerer les alimens, qui par leur gonflement dilatent si fort cette partie, que les tiraillemens qui en arrivent aux nerfs y causent des douleurs assez vives qui se communiquent jusqu'aux machoires & aux parties voisines par l'union des tuyaux nerveux. Or, comme le sang ne se répare que par le chyle bien conditionné que l'estomac lui doit fournir, faut-il s'étonner que le malade maigrisse, & qu'il ne s'apperçoive plus depuis quelque tems des signes de vigueur que les hommes ont accoutumé

d'avoir lorſqu'ils jouiſſent d'une ſanté parfaite. Comme le ſang fait toute la vigueur de l'eſtomac en lui fourniſſant un levain actif, ce dernier doit auſſi réparer les pertes que le ſang fait tous les jours. Ainſi le vice du ſang entretient la foibleſſe de l'eſtomac ; & le dérangement des digeſtions conſerve & entretient la mauvaiſe conſtitution du ſang.

Pour remédier à ces maux, il faut détremper la maſſe du ſang, l'humecter, l'attenuer, la rendre plus fluide & plus ſpiritueuſe ; déboucher les tuïaux capillaires que les humeurs groſſiéres pourroient avoir obſtrué, l'adoucir, & le rendre enfin plus coulant & plus balſamique, afin qu'il puiſſe fournir à chaque partie les humeurs dont elle a beſoin pour ſes fonctions. C'eſt ce qu'on ſe propoſe de faire par les remedes ſuivans.

Dès que le malade ſera de retour à Lion, s'étant repoſé quelques jours & refait de la fatigue du voyage, il prendra pendant dix jours le matin à ſon lever un bain domeſtique, dans lequel il ne trempera ni les pieds ni les genoux, obſervant que l'eau ſoit tiéde. Après les bains

bains il prendra pendant douze jours les bouillons ſuivans.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet farci avec une poignée d'orge mondé que vous ferez bouillir pendant une heure dans une grande écuellée d'eau de fontaine ; ajoutez enſuite un ſerpent écorché, éventré, & coupé par morceaux, avec une poignée des feuilles de bourrache & de chicorée ; faites bouillir à petits bouillons pendant une demi-heure, ayant attention que le pot ſoit bien bouché ; paſſez enſuite le bouillon à travers un linge, & exprimez.

Après l'uſage des bouillons, le malade reprendra les bains domeſtiques pendant dix jours, & enſuite il ſe purgera comme il ſuit.

PURGATION.

Prenez feuilles de ſenné mondées deux drachmes ; rhubarbe concaſſée groſſierement, & ſel végétal, de chacun une drachme ; ſommités de petite abſynthe, ſémence contre les vers, de

chacun une pincée ; faites infuser pendant la nuit sur les cendres chaudes dans huit onces d'eau de fontaine bouillante ; dissolvez dans huit onces de liqueur passée avec expression deux onces de manne de Calabre, & trois drachmes d'électuaire diacarthami ; faites un potion.

Deux jours après cette médecine il prendra les eaux de Vals pendant neuf matins consécutifs, après lesquels il se purgera comme ci-devant.

Après l'usage des eaux de Vals le malade reprendra les bains domestiques pendant dix à douze jours, & dès que les chaleurs de l'été auront passé, s'étant purgé avec la médecine ordinaire, après les bains il prendra pendant neuf matins deux drachmes chaque fois de l'opiate suivante, & par-dessus un bouillon de poulet.

OPIATE.

Prenez saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai une demi-once ; senné & rhubarbe en poudre de chacun deux drachmes ; extrait de genievre, antimoine diaphorétique, de

chacun une drachme & demie ; *aquila alba*, jalap, & ſel d'abſynthe, de chacun une drachme ; corail rouge préparé deux drachmes ; réſine de ſcammonée deux ſcrupules ; extrait d'hellebore noir, cannelle, de chacun une drachme ; mettez le tout en poudre, & l'incorporez avec une ſuffiſante quantité de ſyrop d'abſynthe pour faire une opiate.

Après neuf jours d'uſage de cette opiate le malade ſe purgera avec ſa médecine ordinaire, & prendra enſuite pendant huit jonrs un verre de lait, & de décoction de feuilles de fumeterre, ce qui étant fait, il reprendra encore l'opiate d'acier pendant neuf jours, ſe purgeant à la fin comme ci-devant.

Après ces remedes, on le mettra au lait d'âneſſe juſqu'à ce qu'il faſſe froid ; &, pour faciliter le paſſage du lait dans l'eſtomac, il prendra trois fois la ſemaine le ſoir en ſe couchant deux drachmes de l'opiate qui ſuit.

OPIATE.

Prenez conſerves d'abſynthe & de kynorrhodon, de chacune une demi-once ; corail rouge préparé, & ïeux

d'écrevisses de riviere, de chacun deux drachmes; corne de cerf brûlée une drachme; antimoine diaphorétique deux scrupules; mêlez, & faites avec une suffisante quantité de syrop d'absynthe une opiate dont la dose sera d'une drachme & demie à deux.

Si au commencement de l'automne le malade se sent un peu pésant, on lui fera une saignée avant de le mettre aux remedes, & lorsqu'il prendra l'acier & le lait, on pourra retrancher de la médecine l'électuaire de diacarthami. Il faudra le purger au milieu de l'usage du lait, & à la fin.

Mais comme dans les maladies chroniques la diéte est un remede absolument nécessaire, sans lequel les autres sont presque toujours inutiles; il faut que la malade se prive de tous les alimens salés, épicés, aigres, & cruds, comme ragouts, salades & autres choses de cette espéce; il boira de bon vin avec beaucoup d'eau; il mangera chaque soir un potage à la viande avec un peu de rôti; il se divertira avec bonne compagnie, évitant tout excès.

Délibéré à Montpellier, *signé* BEZAC, VERNY, LAZERME.

CONSULTATION XXXIX.

Sur une ſuppreſſion de mois.

LEs accidens dont Madame ſe trouve attaquée ſont des ſuites d'une ſuppreſſion de mois invéterée qui lui eſt arrivée en conſequence de ſa couche, parce que les lochies ayant évacué tout le lait utérin, le ſang s'en eſt trouvé dépourvû : &, comme il eſt fort vif, ce qui paroît par le temperament de la malade, tout le chyle eſt changé en lymphe, enſuite en graiſſe, & le couloir de la matrice en a été privé ; c'eſt ce qui a produit cet embonpoint avec la ſuppreſſion des mois. Comme les vaiſſeaux laiteux de la matrice ont demeuré vuides de lait utérin, & ont été comprimés par les artéres voiſines, ils ſe ſont un peu colés : c'eſt ce qui entretient cette ſuppreſſion de mois invétérée qui perſiſte encore aujourd'hui. Cependant, le ſang ne conſommant pas, tout le chyle qui lui eſt fourni, à cauſe qu'il n'eſt pas ſi fermentatif, comme il paroît par l'embonpoint qui eſt

ſurvenu, il s'en porte une partie aux vaiſſeaux laiteux de l'uterus qui n'en permettent point la ſortie ; ils ſe trouvent donc diſtendus, ce qui produit de tems en tems des douleurs de reins. La portion du chyle qui ne peut ſe changer en ſang trouvant le tiſſu de l'eſtomac foible, l'engorge & le diſtend tellement qu'il donne occaſion à ces grandes douleurs ; & par une ſuite néceſſaire au dégoût. La conſtipation eſt auſſi une ſuite néceſſaire de la grande chaleur des viſcéres du bas-ventre. Le tiſſu de l'eſtomac ſe trouvant ainſi farci, eſt incapable de contraction pour pouvoir produire le vomiſſement, quoiqu'il y ait des matieres qui l'irritent.

Quoique cette ſuppreſſion de mois ſoit invétérée, comme il n'y a pas de grands vices dans les viſcéres, il y a apparence de la guérir par les remedes ſuivans.

LAVEMENT.

Prenez décoction ordinaire pour lavement rafraichiſſant & laxatif une livre ; pulpe de caſſe une once & demie ; miel mercuriel une once ; mêlez, & faites un lavement.

Le lendemain on ouvrira la veine de l'un des bras pour tirer neuf onces de ſang.

Le jour d'après on purgera comme il ſuit.

PURGATION.

Prenez tartre émétique ſoluble huit grains ; faites avec un peu de pulpe de caſſe un bol, qui ſera pris tout d'un coup, bûvant par-deſſus la potion ſuivante.

POTION.

Prenez rhubarbe concaſſée groſſierement, & renfermée dans un nouet, une drachme ; feuilles de ſenné mondées deux drachmes ; ſel végétal une drachme ; faites infuſer dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine ; diſſolvez dans ſix onces de colature faite avec expreſſion une once & demie de manne de Calabre ; ſyrop de chicorée composé une once ; faites une potion qui ſera priſe le matin.

Cette Dame prendra enſuite deux jours après la ſuſdite médecine l'apoſême qui ſuit, continuant pendant huit jours ſoir & matin.

APOZEME.

Prenez racines de petit houx, d'aſperges & de garance, de chacune deux onces; feuilles d'aigremoine, de chicorée ſauvage, de capillaire, de ſcolopendre, de chacunes une poignée; fleurs de chardon-benit deux pincées; tartre chalybé deux drachmes; faites bouillir dans l'eau de fontaine juſqu'à ce qu'il en reſte une livre de colature, qui ſera partagée en deux priſes, l'une pour le ſoir, l'autre pour le matin, ajoutant à cette derniere ſyrop des cinq racines de Fernel une once; à celle du ſoir une demi-once de ſyrop de pavot blanc.

On pourra rendre la priſe du matin purgative en y ajoutant deux drachmes de ſenné, & y diſſoudre de manne & de ſyrop des fleurs de pêcher de chacun une once. On en viendra après à l'uſage de l'opiate apéritive & purgative qu'elle prendra pendant douze jours,

OPIATE.

Prenez ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai une demi-once ; rhubarbe choiſie, feuilles de ſenné mondées, de chacune deux drachmes ; julep une drachme ; ſcammonée préparée ſans ſouffre une demi-drachme ; *aquila alba* & ſaffran oriental, de chacun un ſcrupule ; faites avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de kermès une opiate dont la doſe ſera de deux drachmes tous les jours au matin.

On ſaignera du pied au milieu de l'uſage de cette opiate, après laquelle on ſe repoſera tout l'hyver juſqu'au mois de mai prochain, & on enverra aux eaux de Balaruc. Quand on ſe trouvera travaillé d'indigeſtion on prendra la potion qui ſuit.

POTION.

Prenez écorce de quinquina, deux drachmes ; rhubarbe choiſie une drachme ; ſel d'abſynthe un ſcrupule ; faites infuſer dans deux onces d'eau de fumeterre pour faire une potion.

Au tems de ſes mois lorſqu'elle reſſentira quelques douleurs aux reins, elle mangera une pomme cuite avec un

ſcrupule de ſaffran qu'on aura mis lors de la cuiſſon ; ou bien on fera une fumigation avec les féces de régule d'antimoine. Elle évitera tous les alimens ſalés, poivrés, épicés, & indigeſtes, faiſant toujours gras.

CONSULTATION XL.

Sur des vapeurs occaſionnées par le defaut des régles.

POur guérir les accidens de vapeurs auxquelles la malade eſt ſujette, on doit avoir en vûe de faire venir les menſtrues, & pour cet effet on lui donnera les remedes qui tendent à diviſer ſon ſang, à lui donner de la fluidité, & debarraſſer les couloirs obſtrués, ſurtout celui de la matrice.

Comme la malade n'eſt encore que dans la dix-neuviéme année de ſon âge, on peut ſe flatter de prévenir ces accidens, ou du moins d'en rendre les attaques moins fortes & moins fréquentes, après quoi elle ſera en état de ſe marier.

On commencera par une ſaignée du

pied, & on lui tirera environ huit ou neuf onces de ſang.

Le ſoir même de la ſaignée elle prendra un lavement pour ſe diſpoſer au purgatif fait avec la décoction des herbes émollientes, & une once de catholicum.

Le lendemain on la purgera de la maniere ſuivante.

PURGATION.

Prenez deux drachmes de ſenné; une drachme de rhubarbe, & autant de ſel végétal, que l'on fera bouillir légérement dans un grand verre d'eau de fontaine, & dans la colature on diſſoudra une once & demie de manne, & deux drachmes d'électuaire diacarthami; on ajoutera enſuite trois ou quatre grains de tartre ſtibié ſoluble.

Le lendemain de ce purgatif on donnera à la malade deux lavemens compoſés comme ci-deſſus, un le matin & un autre le ſoir, & on reviendra au purgatif ci-deſſus décrit ſans tartre ſtibié.

On pourroit même revenir à la ſaignée avant le purgatif, ſi la nature du pouls le demande.

Aprés qu'on aura repurgé la malade on lui fera uſer des bouillons apéritifs ſuivans, qu'on lui fera continuer pendant neuf à dix jours.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet que vous ferez cuire dans deux ou trois écuellées d'eau; vous ferez écumer le pot, & vous y jetterez enſuite demi-once de racine de pivoine mâle, & deux drachmes d'énula campana; vous laiſſerez le tout ſur un feu modéré pendant toute la nuit; & le lendemain matin vous y jetterez trois écreviſſes de riviere mortes dans l'eau bouillante, & pilées dans un mortier de marbre, que vous ferez cuire pendant une petite heure, & vers la fin de la coction vous y ajouterez des feuilles de bourrache & de chicorée amére une poignée; & une pincée des fleurs d'hypericon & de cerfeuil; vous coulerez le tout & l'exprimerez fortement, puis vous y diſſoudrez vingt grains de tartre chalybé ſoluble.

La malade ſe repurgera comme ci-deſſus à la fin des ſuſdits bouillons, & le lendeuain on lui fera prendre pen-

dant neuf à dix jours une priſe d'opiate faite avec vingt grains de ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai ; de rhubarbe réduite en poudre, & d'antimoine diaphorétique quinze grains de chacun ; de racines de valérianne & de gentianne pulveriſées, de chacun dix grains ; de *caſſia lignea*, ſix grains ; de jalap huit grains ; de diagréde quatre grains ; que l'on incorporera avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de chicorée compoſé. La malade prendra cette opiate à jeun, & avalera par-deſſus un bouillon altéré avec les feuilles de bourrache & de chicorée ſauvage.

On repurgera enſuite la malade comme ci-deſſus ſans tartre ſtibié, & le lendemain on la mettra à l'uſage du lait d'âneſſe, qu'on lui conſeille de prendre juſqu'à la Saint Jean. Pendant le tems de ce lait elle prendra trois fois la ſemaine dans la ſoupe huit à dix grains de ſaffran de mars apéritif. On pourra même ferrer le lait d'âneſſe en y jettant deux à trois morceaux de fer rougis au feu.

Pendant les grandes chaleurs nous eſtimons que la malade doit prendre

les bains domestiques pendant neuf à dix jours, & au soir du bain un verre de petit lait clarifié avec deux blancs d'œufs & un peu de sucre.

Après cette neuvaine des bains, il faut qu'elle boive pendant neuf autres jours les eaux minérales de Camarets, observant de dissoudre deux onces de manne, & deux drachmes de sel polychreste dans le premier verre du premier jour, & dans le dernier verre de la derniere prise.

Si elle se trouve bien de ces deux derniers remedes, il faut les repeter une seconde fois avec les mêmes précautions, & attendre ensuite l'arrivée de l'automne.

L'automne étant survenu, si la malade n'étoit point réglée & qu'elle eût toujours ses accidens, il faut revenir aux mêmes remedes pendant le mois de septembre jusqu'à la mi-octobre, auquel tems nous croïons que la malade doit aller à Balaruc pour y boire les eaux pendant trois jours consécutifs, & s'y faire doucher la tête cinq à six fois.

Il faut au surplus que la malade observe un régime de vivre exact; qu'elle

ſe prive de tout ce qui eſt ſalé, épicé, crud, & de difficile digeſtion ; qu'elle ne mange que du bouilli & du roti ; & qu'elle ſe diſſipe autant qu'elle le pourra pour éviter la triſteſſe & la mélancholie compagne preſque inſéparable de ces ſortes de maux, qui ſeroit très-certainement un très-grand obſtacle à l'action des remedes propoſés, & à la guériſon de ſon mal.

Délibéré à Montpellier le 20. avril 1736. *Signé*, HAGUENOT Profeſſeur en Médecine.

CONSULTATION XLI.

Sur des douleurs rhumatiques & la jauniſſe.

LEs incommodités de Mademoiſelle qui conſiſtent en des douleurs *rhumatiques* à la poitrine, & la jauniſſe, reconnoiſſent pour cauſe la maſſe générale des fluides trop épaiſſe, & chargée d'acrimonie.

Les vûes que l'on doit avoir ſont de rétablir les digeſtions, & de les

maintenir en bon état : de plus de rendre la fluidité convenable aux humeurs, en les divisant doucement, les détrempant, & les adoucissant.

C'est pourquoi je suis d'avis qu'au commencement du mois de mai on se mette dans l'usage des remedes suivans.

On commencera par cette potion purgative.

PURGATION.

Prenez feuilles de senné mondées deux drachmes ; rhubarbe choisie & sel vegétal de chacun une drachme ; fleurs de pêcher une pincée ; faites infuser dans une suffisante quantité de décoction de bourrache, dans douze onces de laquelle vous dissoudrez trois onces de manne de Calabre. Faites une potion pour deux doses qui seront prises à deux heures de distance l'une de l'autre.

L'on passera ensuite à l'usage des bouillons faits avec demi-livre de collet de mouton, quatre écrevisses de riviere, trois drachmes de racines d'énula campana, & une poignée de chicorée amére de jardin.

Aïant pris ces bouillons dix matins, on se purgera comme ci-devant, pour passer encore à l'usage des mêmes bouillons pendant dix autres matins ; mais observant d'y ajouter trente grains de tartre martial soluble, & de se purger avec la médecine marquée, ces bouillons étant finis.

Après deux jours de repos on passera à l'usage du petit lait dont on prendra environ douze onces le matin à jeun, après y avoir éteint trois ou quatre gros clous rougis au feu, l'avoir clarifié avec le blanc de deux œufs, & y avoir ajouté deux cuillerées de suc de cerfeuil.

Après quinze jours de ce petit lait, on se purgera comme ci-dessus, pour passer deux jours après à l'usage de l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai quatre drachmes ; cannelle fine une drachme & demie ; rhubarbe choisie deux drachmes ; diagrede quatre scrupules ; conserve d'énula campana trois drachmes ;

faites avec une suffisante quantité de syrop de chicorée composé une opiate dont la dose sera de deux drachmes.

L'on prendra cette opiate le matin à jeun à la dose de deux drachmes, jusqu'à ce qu'elle soit finie; avalant une heure après un bouillon fait d'un morceau de maigre de mouton, & d'une petite poignée de chicorée amére de jardin.

L'opiate finie, & après deux ou trois jours de repos, on se purgera avec la médecine ordinaire.

Pendant l'été il conviendra de prendre une neuvaine d'eaux de Camarets, observant d'ajouter au premier verre du premier jour deux onces de manne, & quarante grains de rhubarbe en poudre, & tout autant au dernier verre du neuviéme jour.

Au surplus on observera un bon régime de vie, faisant gras, se tenant à la soupe au bouilli & au roti, & l'on boira un peu de vin bien choisi & vieux, mais trempé considerablement.

Délibéré à Montpellier le 9. Fevrier 1737. *Signés*, FIZES.

CONSULTATION XLII.

Sur un cours de ventre & des hémorrhoïdes.

LE cours de ventre accompagné de vives douleurs & de tranchées dont le Sieur B***. fut attaqué vers le 12. ou 15. de mars dernier a été produit dans son commencement, & se trouve entretenu depuis par la grossiereté & l'acrimonie des liqueurs digestives, & des restes de la digestion, & en même tems par la trop grande sensibilité & le jeu précipité des intestins & des autres parties qui concourent à l'excrétion des matiéres contenues dans le canal intestinal par l'ouverture du fondement. Le mélange du sang plus ou moins abondant qui s'est mis de la partie depuis quelque tems est fourni par des hémorrhoides internes qui sont ouvertes, & que l'on touche en introduisant bien avant le doigt dans le fondement.

Mais comme le caractére des liqueurs digestives détermine celui des autres li-

queurs, l'on doit conclure que toute la masse sanguine pêche par trop de consistence, & par une saumure trop exaltée. Il est aussi naturel de penser que le mélange continuel d'un chyle mal travaillé dans la masse des liqueurs en entretient le desordre, & que cette derniere cause rendra la maladie opiniâtre de plus en plus pendant qu'elle subsistera, & que l'œconomie des digestions sera troublée.

La callosité que l'on sent avec le doigt dans les hémorrhoides internes sera un obstacle à la réunion des ouvertures établies dans les vaisseaux véneux, & l'hémorragie qu'ils fournissent ne se terminera qu'avec bien de la difficulté.

Pour traiter méthodiquement & le cours du ventre & le flux hémorrhoidal qui font le sujet de cette Consultation, l'on doit se proposer de mettre les digestions en régle, de procurer une division ménagée à la masse du sang, de lui fournir une abondante détrempe, de lui redonner sa douceur & son baume, de corriger la trop grande sensibilité & l'action précipitée du canal intestinal, & enfin de tarir la source de l'épanchement du sang dans les gros boïaux, on

ſe flatte que ces indications ſeront remplies par le moïen des remedes ſuivans.

On commencera par une ſaignée du bras, dans laquelle on tirera deux palettes de ſang, & d'abord après le malade boira pendant quatre matins les eaux d'Yeuzet, qu'il aura ſoin de faire tiédir en les prenant. Le premier jour de la boiſſon on diſſoudra dans le premier verre une once & demie de manne ; & on fera de même le dernier jour dans le dernier verre.

Pendant les neufs jours ſuivans le malade uſera chaque matin d'un bain domeſtique tiéde, où il demeurera une heure chaque fois, avalant à la ſortie un bouillon fait avec un jeune poulet, la chair d'une tortue d'une groſſeur ordinaire qu'on aura bien blanchie coupée par morceaux, & écraſée ou concaſſée dans un mortier ; une pincée des ſommités d'hypericum & une pincée de balauſtes, qu'on ne jettera que ſur la fin de la coction de la tortue & du poulet, obſervant de couler le bouillon avec expreſſion, & de purger à la fin de la neuvaine avec ſix drachmes de tamarins, la pulpe tirée de trois onces de caſſe en bâton, ſans la paſſer, & une pincée

de roſes rouges avec une pincée des ſommités de petite abſynthe, dont on fera une décoction, dans ſix onces de laquelle on diſſoudra une once de manne & une once de ſyrop de chicorée compoſé avec la rhubarbe.

Pendant tout le tems des bouillons on donnera le ſoir à l'heure du coucher une priſe d'opiate faite avec vingt grains de conſerve de kinorrhodon, vingt grains de conſerve de roſes, vingt grains de celle d'énula campana, & un grain de laudanum qu'on mêlera exactement enſemble pour partager la maſſe en quatre ou cinq pilules.

Le malade s'étant repoſé cinq à ſix jours après ces remedes reviendra à la boiſſon des eaux d'Yeuzet, & la continuera pendant neuf matins, ſuppoſé qu'elles paſſent bien; ſe purgeant au commencement & à la fin, comme il a été dit, & les faiſant tiédir de même.

Suppoſé que les bouillons déja preſcrits paroiſſent avoir eu un ſuccès favorable, on les réïterera pendant neuf autres matins, repurgeant à la fin avec la même médecine, & ſe ſervant de la même opiate le ſoir; on pourroit durant ce tems-là emploïer les bains domeſti-

ques, & donner le bouillon à la sortie, si on le jugeoit nécessaire.

Après ces différens secours on tentera un lait coupé avec parties égales du lait de vache bien décrêmé, & une infusion légére des vulnéraires de Suisse. La dose de ce mélange sera d'un grand verre ou d'une écuellée médiocre, & on y éteindra un morceau de brique rougie au feu. Ce remede sera continué pendant une douzaine de matin, on repurgera à la fin avec la même médecine, aïant soin de faire prendre le soir la même opiate.

Supposé que cette préparation du lait ait bien passé, on aura recours au lait d'ânesse entier, qui sera donné le matin pendant cinq à six semaines; s'il passe bien, commençant par un grand verre, & montant peu à peu jusqu'à une écuellée. On ajoutera chaque matin à la prise du lait deux cuillerées de la seconde eau de chaux, purgeant à la fin & au milieu de l'usage du lait. Si celui du matin avoit bien réussi pendant une douzaine de jours, on pourroit le soir faire manger au malade une soupe au ris au lait de vache. Pendant tout le tems du lait le malade se servi-

ra de deux en deux jours dans la premiere cuillerée de soupe à l'heure du dîner du saffran de mars astringent à la dose de dix ou douze grains.

Le malade doit se nourrir avec des potages à la viande, des crêmes de ris à l'eau, ou au bouillon, & quelques œufs frais. Il mangera très-peu de viande, sur-tout pendant douze ou quinze jours, & seulement rotie ou bouillie, & à l'heure du dîner. Il s'abstiendra pendant long-tems des ragouts, des salades, des fruits cruds, & de tous les alimens de haut gout; ou qui sont indigestes ou échauffans. Il se privera du vin, & boira à son ordinaire d'une ptisanne faite avec le fruit de kinorrhodon & une pincée de roses rouges, ou bien d'une infusion de limaille de fer rouillé dans l'eau de fontaine. Il pourra enfin de tems en tems manger à son dîner un peu du meilleur poisson frais cuit à l'eau ou à la Hollandoise.

Délibéré à Montpellier ce 24. juillet 1739. *signé*, MONTAGNE.



CONSULTATION XLIII.

Sur une suppuration à un rein.

SUivant le mémoire dressé par Monsieur Uffroi sur la maladie de Mademoisellle ***. & qui est très-bien circonstancié, il n'y a point lieu de douter qu'il n'y ait un vice considerable dans le rein gauche de la malade ; & puisqu'on a remarqué dans les urines une matiere plâtreuse & sabloneuse, & une matiere purulente, on doit soupçonner un abscès ou ulcere dans le rein en consequence de l'inflammation qui a précédé lors des violentes attaques de néphrétique, ou du moins on doit craindre que l'abscès ou l'ulcere ne surviennent, quand même la matiere qui ressemble à du pus ne seroit qu'une matiere lymphatique.

Il y a qnelque apparence que les accès de fievre intermittente que la malade eut le 9. fevrier, & qui ont reparu le 5. de ce mois, toujours accompagnés de douleur aux reins, de difficultés d'uriner & d'urines bourbeuses,

il y a apparence, dis-je, que ces accès ont été entretenus par la matiere de l'urine qui ne pouvoit se séparer librement par le couloir rénal, & qui a causé ensuite le hoquet & le vomissement, comme on l'observe souvent dans ce cas; en sorte qu'il ne faut pas être surpris si malgré le quinquina qu'on fit prendre à la malade & qui fixa les accès de fievre en corrigeant le vice des premieres voies, la malade n'aïant pas observé un régime exact dans sa convalescence, & s'étant fait de nouvelles indigestions, celles-ci ont passé dans le sang, l'ont lié, & ont porté leur action sur le rein affecté auparavant, ce qui a renouvellé non-seulement les accès, mais encore les douleurs de néphrétique, le hoquet, le vomissement, & les autres symptômes.

Puisque les accès ne subsistent plus; au moïen des remedes qu'on a donnés le mois de fevrier passé, que le hoquet a cessé entierement, & que la malade commence à soutenir les bouillons & les ptisannes, n'aïant vomi hier qu'une seule fois, ce qui marque que le narcotique a calmé les grandes irritations de l'estomac, il s'agit à présent de

remédier au vice du rein, de faciliter la séparation de l'urine, d'emporter par conséquent les matieres plâtreuses & autres qui s'opposent à cette séparation, de calmer les trop grandes douleurs, & d'adoucir les urines.

Ce sont là les indications générales que Monsieur Uffroi s'est proposées, & qu'il faut suivre. Dans cette vûe, si le hoquet revenoit, & que le pouls de la malade le permît, je serois d'avis qu'on fît une saignée du bras proportionnée à ses forces, & qu'on la fît dans l'espace de deux ou trois heures à deux reprises une palete chaque fois. Les douleurs vives des reins demandent aussi le même remede; mais si les douleurs ne sont point vives, & s'il n'y a point de hoquet, on pourra s'en passer.

Si la rétention d'urine persevere avec douleur néphrétique, & ardeur en urinant, & si les urines sont toujours très-chargées, je voudrois tenter le bain ou demi-bain fait avec des plantes émollientes, ou bien le bain d'huile, une fois au moins le jour, donnant au sortir du bain un narcotique convenable.

La malade prendra pour boisson ordinaire une ptisanne faite avec une poi-

gnée des ſommités de pariétaire, deux drachmes de graine de lin concaſſées, qu'on fera bouillir pendant un quart-d'heure dans un pot & demi d'eau de fontaine ; & ſur la fin de la coction on y jettera une bonne pincée de fleurs de mauve.

Le ſoir on lui fera prendre la priſe du narcotique avec deux onces d'huile d'amandes douces, & même on pourra lui donner ce dernier remede le matin ou pendant le jour, ſuivant la néceſſité.

On ne doit pas craindre le bain par rapport aux accès de fievre, auxquels à la verité il ne convient pas, parce qu'il faut remédier au ſymptôme le plus preſſant & le plus obſtiné qui eſt la colique néphrétique & la rétention d'urine, & lorſque ces ſymptômes ſeront calmés, on croit qu'il faut purger la malade avec un *dilutum* de deux onces de caſſe récemment extraite dans deux grands verres d'eau de poulet, dans leſquels on ajoutera une once & demie de manne.

On verra après ce purgatif s'il convient de donner les bains, & alors dans le bain même on pourroit faire prendre à la malade un grand verre de petit lait

bien clarifié dans lequel on fera bouillir légérement une pincée de sommités de petit chêne ou de fleurs d'hypericum pour soutenir l'estomac, & déterger les reins. Si les bains n'avoient pas fait bien à la malade on se contenteroit du petit lait qu'on continueroit pendant douze ou quinze jours plus ou moins, observant de la purger à propos, comme ci-dessus.

On verra alors à lui faire prendre le lait d'ânesse, & peut-être même quelque baume convenable, si les urines étoient purulentes.

Je laisse à Monsieur Uffroi, qui est sur les lieux, le soin de rectifier ces remedes, de les diriger, & d'ordonner à la malade un régime de vivre convenable à son état; s'il survient quelque chose de nouveau, je me ferai un devoir & un sensible plaisir de donner mes avis.

Délibéré à Montpellier le 16. mars 1742. *Signé*, HAGUENOT.

CONSULTATION XLIV.

Sur des hemmorrhoides.

APrès que Monſieur aura repris ſes forces par l'uſage de bons alimens, comme ſoupes à dîner & à ſouper, bouilli & rôti, pour prévenir ſes pertes de ſang par les hémorrhoïdes auxquelles il eſt ſujet, j'eſtime qu'il doit ſe conduire de la maniére ſuivante.

Il prendra dans ſept ou huit jours des bouillons qui ſeront faits avec un jeune poulet, trois drachmes de ſémences de pavot blanc écraſées dans le mortier, & une petite poignée des feuilles de plantin.

Aïant pris ces bouillons quatre matins, il ſe purgera avec trois onces de belle manne diſſoute dans un verre de décoction de demi poignée de fleurs de mauve. Après avoir coulé, on ajoutera à la médecine une once & demie d'huile d'amandes douces récente.

Il reviendra enſuite à l'uſage des mêmes bouillons pendant huit matins, après leſquels il paſſera tout de ſuite à

l'uſage du petit lait, qu'il prendra le matin à jeun, à la quantité d'environ douze onces. On le clarifiera avec le blanc de deux œufs, & l'ayant coulé, on y ajoutera une cuillerée de ſucre rouge en poudre.

Aïant pris ce petit lait quinze matins, il ſe purgera comme auparavant.

Il ſera très-attentif à bien obſerver le régime de vivre ſuivant, au moins pendant deux mois. Il ne mangera que de la ſoupe, du bouilli & du roti. A ſouper il mangera de la ſoupe graſſe, ou du ris ſoit au bouillon ſoit à l'eau, & un morceau de roti; il mangera auſſi par fois des œufs frais à la coque. Sa boiſſon ſera de l'eau teinte d'un peu de vin. Il ne boira ni vin pur, ni caffé, ni chocolat, ni liqueurs. Dans la ſuite il évitera les ragoûts, les fritures, le ſalé, l'épicé; il évitera auſſi les veilles & toute ſorte d'exercices violens.

S'il lui arrive jamais de perdre du ſang par les hémorrhoides, il ſe fera ſaigner d'abord du bras, il ſe mettra au lit, il ſe nourrira de bouillon & des crêmes de ris ou d'avenat à l'eau; il boira de la ptiſanne de racines de *ſymphytum majus*; il prendra deux fois le

jour du ſuc d'ortie à la quantité de trois cuillerées, où l'on mêlera chaque fois quinze ou vingt grains de ſang dragon en poudre fine.

Déliberé à Montpellier le 13. novembre 1743. *Signé*, FIZES.

CONSULTATION XLV.

Sur des vapeurs hyſteriques.

L'Etat de Mademoiſelle doit être regardé comme des attaques des vapeurs hyſteriques auxquelles elle étoit un peu ſujette étant fille, & qui ſont devenues plus fréquentes depuis qu'elle eſt mariée. Cette maladie étant ſans aucune complication, la malade ne doit pas en être ſi épouvantée; au contraire elle doit prendre courage, & éviter d'y penſer, du moins autant qu'elle pourra.

Cet état de vapeurs reconnoît pour cauſe une ſeichereſſe dans la maſſe des humeurs, & une tenſion marquée dans le genre nerveux, le tout ſoutenu & entretenu par de mauvaiſes digeſtions.

Ainsi les vûes qu'on doit se proposer pour guerir cette maladie se réduisent d'abord à rectifier les digestions, à les entretenir en bon état; ensuite à diviser doucement la masse du sang & de la lymphe, à la détremper, à l'adoucir, & enfin à relâcher le genre nerveux.

C'est pourquoi on commencera par une saignée du bras, de la valeur d'environ huit onces de sang. Le lendemain on se purgera avec une once de racines de polypode de chêne, qu'on fera bouillir pendant un quart-d'heure dans un grand verre d'eau; ensuite on y fera infuser une drachme & demie de senné, & une de mi-poignée de fleurs de mauve pendant la nuit sur les cendres chaudes. Le lendamain matin aïant coulé, on y fera fondre une once de manne, & on y ajoutera une once & demie de syrop de chicorée composé avec la rhubarbe; ou, si la malade ne craint point la manne, au lieu du syrop, on y ajoutera une autre once de manne. Le lendemain de la purgation on prendra les bouillons suivans chaque matin à jeun pendant neuf jours.

BOUILLONS.

Prenez de collet de mouton, ou de maigre de veau, demi-livre; faites bouillir avec ce qu'il faut d'eau pendant une heure; ensuite jettez-y de racines de pivoine mâle, & de racines de valeriane sauvage concassées deux drachmes de chacune; ou, si l'on craint ces racines, on mettra à leur place une drachme de quina concassé. On fera bouillir pendant une heure; après quoi on y jettera une poignée de chicorée amére de jardin, & une écrevisse de riviere lavée & écrasée en vie; on fera ensuite bouillir encore demi-heure, après quoi on coulera & exprimera le tout à travers une serviette.

Après neuf jours de ces bouillons on se repurgera comme ci-dessus pour passer à l'usage de l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez de conserve d'énula campana, & de conserve de kynorrhodon, demi-drachme de chacune; d'extrait de genievre quinze grains; des cloportes

en poudre dix grains ; mêlez le tout ensemble avec ce qu'il faut de syrop d'absynthe pour former un bol, qu'on prendra le matin à jeun, avalant par-dessus une grande tasse d'infusion de mélisse en maniere de thé.

On prendra ainsi cette opiate, & ensuite on prendra pendant six jours une turquete de petit lait de vache clarifié avec un blanc d'œuf, y ajoutant pendant la clarification dix cloportes écrasés en vie, & après avoir coulé on y ajoutera un peu de sucre. Après les six jours de petit lait on reviendra à quatre jours d'opiate, puis ensuite à huit jours de petit lait, à la fin duquel on se purgera.

Alors on nous fera sçavoir le bon ou mauvais effet des remedes, pour en prescrire d'autres, s'il est nécessaire.

Dans l'attaque on prendra vingt gouttes de teinture de castor, dix gouttes anodynes, & trois à quatre cuillerées d'eau de fleurs d'orange.

Dès à présent on observera un bon régime de vivre, se tenant à la soupe, au bouilli & au roti, & faisant toujours gras, sur-tout pendant l'usage du petit lait. On évitera les ragouts, le salé, & l'épicé, les fruits de quelque es-

pece qu'ils soient ; on tâchera de s'égayer l'esprit, évitant de rester seul.

Délibéré à Montpellier le 28. septembre 1744. *signé* PETIOT.

CONSULTATION XLVI.

Sur une cardialgie habituelle.

SUr l'exposé qui nous a été communiqué concernant la maladie de Monsieur ; il est très-aisé de juger qu'il s'agit d'une cardialgie habituelle qui se soutient avec opiniâtreté depuis quelques années, & qui est entretenue par une abondance de matieres glaireuses, visqueuses, gluantes, & qui sont en même tems acides, âcres, améres & bilieuses ; de sorte que ces matieres, venant à se mettre en mouvement ou à se gonfler & rarefier, elles doivent ébranler, irriter & tirailler les filets nerveux répandus dans ce premier organe de la digestion, & sur-tout ceux qui se distribuent à son orifice supérieur, ce qui suffit pour exciter la cardialgie.

Ces matieres agissant sur les parois

de l'estomac, & les irritant, déterminent le sang à s'y porter plus abondamment ; & à causer la chaleur & les ardeurs qui accompagnent assez souvent cette cardialgie. Les douleurs du bas-ventre sont excitées suivant les apparences par une portion des matieres énoncées qui passe dans les boïaux & qui les irrite, ou qui étant chargées de particules d'air & de ventosités qui ne peuvent s'échapper à cause de la viscosité des humeurs, distendent violemment les nerfs qui y sont répandus. L'abattement extrême, les moiteurs, les sueurs, les vapeurs, & l'élévation du pouls, qui se font sentir ou paroissent par intervalles, sont sans aucun doute des effets des mauvaises digestions ou des crudités, suites nécessaires & inévitables du mélange des matieres mentionnées avec les alimens ou le chyle, qui ne peuvent être que fort altérés ou épaissis, & rendus fort âcres & très-gluans par ce même mélange former un sang de même nature, & répandre ces alterations ou mauvaises qualités dans toute la masse des humeurs.

Il est donc assez aisé de rendre raison de tous ces symptômes, mais la prin-

cipale question est de connoître la source de cet amas de matieres glaireuses, qui les a produit & qui les entretient, pour pouvoir la tarir par des remedes convenables, ou la detourner vers des parties moins essentielles à la vie. Tous les remedes qui ont été emploïés jusques ici, comme les purgatifs, les émétiques réïterés, l'opiate stomachique, les eaux de Balaruc étoient très-bien indiqués; mais comme ils n'ont pas eu le succès dont il y avoit lieu de se flatter, qu'ils n'ont fait autre chose que pallier, & que les eaux de Balaruc ont incommodé le malade contre toute esperance, nous sommes, ce me semble, bien fondés à croire que cette maladie doit avoir une source particuliere, qui ne peut être, suivant les apparences, que quelque obstruction rebelle des visceres, & sur-tout du foie, lequel ne permettant pas au sang de circuler & de se séparer librement, l'oblige à se porter plus abondamment dans les vaisseaux & les glandes de l'estomac, & d'y occasionner la tension & les amas qui entretiennent la cardialgie. Or ces obstructions reconnoissent, autant que j'en puis juger, pour cause le temperamment &

le caractere mélancholique du malade, qui ſuſpendant le mouvement des ſolides & des liquides, produit aiſément l'embarras des couloirs.

Sur ces principes il ne ſera pas mal aiſé de comprendre que ce n'eſt qu'en debarraſſant les viſcéres, qu'en donnant de la fluidité aux humeurs, qu'en déterminant ces dernieres à ſe porter du centre à la circonference, &c, qu'en fortifiant ou retabliſſant les organes de la digeſtion, qu'on pourra parvenir à une guériſon radicale; & comme il paroît évidemment que c'eſt la mélancholie, les contentions d'eſprit immoderées, l'amour de la ſolitude, qui ont originairement cauſé, & qui entretiennent encore, les altérations dont il s'agit, & qui ont empêché juſques ici qu'on n'ait rempli parfaitement les indications que nous venons d'établir, mon avis eſt que c'eſt par le changement de genre de vie qu'il faut commencer la curation; que le malade évite la ſolitude & la retraite comme un veritable poiſon; qu'il ſe livre à la ſocieté avec des perſonnes d'un caractére doux & enjoué; qu'il faſſe journellement quelque exercice modéré, autant que ſes forces pourront

le lui permettre ; celui de la promenade soit à pied ou en voiture, & surtout à cheval, me paroît être l'exercice le plus convenable & le plus salutaire ; en un mot, s'il veut revenir dans un état de santé parfaite, il doit autant s'étudier à se repandre au dehors, ou à se distraire par toutes sortes d'amusemens permis, qu'il s'est appliqué à rêver ou à se plonger dans la méditation.

Pour ce qui concerne le reste du régime, je n'ai rien à ajouter à ce qui est exposé dans la rélation, puisque Monsieur observe les loix de la sobriété, qu'il mange sans doute des alimens aisés à digerer & qu'il boit très-peu de vin. J'approuve fort aussi l'usage des lavemens pour entretenir la liberté du ventre, & pour déterminer les matieres gluantes à s'évacuer par le bas.

Mais pour ce qui regarde les remedes propres à satisfaire aux indications ci-dessus, je crois que l'opiate d'acier stomachique & purgative est de ce genre, & qu'afin qu'elle ait tout le succès qu'on peut desirer, il faut commencer par préparer ou détremper les glaires visqueuses, & les mettre en état de céder totalement, & de s'évacuer par l'usage

d'une ptiſane faite avec les racines de *lapathum acutum*, d'éringium & de garence, de chacune une once ; & demi-once de celle d'énula campana ; qu'on fera bouillir dans trois pots d'eau de fontaine pendant trois quarts-d'heure. En retirant le pot du feu on y jettera deux drachmes de ſel végétal.

La colature ſervira pour en boire quatre grands verres ou un pot par jour, deux le matin à jeun, & autant entre le dîner & le ſouper, à une heure de diſtance l'une de l'autre, & à deux de la nourriture, obſervant de la faire chauffer, & de la boire auſſi chaude qu'il ſe pourra, continuant de même pendant dix à douze jours, faiſant précéder & ſuivre la purgation, par exemple avec deux verres de ptiſanne roïale ou laxative.

Après ces premiers remedes, je crois que le bol d'acier purgatif paſſera avec facilité, & qu'il debouchera facilement ſans échauffer. Le malade le prendra une neuvaine préparé comme il s'enſuit, bûvant par-deſſus une ou deux taſſes de thé, & deux heures après un bouillon alteré par une poignée de creſſon d'eau, & enſuite d'heure en heure juſqu'à celle du dîner deux ou trois taſſes de thé.

OPIATE.

Prenez ſaffran de mars apéritif, ſel d'abſynthe, rhubarbe choiſie, cloportes en poudre, & jalap, de chacun vingt grains; *caſſia lignea*, antimoine diaphorétique, extrait de genievre, de chacun dix grains; diagrede & fleurs de ſel ammoniac martiales, de chacun ſix grains; faites avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de chicorée une opiate qui ſera partagée en deux bols, qu'on envelopperа de pain à chanter.

La neuvaine finie on réïterera le purgatif, &c, pour achever enſuite de nettoïer & de deboucher en repandant beaucoup d'humidité ſi néceſſaire aux conſtitutions mélancholiques, dont le ſang eſt âcre & réſineux, je ſerois d'avis de lui faire boire pendant une neuvaine les eaux de Vals de la Marquiſe, obſervant de les faire bien chauffer pour qu'elles pénétrent mieux. Il en boira quinze à dix-huit verres, ou environ trois pots, tous les matins à jeun, prenant la précaution de les rendre purgatives le premier & le dernier jour, en faiſant diſſoudre dans le premier pot

une once de ſel polychreſte du Sieur Razous de Bezieres, ou à ſon défaut autant de ſel végétal.

Sur l'effet de tous ces remedes on pourroit ſe déterminer ou juger de la route qu'il faudroit ſuivre pour obtenir une cure radicale, ſuppoſé que la méthode propoſée ne fût pas ſuffiſante pour y parvenir, & ſçavoir s'il ſera néceſſaire de revenir à l'uſage de l'opiate preſcrite en cas que la ſaiſon le permette, ou ſi les chaleurs étoient trop vives, on attendroit l'entrée de l'automne, & cependant on ſe contenteroit de boire par intervalles quelques verres de la premiere ptiſanne apéritive, pour entretenir le debouchement. Enfin ſi le ſuccès de tous ces remedes ne repondoit pas à nos vœux, on pourroit avoir recours à la ptiſanne ſudorifique, en vûe de détourner les humeurs qui ſe jettent ſur l'eſtomac vers les vaiſſeaux ou pores de la tranſpiration. Mais, pour ſe déterminer avec connoiſſance de cauſe, il faut, comme nous venons de l'inſinuer, être éclairci de la ſituation dans laquelle le malade ſe trouvera.

Délibéré à Montpellier ce 31. mars 1731.

J'ai oublié d'inserer dans la Consultation précédente que pour fortifier le ressort de l'estomac & aider la digestion, lorsque le malade aura fait les remedes ci-dessus, il pourra user par intervalles, par exemple deux ou trois fois la semaine, d'une opiate stomachique composée de kinkina réduit en poudre subtile une once ; des coraux demi-once ; du sel d'absynthe & de l'extrait de genievre de chacun deux drachmes ; du baume sec du Perou, une drachme ; incorporant le tout avec une suffisante quantité de conserve d'énula, pour en prendre depuis une drachme jusqu'à deux le matin à jeun deux heures avant les alimens, avalant par-dessus une tasse ou deux d'infusion de petite sauge à la maniere du thé.

Il faut aussi user de ce remede pendant le cours de l'usage des autres, lorsqu'il sentira des foiblesses, & dans le cas de la douleur d'estomac. Si elle s'opiniâtre, on ajoutera à la dose d'opiate marquée un ou deux grains de narcotique.



CONSULTATION XLVII.

Sur une fluxion à la tête avec inflammation aux ïeux.

LA fluxion à la tête que Mademoiselle a depuis environ trois mois avec une inflammation aux ïeux & surtout à l'œil gauche, suppose un vice dans la masse du sang, puisqu'après les remedes convenables que l'on lui a faits, & sur-tout après qu'elle a cessé de nourrir son enfant, cette indisposition qui avoit diminué depuis quelque tems est revenue de plus fort.

On ne nous marque point quel est son temperamment, son âge, ni la cause qui a donné lieu à cette fluxion. On suppose qu'elle est d'un âge peu avancé, puisqu'elle étoit nourrice. Il y a apparence que la fluxion à la tête a été occasionnée par l'intempérie de l'air, puisqu'il y a trois mois que le tems étoit froid & inconstant, & que ces sortes de fluxions regnoient; enfin il est à présumer qu'elle a un tempe-

rament vif, puisqu'elle s'est frappé l'imagination, & qu'elle est tombée dans une espéce de mélancholie.

Il n'est pas possible que dans cet état elle n'ait fait de mauvaises digestions, & qu'il n'ait été fourni au sang un chyle crud, épais & mal travaillé, qui lui a donné de la consistence; le degoût qui est survenu à la malade en est une preuve convaincante.

Le sang étant ainsi épais, & peut-être, à cause du temperament ou de la maniere de vivre de la malade, acrimonieux, s'est arrêté dans les membranes des ïeux, & y causé l'ophthalmie en question. La lymphe, étant du même caractere, s'est aussi arrêtée dans les membranes des muscles de la tête, & a causé des douleurs vives qu'elle y a ressenties lors du commencement de la fluxion, & qu'elle ressent peut-être encore; & enfin les fluides digestifs, étant visqueux & épais, n'ont pû irriter comme il faut la tunique nerveuse de l'estomac; & la salive étant vitiée tire des alimens un extrait desagréable, ce qui cause l'inappetence & le degoût.

Pour remédier à ce mal qui n'est point dangereux, mais qui pourroit être

long & rebelle, puisqu'il dure depuis long-tems, il faut avoir en vûe, non-seulement de detruire le vice local, mais encore de corriger la masse du sang, & de rectifier les digestions.

Pour cet effet nous sommes d'avis qu'on revienne à la saignée du bras & du pied, suivant les forces & l'état du pouls de la malade, qu'on la mette aux bouillons pendant quelques jours, & qu'ensuite on la purge comme il suit.

PURGATION.

Prenez trois drachmes de senné, que l'on fera infuser dans deux verres de décoction d'une once de tamarins; dans le premier on dissoudra deux onces de manne, dans le second une once.

Ensuite elle prendra pendant neuf ou dix jours vers les quatre ou cinq heures après midi un bain domestique un peu tiéde pendant l'espace d'une heure, & le matin le bouillon suivant.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet que vous ferez bouillir légérement dans une suffi-

ſante quantité d'eau de fontaine. Demi-heure avant retirer le pot du feu jettez-y deux écreviſſes de riviere lavées dans l'eau bouillante & écraſées dans un mortier de marbre, une pincée de ſommités fleuries d'hypericum,& une poignée des feuilles de chicorée amére ; coulez le tout & l'exprimez fortement.

Elle continuera les bouillons pendant les neuf jours des bains domeſtiques,'& on la purgera à la fin comme il a été déja dit.

Elle prendra enſuite pendant neuf jours les eaux minérales de Camarets, ou celles d'Yeuzet, ſi elle a la poitrine délicate, obſervant de n'en prendre que douze ou treize verres chaque matin, de les faire un peu degourdir, & de les rendre purgatives par l'addition de deux onces de manne dans le premier verre du premier jour, & dans le dernier verre du dernier jour.

La malade après quelques jours d'intervalle reviendra aux bains domeſtiques, ou aux] demi-bains, ſi elle ne pouvoit pas ſoutenir les bains entiers ; &, à la place des bouillons de poulet, elle prendra le matin un grand verre de petit lait clarifié, dans lequel on fera bouillir

bouillir légérement une pincée de sommités de petit chêne, & un peu de sucre.

Si la malade s'étoit bien trouvée de la premiere neuvaine des eaux minérales, elle en pourroit prendre une seconde avec les mêmes circonstances.

Pendant l'usage de tous ces remedes intérieurs il ne faut pas négliger les topiques, ou extérieurs.

Lorsque l'inflammation sera grande il faut appliquer sur les ïeux de l'eau tiéde ou du lait de femme exprimé de tems en tems & insinué dans les ïeux; mettant par dessus une compresse imbibée du même lait, ou de mucilage de la sémence de psyllium & de coing, tirée avec de l'eau rose, ou le cataplame *de mica panis*, qu'on renouvellera souvent; ensuite on pourra se servir du sang de pigeon, dont on fera couler quelques gouttes dans les ïeux trois ou quatre fois le jour, puis du vin; & ensuite de quelque collyre fait avec l'eau rose ou celle de plantain, le sel de saturne, le vitriol blanc, & le sel ammoniac, pout donner du ressort aux membranes, & dissiper les taches.

On pourroit même, lorsque l'inflam-

mation seroit calmée tout à-fait depuis quelque tems, souffler dans l'œil où est la tache une poudre composée d'égales parties de fiente de lezard & de sucre candi.

Si la malade est grasse, pléthorique, & a de l'embonpoint, & que malgré les remedes ci-dessus il restât quelque phlogose dans les ïeux, on pourroit à la fin desdits remedes lui appliquer un cautere à la nuque ou au bras.

Au surplus il faut que la malade observe un exact régime. A l'automne on est d'avis qu'elle se fasse saigner, purger, qu'elle reprenne les bouillons ci-dessus marqués, &, après s'être repurgée, qu'elle se mette à l'usage du lait d'ânesse.

Délibéré à Montpellier ce 19. juillet 1740.



CONSULTATION XLVIII.

Sur une oppreſſion habituelle de poitrine dès l'enfance avec crachement de ſang & palpitation de cœur.

L'Oppreſſion habituelle de poitrine à laquelle Monſieur eſt ſujet depuis ſon enfance, & qui augmente conſidérablement par des mouvemens même très-menagés, le petit crachement de ſang qui a paru quelquefois, & la palpitation du cœur qui ne le quitte point, & qui devient plus ou moins violente, dès qu'il s'agite, doivent être regardés comme les productions d'un ſang englué, ſec & acrimonieux. On peut de plus ſoupçonner un vice organique dans le tiſſu des poulmons, ou dans les gros vaiſſeaux du cœur, ou dans les deux enſemble.

L'état des liqueurs que l'on vient d'établir eſt démontré par le temperamment vif & plein de feu du malade, mais ſur-tout par le rhumatiſme qu'il a eſſuyé cet hiver, & qui a encore laiſſé quelques impreſſions dans l'épau-

le droite. On ne sçauroit rapporter ce rhumatisme qui a parcouru différentes parties du corps, mais sur-tout la poitrine qu'au séjour de la lymphe musculaire dans les enveloppes membraneuses des muscles qui ont été affectés, à l'état phlogistique de ces mêmes membranes, & par conséquent à l'épaississement & à l'acrimonie de toute la portio. lymphatique, & des autres parties du sang qui en tirent leur origine.

Il y a d'ailleurs lieu de croire que les fonctions de l'estomac de Monsieur sont languissantes, & qu'elles fournissent une matiere qui ne contribue pas peu à entretenir la trop grande consistence du sang, comme le peu de succès du lait, & la nécessité de le quitter ne permettent pas d'en douter. Il est plus difficile de fixer en quoi consiste le vice local des poulmons ; on peut cependant le réduire à des concrétions tuberculeuses, ou à des varices, ou à des tubercules & des varices tout ensemble. Comme le cœur ne bat pas à l'ordinaire, on ne sçauroit précisément déterminer s'il a trop de volu-

me, ou si l'oreillete droite ou la gauche, ou enfin les gros vaisseaux qui sortent du cœur ou qui y aboutissent, manquent dans leur conformation, ou enfin si les accidens mentionnés ci-dessus dépendent de la seule disposition du sang.

Pour suivre les régles de la bonne pratique dans le traitement des accidens qui font le sujet de cette Consultation, on doit se proposer de rétablir les fonctions de l'estomac, de rendre la masse du sang plus fluide & plus coulante, sans y porter l'incendie, d'en adoucir l'acrimonie dominante, & de corriger le vice organique que l'on soupçonne dans les poulmons & dans les gros vaisseaux du cœur. On espere que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

On commencera d'abord après Pâques par saigner Monsieur du bras, & on lui tirera trois paletes de sang pour le purger le lendemain ou le surlendemain suivant cette formule.

PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins ſix drachmes ; caſſe en bâtons trois onces ; ſel d'Epſom une drachme ; rhubarbe concaſſée une drachme ; fleurs de pêcher deux pincées ; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & diſſolvez dans huit onces de colature deux onces de manne de Calabre. Faites une potion qui ſera priſe le matin avec les attentions accoûtumées.

Monſieur boira enſuite pendant dix matins un bouillon fait avec un jeune poulet, ou un morceau de maigre de veau ; les cuiſſes de quatre grenouilles écorchées & écraſées ; deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écraſées dans un mortier ; & une petite poignée de feuilles de chicorée amére. On jettera dans le pot ſur la fin de la coction une pincée de ſommités ſeiches & fleuries d'hypericon, finiſſant par le purgatif.

Immédiatement après Monſieur prendra douze matins de ſuite l'opiate cijointe, avalant par-deſſus chaque doſe

une ou deux tasses d'infusion de feuilles seiches de lierre terrestre, auxquelles on ajoutera un peu de syrop de tussilage, ou de fleurs de pied de chat. On aura soin de réïterer le même purgatif à la fin.

OPIATE.

Prenez de conserves de buglosse & de kynorrhodon, de chacune trois drachmes; de blanc de baleine, & d'antihectique de la Poterie, de chacun deux drachmes; de cloportes en poudre, d'extrait de rhubarbe, de chacun une drachme; dont on formera une opiate avec le syrop de capillaire, pour partager la masse en douze prises égales.

Pendant les quinze matins suivans, Monsieur boira une écuellée de petit lait qu'on tirera du lait de chevre caillé avec la presure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage, en le laissant égouter à travers un linge, pour le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes fraiches, lavées & étouffées dans le vin blanc, que

l'on fera légérement bouillir pendant quelques minutes avec le blanc d'œuf. On diſſoudra dans le petit lait coulé deux cuillerées de ſuc de bourrache ou de bugloſſe bien dépuré, & on purgera en finiſſant le petit lait.

Ces préparations aïant précédé, on viendra à l'uſage du lait de chevre entier, que Monſieur boira le matin pendant une couple de mois, commençant par un grand verre, & montant peu à peu juſqu'à l'écuellée. Le lait du matin aïant bien paſſé pendant une douzaine de jours, on donnera le ſoir une autre priſe du même lait à l'heure du coucher, obſervant de faire ſouper très-légérement Monſieur vers les ſix heures. On ajoutera chaque matin à la priſe du lait entier deux ou trois cuillerées de la ſeconde eau de chaux; & de deux en deux, ou de trois en trois jours, on diſſoudra dans une cuillerée de ce même lait une poudre faite avec douze grains d'antihectique de la Poterie, dix grains de cachou brut réduit en poudre, & ſix grains de ſel ammoniac ſublimés avec la pierre hématite. On aura recours au purgatif à la fin de l'uſage du lait.

Les chaleurs de l'été étant arrivées Monsieur pourra essayer quelques demi-bains domestiques tiédes, se contentant d'en prendre un le matin pendant cinq jours, & après quatre ou cinq jours de repos, si le demi-bain n'a produit aucun dérangement, Monsieur les réitérera pendant cinq autres jours, avalant à la sortie de chaque demi-bain le bouillon marqué ci-dessus. D'abord après il pourra revenir au petit lait pendant douze ou quinze matins avec la précaution de réiterer le purgatif à la fin.

Supposé que les demi-bains eussent réussi, après une quinzaine de jours d'intervalle qui suivroient la fin du petit lait, Monsieur pourroit les reprendre dans le même ordre.

L'automne prochain Monsieur emploïera les mêmes remedes conseillés pour le printems, qui seront aussi précédés d'une saignée. On croit d'ailleurs qu'on peut la réitérer dans le cours des autres remedes, sur-tout s'il paroissoit un crachement de sang.

Monsieur doit garder un exact régime de vivre, éviter les exercices violens toute sorte d'excès de vin & de

femmes, & se nourrir avec des potages à la viande, du bouilli & du roti, se privant des ragouts, des salades, des fruits cruds, des légumes, & de tous les alimens indigestes & incendiaires,

On croit que la promenade à cheval ménagée & pratiquée durant les beaux jours pourra être de quelque utilité. On doit observer que pendant l'automne à la place du lait de chevre qui manqueroit, il conviendra de substituer celui d'ânesse le soir & le matin s'il est possible.

Délibéré à Montpellier le 21. mars 1741.



CONSULTATION XLIX.

Sur des rhumatiſmes conſidérables, accompagnés de fievre.

ON ne peut douter que le malade n'ait depuis long-tems une conſtitution de ſang épais, ſec, acrimonieux puiſqu'il eſt ſujet à des rhumatiſmes conſidérables accompagnés de la fiévre.

A préſent tous ces vices du ſang ont augmenté à un tel point qu'ils l'ont rendu fort épais, & coulant difficilement, en ſorte qu'il a de la peine à ſortir du cœur, ce qui cauſe la petiteſſe & l'intermittence du pouls qu'on obſerve continuellement depuis quelque tems; & ce qui fait craindre que ſi on négligeoit cette maladie, il ne ſe produiſît ou à quelque ventricule du cœur ou à une des oreillettes quelque concrétion fibreuſe lymphatique, qu'on ne pourroit jamais faire fondre. Cette crainte eſt d'autant plus fondée que l'on a déja obſervé le ſoir quelques attaques violentes où le cœur étoit en palpitation avec une reſpiration fort gênée,

ou l'on étoit obligé de faire ſaigner le malade.

Pour prévenir des ſuites plus fâcheuſes, & rendre la circulation du ſang libre, l'on doit avoir en vûe de faire fournir au ſang un chyle coulant & bien travaillé par les digeſtions ſans être trop abondant, & de rendre au ſang la fluidité qui lui manque, en le détrempant, l'inciſant doucement, & l'adouciſſant. C'eſt pourquoi on purgera d'entrée avec une once de polypode de chêne, dont on fera deux verres de décoction, où l'on fera infuſer pendant la nuit ſur les cendres chaudes deux ſcrupules de rhubarbe concaſſée, & demi-poignée de fleurs de pêcher, diſſolvant le lendemain dans le premier verre deux onces de manne, & dans le ſecond une once de manne.

On paſſera enſuite à l'uſage des bouillons, qui ſeront faits avec huit onces de collet de mouton, deux écreviſſes de riviere, une drachme & demie de racine d'énula campana, & une bonne poignée de chicorée amere de jardin.

Aïant pris ces bouillons neuf matins, on paſſera aux apozêmes ſuivans, que l'on prendra neuf jours de ſuite.

A

APOZEMES.

Prenez de la chicorée de jardin, de la pimprenelle auſſi de jardin, & du creſſon de fontaine, en tout deux poignées; de la méliſſe ou citronelle demi-poignée; on fera bouillir le tout enſemble pendant une heure avec ce qu'il faut d'eau. Aïant coulé on ajoutera au premier verre une once & demie de ſyrop de chicorée, & au ſecond une once de ſyrop des cinq racines apéritives. Le premier verre d'apozême ſera pris le matin à jeun, avalant une heure & demie après une priſe de bouillon ordinaire, & le ſecond verre d'apozême ſera pris quatre heures après le dîner.

Après ces trois jours d'apozêmes, on paſſera tout de ſuite à l'uſage du petit lait de vache, ou de chevre, que l'on fera avec la preſure. La doſe de ce petit lait ſera d'environ douze onces. On y éteindra trois clous de la longueur du doigt rougis au feu. On le clarifiera enſuite avec le blanc de deux œufs, y faiſant bouillir pendant la clarification, neuf à dix feuilles de lierre terreſtre ſeiches, & dix cloportes lavées & écra-

ſées en vie. & l'aïant coulé on y ajoutera une cuillerée de ſuc de cerfeuil & autant de ſucre en poudre.

Aïant pris le petit lait pendant quinze jours, on purgera le malade avec la médecine ci deſſus preſcrite pour paſſer le ſurlendemain à l'uſage du lait de chevre que l'on prendra le matin à jeun un mois & demi. 1°. La doſe ou priſe de ce lait ſera d'environ ſeize onces, à laquelle on ajoutera une cuillerée de ſucre en poudre. 2°. De trois en trois jours on prendra un moment avant le lait une poudre compoſée de douze grains de poudre de guttete, huit grains de ſaffran de mars apéritif, quatre grains de canelle, & ſix grains de cachou. Cette poudre ſera délaïée dans trois cuillerées d'eau de fleurs d'orange. 3°. Si l'eſtomac ne ſoutient pas bien ce lait, on mêlera à la priſe une cuillerée de la ſeconde eau de chaux. 4°. En quittant à la fin ce lait on purgera comme auparavant.

Pendant tout l'été on prendra quatre fois la ſemaine le matin à jeun une grande taſſe d'infuſion de méliſſe en maniere de thé avec un peu de ſucre, & deux fois la ſemaine, on ajoutera

aux deux ou trois premieres cuillerées de cette tasse de mélisse douze grains de poudre de guttete, & huit grains de poudre de cloportes préparée.

S'il survient quelque accident violent avec menace de suffocation, il faut ouvrir la veine du bras ; mais il suffit quatre ou cinq onces de sang, sauf à y revenir, & cela de crainte d'épuiser le malade par une saignée trop abondante, d'autant mieux qu'on sera peut-être obligé d'y revenir plusieurs fois.

Cependant l'on doit observer un bon régime de vivre, faisant toujours gras, se tenant seulement à la soupe, au bouilli, & au rôti, qui sera de jeune volaille. On mangera librement au dîner. Au souper on se contentera d'une soupe ou d'un morceau de pain. Aux bouillons pour les soupes, on ajoutera des herbes, comme la chicorée de jardin, le cerfeuil, le celeri ; mais on ne mangera pas ces herbes. A l'égard de la boisson, ce sera de l'eau teinte de bon vin. Enfin, on évitera les veilles, toute sorte d'exercices violens, & de contention d'esprit. L'on ne souffrira ni froid ni humidité, ni grande chaleur,

évitant de s'exposer à tout ce qui peut faire suer.

Délibéré à Montpellier le 31. mars 1743.

CONSULTATION L.

Sur une portion de l'arriere-faix restée dans la matrice.

L'Etat de l'arriere-faix qui parut déchiré lorsque la malade s'en délivra, l'hémorrhagie considérable que la malade a eue le vingt-deuxiéme jour après sa couche dans le tems qu'elle n'avoit qu'une perte blanche, font soupçonner un morceau de l'arriere-faix retenu dans la matrice, qui, irritant l'endroit où il est attaché, a gêné le cours du sang & produit l'hémorrhagie. Le hoquet, les mouvemens convulsifs, le délire, avec un pouls petit fréquent & tendu, qui survinrent le lendemain que la perte fut arrêtée, qui durerent trois jours, & ont laissé à la malade une grande douleur de tête, avec une foiblesse, & des redoublemens de fié-

vre irréguliere ; ces accidens ne peuvent venir que d'une portion de l'arriere-faix restée dans la matrice où elle se pourrit, ou de mauvaises indigestions, & vraisembablement de toutes ces deux causes. La derniere paroît manifeste, selon les termes du mémoire, & on doit soupçonner violemment la premiere. Pour s'en assurer il faut observer si la malade n'a pas un peu d'écoulement par les parties naturelles, si on n'y sent pas une odeur puante ; & enfin si on ne peut pas découvrir par le tact quelque tension douloureuse dans la matrice ; ces accidens démontreroient un corps étranger dans sa cavité qui seroit la cause de tous les accidens.

S'il y a dans la matrice un morceau du placenta, il faut s'attendre que la nature l'en détachera peu à peu. On a vû plusieurs femmes qui ont rendu un morceau du placenta plusieurs mois après leurs couches. On peut cependant faire des fomentations sur la région de la matrice avec la décoction des plantes émollientes. Il faut même observer si la malade n'auroit pas par les parties naturelles un écoulement

d'une humeur ſanieuſe & puante, qui marqueroit que la portion du placenta reſtée dans la matrice ſeroit tombée en pourriture; en ce cas pour prévenir l'ulcére de la matrice, il faut faire des injections dans la cavité de cette partie avec l'orge mondé, les roſes rouges, les ſommités ſeiches & fleuries d'hypericon, & le miel de Narbonne. Si la pourriture eſt grande, il faut y ajouter la petite abſynthe, & quelques feuilles de ſcordium, continuant les fomentations émollients.

Comme les redoublemens de fievre irréguliere indiquent de la pourriture dans les premieres voies, il faut la vuider avec des purgatifs doux. On purgera donc la malade avec la médecine qui ſuit.

PURGATION.

Prenez moëlle de caſſe récemment extraite une once; fleurs de violettes & de pêcher de chacune une pincée; faites bouillir dans une décoction de tamarins juſqu'à ce qu'il n'y ait que douze onces de colature, que vous partagerez en deux priſes, dans la pre-

miere desquelles vous dissoudrez deux onces de manne de Calabre & un grain de tartre stibié; dans la seconde vous ne dissoudrez qu'une once de manne, & un grain du même tartre.

On prendra le premier verre le matin après un bouillon, & le second verre une heure & demie après le bouillon. On donnera le soir à la malade un julep fait avec demi-drachme de confection alkermes dissoute dans deux onces d'eau de chicorée, y ajoutant quinze ou vingt gouttes anodynes, selon la dose que la malade a coutume de prendre. Il faut réitérer ce julep jusqu'à ce que la malade soit calme, & augmenter la dose des gouttes, s'il est nécessaire.

Le lendemain la malade prendra le matin sur les neuf à dix heures, & l'après midi sur les deux ou trois heures, trois travers de doigt de l'infusion suivante.

INFUSION.

Prenez deux prises de kina en poudre fine, faites-les bouillir pendant demi-heure dans une turquette & demie

d'eau de fontaine; laiſſez enſuite mitonner cette liqueur pendant une heure ſur les cendres chaudes; tirez-la du feu pour la laiſſer repoſer. Lorſque vous voudrez vous en ſervir tirez-en au clair trois travers de doigt, délaïez-y vingt grains de confection alkermes; donnez à la malade. Elle prendra ce remede pendant trois jours, après leſquels on la purgera avec la médecine en deux verres, ordonnée ci-deſſus, de laquelle on retranchera le tartre ſtibié. Si les redoublemens perſiſtent, on reviendra à la teinture de kina, qu'on fera prendre pendant trois jours.

Pendant le tems de ces remedes on donnera tous les ſoirs le julep narcotique, on continuera la fomentation émolliente ſur la région de la matrice, & on donnera tous les jours un lavement fait avec l'infuſion d'une poignée de fleurs de mauve, & deux onces d'huile d'amandes douces tirée ſans feu. La malade boira à ſon ordinaire d'une ptiſanne faite avec les fleurs de coquelicot; &, ſi elle ne peut pas s'en accommoder, on en fera avec une poignée en tout de capillaire & de polytrie infuſés dans l'eau bouillante comme le thé.

On nourrira la malade avec du bouillon fait avec du mouton & la jeune volaille ; & , comme on dit qu'elle en est rebutée, on lui fera une gelée avec le mouton ou le jarret de veau , la volaille, & un peu de corne de cerf. Pour ne pas lui donner même si souvent du bouillon , elle prendra dans l'espace de vingt-quatre heures deux crêmes de ris , d'avenat ou d'orge , faites à l'eau avec un peu de cannelle & de sucre. Pour faire ces crêmes il faut faire bouillir le grain environ cinq heures , ensuite le passer à travers un tamis fin.

Comme il peut survenir des changemens dans cette maladie , au cas qu'il arrive quelque accident considérable , on nous l'apprendra , afin de donner à propos le moïen d'y remédier.

Délibéré à Montpellier le 25. mars 1744.

CONSULTATION LI.

Sur des attaques d'Epilépsie.

PUisque l'enfant malade dans les deux accidens qu'il a eus a perdu la connoissance, & a été agité de mouvemens convulsifs en quelques-unes des parties du corps, même avec effusion d'une espece de salive gluante par la bouche, on ne peut pas douter que ce n'ait été des attaques d'épilepsie. La cause de cette maladie doit être rapportée au vice du sang, qui est épais dans cet enfant, puisque la couleur du visage a été abbattue dans ses attaques; & au vice des vaisseaux sanguins du cerveau, qui sont affoiblis en quelque part de leur trajet, & par conséquent ou anevrisés ou variqueux.

Mais outre le caractere de l'épaississement du sang que nous venons d'établir, l'on doit remarquer que le temperament vif de cet enfant prouve encore que son sang est sec & acrimonieux; &, comme il est encore vorace, il suit qu'il est exposé à de mauvaises

digeſtions, & à former un chyle épais qui entretient le mauvais caractere du ſang ; & c'eſt à quelques mauvaiſes digeſtions que le malade a faites, qu'on doit attribuer l'épaiſſiſſement plus conſidérable du ſang, qui a occaſionné les deux attaques en queſtion.

Quoique cette maladie ſoit fâcheuſe de ſa nature, & aſſez rebelle aux remedes, l'on peut cependant ſe flatter d'en venir à bout ; 1°. parce qu'elle eſt récente ; 2°. parce que le ſujet eſt fort jeune ; 3°. parce que cette maladie n'eſt point héréditaire, ſuivant le rapport du pere. Cependant on ne doit point ſe flatter d'en venir à bout, à moins qu'on ne faſſe obſerver à cet enfant un bon régime de vivre, & ſans une continuation ſuffiſante de remedes convenables.

Les vûes que l'on doit avoir dans ce cas ſont de corriger les digeſtions, & de les maintenir enſuite en bon état ; de plus de diviſer la maſſe du ſang par des remedes appropriés dans le cas, & de le détremper afin qu'il coule plus facilement, & ne force plus tant les tuniques des vaiſſeaux du cerveau qui par la croiſſance pourront dans la ſui-

te se rétablir dans leur ton naturel.

C'est pourquoi, faisant attention aux remedes qu'on a déja faits, le jeune malade boira incessamment les eaux de Balaruc, pendant trois matins de suite, à la quantité de cinq livres, observant d'ajouter au premier verre du premier jour deux onces de manne, & vingt grains de rhubarbe en poudre, & autant au dernier verre du dernier jour.

Il se reposera ensuite trois jours pour en venir à l'usage de bouillons, qui seront faits avec quatre onces de collet de mouton, deux petites écrevisses de riviere pilées en vie, une drachme & demie de racines de pivoine mâle, demi-poignée de pimprenelle de jardin, & demi-poignée de chicorée de jardin.

Aïant pris ces bouillons huit matins, il se purgera avec une demi-once de polypode de chêne, dont on fera un verre de décoction, où l'on infusera pendant la nuit une drachme & demie de senné, demi-drachme de rhubarbe concassée, & une petite pincée de petite absynthe, y dissolvant le lendemain deux onces de manne.

Le lendemain de cette médecine il passera à l'usage du petit lait de vache, ou

ou de chevre, qu'il prendra le matin à jeun à la dose de dix onces ; mais on clarifiera le petit lait avec le blanc de deux œufs, y faisant bouillir pendant la clarification huit cloportes écrasées en vie, & l'aïant coulé on y ajoutera un peu de sucre.

Il prendra aussi pendant quinze jours de suite le petit lait, observant de lui faire avaler avec les deux premieres cuillerées quinze grains de poudre de guttete.

Aïant pris ce petit lait ainsi pendant quinze jours, il se purgera comme auparavant.

Le reste de l'été, il prendra trois fois la semaine le matin à jeun une tasse d'infusion de mélisse, ou citronnelle, en maniere de thé, avalant avec les deux premieres cuillerées de cette infusion douze grains de poudre de guttete.

Au commencement de l'automne prochain, il se purgera avec la médecine déja prescrite ; il prendra ensuite les mêmes bouillons ordonnés ; après lesquels, s'étant purgé comme auparavant, il prendra quinze jours le petit lait ordonné avec la poudre de guttete ; &, s'étant purgé encore après ces quinze

jours de petit lait, il passera à l'usage du lait d'ânesse, qu'il prendra un mois & demi, le matin à jeun, se purgeant à la fin comme auparavant. Pendant l'usage du lait d'ânesse il prendra de trois en trois matins un moment avant le lait une poudre composée de douze grains de poudre de guttete, & de quinze grains de corail préparé, qu'il avalera dans deux ou trois cuillerées d'eau de fleurs d'orange.

Pendant tout l'hiver il prendra trois fois la semaine la poudre de guttete & la tasse d'infusion de citronelle comme l'été, & on le purgera une fois le mois avec la médecine prescrite.

Au surplus il observera très-regulierement le régime de vivre; il sera toujours au gras, & seulement en soupe, bouilli & rôti. Il mangera à des heures reglées, faisant deux repas sobres, & soupant légérement. Il ne mangera ni herbages cruds ni cuits, ni fruits, ni fromages, ni laitages, ni légumes, ni chataignes, ni racines, ni aucune sorte d'alimens indigestes, & il ne boira que de l'eau.

Au reste l'avant-veille de la boisson

des eaux de Balaruc, on le ſaignera du pied.

Délibéré à Montpellier le 8. juin 1744.

CONSULTATION LII.

Sur un ſarcocele compliqué d'hydrocele.

LA tumeur qui a ſaiſi le corps du teſticule droit, & en a extrêmement augmenté le volume, paroît ſarcomateuſe dans la meilleure portion de ſon étendue par ſa dureté, mais on doit la regarder en même tems comme aqueuſe dans l'endroit qui répond à la cloiſon du ſcrotum, où l'on diſtingue un peu de moleſſe, de ſorte que la tumeur dans le fond tient par ſa plus grande partie du ſarcocele, & de l'hydrocele par la moindre.

Le malade n'aïant accuſé aucune maladie héréditaire de la lymphe dans ſa famille, ni aucune cauſe externe qui ait dérangé les ſolides du teſticule affecté, on juge que cette maladie a été produite dans ſon commencement, & aug-

mentée dans la ſuite, par la congeſtion, & l'endurciſſement d'une lymphe groſſiere ſaumurée & propre à ſe racornir dans les tuïaux deſtinés à la circulation de la portion blanche du ſang. Il faut pourtant convenir que la tumeur lymphatique, à meſure qu'elle a fait des progrès, a gêné la diſtribution des liqueurs, & dans les lymphatiques & dans les vaiſſeaux, & a donné lieu à la collection d'une certaine quantité de ſérosité dans l'endroit de la tumeur où la molleſſe ſe diſtingue.

Le caractere de la portion blanche du ſang, ou de la lymphe détermine celui de toute la maſſe des liqueurs qui en tirent leur origine; ainſi on a droit de conclurre que la maſſe totale péche par trop de conſiſtence & de ſaumure. En même tems il paroît auſſi conſtant que le tiſſu du teſticule affecté a ſouffert, avant même la naiſſance, un vice local, ou une foibleſſe, qui a favoriſé l'amas & le ſéjour de la matiere lymphatique dans l'étendue de la tumeur. Il eſt poſſible que les auſtérités de la régle, ou quelque exercice plus ou moins violent, ait contribué au développement & à la formation de la maladie.

Pour tirer tout le parti possible de l'état présent du R. P. on doit se proposer d'entretenir les fonctions de l'estomac dans le bon ordre ; de diviser la lymphe, & les autres parties intégrantes du sang, sans y porter le trouble, ni l'incendie ; d'en adoucir la saumure, & l'âcreté ; de déterminer le volume de la tumeur en dégageant les embarras du testicule, ou pour le moins d'en empêcher les progrès plus considérables. Nous esperons que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

Le malade, étant arrivé dans son domicile, sera d'abord saigné du bras, & on lui tirera au tour de neuf onces de sang, pour le purger le lendemain avec une once de tamarins, une drachme de rhubarbe concassée, & autant de sel végétal, dont on fera une décoction, dans une livre de laquelle on laissera infuser pendant toute la nuit à froid deux drachmes & demie de senné, & une bonne pincée de fleurs de violettes, pour dissoudre le matin dans l'infusion coulée deux onces & demie de manne. Cette Médecine sera partagée en deux verres qui seront donnés à deux heures de distance l'un de l'autre. N iij

Immédiatement après le R. P. prendra pendant dix matins un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, où un jeune poulet; une drachme de salsepareille bien refendue & écrasée grossierement; deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écrasées dans un mortier; & une petite poignée de cresson de fontaine, ou de chicorée amere. On jettera dans le pot sur la fin de la coction dix ou douze cloportes frais, lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avant de couler le bouillon, aïant soin de repurger avant la dixaine.

Pendant les douze matins suivans le R. P. boira une écuellée de petit lait, qu'on tirera du lait de chevre ou de vache caillé avec la presure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage, en le laissant égouter à travers un linge, pour le clarifier d'abord après avec un blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit ou dix cloportes frais, aussi lavés & étouffés dans le vin blanc, que l'on fera bouillir doucement pendant quelques minutes avec le blanc d'œuf. On dissoudra dans le petit lait coulé

deux ou trois onces de suc de berle, ou de cresson de fontaine, bien dépuré, & on réiterera la même médecine à la fin.

Pendant la durée de l'usage du petit lait, le malade prendra le soir en se couchant un bol fait avec dix-huit grains d'éthiops minéral préparé avec le feu, douze grains d'antimoine diaphoretique, & huit grains de cloportes en poudre, dont on formera avec le syrop de capillaire un bol qu'on partagera en deux ou trois pilules pour en faciliter la déglutition.

On aura recours ensuite au lait d'ânesse entier, que le R. P. boira le matin pendant cinq ou six semaines à la dose d'une écuellée. On ajoutera à la prise de ce lait deux ou trois cuillerées de la seconde eau de chaux, & on fera prendre le soir à l'heure du coucher, d'abord de deux en deux, & ensuite de trois en trois jours, le bol marqué ci-dessus, purgeant au milieu & à la fin.

Durant le cours de ces remedes, on baignera une fois par jour tout le scrotum dans l'eau du bain de Bareges tiéde, si on peut en recouvrer, continuant le bain pendant un quart d'heure, ou même demi-heure, entretenant l'eau dans le

même degré de chaleur par l'addition d'un peu de nouvelle eau qu'on tiendra prête pour cela. A la place des eaux de Bareges, on peut substituer celles des bains de l'Amalou, & on peut même tenter la boue de ces derniers bains pendant la nuit.

On peut substituer à ces eaux thermales une décoction faite dans l'eau avec les feuilles d'hyeble, y ajoutant après la coction le quart de bon vin rouge; ou bien une infusion d'une demi-poignée de fleurs de romarin, autant de celles de camomille, & de pareille quantité de celles de melilot, dans trois ou quatre livres d'eau de fontaine bouillante, ajoutant aussi le tiers ou le quart de bon vin rouge à l'infusion faite. Il est bon d'observer que si quelqu'un de ces remedes rendoit la tumeur douloureuse & menaçoit de l'enflammer, il faudroit absolument l'abandonner. On peut au reste non-seulement se servir de ces remedes en forme de bain; mais encore de fomentation pendant la nuit.

Pendant l'hiver le R. P. usera trois ou quatre fois la semaine dans la premiere cuillerée de soupe à l'heure du dîner de

dix ou douze grains de ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée de mai ; ou bien de tems en tems, il uſera de la limaille de fer rouillé infuſée dans l'eau de fontaine pour ſa boiſſon ordinaire aux repas avec un peu de vin.

Le printems prochain on réiterera les bouillons, le petit lait, & le lait d'âneſſe entier, obſervant ce qui a été déja marqué ci-deſſus, ſi ces remedes ont produit de bons effets. Mais ſi, malgré leurs ſécours, la maladie a fait des progrès, & ſur-tout ſi la tumeur ſe rend douloureuſe, il conviendra d'examiner de nouveau la tumeur, & de ſe ſervir de nouveaux remedes, ſi on le juge néceſſaire.

Le R. P. ſe nourrira avec des potages à la viande, du bouillon & du rôti, ſur-tout pendant l'uſage de ces remedes. Il évitera toute ſorte d'exercices violens, même celui du chant, auſſi bien que les courſes à cheval. Il s'abſtiendra des ragouts, des ſalades, des fruits cruds, des légumes, & de toute ſorte d'alimens de haut goût, groſſiers, indigeſtes, & échauffans.

Délibéré à Montpellier le 25. ſeptembre 1740.

N v

CONSULTATION LIII.

Sur une complication d'hydropisie anasarque & ascite.

IL est constant par le mémoire qui nous a été remis, que Madame est attaquée actuellement d'une enflure œdémateuse des extrémités supérieures, & inférieures, du bas-ventre & de la région lombaire, le visage même s'en ressentant un peu. Il est constant de plus par le mémoire qu'il y a des eaux extravasées dans la capacité du bas-ventre, qui cependant n'empêchent pas qu'on ne distingue un gonflement considerable dans le foie, accompagné d'un peu de douleur. De ces accidens ainsi établis on doit conclurre que la maladie qui fait le sujet de cette Consultation, est une hydropisie compliquée d'anasarque & d'ascite, qui d'abord avoit paru sous la forme d'une hydropisie de poitrine, dont l'existence est aujourd'hui équivoque par la dimnution des premiers symptômes, c'est-à-dire, de l'oppression, des grandes foi-

bleſſes, & de la difficulté extraordinaire d'avaler.

L'on doit rapporter cette hydropiſie à la conſtitution engluée de la maſſe du ſang ; dont les parties intégrantes ont perdu leur temperature proportionnelle, & dont la portion rouge & la fibreuſe ſont irrégulierement diviſées & étendues dans la ſéroſité qui leur doit ſervir de vehicule. Il eſt auſſi naturel de penſer que tout le ſyſtême des vaiſſeaux blancs eſt tombé dans une eſpece de foibleſſe & d'atonie qui donne lieu au ſéjour, & à l'extravaſation de la ſéroſité dans toute l'étendue du corps cellulaire, & même dans la capacité du bas-ventre. Les obſtructions du foie, démontrées par ſon gonflement, empêchent d'ailleurs le retour du ſang de différens viſcéres du bas-ventre, & favoriſent l'extravaſation de la ſéroſité dans cette capacité.

Les différentes groſſeſſes que Madame a eſſuyées, mais ſur-tout la derniere, & les mêmes cauſes qui ont donné lieu au rhume de poitrine, & à la toux quinteuſe qui l'ont extrêmement tourmentée pendant l'hiver, ont augmenté les diſpoſitions vicieuſes qui ſe

trouvoient déja dans le ſang, ont produit les obſtructions du foie, & ont déterminé la déſunion des parties intégrantes du ſang, & les autres accidens ſurvenus depuis le dernier accouchement juſqu'aujourd'hui.

Pour tirer tout le parti poſſible de l'état préſent de Madame, l'on doit ſe propoſer de vuider la ſéroſité épanchée dans le corps cellulaire, & dans la capacité du bas-ventre, & d'en prévenir de nouvelles extravaſations en ménageant une route à la ſéroſité ſurabondante du côté des ſelles ou des urines. On eſpere que ces indications ſeront remplies par le moïen des remedes ſuivans.

On commencera par purger Madame avec une drachme de rhubarbe concaſſée, une drachme & demie de ſel polychreſte, & demi-poignée de fleurs de pêcher, dont on fera une décoction, dans un grand verre de laquelle on laiſſera infuſer pendant la nuit deux drachmes, ou deux drachmes & demie, de ſenné, diſſolvant le matin dans l'infuſion coulée deux onces de manne.

Immédiatement après Madame boira le matin vers les ſix ou ſept heures,

& l'après midi, vers les quatre, pendant trois jours une prise d'un bouillon fait avec une livre & demie de maigre de veau coupé par tranches ; de feuilles de chicorée amere, de cresson de fontaine, & de pimprenelle, de chacun une poignée ; une drachme de rhubarbe en poudre, & deux drachmes de saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, que l'on mêlera avec la rhubarbe pour en former une poudre ; de cloportes frais, lavés & étouffés dans le vin blanc deux douzaines. On placera couche pour couche les rouelles de veau, & les plantes hâchées dans un pot de terre verniffé & garni de son couvercle, & saupoudrera les couches avec la poudre faite de saffran de mars & de rhubarbe, y joignant à proportion quelques cloportes, & continuant de même jusqu'à ce que toutes les matieres soient emploïées. On versera un verre d'eau de fontaine dans le pot ; on le couvrira de son couvercle, & on le lutera pour mettre le pot dans un bain-marie, ou un chaudron rempli d'eau bouillante, & donner aux matieres une ébullition de cinq ou six heures. Après avoir déluté le ma-

tin, on coulera avec expreſſion, & on partagera le bouillon en deux doſes, qui ſeront emploïées comme il a été dit. Aïant repurgé le quatriéme jour, on réitérera de la même maniere pendant trois autres jours les bouillons qui ſeront ſuivis du même purgatif. Suppoſé que les bouillons réuſſiſſent, on pourra encore s'en ſervir pendant trois autres jours de la même maniere & avec la précaution du purgatif au quatriéme.

Durant ce tems-là la boiſſon ordinaire de Madame ſera une ptiſanne faite avec un nouet de ſix drachmes de limaille de fer rouillée & les feuilles ſeiches de ſcolopendre de ceterach, & de polythric infuſées à la maniere du thé. On ajoutera à chaque bouteille d'un pot de cette ptiſanne un ſcrupule de ſalpêtre rafiné, ou de ſel admirable de Glauber, ſi on en a qui ſoit bien préparé.

Pendant les quatre premiers jours ſuivans, Madame prendra chaque matin, & l'après midi vers les quatre heures, quatre onces de ſuc préparé comme il ſuit.

SUC.

Prenez de feuilles de berle, de cresson de fontaine, & de chicorée amere, de chacunes une poignée, que vous aurez soin de couper bien menu, & de mettre dans un pot de terre, y ajoutant seize cloportes frais lavés & étouffés dans le vin blanc. Aïant placé le couvercle on exposera le pot au feu de cendre très-ménagé, & on fera mitonner les plantes jusqu'à une coction convenable, pour couler ensuite avec expression. On tirera de la quantité tirée de ces sucs les quatre onces destinées pour le matin & les autres quatre onces pour l'après dîner, aïant recours au purgatif ordinaire. Le cinquiéme jour on reviendra à l'usage de ces mêmes sucs durant quatre autres jours deux fois par jour, destinant aussi le cinquiéme à la purgation.

Supposé qu'il ne soit rien arrivé qui s'y oppose, on essayera d'abord après de donner le matin pendant six jours un grand verre de petit lait, qu'on tirera du lait de chevre caillé avec la presure ordinaire, & qu'on séparera de son

fromage, le laiſſant égouter à travers un linge, pour le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf. On éteindra dans le petit lait coulé quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu, & on y diſſoudra de jour à autre, c'eſt-à-dire les ſecond, quatriéme, & ſixiéme, une once de ſuc de l'écorce moïenne de ſureau, obſervant de répéter le purgatif ordinaire au ſeptiéme jour.

S'il a été permis d'emploïer tous ces différens remedes, on verra quels ſont ceux qui ont le mieux réuſſi; & on les réiterera par préférence aux autres, continuant pour boiſſon la ptiſanne déja preſcrite.

On ne propoſe point des hydragogues extrêmement puiſſans, tels que l'élaterium, les trochiſques alhandal, le ſuc d'iris noſtras, ou de couleuvrée, ou la racine de jalap, & la ſcamonée, non plus que l'eau-de-vie Allemande; parce que l'on craint de trop incendier; ſur-tout dans un ſujet délicat, & dans les circonſtances preſentes.

On ne s'étend point ſur le régime de vivre, mais on prie Monſieur le Médecin ordinaire de le régler ſelon ſes lumieres. On pourroit au reſte augmen-

ter le suc de l'écorce moïenne de sureau jusqu'à une once & demie, ou même jusqu'à deux, en le mêlant avec le petit lait, & en le donnant de jour à autre si l'on s'en trouvoit bien.

Délibéré à Montpellier le 26. avril 1741.

CONSULTATION LIV.

Sur une fievre continue avec des redoublemens.

IL paroît par les symptômes rapportés dans le mémoire qui nous a été remis, que la fievre continue avec des redoublemens, que la jeune malade a eu il y a un mois, étoit produite par une pourriture des premieres voies, mais aussi on ne peut se persuader que la fievre & les redoublemens qu'elle a à présent dépendent de cette même pourriture; on est plus porté à croire que le mélange de la pourriture avec le sang à produit des embarras dans les glandes du mesentere, qui entretiennent la fievre avec les redoublemens, ce qui

pourroit jetter la jeune malade dans une maladie de langueur, si les parties affectées venoient à suppurer, en occasionner un épanchement de sérosités dans le bas-ventre par la gêne que le sang y trouveroit dans la circulation.

Pour prévenir ces suites fâcheuses, on doit travailler à rétablir les digestions, nettoïer les premieres voies d'un reste de pourriture qu'il pourroit y avoir; diviser doucement les humeurs pour emporter les embarras, & faciliter la circulation; c'est aussi ce qu'on se propose de faire par l'usage des remedes suivans. On purgera incessamment la malade avec la Médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez feuilles de senné mondées, une drachme; fleurs de pêcher & sommités d'absynthe, de chacunes une pincée; faites bouillir dans une décoction de tamarins; & dissolvez dans huit onces de colature deux onces de manne de Calabre. Faites une potion pour deux doses.

On donnera la premere prise à six

heures du matin, à ſept on donnera un peu de bouillon, vers les neuf heures on donnera la ſeconde priſe.

Le lendemain du jour de la médecine le malade prendra le matin un verre de petit lait préparé de la maniere qui ſuit.

PETIT LAIT.

Prenez une turquette & demie de lait de chevre ou de vache fraichement trait; faites-le cailler avec la preſure ordinaire; coupez le caillé en quatre morceaux; mettez-le dans une ſerviette que vous ſuſpendrez en l'attachant par ſes quatre bouts, mettant un plat par deſſous pour recevoir la ſéroſité qui en dégoutera pendant la nuit. Le lendemain mettez-la ſur le feu; lorſqu'elle bouillira clarifiez-la avec un blanc d'œuf fouetté comme on clarifie un ſyrop; paſſez au travers une ſerviette; éteignez-y un clou de fer rouillé & rougi au feu; ajoutez-y un peu de ſucre & faites-le prendre.

Trois heures après que la malade aura pris le petit lait elle prendra trois travers de doigt d'infuſion de kina.

Pendant le tems du redoublement on fera des fomentations sur le bas-ventre avec la décoction de feuilles de mauve, de violette, & de parietaire, pendant une heure & demie. On fera prendre le petit lait pendant huit jours, après lesquels on repurgera la petite malade avec la médecine ordonnée ci-dessus. L'aïant laissé reposer un jour, on lui fera prendre le matin le bouillon qui suit.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet plumé & vuidé, faites-le cuire pendant deux heures dans l'eau de fontaine pour avoir un bouillon; ajoutez une écrevisse de riviere étouffée dans l'eau chaude & écrasée dans un mortier de marbre. Laissez bouillir doucement pendant demi-heure; ajoutez une demi-poignée de feuilles de chicorée de jardin, & une pincée de cresson de fontaine; laissez bouillir les herbes un petit quart d'heure; passez à travers une serviette, exprimez fortement pour faire le bouillon.

La malade prendra ce bouillon pen-

dant six jours ; on fera aussi la fomentation sur le bas-ventre pendant le redoublement, si le ventre est tendu, douloureux, ou chaud. Après les bouillons on repurgera la malade avec les remedes ci-dessus ; &, l'aïant laissée reposer un jour, elle reprendra pendant huit jours le petit lait préparé comme ci-dessus, prenant trois heures après trois travers de doigt d'infusion de kina, & faisant pendant le redoublement la fomentation sur le bas-ventre, s'il est nécessaire. Après le petit lait, on repurgera la malade avec sa médecine ordinaire.

On examinera pour-lors avec attention son état pour voir de quelle maniere la maladie tournera. Si la malade a une petite fievre, qu'il n'y ait pas d'enflures qui puissent faire soupçonner l'hydropisie, on la mettra au lait d'ânesse, qu'elle prendra même pendant l'été, s'il est besoin, la purgeant de tems en tems, lorsqu'on le jugera nécessaire pour faire passer le lait. Mais, si on a soupçon violent de l'hydropisie par la tension de l'abdomen, qu'on y apperçoive une fluctuation en le pressant, il faudra abandonner le lait ; en ce cas

on fera prendre pendant six jours de suite le bouillon de rouelle de veau au bain-marie comme on le pratique en pareil cas. On repurgera la malade & lui fera prendre pendant huit jours le petit lait, y faisant infuser dix cloportes, & ajoutant une once de suc de cerfeuil. Après le petit lait, on repurgera la malade; on lui donnera le bouillon au bain marie pendant six jours, ensuite le petit lait pendant huit jours, la purgeant avant & après. Si on a besoin d'autres remedes, on aura la bonté de nous apprendre l'état de la malade.

Comme cette maladie sera longue, on ne pourra pas tenir la malade au bouillon; on lui donnera des soupes, un peu de pain, même un peu de rôti, lorsque la malade sera en état de manger. Nous ne pouvons pas décider là-dessus positivement; Monsieur le Médecin, qui voit tous les jours la malade réglera mieux que nous le régime de vie.

Délibéré à Montpellier le 17. mai 1741.

CONSULTATION LV.

Sur les ſuites d'une fâcheuſe petite vérole ; qui a éteint un œil, & laiſſé l'autre en mauvais état.

L'Oeil droit duquel le fils de Monſieur *** qui ne voit pas du tout, eſt un œil perdu, tant en ce que la cornée eſt très-opaque & blanche qu'en ce que la cornée eſt fort poucée en dehors & fait boſſe, ſur-tout à la partie ſupérieure & latérale du côté du petit canthus : ce qui ne peut venir que de ce que le cryſtallin eſt hors de place, aïant pouſſé l'iris, juſqu'à toucher la cornée, ou peut-être même qu'il eſt adherant par ſa partie ſupérieure. Il y a même tout lieu de préſumer que le cryſtallin s'eſt durci, & qu'il eſt devenu opaque & blanc ; il n'y a par conſéquent aucune eſpérance de pouvoir remédier à pareils déſordres (tout étant en confuſion dans cet œil) par les médicamens ni par aucune opération de Chirurgie.

Tous ces deſordres ſont ſurvenus à

cet œil en conséquence d'une inflammation des plus grandes occasionnée par une mauvaise petite vérole; cette inflammation aïant affecté non-seulement les paupieres, & tout le devant de l'œil, mais encore le dedans de l'œil, à sçavoir la choroïde & l'uvée.

Cette petite vérole paroît par la rélation avoir causé dans la masse du sang beaucoup d'impuretés & d'acrimonie, puisque non-seulement les deux ïeux souffrirent beaucoup d'inflammation, mais qu'il survint encore à cet enfant des abscès en d'autres parties du corps. Le mauvais caractere de cette petite vérole fait voir que déja antécedamment le sang étoit bien chargé d'acrimonie, & dans un état de cacochymie. Ces vices du sang précédens & qui ont même augmenté dans cette petite vérole, sont encore prouvés par ce que la sœur de ce jeune malade a péri d'une maladie de langueur avec fiévre lente sans cause manifeste; d'ailleurs l'on doit ajouter que cet enfant a sucé du lait fort échauffé, & peu doux de quelques nourrices.

Il ne faut donc pas esperer de faire revenir cet œil, de maniere à s'en

pouvoir

pouvoir servir : ce qu'il reste à faire c'est de garantir l'autre, qui pourroit s'alterer en conséquence de l'acrimonie du sang augmentée par la petite vérole, d'autant plus aisément que, le sang ne circulant pas facilement dans l'œil affecté, il pourroit trop se porter à l'intérieur de l'autre par l'artere sympathique d'Hovius, & engorger ces vaisseaux. De plus, il est important de corriger au plutôt les vices de la masse du sang, de crainte que cet enfant ne soit valétudinaire, & exposé à bien d'autres sortes de maladies.

Les vûes que l'on doit avoir dans ce cas sont d'entretenir les digestions en bon état, de laver la salure du sang, de le détrempr, & de l'adoucir.

C'est pourquoi on fera d'entrée une saignée du bras de la valeur de quatre ou cinq onces de sang.

On le purgera le lendemain matin avec deux onces de tamarins, dont on fera un petit verre de décoction, où l'on fera infuser la nuit sur les cendres chaudes une drachme de senné mondé & une bonne pincée de fleurs de violettes, dissolvant le lendemain matin dans la colature deux onces de manne.

Il paſſera enſuite à l'uſage de bouillons qui ſeront faits avec quatre onces de collet de mouton ; la chair, le ſang, le cœur, & le foie, d'une tortue de grandeur médiocre ; une écreviſſe de riviere pilée en vie; & demi-poignée de creſſon de fontaine. Aïant pris ces bouillons dix matins, on le purgera comme auparavant pour paſſer à l'uſage du lait de chevre, dont il prendra un bon verre le matin à jeun avec un peu de ſucre, continuant de même juſqu'au commencement de juillet, où on le purgera comme auparavant.

Pendant tout le tems de l'uſage de ce lait, il prendra de trois en trois matins un moment avant le lait une priſe de poudre compoſée avec ſix grains de cloportes préparés, & dix grains de cachou brut, avalant cette poudre délaïée dans deux cuillerées d'eau de fleurs d'orange.

Cinq ou ſix jours après avoir quitté le lait, il prendra pendant ſix jours vers les cinq heures du ſoir un bain domeſtique, où il demeurera environ trois quarts d'heure, & à la ſortie il avalera une taſſe d'infuſion de citronnelle en maniere de thé, avec un peu de ſucre.

Il prendra enſuite huit matins de ſuite les bouillons de tortue ordonnés, mais au lieu de creſſon d'eau, on y mettra la pimprenelle de jardin.

Après ces huit bouillons, on le purgera avec la médecine preſcrite, & s'étant repoſé cinq à ſix jours, on reviendra au bain domeſtique comme auparavant pendant ſix jours. Ils ſeront ſuivis de huit jours des derniers bouillons de tortue après leſquels s'étant repoſé dix à douze jours, on prendra le bain domeſtique huit jours avec la citronnelle.

Cinq à ſix jours après avoir fini ces bains, on ſe purgera avec la médecine ordonnée, après laquelle on prendra pendant dix matins le petit lait de chevre, ou de vache, à la doſe d'un verre; on clarifiera ce petit lait avec le blanc d'œuf, y faiſant bouillir pendant la clarification ſix cloportes écraſés en vie, & une petite pincée des feuilles de lierre terreſtre. L'ayant coulé, on y ajoutera un peu de ſucre.

Vers la fin de ſeptembre, s'étant purgé avec la médecine ordonnée, le malade prendra pendant dix jours les premiers bouillons de tortue ordonnés,

après lesquels, s'étant purgé, il passera à l'usage du lait d'ânesse à la dose d'un verre avec un peu de sucre qu'il prendra un mois & demi, se purgeant à la fin comme auparavant. Tout le tems de l'usage de ce lait, il prendra de trois en trois matins la poudre ordonnée ci-devant.

Dès à présent on bassinera doucement les deux ïeux matin & soir avec de la liqueur suivante, l'aïant fait tiédir.

COLLYRE.

Prenez de la rhue une pincée; de la racine de valerianne sauvage en poudre grossiere deux drachmes; du vitriol blanc six grains; on fera infuser le tout dans une bouteille avec une turquette de vin blanc.

Cependant on fera observer toujours à cet enfant un bon régime de vivre. Il sera toujours gras, se tenant à la soupe, au bouilli, & au rôti, sur-tout en volaille; on ne salera presque pas ses alimens; on ne les épicera jamais. Il mangera sobrement & à des heures

réglées ; il pourra manger de tems en tems des œufs frais & du ris ; il ne boira que de l'eau ; on le garantira du serein, du vent, du froid, du soleil, de l'humidité, de la fumée ; il ne s'occupera de long-tems à la lecture.

Délibéré à Montpellier le 12. mai 1747. *Signé*, FIZES.

CONSULTATION LVI.

Sur une hydropisie ascite.

LA maladie dont le Sieur B. est atteint, est une hydropisie confirmée qu'on appelle *ascite*. La fluctuation des eaux épanchées qu'on apperçoit par le tact dans le ventre inférieur, qui est énormement gonflé ; l'enflure des jambes, & des cuisses, où l'impression du doigt reste quand on l'appuie ; la grande altération, & le marasme qu'on apperçoit aux parties superieures de son corps, sont des marques évidentes de cette maladie.

Le peu d'attention que le malade a eu à conserver sa santé, & le plaisir qu'il

trouvoit à boire de l'eau la plus froide lorsqu'il étoit fort échauffé, & qu'il suoit après avoir mis le pain dans le four, ont racorni si fort les fibres de son estomac, qu'elles sont devenues insuffisantes pour faire des digestions louables, d'où sont venues des crudités, un chyle imparfait, & mal travaillé, qui ont épaissi le sang : elles ont enfin causé des obstructions au foie, à la rate, & aux autres organes contenus dans le ventre inférieur. C'est dans ces mêmes organes que les dépurations du sang ont commencé à manquer : le défaut de ces dépurations en a changé la *crase*, & la consistence, & a alteré par-là son état naturel, je veux dire qu'il l'a rendu plus épais, plus gluant, & propre à former plus d'obstacles dans les autres secretoires du ventre. De-là les sucs gastrique, pancréatique, lymphatique, & nerveux, sont dégénérés, & sont devenus peu propres à entretenir la souplesse des solides, à les animer, à entretenir la fluidité du sang & de la lymphe, qui, alienée dans son cours, & rallentie dans son mouvement, s'est jettée hors des vaisseaux qui sont destinés à la transmettre dans les veines, & au

confluant de leur circulation. De-là sont survenues les inondations de lymphe ou de sérosité sur les chairs, les membranes, & presque toutes les parties de l'habitude du corps, & principalement sur celles qui sont les plus éloignées du cœur, comme aux pieds, aux jambes, &c. & de-là les bouffissures, ou les enflures de ces parties qui ont paru au commencement de cette maladie.

A mesure que ces obstacles ont augmenté dans les glandes, & dans les visceres du ventre, le sang s'est épaissi de plus en plus; les sérosités s'en sont exprimées davantage; elles ont pénétré les solides, les ont rempli intimément, ont encore diminué la vertu systalique des vaisseaux, qui, ne pouvant plus chasser la sérosité vers les veines, l'ont répandue dans la capacité insensiblement pour la gonfler & la tendre si considérablement que la fluctuation se fait sentir au doigt. De-là la tension & la fluctuation des eaux du malade.

Le sang se trouvant alors dépourvû des sérosités qui servent à baigner les parties, & à les humecter, il n'est pas surprenant que le malade soit altéré; de-là la soif. O iiij

Un ſang auſſi épais, & auſſi viſqueux que nous l'avons dit, ne ſçauroit fournir qu'un ſuc nourricier de même nature, & par-là peu propre à pénétrer la ſubſtance poreuſe des chairs pour y porter les molecules de la lymphe nourriciere qui doit ſervir à l'entretien du corps : de-là vient le défaut de nourriture, ou l'amaigriſſement des parties, qui ne peut être ſenſible qu'aux ſupérieures ; celles du tronc & de la baſe étant abbreuvées de ſéroſités.

Une lymphe ſi chargée & ſi gluante bouche par ſa viſcoſité les couloirs des reins, ce qui produit la petite quantité d'urines briquetées que le malade rend.

Cette maladie eſt devenue d'autant plus fâcheuſe qu'elle s'eſt confirmée par la négligence qu'on a eue de ne pas rectifier les digeſtions, & de ne pas emporter les obſtacles des viſcéres pour éviter l'inondation qui eſt ſurvenue à un tel point qu'elle tient aujourd'hui toute cette région énormement gonflée. Cet obſtacle eſſentiel met les remedes quaſi hors de portée de pouvoir agir ; cependant, pour n'avoir rien à ſe reprocher, nous allons propoſer ceux que les indications de cette maladie nous fourniſſent.

La premiere consiste à vuider sans délai l'eau épanchée, ce que l'on pourra faire par le secours de la Chirurgie, en faisant quelques saignées blanches aux deux malléoles ; ou, si on veut le faire plus promptement, par la ponction de *l'abdomen*.

La seconde a pour but de rétablir par le secours de la Pharmacie la vertu systaltique des vaisseaux, afin de remettre le fluide sereux dans le courant de la circulation, & de vuider celui qui se trouve épanché, d'emporter les obstacles des viscéres, & de rétablir enfin, s'il est possible, les digestions dérangées.

Quoique l'hydropisie soit confirmée, on saignera le malade de l'un des bras, d'où on lui tirera deux petites palettes de sang. Le lendemain on le purgera avec une médecine suivant cette formule.

PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins une demi-once ; feuilles de senné mondées deux drachmes ; sel admirable de Glauber une drachme ; faites bouillir dans une

ſuffiſante quantité de décoction de chicorée ſauvage ; diſſolvez dans ſix onces de colature deux onces de manne de Calabre, & ajoutez une once & demie de ſuc *d'iris noſtras* ; faites une potion qui ſera priſe avec les attentions convenables.

Le jour d'après la médecine, on ſe mettra à l'uſage des bouillons ſuivans pendant douze jours.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet vuidé ; des racines de raphanus-ruſticanus ratiſſées, & de celles de fraſier, de chacune une once. Faites-les bouillir dans un pot avec deux écuellées d'eau. Lorſque le bouillon ſera quaſi fait, on y mettra vingt cloportes en vie lavés dans du vin, & mis en pâte dans un mortier de marbre ; un quart d'heure avant de couler avec expreſſion, on y jettera des feuilles de pimprenelle, de cerfeuil, & de chicorée amere de jardin une poignée en tout : on mettra dans une cuillerée de ce bouillon quinze grains de tartre chalybé ſoluble, & vingt-grains de bonne rhubarbe en poudre, que le malade prendra avalant le bouillon enſuite.

Quatre heures après le dîner, il prendra quatre ou cinq onces de suc de chicorée amere, & deux de cerfeuil; & le soir autant en se couchant.

Il sera repurgé après les bouillons avec la médecine ci-dessus, & au lieu du suc d'*iris nostras*, on y délayera trois drachmes de sel de Glauber.

On réiterera la ponction, si le ventre grossit, ou les saignées blanches aux malleoles.

Il passera après aux bouillons suivans.

BOUILLONS.

Prenez deux livres de veau de tranche, coupez-le par tranches comme si on vouloit faire des grillades, saupoudrez ces tranches avec une poudre fine faite avec un gros de rhubarbe, & une poignée de chicorée amere, & de cerfeuil hâchées bien menu; mettez ensuite toutes ces tranches couche sur couche dans un pot de terre verni avec un verre d'eau. On couvrira & lutera le pot avec un double papier, ou parchemin, & son couvercle, faisant cuire le tout au bainmarie pendant huit à neuf heures, ce qui rendra environ deux bouillons,

dans chacun desquels on dissoudra un gros de sel admirable de Glauber, pour prendre le matin à la distance de quatre heures l'un de l'autre, continuant pendant neuf à dix jours. On purgera à la fin desdits bouillons comme ci-dessus. Mais comme il paroît que l'objet de notre cure doit rouler plutôt sur les alimens médicamenteux, que sur de grandes recettes de Pharmacie, il est aisé de juger que le régime de vie sobre & frugal est aussi très-nécessaire au malade; sur-tout si on y mêle l'usage des décoctions & des sucs de plantes qui ont une vertu tonique, & fortifiante, par le ressort qu'elles peuvent procurer aux solides. Ainsi on pourra donner au malade des potages legers à la viande, au mouton, ou au veau, des crêmes de ris, d'orge ou d'avenat, du bouilli, & rarement du rôti. On pourra encore le faire user des bouillons faits avec les feuilles de pimprenelle, de lierre terrestre; des infusions *theiformes* de ces plantes où l'on mettra quelques gouttes de baume de copahu, ou la térébenthine de Chio. Ces remedes lui conviennent aussi pour déboucher les reins. Le malade aura le tems

de faire usage de ces petits remedes, la guérison de cette maladie ne pouvant s'attendre que par la patience. Sa boisson ordinaire sera une ptisanne faite avec la racine d'oseille & la seconde écorce de sureau, ou avec une forte décoction des fruits de kynorrhodon.

Délibéré à ..... le 4. décembre 1743.

CONSULTATION LVII.

Sur des vapeurs.

LA pesanteur d'estomac, les inquiétudes, & les angoisses que Monsieur sent après le repas; les vents qu'il fait par le haut & par le bas; la paresse du ventre; la douleur sourde de la tête; le bourdonnement d'oreille; le peu d'application que son esprit est capable de donner aux affaires sérieuses, & qui demandent quelque attention; enfin l'augmentation des douleurs à la tête en tems marin, sont les effets d'un desséchement des solides, & d'un sang épaissi.

La bonne chere, & l'abus des boissons ardentes & vineuses, où l'on passe la moitié de son tems dans Mende, ont produit un si grand desseichement dans l'estomac du malade (qui est d'un temperament mélancholique) qu'à force de mets nourrissans, de vins fougueux & violens, tels que ceux du Rhône, il est parvenu par ce train de vie à mettre le feu dans ses visceres, & à desseicher son sang. De-là est venue l'ardeur de son estomac, & la soif excessive dont il a été long-tems tourmenté au commencement de son mal, étant obligé de boire jusqu'à quarante verres d'eau pour se soulager.

La digestion dépendant des fibres musculeuses de l'estomac, il est très-dangereux de lui donner trop d'alimens à la fois, ou des alimens trop succulens, trop tumultueux & trop piquans: c'est forcer l'action de ses fibres, c'est les porter au de-là du tonus, c'est les trop agacer, c'est en un mot surcharger l'estomac. Le mal n'en demeure pas là: le trouble que porte à la digestion l'usage des boissons ardentes, & des vins fumeux, y met le comble par l'impression de feu qu'elles y laissent.

C'eſt par-là que ſont ſurvenues les indigeſtions, les angoiſſes, les feux intérieurs, les vents, & la peſanteur d'eſtomac, de notre malade.

Cette ardeur, ou ce deſſeichement d'eſtomac, ont inſenſiblement augmenté par l'accumulation de bons repas & de boiſſons, où la varieté, & la multiplicité des ragoûts ſe trouvoient : ainſi la ſubſtance des parties de preſque tout ſon corps ſe ſont deſſeichées à la longue, le feu & l'ardeur ont paſſé de parties en parties ; de-là vinrent les inquiétudes, les inſomnies, l'étouffement dans le lit, les ſueurs d'impuiſſance qu'il avoit dans la nuit, & enfin le maraſme où il tomba.

La grippe, cette maladie populaire de l'hiver dernier, que le malade eſſuya dans toute ſa rigueur, eut plus de priſe ſur lui que ſur les autres, attendu l'état de ſeichereſſe des parties de ſon corps, & eu égard à la conſtitution de ſon ſang ſec & viſqueux, qui, ne pouvant circuler dans les bronches & dans le conduit de la trachée artére, s'y arrêtoit, & y laiſſoit une impreſſion de feu, & de ſeichereſſe, qui le faiſoit touſſer & le tourmentoit plus que les autres.

La ſeichereſſe de preſque toutes les parties de ſon corps gagna la ſubſtance poreuſe, & diminua ſi fort le diametre de ſes pores, que le ſuc nourricier ne put la pénétrer, de-là vint l'amaigriſſement de tout ſon corps.

Les inteſtins, qui font un tuïau continu avec l'eſtomac & l'éſophage, furent bien-tôt ſaiſis de ſeichereſſe, de feu & d'ardeur; de ſorte que, ſe trouvant dépouvûs de cette roſée douce qui les humecte, & leur donne la ſoupleſſe naturelle, & qui facilite par ſon jeu la ſortie des matieres ſtercorales, ils ſe trouvent privés de cette exhalaiſon intérieure, & par-là hors d'état de les chaſſer journellement. Elles ſont donc obligées de ſéjourner, de ſe durcir, & de devenir comme pierreuſes, pour ainſi dire: de-là lui vient la pareſſe du ventre, & la grande difficulté d'aller au baſſin.

On doit encore attribuer la douleur ſourde de la tête à une ſeichereſſe des ſolides, & à un ſang trop abondant dans la dure mere, qui, à cauſe du peu de reſſort de ces vaiſſeaux, eſt lent dans ſon cours, & peſant à aller; de-là la douleur ſourde de la tête.

Le bourdonnement d'oreille dépend aussi de la seicheresse des membranes de la portion molle des nerfs auditifs, où le sang s'arrête & séjourne par le défaut de la vertu systaltique des vaisseaux qui sont dans leur tissu.

La longueur de cette maladie, & l'état dangereux où le malade s'est vû, a fait des impressions si fortes & si réitérées sur son esprit, qu'il n'est pas surprenant que son imagination se soit laissée séduire par des idées fâcheuses & tristes, ce qui arrive souvent aux temperamens mélancholiques ; en sorte que, s'occupant trop de sa maladie, & pensant presque toujours à sa fâcheuse situation & à ses incommodités, il se croit hors d'état de pouvoir s'appliquer aux affaires sérieuses. Les contentions d'esprit l'effrayent, & lui donnent mal à la tête ; son esprit toujours plein de ces idées fâcheuses, & trop occupé de ses maux, a mis par des oscillations forcées les fibres du cerveau hors de leur situation ordinaire, & de leur puissance naturelle : ainsi il n'est pas surprenant qu'elles lui grossissent ses maux.

Les maladies où l'imagination est

une fois séduite, sont toutes plus difficiles à guérir que les autres ; celle ci le sera pourtant bien-tôt si le malade veut efficacement y contribuer, en éloignant autant qu'il se pourra toutes les idées fâcheuses & tristes qui lui viendront sur ses maux. Une preuve certaine de ce que j'avance est que le seul régime sobre a non-seulement arrêté le progrès de son mal, mais l'a fait encore revenir sur l'eau, & l'a mis dans une situation bien différente de celle où il dit avoir été.

Monsieur a voïagé cinq jours pour venir nous consulter, sans avoir d'autres incommodités que les incommodités légeres dont il s'est plaint à nous. Aussi croïons-nous qu'après les remedes généraux les alimens médicamenteux avec le régime sobre & frugal, doivent avoir toute la part à sa cure ; car il n'est question ici que de calmer, d'humecter, & de ramollir, & de diviser ; c'est ce qu'on espere de faire par les secours qu'on va proposer.

1°. On saignera le malade de l'un des bras, d'où on lui tirera deux bonnes palettes de sang. On le purgera ensuite avec une médecine suivant cette formule.

PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins une demi-once ; casse en bâton un quarteron ; faites-les bouillir dans une décoction de chicorée sauvage ; faites infuser dans huit onces de colature fleurs de mauve & de violettes, de chacunes deux pincées ; dissolvez dans la liqueur coulée une seconde fois deux onces de manne de Calabre ; faites une potion qui sera prise avec les précautions accoutumées.

Le jour d'après la médecine, on lui fera prendre les bouillons suivans pendant douze ou quatorze jours.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet vuidé, & écorché, dont on fera un bouillon à la maniere ordinaire ; on coulera avec expression ; on y jettera après des fleurs de mauve, de guimauve & de violettes, deux pincées de chacunes ; lorsqu'elles auront infusé quelque tems, on recoulera, & dans une cuillerée de ce bouillon on dissoudra quinze grains de tartre chalybé : le malade prendra

cette cuillerée de bouillon, & avalera le reste immédiatement après.

On fera des fomentations émollientes pour appliquer vers le soir sur le ventre pendant l'usage des bouillons. On purgera à la fin des bouillons avec la médecine ci-dessus prescrite.

On passera ensuite à l'usage du suc de chicorée amere de jardin, qu'on prendra deux fois le jour, le matin à jeun, & quatre heures après le dîner, à la dose de quatre onces pendant quinze jours.

Il prendra les bains domestiques vers le printems, & pendant l'hiver il usera par intervalles à jeun d'une ptisanne faite avec la racine de guimauve, la fleur de mauve, & celle de violette, où l'on fera infuser, seulement après que la ptisanne sera faite, une pincée des feuilles de *gnaphalium maritimum*.

Au printems prochain il pourra prendre, après les bains, durant un mois le lait d'ânesse, où il mettra un peu de sucre.

Mais comme le régime de vie & la sobriété a beaucoup de part à la guérison des maladies chroniques, & surtout de celle-ci, nous placerons ici quelques refléxions pour la satisfaction du

malade ; car rien ne préviendra mieux ces infirmités, & ne les guérira plus efficacement que la diete exacte, & la sobriété, même dans les choses simples non salées, & très-peu assaisonnées.

Le malade commencera son repas par un verre d'eau chaude, & le finira de même. S'il peut boire de l'eau pure à ses repas, il n'en fera que mieux. Les viandes blanches sont celles qui lui conviennent, les bouillies plutôt que les rôties. Ces dernieres séduiront plus son goût, mais les premieres sont plus sûres; celles-ci se digerent plutôt que les rôties, qui, étant plus difficiles à broïer, feroient plus d'impression sur son estomac foible, & l'animeroient trop. On trouvera donc plus de sûreté dans les alimens aisés à digerer, comme dans les crêmes de ris, celles d'orge, & de gruau, que dans les soupes à la viande, quelque légeres qu'elles soient; les potages forts & succulens lui sont très-contraires; les viandes noires, comme le gibier, les ragouts, & les autres mets succulens, & où l'art se mêle, sont pernicieux; les sucreries, les laitages gras, cruds & cuits, le beurre, & l'huile sont aussi nuisibles. Les fruits fondans

cruds ſont bons, ſi on les mange ſeuls, & ſans les accompagner d'aucune ſorte de viande, ni de vin; l'exercice, les plaiſirs modérés, la bonne compagnie, & la ſocieté des gens d'eſprit, & amuſans, les concerts, la muſique, contribueront beaucoup après le régime à lui faire oublier & à diſſiper les idées triſtes qui viennent involontairement, & lui remettront la liberté d'eſprit qu'il avoit avant ſa maladie. Ces détails ne ſeront pas du goût de tout le monde; ils paroîtront peut-être tenir du ſimple, & n'être de nulle conſidération; mais nous ſerons contens, pourvû qu'ils guériſſent le malade, & qu'ils le ſatisfaſſent.

Délibéré à.... le 8. décembre 1743.



CONSULTATION LVIII.

Sur un abſcès qui a entamé les poulmons.

LE crachement de ſang dont Mademoiſelle a été atteinte depuis un mois, eſt dégeneré en abſcès dans les muſcles intercoſtaux. La toux, l'oppreſſion, la difficulté de reſpirer, la douleur de côté qu'elle ſent dans les muſcles, & qui augmente lorſqu'on appuie le doigt ſur le côté gauche de la poitrine ; la toux qui eſt continuelle & devient plus violente lorſque la malade ſe couche ſur ce côté, & la ſuffocation dont elle eſt menacée alors, ſont des marques évidentes de cette maladie.

Les efforts qu'elle a faits pour nourrir ſon enfant ont mis ſans difficulté dans un état d'épuiſément le genre membraneux : cet enfant pour ne pas manquer de nourriture a attiré avec force le ſang vers les artéres thorachiques & ſouclaviéres, qui fourniſſent le lait aux mammelles : ce liquide s'eſt engorgé dans les artéres mammaires &

intercoſtales, qui, manquant de reſſort, ſe ſont gorgées par l'abondance du ſang que l'enfant y a attiré en ſuçant ; les parties voiſines s'en ſont reſſenties, & cet engorgement a paſſé juſques dans les vaiſſeaux capillaires des membranes des muſcles intercoſtaux du côté gauche, & dans la plevre même. Or comme les membranes ſont des parties nerveuſes, le ſang s'y étant arrêté, elles ſont devenues douloureuſes ; de-là ſont venues les douleurs de côté que la malade a reſſenties dans le commencement de l'hémoptyſie : le crachement de ſang ſuppoſe un engorgement de ce liquide dans les poulmons & dans la *plevre*, qu'on doit croire adherente à ce viſcere membraneux : ce ſang, ne pouvant aiſément circuler dans ces ſacs horiſontalement ſuſpendus, s'eſt detourné, & s'eſt fait jour à travers les vaiſſeaux lymphatiques des poulmons, ce qui a produit le crachement de ſang.

A meſure que ce ſang a ſéjourné dans les lobes des poulmons & dans les parties voiſines, ſur-tout dans les muſcles, il s'y en eſt fait un amas ſi grand que les tuniques des vaiſſeaux ont rompu, & que le ſang s'eſt épanché ; par-là les

vaiſſeaux

vaisseaux capillaires voisins ont été comprimés ; leurs vibrations sont devenues plus fortes, & la tension des fibres douloureuse & phlegmoneuse : delà la corruption du sang, & la suppuration : or le pus ne sçauroit séjourner dans ces parties sans les picoter & les agacer; de-là la toux violente & fréquente est survenue : mais il s'est épanché insensiblement une grande quantité de sang dans le corps des muscles, & l'abscès est devenu par-là considerable, & occupe une bonne partie de la cavité gauche de la poitrine ; par-là les poulmons sont à l'étroit, & ne sçauroient se dilater pour recevoir la quantité d'air nécessaire pour la respiration : ainsi elle se trouve gênée & oppressée dans la malade : le sang arrêté dans les poulmons n'en sçauroit être chassé avec la facilité ordinaire ; il doit donc y séjourner plus long-tems & les appésantir ; c'est pour cela que la malade est oppressée : la forte oppression & la suffocation dont elle est menacée quand elle se couche sur le côté gauche, & la toux continuelle, vient de la pression des lobes, & de la pesanteur des poulmons sur l'abscès.

On ſçait en général que cette eſpéce de maladie déſole le malade, & le Médecin qui a ſoin de la traiter, & perſonne n'ignore les fâcheuſes ſuites qu'elle a, dans ce pays-ci ſur-tout, où elle n'eſt que trop funeſte. Il s'agit d'en prévenir les évenemens funeſtes, s'il eſt poſſible.

Pour tâcher d'y réuſſir nous puiſerons, comme les bons praticiens, nos ſecours dans la Médecine alimenteuſe & la Chirurgie, plutôt que dans la Pharmacie. Il eſt donc ici queſtion d'évacuer le pus par la ponction ; d'éviter qu'il ne ſe renouvelle ; de remédier au ravage qu'il a fait par ſon mélange avec le ſang ; & de cicatriſer la plaie, & l'entamure des poulmons par où la ſuppuration paſſe. Tous ces heureux ſuccès doivent être principalement l'effet de la nature, que nous aiderons dans ſes efforts par des alimens choiſis & propres à rendre le ſuc nourricier doux & balſamique, & de la Chirurgie; plutôt que des remedes que nous fournit la Médecine galenique ; les calmans, les adouciſſans, les délaïans & les humectans, rempliront donc nos vûes.

La malade aïant été ſaignée du bras

avant-hier, & étant purgée avec la médecine ſuivante,

PURGATION.

Prenez huit onces d'une décoction de bourrache dans laquelle vous aurez fait bouillir une pincée des feuilles de petite abſynthe; faites-y diſſoudre deux onces & demie de manne de Calabre; coulez & faites une potion qui ſera priſe avec les précautions requiſes;

On la mettra à l'uſage des bouillons ci-après pendant vingt jours.

BOUILLON.

Prenez un quarteron de maigre d'un jeune veau; la chair d'une tortue avec le ſang & le foie dont on tirera le fiel; que l'on fera bouillir dans un pot avec deux écuellées d'eau; lorſque le bouillon ſera fait on y mettra des ſemences de pavot blanc concaſſées deux gros, des feuilles de lierre terreſtre, de pulmonaire, & de bourrache, une poignée en tout; on coulera avec expreſſion, & on donnera ce bouillon à la malade le matin au lit.

Pendant l'usage de ces bouillons on appliquera sur le côté gauche de la poitrine des cataplasmes faits avec la racine de guimauve & ses feuilles, celles de mauve, de pariétaire, & de bouillon blanc, & on fomentera cette partie avec la décoction de ces plantes chaude, où l'on trempera une piéce de flanelle, ou de drap de laine, & on fera user de la ptisanne suivante pendant l'usage des bouillons.

PTISANNE.

Prenez un jeune poulet vuidé, une tête de pavot blanc concassée, des feuilles de bourrache une bonne poignée; faites bouillir le tout dans deux pintes d'eau jusqu'à la consomption d'un tiers; coulez après, & donnez-en à boire à la malade.

On tentera ensuite l'ouverture de l'abscès, s'il paroît quelques marques extérieures, ou l'opération de l'empyême, que le Chirurgien vuidera & pansera méthodiquement.

Trois jours après la malade passera à l'usage des bouillons suivans qu'elle prendra trois fois le jour pendant quinze jours de suite.

BOVILLON.

Prenez de la tranche d'un jeune veau une livre ; du ris de Piémont bien lavé une bonne poignée, ou quatre onces ; vous ferez bouillir le tout dans deux pintes & demie d'eau pour le faire consommer de la moitié ; vous y jetterez alors deux bouquets de millepertuis ; vous coulerez un quart d'heure après avec expression, & dans un de ces bouillons vous mêlerez demi-poisson de lait de chevre pour prendre comme il est dit.

Après ces bouillons la malade passera au lait d'ânesse qu'elle prendra pendant un mois, commençant par un poisson & augmentant la dose jusqu'à chopine.

Tout ce que nous venons de prescrire est une marque que la diette calmante & humectante avec le régime contribue plus à la guérison ou à la cure de cette maladie que les remedes de la Pharmacie ; c'est pour cela même que la malade doit beaucoup s'observer sur le régime, & doit être beaucoup plus exacte à le garder que dans les autres

maladies. Les crêmes de ris, & d'orge à l'eau, celles d'espautre avec le lait ou le sucre, doivent être préferées aux bouillons de viande; celles qui sont faites avec un léger bouillon de veau peuvent aussi être emploiées : les viandes fortes & nourrissantes, comme le gibier & le bœuf, sont aussi pernicieuses que les soupes succulentes. Lorsque la toux & l'oppression ne la fatigueront plus tant, elle pourra manger du rôti & du bouilli de viandes blanches, comme volaille, mouton, & jeune veau : les compotes ou conserves de kynorrhodon, celles de *symphytum majus*, de coings, & leurs marmelades, & les fruits fondans, peuvent être mis en usage; les infusions de lierre terrestre en maniere de thé prises par intervalles peuvent aussi avoir ici leur place : & la ptisanne faite avec la racine de grande consoude, lorsqu'elle sera dégoutée de celles qu'on a déja prescrit, peut devenir sa boisson ordinaire.

Délibére à . . . . . . le 15. septembre 1744.

CONSULTATION LIX.

Sur un obscurcissement de vûe, & des indigestions.

LEs incommodités dont le malade se plaint se réduisent à un obscurcissement de la vûe & à des indigestions marquées par le cours de ventre qu'il a eu il n'y a pas long-tems, par les pesanteurs d'estomac, & les envies de vomir.

La premiere indisposition pourroit dégénérer en cataracte ou en goute sereine, puisque le malade voit à travers du grand jour des mouches ou filamens qui supposent quelque concrétion dans le passage de la lumiere, mais on ne peut déterminer précisément si c'est dans le cristallin ou le corps vitré, puisqu'on n'observe aucune tache dans la pupille, & que tout au plus il y a quelque nuage qui pourroit être naturel.

Les indigestions ont été sans doute la suite des chagrins & des inquiétudes d'esprit que le malade a eus en dernier

lieu par rapport à ſon commerce : le mauvais chyle qui en a réſulté a dû épaiſſir le ſang & les humeurs qui s'en ſéparent; en ſorte que l'humeur criſtalline ou vitrée s'en ſont reſſenties par préférence par rapport à la mauvaiſe diſpoſition qu'elles ont contractée par les fréquentes ophthalmies & par l'impreſſion de l'air froid & humide auquel le malade a été expoſé ſur mer.

Les remedes qu'on doit avoir en vûe pour prévenir les ſuites de ces maux ſont ceux qui peuvent rétablir les digeſtions ; donner au ſang & aux humeurs leur fluidité naturelle ; & par-là detremper celle qui commence de former des concrétions dans le corps des ïeux.

Pour remplir ces indications on fera au malade les remedes ſuivans.

On commencera par une ſaignée du bras, que l'on fera le matin ; l'après-midi le malade prendra un lavement avec la décoction émolliente & une once & demie de catholicum fin ; le lendemain il ſera ſaigné du pied, & le troiſieme jour purgé comme il ſuit.

PURGATION.

Prenez trois drachmes de ſenné ; une pincée de ſemence d'anis, & autant de fleurs de pêcher, que l'on fera infuſer dans deux verres de décoction d'une once de racines de polypode de chêne ; dans le premier verre on diſſoudra deux onces de manne, & dans le ſecond une once de la même manne ; ajoutant à chaque verre un grain & demi de tartre ſtibié ſoluble pour aiguiſer le purgatif.

Le lendemain il commencera les bouillons ſuivans, qu'il continuera neuf à dix jours le matin à jeun.

BOUILLONS.

Prenez un jeune poulet que vous ferez bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau. Après avoir écumé le pot, jettez-y deux drachmes de racines de pivoine mâle ; & une drachme de racines de valériane ſauvage. Le lendemain matin, avant de retirer le pot du feu, jettez-y deux écreviſſes de riviere lavées dans l'eau bouillante & écraſées ; douze cloportes en vie pareillement lavés, &

une poignée des feuilles de chicorée amére de jardin & de pimprenelle ; coulez & exprimez fortement.

A la fin de ces bouillons le malade se repurgera comme il a été dit, en retranchant le tartre stibié ; & tout de suite il passera à l'usage du petit lait, dont il prendra pendant quinze jours de suite le matin à jeun dix à douze onces bien clarifiées avec deux blancs d'œufs. Pendant la clarification on y jettera douze cloportes, & après avoir coulé on y éteindra deux petits morceaux de fer rougis au feu, & on y dissoudra un peu de sucre.

Avant la prise du lait il prendra alternativement de deux jours l'un vingt grains de poudre de guttete, & pardessus il avalera la prise de petit lait.

Il se repurgera à la fin de ce dernier remede, ce qui finira à la fin de ce mois : alors on lui conseille, s'il est encore à Sete, de se transporter aux bains de Balaruc ; pour y prendre six à sept douches à la tête, & y recevoir dans les ïeux pendant la douche, étant couché sur le ventre, la vapeur qui s'éleve de ces eaux, du reste il n'y prendra aucun bain, ni ne boira les eaux de la source.

Pendant les mois d'octobre & de novembre suivans on est d'avis que le malade recommence les bouillons marqués ci-dessus, & qu'ensuite il prenne aussi long-tems qu'il le pourra l'acier, ou le saffran de mars préparé à la rosée de mai, à la dose de quinze ou vingt grains le matin, avalant par dessus deux petites tasses d'infusion de mélisse, ou citronelle, en maniere de thé.

On pourra ajouter de trois jours l'un à cette prise d'acier huit ou dix grains de succin blanc, & quinze grains de rhubarbe choisie en poudre.

A l'égard des remèdes topiques, ou extérieurs, nous les regardons comme très-peu utiles, parce qu'ils ne peuvent pénétrer jusques dans l'intérieur de l'œil pour y fondre les concrétions, & que d'ailleurs ils peuvent irriter cette partie & y occasionner des inflammations. Les seuls qu'on pourra mettre en usage sont la vapeur des eaux de Balaruc, comme nous l'avons déja dit; celle du caffé bouillant, ou bien des collyres faits avec l'eau & l'eau-de-vie, ou avec le vin seul, ou avec l'eau de chelidoine & d'eufraise, dans laquelle on mettroit quelques grains de vitriol

blanc, ou du sel armoniac, ou autres choses semblables.

Il faut de plus que le malade observe un bon régime de vie ; qu'il ne mange que des soupes, bouilli & rôti, crêmes, & autres alimens de bon suc; qu'il évite le salé, l'épicé, les ragouts & les fruits; qu'il boive peu de vin & bien trempé ; qu'il s'abstienne par conséquent des liqueurs spiritueuses, (*& pour cela quand il aura rangé ses affaires on lui conseille de ne plus entreprendre aucun voïage sur mer.*) Enfin il tâchera de se dissiper, la tristesse & la mélancholie à laquelle il paroît un peu livré, étant un obstacle à sa guérison.

Délibéré à Montpellier ce premier septembre 1746. *signé* HAGUENOT.



CONSULTATION LX.

Sur une colique d'estomac.

Les douleurs que Madame sent à la région épigastrique, & à l'hypochondre gauche principalement, sont des douleurs de colique à l'estomac & à la courbure du colon du côté gauche, & non à la rate ; car la rate ne se gonfle pas par intervalles, mais bien le colon, & cela par des vents.

A l'égard de la douleur de la tête, du col, & des épaules, on peut les regarder comme rhumatiques, si elles arrivent indépendamment des douleurs du ventre ; mais si elles n'arrivent que lorsque les coliques se font sentir, elles ne sont point rhumatiques mais seulement sympathiques.

Il y a apparence que les viscères du bas-ventre ne sont pas bien libres, & sur-tout le foie, qu'on dit être dur & squirrheux; mais cela n'est pas bien constaté par le mémoire, puisque celui qui l'a dressé ne dit pas l'avoir touché pour sçavoir s'il a augmenté de volume, & s'il est dur.

Quoiqu'il en ſoit, j'eſtime que la cauſe de la maladie en queſtion doit être imputée au vice des digeſtions, qui ſe font imparfaitement, & avec production de vents & de ſucs piquans & acrimonieux, & au vice de la maſſe du ſang, qui eſt épaiſſe, ſeiche, & acrimonieuſe.

Les vûes que l'on doit avoir pour combattre cette maladie habituelle, qui au reſte réſiſtera long-tems aux remedes, & qui a beſoin d'un traitement long & méthodique, & d'un bon régime de vivre, pour être diſſipée, ſont de rectifier les digeſtions ; de rendre au ſang ſa fluidité en l'inciſant doucement & le détrempant ; de plus d'en corriger la ſalure & de l'adoucir.

C'eſt pourquoi on commencera par une ſaignée du bras de la valeur de ſix à ſept onces de ſang. On ſe purgera le lendemain comme il ſuit.

PURGATION.

Prenez polypode de chêne une once ; faites-le bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine ; & faites infuſer dans douze onces de colature deux drachmes de ſenné mondé fleurs de

pêcher & de violettes, de chacunes une demi-poignée. Coulez pour deux doses, dans la premiere desquelles on dissoudra deux onces de manne de Calabre, & dans la seconde une seulement. Faites une potion qui sera prise le matin.

On prendra le second verre deux heures après le premier, & un bouillon fait avec huit onces de collet de mouton sans sel deux heures après le second verre.

L'on passera ensuite à l'usage de bouillons, qui seront faits avec huit onces de maigre de veau, ou de collet de mouton; deux écrevisses de riviére écrasées en vie; une drachme de racine d'énula campana seiche; dix cloportes écrasés en vie, & une poignée de cresson de fontaine.

Aïant pris ces bouillons douze matins on se purgera comme auparavant, pour passer à l'usage du petit lait tiré du lait de vache par la présure, ou par la crême de tartre. La dose de ce petit lait sera d'environ douze onces. On clarifiera ce petit lait avec le blanc de deux œufs, y faisant bouillir pendant la clarification douze cloportes écrasés en vie, & une pincée de feuilles

ſeiches de lierre terreſtre ; l'aïant coulé on y ajoutera un peu de ſucre, & aïant pris ce petit lait vingt jours on ſe purgera comme auparavant pour paſſer à l'uſage de cette opiate.

OPIATE.

Prenez ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai deux drachmes ; cloportes préparés, ſuccin blanc préparé, antimoine diaphorétique, & poudre de guttete, de chacun une drachme & demie ; caſcarille en poudre quatre ſcrupules ; faites avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de chicorée compoſé une opiate molle pour l'uſage.

Madame prendra deux drachmes de cette opiate, tant qu'elle durera, le matin à jeun, avalant une heure après un bouillon fait avec quatre onces de collet de mouton, & une poignée de chicorée amére de jardin.

L'opiate achevée, on paſſera tout de ſuite, & ſans ſe purger, à l'uſage de bouillons qui ſeront faits avec un jeune poulet ; les cuiſſes de cinq à ſix grenouilles ; une once de racine de *lapathum acutum* ; trois écreviſſes de riviére pilées en vie, & une poignée de pimprenelle de jardin.

Aïant pris ces bouillons dix matins,

on se purgera comme auparavant, pour revenir au petit lait ordonné, dans la prise duquel on éteindra de plus trois clous de la longueur du doigt rougis au feu. On prendra ce petit lait vingt jours, se purgeant à la fin comme auparavant.

L'on passera ensuite au lait de chevre, que l'on prendra le matin à jeun à la dose de douze à quinze onces avec un peu de sucre, jusqu'au commencement de juillet, se purgeant à la fin: mais pendant l'usage de ce lait on prendra de trois en trois matins, une poudre composée de dix grains de saffran de mars apéritif; dix grains de succin blanc préparé, & quinze grains de cachou brut; avalant cette poudre délayée avec trois ou quatre cuillerées d'eau de fleurs d'orange.

Au reste, lorsque les douleurs de colique seront violentes, on secourera la malade en la nourrissant de bouillons légers sans sel, lui faisant boire quantité d'eau de poulet; & lui faisant prendre d'abord vingt gouttes de laudanum liquide de Sydenham dans une cuilleréed'eau de fleurs d'orange, & même si cette dose ne la calme pas dans deux heures, on lui donnera encore quinze gouttes pareilles.

La colique finie d'un ou deux jours

on la purgera avec la médecine prescrite.

Pour ce qui est du régime de vivre, la malade sera au gras, ne prenant que soupe, bouilli, & roti, en jeune volaille; elle mangera encore de la soupe à souper & un peu de roti. Sa boisson sera de l'eau simple, ou teinte de bien peu de bon vin. Elle évitera soigneusement les alimens salés, épicés, grossiers, & de difficile digestion, & toute boisson qui échauffe.

Délibéré à Montpellier le 10. fevrier 1747. *Signé*, FIZES.

CONSULTATION LXI.

Sur un tenesme opiniâtre.

LE tenesme a duré trop long-tems pour n'avoir pas gâté l'extrémité du rectum. On est d'avis que les personnes qui prennent soin du malade examinent son fondement, & ses déjections, pour s'assurer s'il n'y a pas une suppuration dans cette partie; mais, outre que le tenesme suppose des matiéres épaisses & acrimonieuses, & par conséquent un dérangement des digestions, il est bien évident que les douleurs & les fréquentes envies d'aller ont déran-

gé l'estomac & enlevé les parties les plus fluides & les plus douces des humeurs ; de sorte que la lymphe est devenue grossiere & épaisse: delà la tension qu'on a remarquée dans le foie, & la tumeur dure & indolente qui a paru à l'épigastre ; les douleurs, & la chaleur que le malade sent dans le bas-ventre montrent la gêne de la circulation dans cette partie, & que les humeurs qui tombent dans les intestins sont gluantes & âcres.

On ne peut arrêter les progrès de cette maladie qu'en rectifiant les digestions ; divisant doucement les humeurs ; réparant la perte des parties douces & balsamiques du sang ; & enfin en débouchant les parties obstruées ; c'est aussi ce qu'on se propose de faire par les remedes suivans.

On est d'avis de nourrir le malade avec deux soupes à la viande par jour, & trois crêmes de ris, d'orge, ou de gruau, faites à l'eau avec un peu de sucre & de canelle ; il boira de l'eau panée à son ordinaire ; il prendra tous les jours un lavement fait avec la décoction des herbes émollientes, & un morceau de beurre frais, ou un peu d'huile.

S'il ne dort pas il prendra en ſe couchant demi-once de ſyrop de pavot, y ajoûtant douze ou quinze gouttes anodynes, s'il eſt néceſſaire.

Dès qu'on aura reçu la Conſultation, on tirera au malade trois palettes de ſang du bras. Le lendemain on lui fera une ſaignée au pied, & le jour ſuivant on le purgera avec la médecine qui ſuit.

PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins une once; faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine; infuſez pendant la nuit dans douze onces de colature une demi-once de feuilles de ſenné mondées; graine de lin concaſſée & fleurs de violettes, de chacune une pincée; diſſolvez-y le matin trois onces de manne de Calabre; faites une potion pour deux doſes.

Le malade prendra le premier verre à ſix heures du matin; le ſecond à huit; à neuf heures un bouillon, & quatre heures après le bouillon il mangera une ſoupe. S'étant repoſé un jour après la médecine il prendra le matin au lit le bouillon ſuivant.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet plumé & vuidé ; faites-le cuire pendant deux heures dans une grande écuellée d'eau de fontaine pour avoir un bouillon ; ajoutez deux écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de marbre ; laissez-les bouillir doucement pendant une demi-heure ; ajoutez une poignée de feuilles de chicorée amére, qu'il faut laisser bouillir un quart d'heure ; un moment avant de retirer le pot du feu jettez-y une pincée de sommités seiches & fleuries d'hypericum ; laissez-les infuser un moment ; passez-le bouillon à travers une serviette, & exprimez fortement pour le faire prendre.

Le malade prendra ce bouillon pendant six jours de suite ; & , sans se purger, il prendra tout de suite pendant huit jours le matin à son lever le demi-bain domestique : il y restera une heure : au sortir du bain il se remettra au lit, où il prendra un grand verre de petit lait préparé de la maniere suivante, ne prenant de nourriture que

quatre heures après le petit lait.

Le petit lait se fait avec la presure ordinaire, on le clarifie avec le blanc d'œuf, y ajoutant une cuillerée de suc de chicorée dépuré par résidence, & un peu de sucre.

Après le tems du demi-bain & du petit lait le malade se purgera avec la médecine ordonnée.

S'étant reposé un jour il reprendra le bouillon d'écrevisses pendant six jours, & tout de suite le demi-bain domestique avec le petit lait préparé comme il est marqué ci-dessus pendant huit jours, après lesquels il se repurgera avec la médecine en deux verres.

On examinera pour-lors avec beaucoup d'attention l'état du malade, s'il n'a pas de fievre, & sur-tout s'il n'y a pas quelque matiére purulente mêlée avec les excrémens. Si on s'apperçoit que le malade ait la fievre, & qu'il rende du pus avec les excrémens, on le mettra tout d'abord au lait d'ânesse. Il en prendra le matin un bon verre, fraichement trait & adouci avec un peu de sucre. A mésure que l'estomac s'accoutumera au lait, on le fera augmenter jusqu'à une petite écuellée, & dès qu'il

ſera bien accoutumé au lait il en prendra une autre priſe le ſoir en ſe couchant, n'aïant mangé qu'une ſoupe à la viande quatre heures auparavant. Il prendra le lait pendant deux mois, & même pendant tout l'été malgré les chaleurs, & le continuera l'automne, s'il eſt néceſſaire.

Mais ſi après les premiers remedes le malade ſe trouve mieux on le mettra peu à peu aux alimens ſolides, c'eſt-à-dire qu'on lui donnera un peu de viande, ſur-tout du rôti, à dîner ſeulement pendant quelques jours; enſuite un peu à ſouper, afin d'accoutumer peu à peu l'eſtomac aux alimens.

Au mois de juillet le malade prendra les demi-bains pendant huit jours de ſuite; quelques jours après il prendra le petit lait préparé comme ci-deſſus pendant neuf jours, & ſe purgera à la fin avec la médecine en deux verres. Au mois d'août il reprendra le demi-bain; enſuite le petit lait comme ci-devant, & ſe repurgera à la fin.

Dès que l'automne ſera venu, & que les chaleurs auront entierement ceſſé, s'il reſte quelque embarras, on repurgera le malade, puis il prendra pen-

dant neuf jours un bouillon fait avec un jeune poulet, dans lequel on fera bouillir pendant une heure des racines de chicorée, de brufcus, & d'afperges, de chacunes une once; fur la fin on y jettera en tout une poignée de feuilles de chicorée, de pimprenelle & de capillaire. On fera prendre avant ce bouillon vingt grains de tartre chalybé. après neuf bouillons le malade fe repurgera, & deux jours après cette médecine il prendra le matin à jeun l'opiate qui fuit.

OPIATE.

Prenez faffran de mars apéritif préparé à la rofée du mois de mai quinze grains; rhubarbe en poudre vingt grains; *caffia lignea*, & fel d'abfynthe, de chacun un fcrupule; faites avec une fuffifante quantité de fyrop de fleurs de pêcher une opiate pour une dofe.

Le malade prendra un bouillon par deffus cette opiate, qu'il continuera pendant cinq jours, & tout de fuite il prendra pendant fix jours le petit lait, fe repurgeant à la fin. Après cette médecine il reprendra l'opiate pendant

cinq

cinq jours, le petit lait pendant six jours, & se repurgera.

On fera user au malade du petit acier pendant long-tems. On prendra bien garde de ne pas donner les apéritifs au malade s'il a la fievre, ou s'il sent des douleurs & des chaleurs dans le bas-ventre.

Délibéré à Montpellier le 17. mai 1741.

CONSULTATION LXII.

Sur des vapeurs.

Les vents auxquels Monsieur de .... est sujet depuis quelque tems ; les digestions dérangées ; les variations dans l'excrétion des matieres intestinales, y aïant tantôt cours de ventre, tantôt un peu de constipation ; les insomnie ; les mouvemens fébriles avec grande chaleur sans ordre ni regle ; tout cela pris ensemble avec un caractere de contention d'esprit, caractérise la maladie que l'on appelle vulgairement vapeurs.

Il paroît dans ce cas qu'il y a beacoup de dérangement dans les digestions; que le sang est sec & chargé de beaucoup de particules actives; & que le systême fibreux, mais principalement le nerveux, est un peu trop roide & tendu; & c'est de tous ces états que dépendent tous les symptômes énoncés.

Cette maladie n'est aucunement dangereuse pour la vie; il semble même que Monsieur en la contractant a gagné, puisqu'il a été delivré à son arrivée d'une autre maladie qui étoit dangereuse, je veux dire de ses difficultés d'uriner habituelles, du gravier & des glaires que les urines charioient avec abondance, des douleurs des reins. Mais si la maladie présente est sans danger, elle est du-moins de sa nature un peu rebelle aux remedes; en sorte que ce n'est que d'un traitement long & méthodique que l'on doit esperer du soulagement, étant même nécessaire pour la réussite que l'esprit se tranquillise, & ne porte pas tant d'attention sur les incommodités corporelles, d'ailleurs qu'il ne s'impatiente pas sur leur obstination, & le peu de vîtesse avec laquelle les remedes operent.

Les vûes que l'on doit avoir dans le traitement sont de s'attacher d'entrée à corriger les digestions ; ensuite de donner des délaïans & humectans, mais autres que ceux qui peuvent se corrompre dans l'estomac & y contracter des qualités vicieuses ; & enfin de jetter une détrempe dans la masse du sang.

C'est pourquoi Monsieur se purgera avec une drachme de rhubarbe concassée & une pincée de *semen contra*, dont on fera un bon verre d'infusion sur les cendres chaudes pendant la nuit, y dissolvant le matin deux onces & demie de manne.

S'étant reposé le lendemain, il prendra le matin à jeun de l'opiate suivante tant qu'elle durera.

OPIATE.

Prenez conserves d'énula campana ; & de kynorrhodon, de chacune deux drachmes ; extrait de genievre trois drachmes ; cloportes préparés, & quinquina en poudre, de chacun une drachme & demie ; faites une opiate pour l'usage avec une suffisante quantité de syrop de chicorée composé.

La doſe de cette opiate ſera de deux drachmes, & une heure après l'avoir priſe on avalera un bouillon fait avec huit onces de collet de mouton, & demi-poignée de chicorée amére de jardin.

Lorſque l'opiate ſera achevée Monſieur prendra trois matins les apozêmes ſuivans.

APOZEME.

Prenez de la chicorée amére de jardin & du creſſon d'eau, de chacune de ces plantes une poignée; des feuilles de ſcolopendre au nombre de quatre; de la pimprenelle de jardin demi-poignée; de la rhubarbe concaſſée & du quinquina en poudre, de chacun demi-drachme. On fera bouillir le tout enſemble une heure dans ce qu'il faut d'eau pour avoir deux verres de décoction; aïant coulé, on ajoutera au premier verre une once de ſyrop de fleurs de pêcher, & au ſecond une once de ſyrop de chicorée composé.

On prendra le ſecond apozême deux heures après le premier, & un bouillon ordinaire deux heures après le ſecond apozême.

Après ces trois jours d'apozêmes on se reposera quatre ou cinq jours, après lesquels on prendra les eaux d'Yeuzet six matins, & on prendra chaque matin la bouteille qui est de trois pots : on les prendra degourdies ; on ajoutera deux onces de manne au premier verre du premier jour, & tout autant au dernier verre du sixiéme jour.

Après ces six jours, on se reposera trois ou quatre jours, pendant lesquels on prendra le matin à jeun une grande tasse d'infusion de citronelle en maniere de thé. On prendra ensuite six matins & à jeun le demi-bain domestique ; on y demeurera une heure, & à la sortie on prendra une tasse de citronelle.

Après trois ou quatre jours de repos, où l'on prendra le matin à jeun la citronelle, l'on reviendra pendant six jours aux eaux d'Yeuzet, comme auparavant, & ensuite après trois ou quatre jours d'intervalle au bain domestique avec la cittronelle, mais pendant neuf matins ; ensuite à six jours d'eaux d'Yeuzet, & enfin à neuf autres demi-bains domestiques, toujours avec les attentions déja marquées.

Au reste si pendant l'usage de ce remede il survenoit quelque mouvement fébrile avec cette grande chaleur qu'on nous a représentée, on feroit dans le temps du grand feu une saignée du bras de deux palettes, & on suspendroit les remedes quelques jours, donnant de l'eau de poulet.

L'automne prochain on se purgera, on prendra l'opiate, les apozêmes comme ci-devant, après lesquels, s'étant repurgé, on passera à l'usage du lait d'ânesse pendant deux mois, se repurgeant à la fin. L'on observera d'ajouter à chaque prise du lait d'ânesse deux cuillerées d'eau seconde de chaux. Si l'estomac ne peut absolument soutenir le lait d'ânesse on aura recours alors aux bouillons faits avec un poulet & la chair & le sang d'une tortue, que l'on prendra un mois, se purgeant à la fin.

Cependant l'on fera gras, se tenant à la soupe, au bouilli, au rôti, & à la volaille; l'on fera un exercice modéré; &, si on est travaillé d'insomnie, on prendra en se couchant vingt ou vingtcinq gouttes de laudanum liquide de Sydenham dans une cuillerée d'eau.

Délibéré à Montpellier le 7. juin 1741.

CONSULTATION LXIII.

Sur une ſuppreſſion d'urine habituelle.

L'Introduction libre de la ſonde dans le canal de l'urethre, & juſques dans la veſſie, ſans aucun obſtacle ſenſible; l'exemption de douleur & d'ardeur dans ces parties; & enfin la chute de la fievre qui avoit paru d'abord, prouvent d'une maniere aſſez claire que la ſuppreſſion d'urine ſurvenue à Monſieur depuis quelque tems doit être rapportée à l'obſtruction ou à la compreſſion des filets nerveux qui ſe diſtribuent dans la portion muſculeuſe de la veſſie.

Comme le malade eſt ſujet à des hémorrhoïdes, & que d'ailleurs les premieres urines qu'on tire par le moïen de l'algalie parurent ſanguinolentes, on a droit de préſumer que vers le col de la veſſie il y a quelques vaiſſeaux variqueux qui ont fourni le ſang, & gêné dans le commencement plus ou moins la ſortie de l'urine.

Le degoût qui a précédé la ſuppreſ-

ſion d'urine a été une ſuite néceſſaire des mauvaiſes digeſtions ; ainſi il eſt naturel de penſer que le dérangement qu'ont ſouffert les filets nerveux a été produit par l'épaiſſiſſement de la maſſe du ſang & de la lymphe nourriciere. On peut de plus ſoupçonner que les filets nerveux affectés ont été naturellement foibles & plus diſpoſés à l'obſtruction ou à la compreſſion. On ne connoît point d'autres cauſes générales que les violentes fatigues du corps & d'eſprit auxquels Monſieur s'eſt livré, & qui, en diſſipant le mucilage le plus fin, ont rendu les liqueurs ſeiches, épaiſſes, & ſaumurées en même tems.

Pour ſuivre les régles de la bonne pratique dans le traitement de la ſuppreſſion d'urine qui fait le ſujet de cette Conſultation, on doit ſe propoſer de rectifier les fonctions de l'eſtomac, & de rendre la maſſe du ſang plus fluide & plus coulante, de dégager les nerfs qui ont ſouffert de l'obſtruction ou de la compreſſion, & de leur redonner le reſſort qu'ils ont perdu. Le Conſeil eſpere que ces indications ſeront remplies par le moïen des remedes ſuivans.

On commencera par donner au malade les eaux de Balaruc pendant trois matins, & on dissoudra le premier jour de la boisson dans le premier verre trois onces de manne, on fera de même le dernier jour dans le dernier verre. D'abord après on aura recours pendant quatre jours le matin & l'après-midi vers les quatre heures à un apozême fait avec deux drachmes de racine de squine, une drachme & demie de racines de *lapathum acutum*, des feuilles de cresson de fontaine & de chicorée amére, en tout une poignée & demie, dont on fera une décoction; ajoutant sur la fin de la coction une douzaine de cloportes frais, lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes. Avant de couler l'apozême on le partagera en deux doses, dans chacune desquelles on dissoudra six grains de fleurs de sel armoniac martiales. On ajoutera à celle du matin une once de syrop de fleurs de pêcher, ou de celui de chicorée composé, & à celle de l'après-midi six drachmes de syrop des cinq racines, emploïant à la fin la médecine suivante.

PURGATION.

Prenez une once de tamarins ; la pulpe tirée d'un quarteron de casse en batons sans la passer ; demi-poignée de fleurs de pêcher, & une drachme de sel d'Epsom, dont on fera une décoction, dans un grand verre de laquelle, après l'avoir coulée, on dissoudra deux onces de manne, & six drachmes de syrop de roses solutif.

Pendant les six matins suivans Monsieur usera de l'opiate ci-jointe, avalant par dessus chaque dose une ou deux tasses d'infusion de feuilles seiches de citronelle préparée à la maniere du thé.

OPIATE.

Prenez conserves de kynorrhodon & d'énula campana, de chacune une drachme & demie ; extrait de genievre & de rhubarbe, de chacun deux scrupules ; faites avec le syrop de capillaire une opiate pour six doses égales.

On reviendra ensuite aux mêmes apozêmes pendant quatre autres jours,

& on en terminera l'usage par le même purgatif.

Comme il est dit dans le mémoire que le petit-lait a réussi, Monsieur boira une écuellée de celui qu'on tirera du lait de chevre ou de vache caillé avec la presure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égouter à travers un linge pour le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf. On éteindra dans ce petit lait coulé deux ou trois petits clous rouillés & rougis au feu, & l'aïant continué pendant une dixaine de jours, on finira par la médecine ordinaire.

Pendant la durée du petit-lait le malade boira vers les quatre heures de l'après-midi, & le soir en se couchant, un verre de cette ptisanne.

PTISANNE.

Prenez de racines de squine coupées par tranches, & de salsepareille bien refendue, de chacune six drachmes; que vous placerez dans un pot de terre vernissé & garni de son couvercle pour le laisser infuser pendant quelques heures sur les cendres chaudes dans qua-

tre livres d'eau de fontaine, & que vous ferez ensuite bouillir lentement jusqu'à diminution du tiers. On coulera la ptisanne refroidie, & on la mettra dans une ou deux bouteilles, qu'on aura soin de bien boucher, réitérant la préparation du même remede à mesure qu'on en aura besoin pour les dix jours marqués.

On croit que pendant le cours de ces remedes on pourroit se servir des eaux de Balaruc en lavement une fois par jour, ou bien de deux en deux ou de trois en trois jours. Mais on croit dangereuses les injections de ces eaux dans la vessie par rapport à leur caractere extrêmement salin, & on préféreroit pour ce dernier usage les eaux légéres de Bagneres, si on pouvoit les avoir commodement, ou bien celles de Bareges.

Le Conseil est aussi d'avis que l'on fasse des embrocations sur les parties extérieures de la vessie avec l'huile de scorpion de Mathiole, ou avec celle de castor, ou avec l'huile de brique, nommée au commencement l'huile des Philosophes.

Supposé qu'il survînt des ardeurs & des chaleurs par l'usage des remedes

proposés ci-dessus, le lait d'ânesse paroît convenable, & on le feroit prendre au malade pendant un mois ou environ à la dose d'une écuellée médiocre dans le commencement, & d'une écuellée dans la suite; ajoutant à chaque prise trois cuillerées de la seconde eau de chaux, & donnant au malade de deux en deux jours dans la premiere cuillerée de soupe à l'heure du dîner huit ou dix grains de saffran de mars apéritif préparé à la rosée de mai. On aura soin de repurger à la fin du lait.

Si ces remedes n'avoient pas le succès qu'on se propose, on seroit forcé de continuer l'usage de la sonde, & on reprendroit ceux de ces remedes qui auroient semblé produire des effets plus favorables.

Le malade doit observer un bon régime de vivre, en s'abstenant des ragouts, des salades, des fruits cruds, des légumes, & de tous les alimens venteux, indigestes, ou incendiaires.

Délibéré à Montpellier le 25. octobre 1741.

CONSULTATION LXIV.

Sur une perte blanche.

LA perte blanche que Madame a depuis sa derniere couche, le gonflement qu'elle sent par intervalles au fond du ventre, du côté droit viennent des embarras qui se sont faits pendant la grossesse dans la matrice, soit par la compression du fœtus, soit par l'épaississement des liqueurs. En conséquence desdits embarras, le cours du sang n'est pas libre dans cette partie de la matrice, de sorte que la lymphe, qui ne peut pas circuler dans les lymphatiques pressés ou gorgés, se porte en plus grande quantité dans d'autres qui sont tout près, & les dilate considérablement.

Quoique cette perte blanche ne soit pas dangereuse, elle pourroit pourtant avec le temps incommoder la malade, puisqu'il s'écoule par-là une partie de la lymphe qui devroit circuler; & qu'il est à craindre d'ailleurs que l'écoulement ne relâche la partie. Pour

cet effet on est d'avis que Madame se fasse tirer trois palettes de sang de l'un des bras; le lendemain on la purgera avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez feuilles de senné mondées deux drachmes; sel végétal une drachme; graine de lin une pincée; faites bouillir légérement dans six onces de décoction de tamarins, & dissolvez dans la colature faite avec expression deux onces de manne de Calabre. Faites une potion.

Deux jours après cette médecine la malade prendra le matin l'opiate qui suit.

OPIATE.

Prenez conserve de kynorrhodon une demi-drachme; corail rouge préparé, & terre sigillée, de chacun un scrupule; myrrhe un demi scrupule; faites une opiate pour une dose avec une suffisante quantité de syrop de roses seiches.

Il faut prendre immédiatement après cette opiate un bouillon fait avec un

jeune poulet, dans lequel on fera bouillir un moment quelques feuilles de chicorée amere.

Le temps de cette opiate & du bouillon sera de dix jours, après lesquels Madame se repurgera avec la médecine ordonnée ci-dessus. Le lendemain du jour de la médecine elle prendra le matin au lit un verre de petit-lait fait avec le lait de vache fraîchement trait & le suc de citron clarifié avec le blanc d'un œuf, & adouci avec un peu de sucre, dans lequel on éteindra un fer rougi au feu dans le moment qu'on voudra le donner à la malade. Le temps du petit-lait sera de quinze jours. Après ce temps Madame se repurgera avec sa médecine ordinaire, & quelques jours après elle prendra en se mettant à table pour dîner dix grains de rouille de fer bien pulverisée & passée par le tamis, qu'elle avalera entre deux soupes. Elle prendra cet acier de deux jours l'un pendant un mois. Si après l'usage de ces remedes la perte blanche n'est pas arrêtée, on conseille à la malade de prendre pendant un mois la ptisanne qui suit.

PTISANE.

Prenez une once de salsepareille fendue & coupée par morceaux; demi-once de racine de squine coupée par morceaux; faites-les infuser à froid pendant la nuit dans un pot & demi d'eau de fontaine; faites bouillir le lendemain jusqu'à ce qu'il reste environ un pot de ptisanne; passez à travers un linge, & gardez-la dans des bouteilles de verre bien bouchées. Il en faut prendre deux verres par jour, le premier le matin à jeun, & l'autre trois heures après le dîner.

Il faut que Madame garde un régime de vie convenable; elle ne fera pas maigre; elle ne mangera d'aucun ragoût, ni de viande salée; elle se privera de toute sorte de crudités, & de tout ce qui est aigre; elle se nourrira avec des soupes, du bouilli & du rôti; elle ne boira pas le vin pur, mais toujours bien trempé, jamais de liqueurs. Elle évitera de veiller, pour ne pas trop agiter ses humeurs.

Délibéré à Montpellier le 10. octobre 1730. *signé* LAZERME.

CONSULTATION LXV.

Sur un torticolis.

LA tête eſt fléchie en devant & en arriere, & elle eſt tirée vers les deux côtés par des muſcles ou par des cordes deſtinés à cet uſage.

Lorſqu'il arrive qu'une de ces cordes, ou de ces muſcles, a plus de reſſort, ou tire plus que l'autre, la tête eſt forcée de ſuivre involontairement le mouvement du muſcle qui tire plus fort que ſon antagoniſte.

Puis donc que la Dame qui conſulte eſt obligée de porter ſa tête, malgré qu'elle en ait, du côté droit, il faut conclurre que les muſcles du côté droit ont plus de force que ceux du côté gauche.

Quelle eſt donc la cauſe du diſcord qu'il y a entre ces muſcles ?

Il faut ſans doute qu'il y ait un embarras dans les tendons des muſcles du côté gauche qui ne leur permette pas de monter leur reſſort, & de faire leur jeu & leur action naturelle.

Or cet obſtacle ne peut, & ne doit même, être attribué qu'à la nourriture des tendons de ces muſcles épaiſſe & trop viſqueuſe, qui a formé des nœuds dans leur propre ſubſtance leſquels ne permettent pas au fluide des nerfs de s'y porter en aſſez grande quantité pour en monter le reſſort.

La maſſe du ſang de la malade me paroît très-propre à former ces embarras. Elle eſt ſeiche, gluante, & réſineuſe. On n'en peut pas douter ſi on en juge par la vivacité de ſon temperament, & par la vivacité de ſon eſprit; vivacité, ardeur, & ſeichereſſe, qui ont été augmentées par les contentions de ſon eſprit, par les inquiétudes qu'elle a eſſuyées, & par les mouvemens & les agitations de ſon corps.

Pour la délivrer donc de ſon incommodité, qui, pour le dire en paſſant, eſt plus chagrinante que dangereuſe, il faut redonner à la maſſe du ſang la fluidité dont elle a beſoin, & lui donner le baume qui lui manque, afin qu'elle roule avec plus de facilité; & qu'elle puiſſe redonner au genre nerveux, & aux tendons affectés, leur ſoupleſſe naturelle. Or nous eſtimons qu'on

pourra remplir ces indications par l'usage des remedes ſuivans.

Deux ou trois jours après que la malade ſera arrivée chez elle, on lui tirera huit onces de ſang de l'un des bras, & le ſurlendemain de la ſaignée on la purgera avec la médecine qui ſuit.

PURGATION.

Prenez ſix drachmes de tamarins, que vous ferez bouillir un demi-quart d'heure dans un verre d'eau de fontaine; retirez le pot du feu; &, lorſque cette décoction ſera preſque refroidie, jettez-y une drachme & demie de ſenné; une pincée de fleurs de mauves, & autant de celles de violette; & laiſſez infuſer le tout pendant la nuit. Le matin coulez, & faites fondre dans la colature deux onces de manne; recoulez, & delaïez-y une once de ſyrop de fleurs de pêcher.

Quand elle aura été purgée, elle prendra pendant douze jours le demi-bain dans l'eau douce un peu plus que tiéde où elle reſtera une bonne heure chaque fois, & lorſqu'elle en ſera ſor-

tie, & qu'on l'aura essuyée, elle avalera le bouillon ci-après, & la même médecine à la fin.

BOUILLON.

Prenez un petit poulet, que vous ferez écumer & bouillir pendant trois heures dans la quantité d'eau qu'il faut pour faire un bouillon ; faites-y ensuite bouillir pendant un quart d'heure une poignée de feuilles de chicorée sauvage ; une pincée de sommités d'hypericum seiches & fleuries, & quatre écrevisses de riviere bien lavées & réduites en pâte dans un mortier.

Les bains & les bouillons finis, la malade prendra le matin à jeun un grand verre de lait d'ânesse tout chaud, comme il sort des mammelles, auquel on ajoutera deux cuillerées d'eau de fleurs d'orange & demi-cuillerée de sucre ; & on ne la purgera que quand son estomac indiquera qu'elle en aura besoin. Elle continuera l'usage du lait pendant deux mois.

On ouvrira un cautere à lunette au dessous des épaules, un à chaque côté de l'épine.

On ne ſe ſervira d'aucun topique ; parce qu'il ſeroit inutile ; le ſeul remede extérieur qui puiſſe lui être ſalutaire, c'eſt de fomenter les muſcles gauches avec l'eau de Barege.

On en trouve dans toutes les ſaiſons de l'année à Toulouſe chez Monſieur Sage marchand Apoticaire rue de la Coutelerie.

Elle doit obſerver les loix de la ſobriété ; ſouper légérement ; ne ſe nourrir abſolument que de ſoupe à la viande, de bouilli & de rôti ; & ne manger que de la viande de boucherie, de la volaille, & du gibier.

Elle s'abſtiendra des ragoûts, de la pâtiſſerie, des viandes ſalées & épicées, & de tout ce qui pourra animer la maſſe de ſes humeurs, ou troubler ſes digeſtions.

Délibéré à Montpellier le 17. ſeptembre 1735. *Signé*, VERNY, BARANCI.



CONSULTATION LXVI.

Sur une colique d'estomac.

LA colique d'estomac que Monsieur a par intervalles depuis quinze ans, & qui depuis trois mois se fait sentir journellement sur les quatre à cinq heures du soir, rarement après le souper, est l'effet d'une digestion imparfaite & d'une grande tension des fibres de l'estomac, occasionnée par leur dessseichement & par la constitution des liqueurs seiche & comme résineuse; de sorte que les levains digestifs qui participent de la nature du sang ne sont pas assez fins ni assez actifs, pour digerer facilement le marc ou les parties grossieres & visqueuses des alimens, ce qui fait que ces parties en se gonflant distendent l'estomac, qui, ne pouvant céder aisément par rapport à la tension & à la roideur de ses fibres occasionne un tiraillement sensible & douloureux.

Deux choses démontrent que la cause de cette maladie est celle qu'on

vient d'établir. 1°. Le malade dans le temps de la colique ne trouve du soulagement qu'en se couchant sur le ventre, & pressant par cette situation l'estomac. 2°. Les bouillons de poulet ont si fort soulagé le malade l'année derniere qu'il parut gueri; & peut-être l'auroit-il été, si on avoit insisté plus long-tems aux délayans & rafraichissans. De tout ce qu'on vient de dire il suit que pour guerir cette maladie il faut détremper & adoucir les humeurs, relâcher les fibres de l'estomac trop tendues, & par ce moien on espere de rectifier les digestions.

Pour cet effet le malade se fera tirer deux palettes de sang de l'un des bras. Il se reposera le lendemain & le jour suivant il se fera tirer deux autres palettes de sang.

Le lendemain il commencera les eaux de la Marquise de Valts, qu'il boira pendant huit jours consécutifs avec les précautions suivantes. On les affoiblira en y mêlant un tiers d'eau de fontaine ordinaire; il les boira degourdies au bain-marie; il en boira tous les matins quinze grands verres dans l'espace de deux ou trois heures en cinq reprises

reprises ; mettant une demi-heure d'intervalle d'une prise à l'autre, & prenant un bouillon ordinaire, ou deux tasses de thé, une heure après la derniere prise. Le premier jour on dissoudra deux onces de manne dans le premier verre des eaux, & le huitiéme on en dissoudra aussi deux onces dans le pénultiéme.

Après le temps des eaux de la Marquise de Vals, le malade prendra le matin au lit un bouillon préparé de la maniere suivante.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet, ou un morceau de collet de mouton d'environ une livre ; faites-le bouillir pendant deux heures dans l'eau de fontaine, pour avoir un bouillon ; ajoutez trois écrevisses de riviere, qu'on aura fait mourir dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de marbre, & une drachme de racine d'énula campana ; bouchez bien le pot, & faites bouillir doucement pendant une heure ; ajoutez sur la fin de la coction, une poignée des feuilles de chicorée amere que vous lais-

ferez bouillir un moment. En tirant le pot du feu jettez-y une pincée de sommités fleuries d'hypericon. Après une légére infusion des fleurs, tirez la viande du pot, renversez le reste dans une serviette, exprimez fortement.

Le malade prendra ce bouillon pendant neuf jours, & se purgera à la fin avec les eaux de la Marquise de Vals dégourdies, & deux onces de manne.

Deux jours après cette médecine le malade prendra le matin au lit un grand verre de petit-lait tiré du lait de vache avec la pomme de reinette, ou le suc de citron, & clarifié avec le blanc d'œuf. On y éteindra un fer rougi au feu; on y ajoutera deux cuillerées de suc dépuré de fumeterre, ou de menthe de jardin, & on l'adoucira avec une cuillerée ou deux de sucre.

Il faut prendre le petit-lait pendant quinze jours, & se purger à la fin avec une bouteille des eaux de Vals degourdies au bain-marie, & deux onces de manne; &, comme la saison sera plus temperée pour-lors, on est d'avis que le malade prenne tout de suite dix bains domestiques, qu'il prendra le matin ou le soir à sa commodité.

Après le temps des bains il se repurgera avec les eaux de Vals, & deux jours après il prendra le matin au lit un verre de lait d'ânesse fraichement trait, adouci avec un peu de sucre.

A mesure qu'il connoîtra que son estomac soutiendra le lait, il en fera augmenter peu à peu la dose, jusqu'à ce qu'il en prenne une bonne écuellée. Il continuera le lait d'ânesse jusqu'à la fin du mois de juin, ne se purgeant que lorsqu'il connoîtra en avoir besoin; mais il se purgera en le quittant avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez rhubarbe concassée une drachme; sel végétal une drachme; faites bouillir légérement dans six onces de décoction de feuilles de chicorée sauvage; dissolvez dans la colature une once & demie de manne de Calabre; faites une potion.

Et comme le lait d'ânesse ne vaut rien à Marseille, on conseille au malade d'aller à Souliez pour le prendre.

Au mois de juillet il prendra le bain domestique pendant dix jours. Quelques

jours après il boira les eaux de Vals affoiblies avec l'eau de fontaine, & avec les mêmes précautions que ci-devant, pendant neuf jours. Au mois d'août il reprendra les bains domestiques, & ensuite les eaux de Vals, de la même maniere qu'au mois de juillet.

Dès que l'automne sera revenu, il retournera à Souliez pour y prendre le lait d'ânesse pendant deux mois, se purgeant au commencement & à la fin. Il faut continuer les remedes pendant quelque temps, si on veut détruire une maladie qui dure depuis quinze années, & qui paroît pour ainsi dire enracinée.

Nous exhortons le malade à garder le régime de vie que son Medecin ordinaire lui a prescrit ; on souhaite aussi qu'il diminue la fumée de tabac, & qu'il ne fume qu'une fois le jour.

Délibéré à Montpellier le 24. janvier 1736. *signé*, Verny, Rideux, Lazerme.



CONSULTATION LXVII.

Sur une menace d'hydropisie de poitrine.

LE vomissement qu'eut Madame lorsqu'elle tomba malade ; les vers qu'elle a rendus pendant le cours de sa maladie ; la douleur qu'elle sent encore dans l'estomac ; & la mauvaise bouche qu'elle a, ne permettent pas de douter que sa maladie ne soit l'effet des crudités qui se sont amassées dans l'estomac, & qui par un long séjour s'y sont épaissies & corrompues. C'est à cette crudité qu'il faut rapporter la fievre & les redoublemens que la malade a encore ; & il y a bien de l'apparence que cette matiere, qui se mêle tous les jours avec le sang, & qui épaissit cette liqueur par son mélange, a donné lieu aux engorgemens des vaisseaux capillaires & lymphatiques du poulmon, d'où vient l'oppression qu'on remarque dans la malade. Il est vrai que la foiblesse de la partie y a contribué, puisque la malade respiroit avec peine dans le temps même qu'elle se portoit le mieux, si

elle marchoit un peu vîte, ou montoit quelques degrés.

De tout ce qu'on vient de dire il est aisé de conclurre que s'il y a quelque danger dans cette maladie, c'est principalement du côté de la poitrine, & qu'il est à craindre que, si la fievre se soutient quelque temps, les engorgemens du poulmon ne s'augmentent ou ne se multiplient; & que le sang, trouvant plus d'obstacles dans cette partie, ne s'y arrête en plus grande quantité, & ne verse sa sérosité dans la cavité de la poitrine. C'est pour prévenir cet épanchement qui ne pourroit qu'être funeste à la malade, qu'il faut nettoïer au plutôt son estomac, en vuidant cette espéce de colle qui y est; arrêter le retour de la fievre; & enfin déboucher les vaisseaux du poulmon obstrués.

A cet effet la malade sera purgée de la maniere qu'il a été convenu dans la Consultation; &, si ce soir elle est inquiete & agitée, on lui donnera demi-once de syrop de pavot, avec deux cuillerées d'eau de fleurs d'orange.

Demain on lui donnera pendant le jour trois prises de kina, c'est-à-dire qu'elle le prendra deux heures après

le bouillon : on fera la prise d'une drachme & demie. On continera le kina le mercredi & le jeudi, qu'on donnera de la même maniere, & à la même dose. Vendredi on repurgera la malade avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez feuilles de senné mondées deux drachmes ; sel végétal une drachme ; sommités d'absynthe & poudre à vers de chacune une pincée ; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & dissolvez dans six onces de colature deux onces de manne de Calabre. Coulez une seconde fois, & ajoutez six grains de jalap en poudre. Faites une potion.

On laissera reposer la malade samedi, & dimanche au matin elle prendra le bouillon préparé comme il suit.

BOUILLON.

Prenez une livre de veau coupé par tranches ; de rhubarbe en poudre & de poudre de cloportes, de chacun demi-drachme ; du tartre chalybé vingt-cinq grains ; des feuilles de chicorée une

poignée ; de cerfeuil demi-poignée. Hachez bien les herbes, & faites-en une couche dans un pot de terre verniſſé, ſur laquelle vous mettrez une tranche de veau ſaupoudrée avec la poudre qui eſt ci-deſſus décrite ; enſuite une autre couche des herbes, par-deſſus une autre tranche de veau ſaupoudrée ; continuez de même juſqu'à ce que vous aïez placé toutes les tranches de veau, obſervant que la derniere couche ſoit faite avec des herbes ; ajoutez-y deux ou trois cuillerées d'eau de fontaine ; bouchez le pot avec un parchemin & ſon couvercle ; faites bouillir pendant ſix heures au bain-marie, paſſez enſuite à travers une ſerviette, exprimez fortement.

On pourra faire ce bouillon la veille, & le faire réchauffer le lendemain lorſqu'on voudra le donner à la malade. Il faudra continuer ces bouillons pendant toute la ſemaine, c'eſt-à-dire ſept à huit jours ; après leſquels on purgera la malade avec la médecine qui eſt ordonnée ci-deſſus.

Après cette derniere médecine on donnera quelques jours de repos à la malade, & enſuite on lui fera pren-

dre le matin à jeun pendant neuf jours consecutifs l'opiate qui suit.

OPIATE.

Prenez extrait de rhubarbe une demi-drachme; saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, & poudre de cloportes, de chacun un scrupul; *cassia lignea* & sel de tamarisc, de chacun un demi scrupule; diagrede huit grains; faites avec une suffisante quantité de syrop des cinq racines une opiate pour une dose.

On donnera à la malade une heure après cette opiate un bouillon de poulet ou de maigre de veau à la chicorée, & après l'usage de cette opiate on la repurgera avec sa médecine ordinaire.

On tiendra la malade aux bouillons jusqu'à ce que les redoublemens & la fievre aient cessé; &, dès qu'on verra qu'elle se trouve mieux, & que la fievre l'aura quittée, on commencera de la nourrir, quand même elle auroit encore un peu d'oppression. C'est à Monsieur le Medecin ordinaire à juger du temps où la malade pourra manger; & alors on lui donnera de bons ali-

mens, & en petite quantité. Si la malade ne dort pas, & qu'elle soit inquiéte, on lui donnera du ſyrop de pavot, comme il eſt marqué ci-deſſus.

Délibéré à Sommieres le 21. octobre 1736. *Signé* LAZERME.

CONSULTATION LXVIII.

Sur une menace d'hydropiſie.

MAdame âgée de cinquante ans, ou environ, d'un temperament pituiteux, fort graſſe, ſujette aux ſquinancies, enflée de tout le corps, & aïant un eſtomac fort derangé, comme il paroît par le dégoût & par le vomiſſement qui lui arrivent quand elle prend quelque remede qui agace cette partie, eſt ſans contredit menacée de la maladie qui a été déja funeſte à quelques perſonnes de ſa famille.

Les effets des remedes qu'elle a pris avec ſuccès, dont les apéritifs & les purgatifs étoient la baſe, marquent aſſez quelle doit être la cauſe de tous les maux dont elle eſt attaquée.

Le sang de la malade naturellement épais, comme son embonpoint le dénote, a fait infailliblement des obstructions & dans les glandes sécrétoires, & dans les viscéres, ce qui donne lieu à l'ouverture de quelques vaisseaux lymphatiques, & à l'épanchement des sérosités autant dans les interstices des muscles que dans les cavités principales de son corps ; d'où résultent les enflures & les difficultés de respirer qui lui arrivent quand elle est couchée. D'ailleurs les fréquentes saignées qu'on a été forcé de lui faire pour la delivrer des inflammations de gorge auxquelles elle est sujette, ont appauvri la masse de son sang, comme il arrive d'ordinaire, surtout quand l'estomac ne fournit pas un chyle bien digéré pour la réparer.

Madame est donc menacée de l'hydropisie autant du bas-ventre que de la poitrine, & par conséquent on ne peut rien prognostiquer de bon d'une maladie qui a déja résisté aux remedes les plus efficaces.

Les indications qu'on a suivies jusqu'ici sont les seules qui se présentent encore ; c'est-à-dire les apéritifs, pour déboucher les viscéres & les glandes,

& pour donner de la fluidité au sang ; & les purgatifs pour vuider les sérosités superflues. A ces remedes je crois qu'on doit ajouter les stomachiques, pour donner quelque action aux fibres de l'estomac, & des boïaux, qui ne peuvent être que fort relâchées.

On ne doit rien changer aux bouillons de rouelle de veau faits au bain-marie. Ce remede est un excellent apéritif, qui agit sans porter aucune irritation ni phlogose dans les parties, & qui ne laisse pas de tenir le ventre libre : mais si l'estomac venoit à les rejetter, il faudroit les interrompre, & donner à la malade une drachme de cachou brut, ou terre du Japon, pendant dix à douze jours. On met le cachou en poudre, & on en fait bouillir une drachme dans une caffetiere avec de l'eau pour en faire une tasse. Un demi-quart d'heure de temps est suffisant pour faire fondre la drogue, & on l'avale comme du caffé sans autre précaution.

L'estomac étant un peu réparé, il faut revenir aux bouillons de veau, & se servir même pendant l'usage des bouillons, du cachou pour tenir l'estomac dans sa force nécessaire.

Je ne parle point de certains hydragogues auxquels on peut avoir recours dans les hydropisies confirmées, comme l'eau-de-vie allemande, l'écorce moïenne de sureau, la gratiole, le suc d'*Iris nostras*, & autres semblables, dont on ne doit se servir que quand les autres remedes n'ont pas assez de force, mais qu'on ne doit pourtant pas négliger dans certaines occasions, comme je l'ai déja dit.

Au surplus la malade doit se procurer de bonnes nuits par le moïen des narcotiques. Elle doit boire un peu de vin mêlé avec sa boisson ordinaire, sur-tout du vin d'Alicante, ou du vin d'absynthe, quand elle sentira son estomac affoibli.

Au surplus elle doit consulter sur toutes choses son Medecin ordinaire, qui connoît parfaitement son mal, & qui ne manquera pas de se servir à propos des remedes les plus convenables.

Délibéré à Montpellier le 23. mai 1737. *Signé*, GAUTERON.

CONSULTATION LXIX.

Sur une jauniſſe, avec enflure des extrémités, oppreſſion, &c.

LA premiere origine des ſymptômes qui s'obſervent chez Monſieur, tels que ſont la palpitation de cœur, la difficulté de reſpirer, la jauniſſe, les enflures des jambes, doit être rapportée au vice de la maſſe générale des fluides, qui depuis pluſieurs années ſe trouvent trop épais & même acrimonieux, ce qui eſt démontré par les rhumatiſmes gouteux qu'il a eus ci-devant.

Cet épaiſſiſſement des fluides, aïant augmenté, a donné lieu à l'obſtruction de pluſieurs viſceres du bas-ventre, mais ſur-tout du foie, dont le lobe antérieur eſt fort groſſi.

Il a cauſé auſſi des embarras au poulmon, ſoit dans les vaiſſeaux lymphatiques, ſoit dans les conduits ſecretoires bronchiaux. Il a encore cauſé des embarras dans les cavités du cœur, ou même dans les groſſes artéres qui en ſortent; & c'eſt de tous ces deſordres

que s'enſuivent la palpitation de cœur, la nature du pouls que l'on obſerve, la gêne de la reſpiration, la jauniſſe, les enflures des jambes, & autres incommodités.

L'on voit aiſément par tout ce qui vient d'être établi que la circulation du ſang ſe fait avec peine, que le ſang eſt mal travaillé, que bien de ſes parties intégrantes ſe trouvent trop groſſieres, que la ſérosité y eſt mal mêlée, que les ſécrétions ſe font mal, que les ſucs digeſtifs ſe ſéparent épais & mal dépurés, qu'en conſéquence les digeſtions ſe font mal; & qu'il ſe forme un chyle groſſier & mal travaillé, qui augmente de plus en plus le mauvais état du ſang.

Les vûes que l'on doit avoir dans ce cas-ci ſont de corriger les digeſtions, & de donner de la fluidité au ſang, en l'inciſant ſans le mettre en fougue, & le délaïant.

C'eſt pourquoi on commencera par une ſaignée du bras d'environ quatre ou cinq onces de ſang. On purgera le lendemain comme il ſuit.

PURGATION.

Prenez polypode de chêne une once;

fleurs de pêcher une pincée ; rhubarbe choisie une drachme ; feuilles de chicorée sauvage une demi-poignée ; faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine ; coulez dans douze onces de cette liqueur, que vous partagerez en deux prises, dans la premiere desquelles vous dissoudrez deux onces de manne de Calabre, & dans la seconde une once simplement. Faites une potion qui sera prise le matin avec le régime accoutumé.

On passera le lendemain à l'usage de bouillons, que l'on fera avec un morceau de collet de mouton, trois écrevisses de riviere pilées en vie, une drachme de racine d'énula campana, une petite pincée de sommités fleuries d'hypericon, & une pincée de feuilles de mélisse, appellée citronnelle.

Aïant pris ces bouillons dix matins, on purgera comme ci-dessus, pour passer ensuite à l'usage du petit lait de vache ou de chevre, dont on prendra environ douze onces le matin à jeun, après y avoir éteint trois ou quatre gros clous rougis au feu, y avoir écrasé en vie huit ou dix cloportes lavés, l'avoir clarifié avec le blanc de deux

œufs, & y avoir ajouté enfin deux cuillerées de ſuc de cerfeuil & un peu de ſucre fin.

Après douze jours de ce petit lait on purgera, on reviendra aux mêmes bouillons, & enſuite au petit-lait, comme ci-devant.

Ces remedes étant finis, on examinera l'état de l'enflure des jambes, & ſi les urines ſortent en quantité ſuffiſante, & de plus ſi l'on crache ou du ſang ou des crachats ſalés.

C'eſt pourquoi, 1°. Si les enflures augmentoient, ou que les urines ne coulaſſent pas ſuffiſamment, en ce cas on ſe conduiroit de cette maniere.

S'étant purgé avec la médecine déja preſcrite, on paſſeroit à l'uſage de bouillons au bain-marie faits de cette maniere.

BOUILLON.

Prenez du veau coupé par tranches vingt-quatre onces; de la chicorée amere de jardin une bonne poignée; du cerfeuil une bonne pincée; ces herbes ſeront hâchées; une poudre compoſée d'une drachme de rhubarbe, de vingt

grains de cloportes préparés, & de dix grains de fleurs martiales de sel ammoniac ; on mettra au fond d'un pot une tranche de veau, on la saupoudrera avec une partie de la poudre, on la couvrira avec des herbes hâchées ; on mettra dessus une seconde tranche de veau, qu'on saupoudrera & couvrira d'herbes hâchées, & ainsi couche par couche. On emploïera le veau, la poudre, & les herbes ; observant que le tout soit couvert d'une tranche de veau simplement ; on versera dessus un verre d'eau ; on couvrira le pot de papier bien fort que l'on lutera à ses bords, mettant enfin le couvercle dessus. On mettra ce pot au bain-marie pendant sept heures, coulant le lendemain & exprimant.

On prendra ainsi ces bouillons douze matins, purgeant après. Aïant laissé écouler sept ou huit jours, on pourra revenir aux mêmes bouillons.

2°. Mais si le malade étoit tourmenté de la toux, qu'il eût craché du sang, & que les enflures eussent disparu ou fussent peu de chose, en ce cas on tireroit une palette de sang de l'un des bras. L'on purgera le lendemain le malade

avec trois onces de manne dissoutes dans un verre de décoction de bourrache, & ensuite on lui donnera le lait d'ânesse pendant un mois, le purgeant à la fin.

Au reste si l'oppression augmentoit on ne manqueroit pas, en quelque tems que ce fût, de soulager le malade en lui tirant une palette de sang, réitérant même la saignée de même mesure, si l'accident pressoit.

De plus, lorsque le malade ne dormira pas bien, on lui donnera le soir trois ou quatre drachmes de syrop de pavot dans deux ou trois onces d'eau de chicorée.

Enfin il observera un régime de vivre convenable. Il fera toujours gras; se nourrissant uniquement de soupe, de bouilli & de rôti, qui sera en poulets principalement, perdreaux, & petits oiseaux; mangeant sobrement, & à des heures reglées; il boira le vin extrêmement trempé; il évitera de faire de l'exercice & de hausser la voix.

Délibéré à Montpellier le 4. juillet 1738. *Signé*, FIZES, MONTAGNE.

CONSULTATION LXX.

Sur des Vapeurs.

LA multiplicité & la nature des ſymptômes dont Madame ſe plaint depuis environ ſix années marquent évidement le caractere de ſa maladie, & les cauſes qui la produiſent. Il eſt certain par le rapport qu'elle nous en a fait, qu'elle a des vapeurs accompagnées d'idées effraïantes ſur l'avenir, & d'une contention d'eſprit preſque continuelle ; & que ces vapeurs ſont l'effet d'un ſang ſec, épais, dépourvû de ſéroſité, d'une tenſion du ſyſtême nerveux, & d'un deſſeichement des parties ſolides.

En effet, un ſang ainſi conſtitué ne peut que fournir de mauvais levains à l'eſtomac, d'où il réſulte un chyle mal travaillé, qui, entrant dans le ſang, entretient ſon mauvais état, & tous les accidens qui en dépendent. D'ailleurs par la crainte, la triſteſſe, & la contention de l'eſprit, l'eſtomac ſe relâche, & n'eſt point capable de digérer comme

il faut les alimens, ce qui cause des pesanteurs.

Enfin la vivacité du temperament de la malade enleve ce qu'il y a de plus subtil & de plus balsamique dans ses humeurs, qui par-là acquierent un caractere de salure & d'acrimonie ; ce qui est confirmé par les rhumatismes auxquels la malade a été autrefois sujette, & par les dartres crouteuses qu'elle a actuellement au visage.

Cette maladie n'est nullement dangereuse pour la vie, mais elle sera rebelle & difficile à guérir, à moins que la malade ne tâche de se dissiper, & d'éloigner autant qu'elle pourra les idées fâcheuses que sa vivacité lui suggere. Dans le cas où elle gagneroit sur son esprit de se dissiper par des amusemens permis, elle peut se flatter d'une guérison parfaite au moïen des remedes suivans, qui tendent à rectifier les digestions ; à donner à son sang, & aux autres humeurs, leur fluidité naturelle; & à assouplir les solides trop tendus.

Dans cette vûe ; puisque la malade a été saignée il n'y a pas long-tems,

on commencera par la purger avec une demi-bouteille d'eau d'Yeuzet dégourdie, dans le premier verre de laquelle on diſſoudra deux onces & demie de manne; ou bien, ſi l'on n'a point de ces eaux, on diſſoudra la même quantité de manne dans un verre de décoction de racines de polypode & d'une drachme de rhubarbe concaſſée.

Le lendemain du purgatif elle prendra les bouillons ſuivans le matin à jeun, & les continuera pendant neuf jours de ſuite.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet, ou bien à la place demi-livre de maigre de veau, que l'on fera bouillir à petit feu dans une ſuffiſante quantité d'eau avec une demi-drachme de racine d'énula campana; demi-heure avant de retirer le pot du feu, jettez-y deux écreviſſes de riviere lavées dans l'eau bouillante & écraſées dans un mortier de marbre; une pincée de ſommités fleuries d'hipericum; une demi-poignée de feuilles de creſſon d'eau, & autant de celles de chicorée amere; coulez le tout, & l'exprimez fortement.

La malade se repurgera à la fin des susdits bouillons, & prendra ensuite le lait de chevre, qu'elle fera écrêmer un peu, & dans lequel on éteindra deux gros clous de fer rougis au feu, ajoutant ensuite un peu de sucre. Elle continuera ce lait jusqu'aux grandes chaleurs; &, si son estomac s'en accommode, elle en augmentera peu à peu la quantité jusqu'à une écuellée. Elle pourra même la prendre matin & soir.

Pour faciliter la digestion du lait, & soutenir l'estomac, la malade usera de de deux en deux jours avant la prise du soir, d'une opiate composée d'une demi-drachme de conserve de kynorrhodon, autant de conserve de roses, de quinze grains de corail rouge préparé, & de dix grains de cachou, le tout incorporé avec un peu de syrop de coings.

Pendant les chaleurs de l'été, la malade prendra neuf jours de suite un bain domestique, au sortir duquel elle boira une ou deux tasses d'infusion de citronnelle en maniere de thé, ou bien un grand verre de petit lait clarifié avec deux blancs d'œuf, & un peu de sucre.

Après les bains elle se reposera quel-

ques jours, & puis elle boira durant neuf jours les eaux d'Yeuzet dégourdies, observant de les rendre purgatives le premier & le dernier jour par l'addition de deux onces de manne dans le premier & le dernier verre.

Elle recommencera les bains & les eaux d'Yeuzet une seconde fois, si elle s'en est bien trouvée, en laissant un intervalle tel que nous l'avons dit, & prenant les précautions ci-dessus conseillées.

L'automne prochain on répétera les remedes du printems, sçavoir le purgatif, les bouillons de poulet avec les écrevisses, &c. & ensuite le lait de chevre écrêmé.

Au surplus, il faut qu'elle observe un régime de vivre exact; qu'elle ne mange rien de salé, d'épicé, de crud, & de difficile à digerer; qu'elle évite la vie sédentaire; qu'elle boive à son ordinaire, tantôt d'une ptisanne avec la racine de chiendent, tantôt d'une légere infusion de capillaire, tantôt de l'eau pure avec un filet de bon vin; mais sur toutes choses il faut qu'elle bannisse tout chagrin & toute inquiétude d'esprit, sans quoi on ne sçauroit

lui

lui promettra un heureux ſuccès des remedes propoſés.

On appliquera par deſſus la dartre, de la pomade de limaçon, ou de l'onguent fait avec le ſouffre commun mêlé avec du ſain-doux.

Délibéré à Sommieres ce 6. mai 1740. *Signé*, HAGUENOT, Profeſſeur Roïal en Médecine.

CONSULTATION LXXI.

Sur des Vapeurs.

LEs vapeurs hyſtériques que la malade a depuis quinze mois ſont l'effet du tiſſu ſec & ſerré de la maſſe du ſang, & de la tenſion trop grande des ſolides, ſur-tout du genre nerveux, cauſée par leur deſſeichement. La digeſtion dérangée par l'état vicieux des humeurs & des ſolides, concourt à produire les accidens de cette maladie, en rendant le ſang moins coulant; de ſorte que la circulation eſt difficile, ſur-tout dans la moëlle de l'épine, où le ſang circulant avec peine ébranle les nerfs

qui vont se distribuer aux bras, aux muscles de la poitrine, & aux parties voisines.

Cette maladie est plus incommode que dangereuse; elle sera pourtant rebelle, & ne cédera qu'aux remedes faits pendant quelque tems. On ne peut mieux la combattre qu'en rectifiant les digestions, incisant légerement les humeurs, les détrempant, & les adoucissant.

Comme la saison n'est pas propre pour l'usage du lait, on est d'avis que la malade le cesse, & qu'elle se purge ec la Médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez rhubarbe concassée une drachme; faites infuser pendant la nuit dans une décoction chaude de feuilles de chicorée sauvage; le matin vous ferez bouillir légérement dans huit onces de colature une demi-poignée de fleurs de pêcher; ensuite vous y dissoudrez deux onces de manne, & coulerez la liqueur pour une potion.

Mademoiselle se reposera un jour après cette médecine, & prendra ensuite pendant neuf jours le bouillon qui suit.

BOUILLON.

Prenez environ une livre de collet de mouton ; faites-le cuire pendant deux heures dans l'eau de fontaine pour avoir un bouillon ; ajoutez de racines de pivoine mâle une drachme & demie ; de racine de valérianne une drachme ; demi-heure après avoir mis les racines ajoutez deux écreviſſes de riviere lavées dans l'eau bouillante & écraſées dans un mortier de marbre ; bouchez le pot, faites bouillir doucement pendant demi-heure ; ajoutez ſur la fin une poignée de chicorée amere, & huit cloportes lavés dans le vin blanc, & écraſés en vie ; laiſſez-les bouillir un petit quart d'heure ; paſſez le bouillon à travers une ſerviette ; exprimez pour le faire prendre.

Après les neuf bouillons, Mademoiſelle prendra pendant huit jours de ſuite le matin à jeun l'opiate qui ſuit, prenant un bouillon ordinaire par deſſus.

OPIATE.

Prenez conſerves de kynorrhodon &

d'énula campana, & d'abſynthe, de chacune un ſcrupule; cinnabre, antimoine diaphoretique, & poudre de cloportes, de chacun un demi ſcrupule; faites avec une ſuffiſante quantité de ſyrop d'abſynthe une opiate pour une priſe.

La malade ſe repurgera avec ſa médecine ordinaire après l'uſage de cette opiate. Pendant le reſte de l'hiver elle prendra trois fois la ſemaine le matin à jeun vingt grains de poudre de guttete, prenant par deſſus une bonne taſſe d'infuſion des feuilles de méliſſe en maniere de thé.

Dès que le printems ſera venu la malade ſe fera ſaigner au pied,& ſe purgera avec ſa médecine ordinaire. Après un jour de repos, elle prendra le bouillon d'écreviſſes ci-deſſus pendant neuf jours, enſuite l'opiate pendant huit jours. S'étant repurgée à la fin & repoſée un jour, elle prendra le matin au lit une turquette de lait de chevre fraichement trait, adouci avec un peu de ſucre. Quelques jours après elle le fera augmenter juſqu'à une petite écuellée. Dès que ſon eſtomac ſera accoutumé au lait, elle en prendra une autre

écuellée le ſoir en ſe couchant, n'aïant mangé qu'une ſoupe à la viande quatre heures auparavant. Elle continuera le lait juſques à la fin du mois de juin, ſe purgera en le quittant, & pendant ſon uſage, ſi elle en a beſoin.

Au mois de juillet elle prendra le bain domeſtique pendant huit jours, prenant en ſortant du bain une taſſe d'infuſion de méliſſe. S'étant répoſée ſix jours, elle boira les eaux d'Yeuzet pendant neuf jours; elle en prendra chaque jour dans l'eſpace de deux à trois heures douze grands verres dégourdis au bain-mare, prenant un bouillon ordinaire une heure après les eaux. Le premier jour on diſſoudra deux onces de manne dans le premier verre des eaux, & le neuviéme on en diſſoudra auſſi deux onces dans le dernier verre.

La malade, s'étant repoſée ſix jours après les eaux, reprendra le bain domeſtique pendant huit jours. Six jours après les bains, elle boira les eaux d'Yeuzet pendant neuf jours avec les précautions marquées ci-deſſus.

Dès que l'automne ſera venu la malade ſe purgera avec la médecine ordinaire, & prendra le bouillon d'écre-

viſſes pendant neuf jours. S'étant répurgée à la fin, & repoſée un jour, elle prendra le matin au lit un bon verre de lait d'âneſſe fraichement trait, adouci avec un peu de ſucre, qu'elle fera augmenter peu à peu juſques à une écuellée. Elle le prendra juſques à la fin du mois de décembre, & ſe purgera en le quittant, & pendant ſon uſage, ſi elle en a beſoin.

Pendant le tems du lait, la malade prendra trois fois la ſemaine dix grains de rouille de fer en poudre fine paſſée ſur le porphire, qu'elle mettra entre deux ſoupes, pour l'avaler en ſe mettant à table pour dîner.

La malade fera toujours gras; ſe privera des ragoûts, des viandes ſalées & épicées, des ſucreries, des alimens aigres & cruds; elle ſe nourrira avec des ſoupes à la viande, du bouilli & du rôti, mangeant de la viande de boucherie, de la volaille, & de bon gibier. Elle évitera les veilles, les fatigues, les contentions d'eſprit, & ſur toutes choſes les vivacités & les coleres auxquelles on doit rapporter ſa maladie. Elle fera un peu d'exercice, ſe diſſipera par la promenade & la fréquentation

des compagnies, & bannira de ſon eſprit le chagrin & la triſteſſe qu'elle paroît avoir.

Délibéré à Montpellier le 5. janvier 1742. *Signé*, LAZERME.

CONSULTATION LXXII.

Sur une diarrhée d'un jeune enfant, accompagnée d'une petite fiévre & autres accidens.

LE cours de ventre que le jeune enfant, pour lequel nous ſommes conſultés, a depuis quatre ou cinq mois, la petite fiévre qui l'accompagne, & les autres accidens dont nous parlerons plus bas, reconnoiſſent pour leur premiere cauſe un vice des digeſtions occaſionné par le peu d'attention que l'on eut après l'avoir ſevré à le nourrir de bons alimens, & à le régler pour la quantité & les heures du manger. Son eſtomac peu propre à digerer les mauvais alimens dont il étoit ſurchargé, en laiſſoit paſſer dans les inteſtins une bonne partie ſans qu'elle eût ſubi dans ce

viſcere le changement néceſſaire pour une bonne digeſtion ; & les inteſtins, auſſi peu propres que l'eſtomac à tout élaborer, ne pouſſoient dans les tuïaux lactés qu'un chyle crud, indigeſte, très-diſpoſé à s'épaiſſir, & duquel il ne pouvoit que réſulter un ſang & une lymphe de même caractere, c'eſt-à-dire, épais, glutineux, & impropres à rouler dans tous les détours & dans les circonvolutions des vaiſſeaux, tant ſanguins que lymphatiques. De-là ont réſulté des obſtructions dans les viſceres abdominaux, & en particulier dans le méſentere : de-là ont auſſi ſuivi des varices dans les veines qui rampent dans la tunique intérieure des inteſtins : de-là naiſſent enfin l'épuiſement & l'acrimonie des différentes liqueurs qui ſont verſées dans le conduit inteſtinal, & ces trois différentes cauſes entretiennent aujourd'hui tous les ſymptômes de notre jeune malade. Les digeſtions s'exécutent encore chez lui très-imparfaitement, & les parois internes des inteſtins ſont toujours agacés par l'âcreté des matieres, & par celle des liqueurs qui y ſont verſées par les divers tuïaux excrétoires qui vont s'ouvrir dans leur

cavité ; ce qui occasionne & entretient le cours de ventre ; & il sort souvent quoique sans douleur, du sang après les excrémens, ce qui est une suite des varices énoncées ; les matieres excrémentitielles ouvrant dans leur passage les petits vaisseaux variqueux. La fievre dépend des obstructions des viscéres abdominaux, obstructions qui sont surtout marquées dans le mésentere ; & il y a tout lieu de penser que cette fievre est accompagnée de petits redoublemens, quoiqu'on ne les apperçoive pas, puisque les premieres voies fournissent toujours au sang des matieres indigestes qui y sont portées, tantôt plus, tantôt moins copieusement ; ce qui doit donner lieu à des variations dans l'état de la fievre.

Pour ce qui regarde le prognostic de cette maladie, on ne peut le porter que très-douteux, puisque les premieres voies souffrent depuis long-tems, que les glandes du mésentere sont déja fort obstruées, & qu'il y a lieu de craindre qu'en grossissant elles ne compriment notablement les tuïaux chyliferes ; ce qui seroit nécessairement suivi du desseichement, & du marasme.

Nous esperons cependant quelque chose de l'âge tendre du malade, & nous nous flattons que les remedes suivans pourront produire un bon effet.

L'indication que nous nous proposons de remplir en les prescrivant, est de réctifier les digestions, d'adoucir le sang & la lymphe, & de leur donner le degré de fluidité qui leur manque pour une libre circulation dans leurs différens tuïaux.

L'on saignera d'abord le malade de l'un des bras, observant de ne tirer qu'une palette de sang, & on le purgera le lendemain de la maniere suivante.

PURGATION.

Prenez dix drachmes de manne, faites-la dissoudre dans la décoction de deux pincées de fleurs de pêcher; & ajoutez à la colature une demi-once de syrop de chicorée, & une demi-cuillerée d'huile d'amandes douces tirée récemment.

On lui fera le lendemain de cette purgation commencer l'usage de l'opiate suivante, dont on lui fera prendre

deux priſes par jour, l'une le matin à jeun, l'autre le ſoir en ſe couchant, & trois heures après ſon ſouper; obſervant d'augmenter de quatre gouttes à la priſe du ſoir, la doſe des gouttes anodynes, continuant de même durant ſix jours.

OPIATE.

Prenez de conſerves de kynorrhodon, & de ſymphytum, de chacune dix grains, & autant de balauſtes, & de ſang dragon; délaïez, le tout dans un peu de ſyrop de roſes rouges, & ajoutez-y trois gouttes anodynes. On finira par le petit purgatif ci-deſſus.

On lui fera le lendemain commencer l'uſage des bouillons ſuivans, qu'il continuera pendant ſix jours.

BOUILLON.

Faites un bouillon avec un quarteron de collet de mouton; ajoutez-y vingt grains de racine de tormentille; & mettez-y un moment avant de le couler une pincée de roſes rouges, & quatre grains de fleurs martiales: ajoutez-y

aussi une écrevisse de riviere lavée dans l'eau bouillante, & écrasée dans un mortier.

On le purgera ensuite comme cidessus, & on lui fera reprendre l'opiate & les bouillons de la même maniere, & avec les mêmes précautions, observant seulement d'ajouter à chaque prise d'opiate un grain d'ipecacuanha.

L'usage de ces remedes sera suivi de celui du petit-lait de vache, qu'on lui fera prendre pendant douze jours, & que l'on préparera de la maniere suivante.

PETIT-LAIT.

Prenez de lait de vache une turquette & demie; faites-le cailler avec la presure ordinaire; faites-lui quelques taillades ou incisions, & placez-le sur un linge, dont vous suspendrez les quatre bouts, & au dessous duquel vous mettrez un plat pour recevoir le petit-lait qui en découlera pendant toute la nuit: clarifiez le lendemain matin ce petit lait avec le blanc d'œuf: faites-y bouillir légérement six cloportes lavés dans le vin blanc & écrasés: coulez-le, étei-

gnez-y un fer rougi au feu, & ajoutez-y une cuillerée de suc d'ortie.

Le malade prendra après l'usage de ce petit-lait, celui de chevre récemment trait, entier & briqueté. Si son estomac après dix à douze jours paroît s'en accommoder, on lui donnera le soir une prise de lait de vache; &, s'il continue à bien passer, on le mettra à l'usage du lait pour toute nourriture. Si au contraire son estomac ne s'en accommode point, on le discontinuera; &, après l'avoir purgé comme dessus, on lui fera reprendre l'opiate & les bouillons de la maniere indiquée, & on fera ensuite passer les eaux minerales d'Yeuzet à la quantité d'une feuillete chaque jour.

L'on ne permettra point au malade l'usage de la viande, le nourrissant seulement avec du poisson bouilli ou grillé, & avec des crêmes d'orge, de ris à l'eau, de gruau, &c. aïant la précaution de ne lui donner ni confitures, ni autres alimens de cette nature, qui pourroient épaissir ses liqueurs.

Délibéré à Montpellier le 19. mars 1741. *Signé*, SERANE, FIZES, MONTAGNE.

CONSULTATION LXXIII.

Sur une perte blanche & autres légeres incommodités.

MAdame de .... aïant fait de mauvaises digestions, tant avant qu'après sa fausse couche, étant d'ailleurs un peu épuisée par cet accident, donnant aussi des signes d'acrimonie de sang par la perte blanche à laquelle elle est sujette, doit se conduire de la maniere suivante.

En premier lieu, elle doit se nourrir avec de bons alimens & de facile digestion, comme sont de bonnes soupes faites avec le bouillon sans herbes & quelques tranches de pain, de jeunes poulets, des perdreaux, & quelquefois un peu de bouilli. Elle ne doit pas user de ris ni de semoule, ni d'aucune sorte de crêmes, de quinze jours au moins.

Dans trois ou quatre jours, elle se purgera avec une drachme de rhubarbe concassée, une pincée de fleurs de pêcher, & une pincée de *semen contra*,

dont on préparera une infusion pendant la nuit, y dissolvant le lendemain deux onces de manne.

Dans quinze jours, à compter d'à présent, elle se mettra à l'usage de bouillons faits avec huit onces de collet de mouton, la chair & le sang d'une tortue, & une écrevisse de riviere; ils seront continués pendant dix jours.

S'étant reposée quatre ou cinq jours, elle prendra neuf matins les eaux d'Yeuzet à la dose de six livres chaque matin. Elle les boira dégourdies, observant d'ajouter au premier verre du premier jour deux onces de manne & vingt grains rhubarbe en poudre, & autant au dernier verre du dernier jour.

S'étant réposée cinq ou six jours, elle reprendra encore dix jours les bouillons de tortue, comme auparavant.

Au commencement d'octobre elle se purgera comme ci-devant; elle prendra ensuite six matins de l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez conserve de kynorrhodon trois drachmes; conserve d'énula campana

deux drachmes; succin blanc préparé, & cachou brut en poudre, de chacun deux drachmes & demie; faites avec une suffisante quantité de syrop de lierre terrestre une opiate pour l'usage.

La dose de cette opiate sera de deux drachmes à prendre le matin à jeun, avalant une heure après un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton & demi-poignée de chicorée amere de jardin.

Après ces six jours d'opiate, elle passera à l'usage du lait d'ânesse, qu'elle prendra deux mois. Elle prendra alors de trois en trois soirs en se couchant une prise de la susdite opiate, avalant seulement un demi verre d'eau un moment après. Si l'estomac ne soutenoit pas encore bien le lait d'ânesse, on mêleroit dans la prise de ce lait deux cuillerées d'eau seconde de chaux. Si l'estomac se fait bien au lait d'ânesse dans sept ou huit jours, on prendra le reste du tems de cet usage le soir à la place du souper, une soupe au lait de vache & un œuf frais avec un peu de pain.

Après ces deux mois de laitage, on se purgera comme auparavant.

On évitera au reste toujours les ra-

goûts, le salé, l'épicé, la patisserie, & toute espéce d'alimens de difficile digestion. L'on ne boira à présent que de l'eau panée pendant trois ou quatre jours, & dans la suite de l'eau avec tant soit peu de bon vin.

A l'égard de Monsieur **** il se fera saigner du bras; il prendra tant qu'il toussera, le soir en se couchant, quatre drachmes de syrop de pavot & quinze gouttes de laudanum liquide dans deux onces d'eau de lis. Il prendra beaucoup de repos. Il mangera sobrement, faisant gras: il se contentera le soir d'une soupe ou d'une crême de ris avec un morceau de pain, soupant pour le plus tard à huit heures. Pendant quelques jours il ne boira que de l'eau à ses repas, & hors des repas quelques verres de prisanne de capillaire, ou de fleurs de pied de chat. Pendant six ou sept matins il prendra un bouillon fait avec huit onces de collet de mouton & une poignée de chicorée amere de jardin.

Délibéré à Marseille le 5. juillet 1741. *Signé*, FIZES.

CONSULTATION LXXIV.

En forme de lettre sur l'usage du syrop de Glauber, & autres remedes à l'égard des enfans, & de leurs affections vermineuses.

JE dois vous répondre, Monsieur, que le syrop de Glauber est un émétique antimonial, mais moins fort que le tartre émétique, & que nous en faisons assez usage pour les enfans, lorsqu'il est question de nettoïer leur estomac en les faisant vomir, ou en purgeant par le bas quand on en aiguise les purgatifs. Je ne suis pas d'avis de tourmenter les enfans avec ce remede lorsqu'ils auront quelque affection vermineuse, à moins qu'ils ne fussent dans un assoupissement grave. Lorsqu'ils donneront des signes de vermine sans être beaucoup malades, il faut les mettre au régime de vie convenable, & leur donner des potions contre les vers faites avec le *semen contra*, la confection d'hyacinthe, la coralline préparée, l'eau de fleurs d'oranges & l'eau de chicorée. Si l'affection paroît plus grave,

il faut purger avec le senné, le *semencontra*, & la manne, &c.

A Montpellier le 14. juillet 1741. *signé*, FIZES.

CONSULTATION LXXV.

Sur un sistere avec les symptômes graves qui l'ont précédé & qui l'ont suivi.

MEMOIRE.

MAdame *** âgée de trente à quarante ans ; d'un temperament sanguin; portant naturellement un visage fleuri & animé, avec beaucoup d'embonpoint; ayant déja fait dix à douze enfans, & portant un gros ventre dès la premiere grossesse, en sorte qu'il lui falloit une ventriere pour le soutenir; perdant peu par ses regles ordinaires, ni gueres davantage dans ses couches, après lesquelles elle n'a jamais nourri ; ne faisant aucune sorte d'exercice, & ayant même de la peine à marcher; cette Dame, dis-je, fut atteinte vers la fin du mois d'août der-

niet d'une colique d'estomac très-vive, & en même temps d'une douleur aux reins également vive. On tâcha de calmer ces douleurs par les eaux de poulet & autres adoucissans de cette espece, & on reconnut les approches des mois, & en même temps on s'apperçut d'un commencement de jaunisse.

Le soir même les mois parurent, & coulerent avec plus d'abondance qu'à l'ordinaire. En même temps la malade fut soulagée, mais la jaunisse augmenta ; la malade devint tout-à-fait ictérique, & la fievre se mit de la partie.

Elle fut modérée cette fievre pendant sept à huit jours que dura l'évacuation des regles. Pendant ce tems-là on mit la malade à l'usage d'une ptisanne légérement apéritive avec les racines de chicorée & de fraisier, & les herbes chicoracées & hépatiques, dont elle prenoit cinq à six verres par jour, & elle fut purgée.

Les regles finies, la fievre augmenta, & même avec des redoublemens périodiques assez violens tous les soirs. Cependant la jaunisse se soutenoit tou-

jours, les urines étoient noires, les déjections d'un jaune verdâtre, paroissant quelquefois une matiere blanchâtre qui flottoit sur les excrémens, point de douleur ni aigue ni gravative dans le foie ni dans les autres parties du bas-ventre, point de dureté marquée nulle part, mais tout paroissoit un peu tuméfié, ce qui étoit pourtant très-difficile à distinguer, attendu que la malade étoit naturellement fort ventrue.

Cette augmentation de fievre, & ces redoublemens, donnerent lieu de proposer la saignée. On ne put en obtenir qu'une dont le sang n'avoit rien de particulier; &, quoique le ventre fût toujours libre & le jour & la nuit, on purgea la malade, & on convertit la ptisanne ci-dessus en bouillons de poulet apéritifs. La jaunisse subsistant toujours, le purgatif fut réiteré.

La malade se dégoûtant des bouillons, & la fievre étant un peu adoucie, on convertit les bouillons en apozêmes, que l'on rendit un peu plus apéritifs par le changement des racines, & par l'addition du tartre chalybé, & le rendant purgatif de quatre en quatre jours, malgré la liberté du ventre qui

duroit toujours, les matieres étant toujours les mêmes aussi-bien que les urines. Mais dans peu les redoublemens de fievre diminuerent sensiblement ; le pouls qui s'étoit toujours soutenu fut un peu déprimé ; la jaunisse commença à se flétrir, mais les urines parurent encore quelque tems noirâtres.

On crut alors devoir user d'apéritifs d'une autre espéce, qui, sans exciter la liberté du ventre, pussent ouvrir & fortifier davantage, d'autant mieux que la malade avoit de fréquens rapports, qu'elle sentoit des aigreurs, & que les déjections étoient toujours plus verdâtres. La longueur de la maladie ne permettant plus de tenir la malade dans une diete trop exacte, on lui présenta quelques légers alimens, auxquels il lui fut impossible de toucher. Dans cet état on projetta de lui donner des bols composés de quelques absorbans, de quelques grains de rhubarbe en poudre, & de saffran de mars avec un peu d'extrait d'absynthe ; elle les prenoit deux ou trois fois par jour, & sur celui du matin elle buvoit son apozême.

Pendant l'usage de ces remedes la fievre & les redoublemens ont diminué

ſenſiblement, & ceux-ci ont tout-à-fait diſparu. Le ventre a été un peu moins libre, les déjections moins abondantes, mais toujours de la même couleur, la jauniſſe preſque effacée, ſans que pour cela la malade ſe trouve mieux, comme on en va juger par la deſcription de ſon état préſent.

Actuellement elle eſt avec une fievre lente qui eſt toujours de la même teneur, le pouls foible & petit, un degout entier, ne trouvant de goût qu'à quelque petit biſcuit trempé dans l'eau avec du vin fort tempéré, le ventre toujours libre, & les matieres de la même couleur, ſans force, & entierement abattue, fort maigre, toujours prête à dormir, & ne voulant voir ni parents ni amis, la langue ſeiche, le ventre un peu plus ferme, & peut-être un peu plus élevé, ne rendant les urines que quand elle va du ventre, en ſorte que depuis plus de huit jours on n'a pû les voir que mêlées avec les excrémens. Mais on conjecture qu'elles ne ſont pas abondantes, parce que toutes les fois qu'elle va du ventre elle rend les urines à trois ou quatre repriſes, ce qui fait voir qu'elle en rend

peu à la fois, & par conséquent que la quantité totale par jour en est fort diminuée. Cependant nulle douleur, ni pésanteur, se tournant aisément de tous côtés, & se couchant indifférem-ment sur tous les deux.

Dans cet état on vient de la purger, & on se propose de lui donner le petit-lait chalybé, en attendant les avis du sçavant Medecin à qui ce Mémoire sera envoié, & qui en excusera le desordre, attendu qu'il n'a été demandé qu'à l'heure du départ du courier.

REPONSE.

Après avoir examiné avec attention le Mémoire qui nous a été communiqué, on estime que cette Dame avoit depuis long-tems la masse du sang épaissie, & qu'elle faisoit mal les digestions. Comme il ne pouvoit être fourni par un tel sang que des liqueurs digestives, épaisses, & peu en état de pénétrer les alimens, & de former un chyle assez coulant, par conséquent les couloirs étoient disposés à s'embourber, aussi à la fin a-t-il paru une coli-

que

que d'estomac qui venoit tant des mauvais sucs qui s'étoient préparés dans ce viscére, que de l'embarras où étoit son couloir. Dans ces circonstances les regles parurent pendant sept où huit jours, & les purgatifs ne furent pas emploïés; par conséquent les sucs résultans des mauvaises digestions n'étant point purgés, passerent dans la masse du sang, & l'épaissirent encore davantage: ainsi la matiere de la bile, devenue plus épaisse, ne put pas bien se séparer dans le foie, & causa la jaunisse; le sang devint tout à la fois épais, acrimonieux, & chargé d'impuretés, qui étoient fournies d'ailleurs continuellement des premieres voies, ce qui causa la fievre; mais comme les apéritifs ne pouvoient d'eux-mêmes rendre une fluidité suffisante aux liqueurs, & qu'ils échauffoient d'ailleurs la masse du sang, la cause de la fievre ne fut pas enlevée, quoiqu'à la verité on en ôtât une partie par quelques purgatifs qui furent emploïés. Il y a donc lieu d'estimer qu'actuellement les mauvais sucs sont toujours présens & dans les premieres voies & dans la masse du sang. On n'en sçauroit douter à l'égard

des premieres voies, puiſque Madame eſt dans une ſorte de cours de ventre, rendant des matieres verdâtres & glaireuſes, qu'elle eſt attaquée d'un grand degoût, & qu'elle a des aigreurs & des rapports. On ne ſçauroit douter non plus de la préſence de ces mauvais ſucs dans la maſſe du ſang, puiſque la malade a la fievre lente avec abattement des forces & diſpoſition à l'aſſoupiſſement.

Les vûes que l'on doit avoir pour combattre cette maladie dans l'état où elle eſt, ſont de corriger les vices des premieres voies en évacuant l'amas des mauvais ſucs qui les obſédent, avant que les forces ſoient totalement abattues; de plus de corriger leur mauvais caractere dans la ſuite, ſe propoſant après de délaïer la maſſe du ſang, de l'inciſer doucement, de l'humecter, & de l'adoucir.

C'eſt pourquoi ſi cette Dame a encore quelques forces, & qu'il n'y ait aucune douleur dans l'eſtomac & dans le bas-ventre, comme porte le Mémoire, on lui donnera inceſſamment une potion compoſée de vingt grains d'ipecacuanha en poudre, une drachme de

confection alkermes, deux cuillerées d'eau de fleurs d'orange, & quatre onces d'eau de chardon bénit. On aidera le vomissement dès qu'il aura commencé par le moïen de l'eau tiéde donnée à grandes verrées, lui faisant prendre deux heures après cette potion une demi-prise de bouillon, que l'on réitérera deux heures après, & lui donnant ensuite le bouillon par prise entiere de trois en trois heures le reste de la journée.

On la laissera reposer le lendemain.

Le jour suivant on la purgera avec une drachme de rhubarbe concassée, infusée toute la nuit sur les cendres chaudes dans un verre d'eau, où l'on dissoudra le lendemain deux onces de manne.

Mais si cette Dame n'étoit pas en force à l'arrivée de cette Consultation, on supprimeroit l'ipecacuanha, & on commenceroit par la purgation qui vient d'être décrite.

De quelque façon que ce soit, lorsqu'elle aura été ainsi purgée, on la laissera reposer un jour, après lequel on lui fera prendre trois matins de suite une once de syrop de chicorée compo-

sé, & vingt-cinq grains de rhubarbe en poudre ; le tout délaié dans quatre onces d'eau de chicorée.

Après quoi on passera à l'usage de bouillons qui seront faits avec huit onces de collet de mouton, deux écrevisses de riviere, une drachme de racine d'énula campana, & une demi pincée de sommités fleuries d'hypericum.

Lorsqu'elle aura pris ces bouillons six jours, on nous informera de l'état de cette Dame, ou même plutôt, si on le juge à propos, afin de pouvoir mieux régler les remedes à venir.

Au reste on nourrira cette Dame le jour avec deux bouillons, deux petites soupes & un pain lavé, qui est une mie de pain de la grosseur de deux œufs bouillie une heure dans l'eau, dans un petit pot, que l'on délaie ensuite dans une grande prise de bouillon, l'y faisant bouillir un quart-d'heure, & passant ensuite par le tamis de crin, pour former ainsi une espece de panade liquide, & dans la nuit on lui donnera une ou deux bouillons.

La boisson sera de l'eau panée, où l'on fera infuser un brin de canelle.

Délibéré à Montpellier le 12. octobre 1741. *Signé*, FIZES.

CONSULTATION LXXVI.

Sur une douleur au genou d'un enfant avec tumeur, maigreur, & petite fiévre.

L'Obſtination avec laquelle cette douleur au genou ſe ſoutient, la maigreur & la petite fiévre qui conjointement avec la douleur fait conſumer cet enfant, ne permettent pas de douter que le caractere de ſa lymphe ne ſoit très-mauvais, & entretenu par un virus particulier. Mais, comme nous ne pouvons pas ſoupçonner ici le virus vérolique, puiſqu'il n'y a rien à dire de la part de Monſieur ſon pere, ni de celle de ſa nourrice, l'on eſt obligé d'établir un virus très-grave & tenace, qui eſt celui qui a accoutumé de produire ce qu'on appelle communément des tumeurs froides. J'ai d'autres raiſons, qui me ſont connues, qui me font établir ce caractere de lymphe dans ce jeune malade.

L'état de cet enfant eſt très-fâcheux, pouvant être conſumé par la fievre qui le mine, & la douleur qui lui épuiſe les forces. Il peut auſſi arriver à la fin un

dépôt aux parties molles de l'articulation suivi de suppuration avec carie. Il peut arriver aussi un cours de ventre colliquatif ; toutes tournures désastreuses, & que la chaleur de l'été peut déterminer encore plus promptement.

Mais comme il faut tâcher de les prévenir, & apporter tous les meilleurs secours qu'il se pourra à cet enfant, prenant garde à ne point aigrir le mal, nous remarquerons, 1°. Que les frictions mercurielles ne lui conviennent point, sçachant par un grand nombre de cas combien le mercure aigrit ce mal, & précipite la fin de pareils malades. Les ptisannes sudorifiques lui seroient très-nuisibles, la fiévre augmenteroit aussi-bien que le desseichement.

2°. A l'égard des eaux de Balaruc dans pareil cas, j'en ai vû des exemples si tristes, que je n'ose pas y penser. Pour ce qui est de celles de Digne, je ne les connois pas à fond, comme je connois celles de Balaruc. Celles de Bareges sont les seules qui sont le plus appropriées en pareil cas ; mais, comme je ne crois pas qu'il y ait de la ressemblance des eaux de Digne avec celles de Bareges, je ne crois pas que les eaux de

Digne soient utiles à cet enfant, d'autant plus qu'outre qu'il est intransportable, il est trop foible à raison de son âge & autrement; ainsi j'estime qu'il a besoin d'autres remedes.

Les vûes que l'on doit avoir ici, sont d'adoucir cette lymphe féroce en la délaïant & l'adoucissant, car si on veut l'attaquer en voulant l'inciser & la fondre par des remedes actifs, comme mercure, préparations de mercure, ptisannes sudorifiques & autres prétendus spécifiques antichéradiques de Rotrou & autres, elle fera plus de ravages que jamais sur le corps de cet enfant, son acrimonie se mettant en jeu de plus en plus, à mesure que l'on rompra sa viscosité.

C'est pourquoi j'estime que le plus grand remede qu'ait à emploïer cet enfant, c'est le lait & même ce seroit le lait de femme, si on pouvoit avoir une abondante nourrice, & s'il vouloit teter; car dans ce cas on le feroit teter tant que la femme bien alimentée pourroit fournir, & on lui donneroit par jour deux soupes au lait de vache, & deux ou trois œufs avec un peu de pain.

Mais, cette voie manquant, on usera

de la méthode ſuivante. Le matin à ſix heures, on lui donnera un bon verre de lait d'âneſſe, à dix une ſoupe au lait de vache, un œuf frais & un peu de pain; deux ou trois heures après une petite écuellée de lait de vache coupé avec partie égale de décoction de racine de ſquine, & à ſept heures du ſoir une ſoupe au lait de vache. Dans la nuit on lui donnera un bouillon fait avec la moitié d'un poulet & les cuiſſes de trois grenouilles.

Pour couper le lait de l'après midi, prenez de racine de ſquine triturée deux drachmes & demi; on la fera bouillir dans un pot bien bouché à petit feu avec deux bonnes livres d'eau juſqu'à diminution de moitié. On coulera cette décoction qui reſtera à la quantité d'une livre, la tenant dans une bouteille bien bouchée. L'on coupera huit onces de lait de vache avec autant de décoction de ſquine, réduiſant le tout à huit onces. Ainſi de deux en deux jours on refera cette décoction. Je crois qu'il faut tenir ainſi cet enfant à la diéte blanche pendant pluſieurs mois.

S'il n'a pas été purgé depuis quelques jours lorſque ma Conſultation arrivera,

il faut commencer par le purger avec deux onces de manne diſſoutes dans quatre ou cinq onces de décoction d'une pincée de fleurs de pêcher ; & le lendemain de la purgation on commencera la diete blanche.

Si l'enfant ſe rebutoit de ſe mettre tout-à-coup à cette diéte, à la place de la ſoupe au lait de vache de dix heures du matin, on lui feroit prendre à la même heure au dîner de la ſoupe à la viande preſque pas ſalée, & du poulet rôti, ou un peu de mouton bouilli, & un petit biſcuit pour ſon deſſert. Mais il faut tâcher de le mettre le plutôt qu'il ſera poſſible à cette diéte blanche abſolue.

A l'égard des narcotiques, ils ſont d'une néceſſité abſolue ; car après tout la douleur épuiſe cet enfant, & un péril préſent doit faire paſſer ſur toute conſidération pour un inconvenient à venir, qui eſt que l'on craint l'habitude des narcotiques, d'autant plus que cela n'eſt rien en comparaiſon de la douleur préſente.

Ainſi j'inſiſte fortement qu'on lui donne tous les ſoirs, & tout autant de tems qu'il ſera tourmenté de douleurs, un julep fait avec une once & demie d'eau

de chicorée, deux drachmes de ſyrop de pavot, & huit ou dix gouttes de laudanum liquide de Sydenham ; augmentant dans la ſuite la doſe des gouttes de deux en deux ou de trois en trois, s'il n'eſt pas aſſez calme pendant la nuit.

A l'égard du cataplaſme hors de la douleur l'on couvrira l'articulation avec la pulpe de la racine d'althea. Dans la douleur on appliquera un cataplaſme fait avec cette pulpe, celle des feuilles de juſquiame, & le mucilage de graine de lin. L'on peut abſolument tenter, ſi on veut, de mettre le membre dans la gorge d'un bœuf.

Délibéré à Montpellier ce 27. mai 1742. *Signé*, FIZES.



CONSULTATION LXXVII.

Sur la tumeur du genou & autres suites du mal du jeune malade de la Consultation précédente.

LA tumeur du genou formée principalement par le gonflement des apophyses de l'os de la cuisse, le gonflement de l'os sacrum & la fiévre lente qui amaigrit cet enfant, reconnoissent un virus scrofuleux.

La lymphe est donc épaisse, tenace, & chargée d'une acrimonie singuliere qui caractérise la constitution scrofuleuse. Une telle lymphe coule avec peine dans les petits vaisseaux, tant des parties molles que des dures. Elle enfile difficilement les vaisseaux nourriciers, & le peu qui y passe en ratisse plutôt les tuniques qu'elle n'en repare la maigreur.

Comme la lymphe entre avec peine dans les vaisseaux nourriciers, le sang coule avec peine dans ses petits vaisseaux; de-là des résistences qui occasionnent la fievre lente.

Enfin la lymphe osseuse s'est trop at-

rêtée en quelques endroits, de-là le gonflement des os aux endroits énoncés.

De plus cette lymphe ſcrophuleuſe a engorgé les ligamens du genou, & la ſubſtance des tendons flechiſſeurs de la jambe, ce qui cauſe une ſorte d'anchyloſe du genou avec flexion conſtante de la jambe, ce qui produira un eſtropiement.

Lorſque cette lymphe a engorgé le perioſte du bout du fémur, elle y a cauſé les douleurs extrêmes que le pauvre enfant a ſouffertes ci-devant.

Cette maladie eſt très-fâcheuſe, la Médecine n'aïant pas encore trouvé un ſpécifique contre le virus ſcrophuleux, comme elle l'a trouvé contre le vérolique ; ainſi il eſt à craindre que ce jeune malade ne ſoit conſumé par la fiévre lente. Cependant comme nous voïons ſouvent que cette lymphe féroce ſe corrige dans les enfans à meſure qu'ils croiſſent, ſur-tout lorſqu'ils ſont ſoignés & ſecourus par le régime de vivre & les remedes convenables, il ne faut pas déſeſperer de la guériſon de celui-ci.

Les vûes que l'on doit avoir dans ce cas ſont de tenir les digeſtions en bon état, d'inciſer doucement & ſans fou-

gue la maſſe de la lymphe, & par les remedes que la pratique nous a enſeigné être les plus convenables, de la délaïer, d'en chaſſer la ſalure & de l'adoucir.

C'eſt pourquoi continuant le traitement commencé nous eſtimons que dès que cet enfant ſera arrivé à Carcaſſone, (dont l'air, ſur-tout en été, lui eſt plus convenable que celui de Marſeille & de Montpellier) il doit continuer les bouillons de tortue, qui ſeront faits avec la chair, le ſang, le cœur, & le foie d'une tortue médiocre, la moitié d'un poulet, une écreviſſe de riviere, & ſept ou huit feuilles de lierre terreſtre, n'emploïant que deux heures & demie, ou trois heures au plus, pour la coction entiere du bouillon, ajoutant l'écreviſſe écraſée en vie & le lierre la derniere heure de la coction.

Aïant pris ces bouillons de tortue huit jours, on le purgera avec une once & demie de manne diſſoute dans un petit verre de décoction d'une pincée de fleurs de violettes.

Il reprendra enſuite ſept ou huit matins les mêmes bouillons, après quoi on le menera aux eaux de Rennes, où il prendra neuf bains du bain doux, un

par jour, le plongeant jusqu'aux reins seulement, le laissant reposer un jour après le troisiéme bain & après le sixiéme.

On ne le laissera pas long-tems dans le bain sur-tout les premiers jours, & même s'il en étoit fatigué on les abandonneroit.

Etant de retour à Carcassone, & s'étant reposé trois jours, on le purgera avec la médecine déja prescrite.

Ensuite on le mettra absolument à la diéte blanche en cette maniere. Il prendra le matin à jeun un verre de lait d'ânesse, lui donnant de trois en trois jours, un moment avant ce lait, six grains de cloportes préparés délaïés avec une cuillerée d'eau de fleurs d'oranges. Il dînera avec une soupe au lait de vache, un œuf à la coque, & un peu de pain.

Il goutera avec un verre de lait de vache coupé avec autant de décoction de racine de squine, emploïant une drachme de cette racine ratissée pour former un verre de décoction.

Il soupera avec une soupe au lait de vache, ou un ris au même lait & un morceau de pain.

On continuera la diéte blanche jus-

ques en décembre, le purgeant à la fin & au milieu de l'ufage avec la médecine prefcrite.

Si cet enfant s'ennuïoit, ou ne pouvoit foutenir long-tems la diéte blanche, en ce cas on le purgeroit, & on lui donneroit enfuite dix matins les bouillons de tortue, enfuite on le remettroit à la diéte blanche comme auparavant.

Cependant dès qu'il fera revenu des bains de Rennes, il faut tous les jours lui arrofer le genouil avec l'eau de Bareges tiédie, le lui enveloppant enfuite avec des linges mouillés de la même eau tiédie.

Si malheureufement la douleur revenoit au genou, il faudroit l'envelopper avec le cataplafme fait avec la mie de pain blanc, & le lait de vache. Si ce cataplafme ne réuffiffoit pas bien, on lui fubftitueroit celui de pulpe de racine d'althea; & même fi tous les deux n'étoient pas fuffifans, on ajouteroit la pulpe des racines de jufquiame à l'un ou à l'autre. Dans le même tems on lui donneroit tous les foirs deux drachmes, & même deux drachmes & demie de fyrop de pavot délaïé avec deux onces d'eau de lis.

Le régime de vie sera le même qu'il a observé ici, à quoi nous ajoutons qu'il pourra manger quelquefois de la semoule, & même du poisson bouilli ou au court bouillon léger, & non de haut goût.

Délibéré à Montpellier le 9. août 1742. *Signé*, HAGUENOT, FIZES.

CONSULTATION LXXVIII.

Sur une douleur du genou avec foiblesse de la jambe du même côté.

LA douleur du genou à laquelle Madame de. . . . . est sujette avec foiblesse de la jambe, reconnoît pour cause une lymphe un peu épaissie & arrêtée dans les ligamens & les tendons de cette articulation, avec quelque caractere d'acrimonie. Pour venir à bout de cette indisposition, il faut s'attacher à rendre les digestions plus aisées & à diviser, détremper, & adoucir la masse générale du sang.

C'est pourquoi Madame se purgera d'entrée avec une drachme & demie de senné, une drachme de rhubarbe con-

caſſée, demi-drachme de ſel végétal, & une demi-pincée de petite abſynthe, faiſant infuſer le tout dans un verre d'eau pendant la nuit ſur les cendres chaudes, y diſſolvant le lendemain deux onces & demie de manne.

Elle prendra enſuite neuf matins des bouillons faits avec un jeune poulet, deux écreviſſes de riviere, une drachme de racine d'énula campana, & une petite poignée de chicorée amere de jardin.

Aïant pris ces bouillons neuf matins, elle ſe repurgera comme auparavant, pour paſſer enſuite au lait de chevre, qu'elle prendra le matin à jeun vingt cinq ou trente jours.

Le reſte de l'été elle ſe contentera de prendre quatre fois la ſemaine le matin à jeun, une bonne taſſe d'infuſion de méliſſe ou citronnelle en guiſe de thé.

L'automne prochain elle prendra les mêmes bouillons déja ordonnés, ſe purgeant avant & après comme il a été dit, & après la derniere purgation elle paſſera à l'uſage du lait d'âneſſe pendant un mois & demi, ou deux mois, ſe purgeant à la fin, & obſervant pendant

tout le tems de l'usage de lait, de prendre de trois en trois jours un moment avant le lait, dix grains de saffran de mars apéritif dans une cuillerée d'eau de fleurs d'oranges.

Au surplus elle observera un bon régime de vie, évitant les ragoûts, la salure, la patisserie, les fritures, & autres alimens soit pesans à l'estomac, soit échauffans.

Délibéré à Montpellier, le 5. septembre 1742. *Signé*, FIZES.

CONSULTATION LXXIX.

Sur un mal de tête invétéré, avec gonflement des testicules, & des vapeurs.

LA situation où se trouve le malade pour qui nous sommes consultés est très-fâcheuse. Il est exposé depuis longtems à un mal de tête extrême qui a dépendu originairement d'un virus vérolique, mais qui n'a pas pû être emporté par les remedes qui ont détruit le virus, ce qui semble prouver qu'il s'étoit formé dès ce tems-là quelque dérangement dans quelqu'une des parties solides du cerveau. On ne peut pas dire

si c'est une carie dans la table interne du crâne, ou si ce sont simplement des turbercules dans la dure ou dans la pie-mere; mais une douleur aussi opiniâtre suppose infailliblement quelque vice fixe. Les testicules ont été aussi considérablement altérés, &, quoiqu'ils soient actuellement dans un meilleur état, ils ne sont pas encore guéris.

Les vapeurs dont le malade est incommodé sont d'une espéce particuliere, & dépendent de la même cause qui produit le mal de tête, & qui donne lieu de tems en tems à des engorgemens de sang dans le cerveau, qui sont plus ou moins considérables & plus ou moins longs, & par-là causent des accidens plus ou moins fâcheux.

Ces trois sortes d'incommodités sont anciennes dans notre malade. Quoiqu'elles aïent originairement dépendu d'un virus vérolique, il n'étoit plus question, pour y remédier, que d'emploïer les remedes ordinaires, parce que les frictions que l'on avoit déja mis en usage deux différentes fois avoient emporté la vérole. Mais les nouveaux accidens qui sont survenus obligent à suivre pour le présent d'autres vûes.

Le malade a depuis trois mois une espece de fievre lente avec des redoublemens qui résistent à l'usage du quinquina, ce qui donne lieu de craindre qu'il ne se fasse quelque dépôt dans quelque partie intérieure, ou que le sang ne se charge de quelque pus en circulant dans quelque viscere. Le mal de tête invétéré que le malade ressent fait appréhender pour l'intérieur du cerveau ; outre cela le malade a déja les jambes enflées, & l'enflure commence à s'étendre jusqu'aux cuisses, ce qui est une suite de la colliquation que la fievre cause dans le sang.

Toutes ces circonstances doivent faire regarder l'état du malade comme très-dangereux. On doit pourtant esperer que sa jeunesse, & la bonté originaire de sa constitution, pourront le tirer d'affaire.

Mais il faut bien qu'il se garde d'aller boire les eaux de Vals. Il est très-vraisemblable qu'elles le feroient enfler partout, & le jetteroient dans une hydropisie universelle. Il faut de même proscrire toute autre sorte d'eaux par la même raison.

Les remedes qu'il prendra intérieure-

ment doivent se réduire à l'opiate suivante, dont il usera pendant long-tems, pourvû qu'elle ne le fatigue pas trop.

OPIATE.

Prenez antihéctique de Poterius, sel admirable de Glauber, poudre de rhubarbe, de chacun quinze grains; baume de copahu douze gouttes; incorporez le tout avec une suffisante quantité de syrop d'absynthe; faites une opiate pour une seule prise.

Si la fievre n'étoit pas forte, on ajouteroit à chaque prise dix ou douze grains de poudre de cloportes, ou même de poudre de crapaux desseichés, qui est encore plus efficace pour vuider les eaux qui enflent les extrémités inférieures.

Pendant l'usage de ce remede, on purgera le malade de huit en huit, ou de dix en dix jours, avec la rhubarbe, le sel végétal, & la manne, sans aucun remede plus piquant.

On continuera cette opiate pendant un mois: on la prendra tous les jours, ou de deux en deux jours, suivant l'effet qu'elle produira. On la prendra le matin à jeun, & l'on boira par dessus un bouillon fait avec un jeune poulet farci de ris, & bouilli avec une poignée de

fumeterre. Il seroit important de nourrir les poulets dont on se servira avec une pâte composée de chair cuite de vipere ou de couleuvre & de farine d'orge. Il n'est rien qui renouvelle & qui purifie davantage le sang.

A l'égard des remedes extérieurs, nous croïons qu'on doit appliquer aux jambes des feuilles d'hieble cuites & attendries au four, & réduites en bouillie dans un mortier. On les réduira en forme de cataplasme, & on les tiendra arrosées avec parties égales de bonne eau-de-vie & d'eau seconde de chaux.

Si l'endroit du grand mal de tête est fixe & cantonné, on fera bien d'y appliquer un cautere, & de l'y entretenir autant qu'on le pourra; mais si le mal de tête est vague ou fort étendu, on appliquera ce cautere sur la fontanelle ou bregma, & on l'entretiendra de la même maniere.

On joindra à l'usage de ces remedes un régime très-exact. On se privera de tout aliment épicé, crud & indigeste, se bornant aux soupes, bouilli & rôti, & on ne boira presque point de vin.

A Montpellier le 20. février 1743.
Signé, MONTAGNE.

Fin du quatriéme Tome.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des Docteurs qui ont ſigné les Conſultations, & indicative des Volumes où elles ſe trouvent.

Fin de la Table alphabétique.



TABLE CHRONOLOGIQUE

Des Consultations datées qui sont contenues dans les quatre Volumes, avec les noms des Docteurs qui les ont signées.

1717.

1720.

1721.

1723.

1724.

1725.

1726.

1727.

1728.

1729.

1730.

23 *Août*, Lazerme, II. 58
10 *Octobre*, Lazerme, IV. 64

1731.

24 *Janvier*, Lazerme, II. 59
11 *Février*, Marcot, II. 68
16 *Février*, Chicoyneau, Gauteron, III. 3
11 *Avril*, Montagne, IV. 18
1 *Mai*, Montagne, Haguenot, Fournier, II. 30
16 *Mai*, Montagne, 19
20 *Mai*, Marcot, II. 66
2 *Août*, Lazerme, Montagne, II. 64
29 *Décembre*, Verny, Lazerme, Fournier, II. 44

1732.

12 *Février*, Verny, Gauteron, III. 1
16 *Février*, Verny, Lazerme, II. 67
18 *Février*, Haguenot, Marcot, III. 34
20 *Février*, Lazerme, II. 61
29 *Février*, Lazerme, Marcot, II. 60
13 *Mars*, Verny, Lazerme, II. 62
14 *Avril*, Lazerme, Montagne, II. 63
22 *Avril*, Fizes, II. 55
4 *Mai*, Verny, Sidobre, Gauteron, Fournier, II. 71

1743.

Fin de la Table Chronologique.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier un Manuſcrit intitulé *Conſultaions choiſies de pluſieurs Médecins célèbres de l'Univerſité de Montpellier*, & je les crois d'autant plus utiles qu'elles ſont connoître la pratique qui eſt actuellement d'uſage dans cette ſçavante Compagnie. A Paris le 16. Février 1747.

BRUHIER.

Le Privilege ſe trouvera à la fin de la Grammaire Géographique.

De l'Imprimerie de GISSEY, 1747.